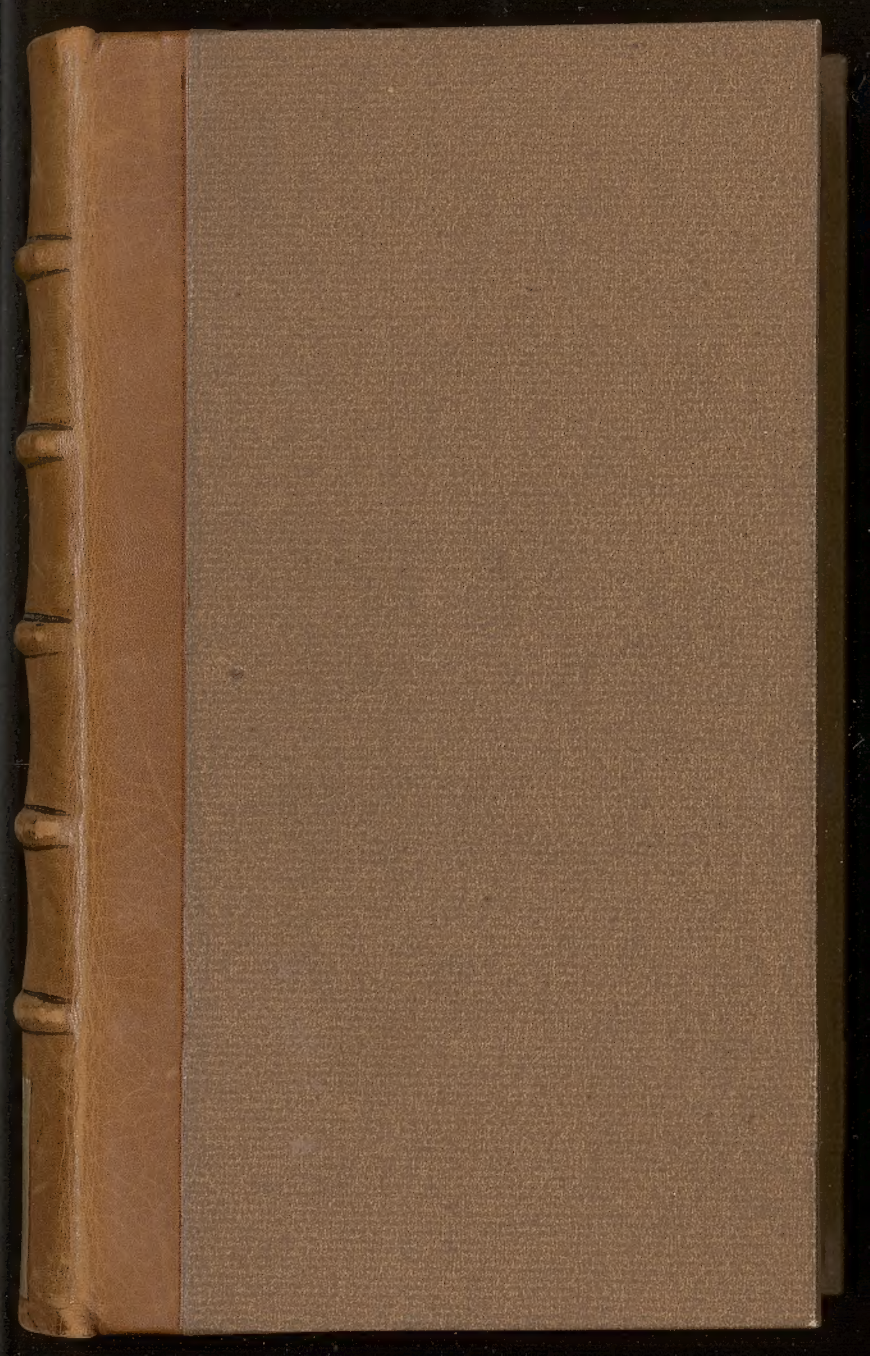


ETAT

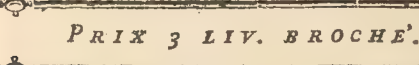
DE LA MEDECINE.

ÉTAT
DE LA MÉDECINE,
CHIRURGIE
ET PHARMACIE
EN EUROPE,
ET PRINCIPALEMENT EN FRANCE.

Pour l'Année 1777.

DÉDIÉ A MGR. LE COMTE D'ARTOIS.

Par une société de Médecins.



PRIX 3 LIV. BROCHE'.





A PARIS,
Chez la Veuve THIBOUST, Imprimeur, place de Cambrai.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



A MONSEIGNEUR LE COMTE D'ARTOIS

FRERE DU ROI, &c.

MONSEIGNEUR,

L'OUVRAGE, que nous prenons la liberté de vous offrir, est le projet d'une correspondance générale avec les médecins de l'Europe ; c'est le tableau de leur existence & de leurs connoissances présentées sous un point de vue qui ne peut qu'exciter l'émulation, sans inspirer la jalousie ; c'est un moyen sûr & facile de faire circuler les découvertes & les talens, qui restent quelquefois ensevelis ou concentrés dans le lieu qui les a vu naître. Un ouvrage aussi utile & aussi susceptible

d'être tous les jours perfectionné, ne peut paroître, MONSEIGNEUR, sous des auspices plus heureux & plus glorieux pour nous, puisque vous daignez en agréer l'hommage : en vous le présentant, MONSEIGNEUR, notre confiance est fondée sur la bonté de votre cœur, qui se signale en toute circonstance pour le bien de l'humanité, sur l'amour que vous annoncez pour les lettres, & sur la protection qui nécessairement en découle pour les arts. Ces vertus ajoutent encore, MONSEIGNEUR, à la gloire qui est en vous, & à celle que s'en promet une nation qui vous aime, que vous chérissez, & dont vous serez l'exemple & l'appui près du trône.

Nous sommes avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs,

DE HORNE, DE LA SERVOLLE, GOULIN.

AVERTISSEMENT.

CE n'eſt point prévenir le public en faveur de cet ouvrage que d'avouer qu'il y aura peut-être quelques inexactitudes. Pour les éviter, il auroit fallu être mieux ſecondés par les perſonnes de l'art, dont le nom devoit être inſcrit dans cette nomenclature littéraire & hiſtorique. Mais malgré l'attention que nous avons eue de demander des éclairciſſemens par un *Proſpectus* abondamment répandu ; malgré le grand nombre de lettres particulieres que nous avons écrites pour obtenir ces renſeignemens, nous n'avons pas été toujours autant aidés que nous le deſirions. Nous étions même déja aux trois quarts de l'année ſans avoir encore pu mettre dans nos matériaux l'ordre & l'arrangement convenables; cependant nous étions preſſés d'imprimer & de tenir l'engagement que nous avions formé.

Nous avons donc commencé, & l'ouvrage étoit ſous preſſe & fort avancé, lorſqu'il nous eſt parvenu des obſervations dont il a été impoſſible que nous fiſſions uſage. Cette omiſſion, ſera réparée l'année prochaine. Il nous ſera même plus aiſé de publier le volume de bonne heure, & nous aſſurons que ce ſera certainement dès les premiers jours de Janvier 1778; en attendant, nous invitons les perſonnes qui voudront prendre quelqu'intérêt à cet ouvrage, de nous envoyer dès le mois de juin & de juillet leurs obſervations, & ceux qui doivent y occuper une place, de nous faire tenir leurs noms, bien écrits, avec leurs qualités ; car

quelques médecins, chirurgiens & apothicaires qui réunissent plusieurs titres, seront sans doute surpris de ne pas les trouver énoncés tous : mais c'est que nous les ignorions, lorsqu'on imprimoit : leurs articles dressés par eux, nous étant arrivés trop tard.

L'état de la médecine, tel qu'il est aujourd'hui, est, on ose le dire, très-supérieur à celui qui parut l'année derniere. Il renferme des choses neuves & plus exactes. Chaque année il se perfectionnera & continuera de devenir aussi piquant que curieux, par le soin que nous aurons de l'enrichir de nouvelles instructions, de nouvelles recherches, de nouvelles anecdotes, relatives à l'histoire de la médecine, aux découvertes anciennes & modernes, & aux gens de l'art qui se sont illustrés par leurs ouvrages ou par leur habileté auprès des malades.

Les personnes, qui enverront leurs noms, leurs qualités, leur demeure, un fait curieux, des corrections, ou autres éclaircissemens, &c. sont priées d'adresser leurs lettres, franches de port, *à M. Chalumeau, chez la veuve Thiboust, place Cambrai, à Paris.*



ESSAI

SUR la maniere dont les allemands pratiquent la médecine relativement à leur climat, à leur nourriture, à leurs habitudes, & à leur constitution primitive & acquise, comparée à celle qui est en usage en France.

L'EMPIRE d'Allemagne est composé de plusieurs états libres & immédiats de diverses grandeurs, qui sont unis entr'eux, & reconnoissent l'empereur pour leur chef.

Il a pour bornes la mer Baltique & le Danemarck au septentrion, la Hongrie & la Pologne à l'est, les Alpes, l'Italie & la Suisse au Sud, les Provinces-unies & la France à l'ouest : il y a environ 240 lieues de la mer Baltique aux Alpes, & 200 depuis le Rhin jusqu'à la Hongrie.

L'Allemagne est située dans sa plus grande étendue entre le 45e degré 4 minutes, & le 50e 40 minutes de latitude septentrionale, & entre le 23e degré 30 minutes, & le 36e 52 minutes de longitude.

Quoiqu'en général l'air soit assez tempéré en Allemagne, on remarque cependant une grande variation dans ses qualités : sa chaleur, sa pureté, sa salubrité, ne sont pas égales partout, ce qu'il faut attribuer à la situation septentrionale ou méridionale des différentes pro-

vinces de cet empire ; mais aussi à la distance, plus ou moins grande de la mer (1).

Il y a en Allemagne beaucoup de chaînes de montagnes, ainsi que des montagnes isolées ; quelques-unes offrent aux curieux des antres profonds & des grottes naturelles, où il y a diverses pétrifications remarquables.

On voit encore aujourd'hui des restes précieux des anciennes forêts qui couvroient autrefois l'Allemagne ; mais le nombre diminue tous les jours, & dans certaines provinces on manque déja de bois, & on y supplée par la tourbe & le charbon de terre : outre le chêne, le hêtre, le tremble & le bouleau on y trouve le fresne & la meleffe & différentes especes de sapins. La Franconie, & sur-tout le territoire de Bamberg, produisent beaucoup de réglisse. Le bas Palatinat offre des forêts entieres de châtaigniers. L'Allemagne est arrosée d'un grand nombre de fleuves & de rivieres qui sont richement pourvus de toutes sortes de poissons. Les principaux fleuves sont le Danube, qui prend sa source en Souabe ; le Rhin, dans le pays des Grisons ; le Mein, dans la principauté de Bareith ; l'Elbe, en Silésie ; l'Oder, en Moravie. Le Weser est formé par la Wera & la Fulde. Cet empire renferme aussi plusieurs lacs ; les plus remarquables sont le lac de Constance & le lac de Chienisée, appellé autrement la mer de Baviere (2).

La terre en Allemagne est très-fertile, & elle produit toutes les choses utiles & né-

(1) Géographie de m. Busching, premiere partie, introd. pag. 9.

(2) *Ibidem.*

cessaires à l'homme, comme seigle, froment, maïs, orge, avoine, pois, feves, lentilles, bled sarrasin. L'agriculture, en quoi consiste la seule véritable richesse, s'y perfectionne tous les jours : on cultive du ris en Moravie ; on en a fait aussi un essai en Saxe. On récolte en Allemagne du houblon, de l'anis, du cumin, du tabac, de la garance, du safran, des pommes de terre, des fruits & légumes de toute espece. L'Allemagne a des vins fameux, tels que celui du Rhin, de Moselle, de Franconie & du Necker.

Le nombre d'eaux minérales & de bains chauds est considérable en Allemagne, & la plupart sont situés dans les états d'Autriche. En Bohême, on trouve les bains de Carlsbad, de Tœplitz, & les eaux d'Egra, dans le comté de Glatz ; les eaux de Sedelitz en Bohême, qui sont purgatives ; le bain chaud de Landeck & les eaux aigres de Kodowa ; celles de Reinetz & de Altwilmsdorff. En Silésie est le bain chaud de Warmbrum. En Baviere le bain d'Abach. Dans le duché de Wirtemberg, celui de Vilbad & les fontaines aigres de Gæppingen. On distingue dans le pays du Rhin les bains chauds de Visbaden & de Schlangenbad, les eaux aërées de Schwalbach, celles de Nidersfelter, que nous appellons eaux de Selz. Vers le bas Rhin & dans le pays de Liege, les eaux sulphureuses d'Aix-la-Chapelle, & les eaux ferrugineuses aërées de Spa. Il y a beaucoup de fontaines salutaires en Franconie, entr'autres celle de Markburghernhein ; elles ne manquent point dans les deux cercles de Saxe, & en Westphalie : celles de Pyrmont sont les plus renommées, & elles sont aërées ferrugi-

neuſes. Let Allemands ſont communément aſſez robuſtes, ils ſont braves, bons ſoldats; ils ſoutiennent aiſément & patiemment les fatigues & les travaux; ils ſont très-ſoumis à l'ordre public & aux loix; ils mettent preſque toujours beaucoup de lenteur dans leurs opérations; ils ont communément la démarche lente & compaſſée. Ils ſont économes, ſérieux, froids; & ſe livrent difficilement aux perſonnes qu'ils ne connoiſſent pas; mais quand on gagne leur affection, il n'y a pas d'amis plus ſinceres; ils n'éprouvent guere de paſſions fortes, ils ont un goût particulier & décidé pour la muſique.

Les femmes Allemandes ſont très-attachées à leurs devoirs, aſſujetties aux uſages & à la décence; tendres meres, épouſes fidelles & ſoumiſes, elles ne ſe communiquent guere au-dehors. Un de leurs plaiſirs, c'eſt de prendre à pluſieurs repriſes du thé ou du caffé en aſſez grande quantité. La vie ſédentaire qu'elles menent, & cette exceſſive boiſſon chaude les rendent ſujettes aux pâles couleurs, aux maux d'eſtomac, au ſcorbut & les diſpoſe à la conſomption. L'abus du thé & du beurre ſur-tout procure le relâchement des fibres, en émouſſe le ſentiment & les réduit dans une eſpece de ſtupeur; par cet abus, les fibres ſont perpétuellement macérées par un déluge d'eau chaude; & la circulation perd beaucoup de ſa force. Il y a en Allemagne peu de femmes hyſtériques.

Les Allemands mangent beaucoup de viande ſalé e, de poiſſon ſec, fumé & ſalé, de pâtes de toutes eſpece; ils uſent copieuſement de légumes frais ou d'autres fermentés & aigris, parmi leſquels le choux tient le premier rang: ils mangent peu de pain; & celui de ſeigle leur

paroît préférable à tous les autres. Les Weſtphaliens mangent du pain de ſeigle, ſans ſe permettre la ſéparation du ſon; on nomme ce pain *bonpoürnickel* : Hoffmann en fait l'éloge, & prétend que c'eſt principalement à ce pain que les Weſtphaliens doivent leur force & leur ſanté (1). C'eſt pour prévenir ſans doute les ſucs viſqueux & indigeſtes qui pourroient réſulter de l'uſage continué du pain de ſeigle, que les Allemands y aſſocient des graines chaudes, comme celles de carvi, de cumin, d'anis, &c. Ces graines entrent auſſi dans la compoſition de leurs fromages, dont ils font une très-grande conſommation.

Ils boivent beaucoup de bierre, forte ou foible, ſuivant les circonſtances ou leur goût; ils ſe livrent à cette boiſſon avec une avidité & une conſtance incroyables, même entre leurs repas, ce qui concourt encore à relâcher leur eſtomac, trouble les digeſtions, produit des ventoſités, détermine les engorgemens lymphatiques &. diſpoſe conſéquemment aux obſtructions. L'eau-de-vie de grain ou de genievre qu'ils prennent comme un correctif, quelquefois en trop grande quantité, ne ſert encore qu'à épaiſſir la lymphe, & à accélérer les maux qu'ils cherchent à prévenir.

Les Allemands ſont tres-propres dans leurs maiſons, elles ſont lavées preſque toutes les ſemaines dans la plus grande partie de l'Allemagne, en-dedans & en-dehors, ce qui les rend néceſſairement humides, malgré le ſable dont

---

(1) Hoffm. diſſertat. de groſſo pane Weſtphalorum, *bonpournikel* dicto.

on se sert pour sécher & recouvrir les planchers.

Les Allemands habitent des poëles très-chauds, & couchent la plupart entre deux lits de plume, ce qui, en excitant des sueurs trop abondantes, dépouille insensiblement le sang de sa partie la plus fluide & la plus nécessaire à la circulation. Cet inconvénient, joint au défaut de mouvement pendant l'hiver, débilite les digestions, en produit de mauvaises, d'où résultent des levains visqueux, l'engorgement successif des couloirs, la diminution des sécrétions & une disposition à la putridité.

Exposés à un air extérieur, souvent très-froid pendant l'hiver, ils rentrent dans leurs maisons où ils trouvent des poëles excessivement chauffés, dans des chambres très-petites & calfeutrées de maniere qu'elles sont inaccessibles à l'air, ce qui les oblige à s'y tenir souvent en chemise, & les détermine comme par instinct à boire, trop copieusement sans doute, de la bierre, dans l'intention de réparer les pertes, & de fournir du liquide à la circulation.

L'inconvénient des poëles trop chauds est encore plus grand, quand ils sont obligés de les quitter pour aller s'exposer à l'air extérieur: toutes les précautions qu'ils prennent alors pour se garantir du froid n'empêchent pas toujours qu'ils n'en ressentent une impression très-vive, & qu'il n'en puisse résulter des congestions lymphatiques dans la plevre, & des pleurésies & péripneumonies séreuses, qui doivent être, & qui sont véritablement beaucoup plus fréquentes que les sanguines dans ce climat. En effet, par leur maniere de vivre & de se gouverner, la pituite lente & visqueuse qui abonde

dans leurs tempéramens, se porte de préférence aux poumons, comme au viscere le plus lâche ; elle concourt aussi à produire les humidités des yeux, du nez & de la bouche, très-communes en ce pays.

Il est rare qu'en Allemagne les maladies aiguës soient décidément inflammatoires, la constitution des malades ne le comporte pas ; les globules rouges de leur sang n'ont pas assez de cohérence ; les maladies sont ordinairement produites par le retard & par la suppression subite de la sueur & de la transpiration, & entretenues par une grande quantité de saburre dans leurs premieres voies ; ces causes donnent rarement lieu en ce pays à des symptômes d'une inflammation bien décidée ; mais si elles étoient secondées par quelqu'autre cause plus stimulante, comme les grands froids ; les vents du nord ou de l'est, alors les humeurs se condensent davantage, les fibres se roidissent de plus en plus, & il en résulte des engorgemens d'un caractere inflammatoire. Dans ce cas, les effets du froid s'étendent jusqu'aux visceres, & surtout au poumon qui est directement exposé au contact immédiat de l'air qui s'y renouvelle sans cesse. Les Allemands reconnoissent bien le danger de cette impression meurtriere ; car, pour la prévenir, ils vont toujours, pendant les grands froids, la bouche couverte avec un mouchoir, quand ils sont obligés de s'exposer à l'air extérieur.

Les Allemands fument avant & après le repas, & quelques-uns pendant toute la journée ; cet exercice, s'il étoit modéré, pourroit avoir ses avantages, même pour la digestion, en renouvellant la secrétion des glands qui tapis-

fent la bouche ; mais par l'abus qu'ils en font, l'estomac est privé d'une trop grande portion de salive, qu'ils rejettent continuellement & mal à propos, & la digestion en est nécessairement plus laborieuse & plus incomplette.

De tout ce qui vient d'être dit, on peut conclure que le tempérament des Allemands tient toujours quelque chose du phlegmatique, lors même qu'il ne l'est pas décidément ; que quand leurs fibres n'auroient pas originairement la laxité qui constitue ce tempérament, elles l'acquerroient insensiblement par la quantité excessive de thé & de liqueurs visqueuses dont ils les abreuvent ; que la transpiration & la sueur qu'ils excitent l'hiver par la chaleur excessive des poëles, loin de rétablir l'équilibre de la circulation, ne sert quelquefois qu'à surcharger les solides par l'épaississement des liquides qui en résulte ; qu'ils doivent être conséquemment sujets à tous les engorgemens lymphatiques, aux obstructions, aux fievres intermittentes, putrides, pourprées, & au scorbut ; que quand même ils éprouvent quelque maladie inflammatoire, elle ne l'est jamais absolument ni totalement, & qu'il s'y mêle presque toujours de la saburre, qui la fait dégénérer aisément en putridité.

Que l'on rapproche ensuite ce tempérament national de celui du François, naturellement vif, ardent, sanguin, & confirmé tel par l'éducation, par la nourriture plus succulente, par la boisson d'un vin plus fumeux & par un exercice plus continué, qu'on voie le François environné d'un air plus tempéré, plus sec, plus élastique, qu'on le suive dans ses

logemens, communément plus vastes, plus élevés, & moins exactement séparés de l'air environnant, & échauffés par un feu de cheminée qui renouvelle l'air & qui n'énerve pas comme celui des poëles, on verra que les maladies inflammatoires doivent être beaucoup plus fréquentes dans cette nation, qu'elles le sont d'autant plus qu'on approche davantage du midi; que les fievres, même intermittentes, sont presque toujours accompagnées de la pléthore; que les nerfs sont aisement agités, irrités; que les maladies nerveuses, hystériques, y sont très-communes; que les femmes y ont des regles plus abondantes & plus souvent répétées qu'en Allemagne, qu'elles les conservent plus long-temps, & qu'elles éprouvent plus d'accidens à leur cessation.

Si à cette maniere générale d'être, on joint les alimens plus nourrissans, plus succulens, qui sont en usage en France, la grande quantité de pain devenue nécessaire à la nation, le goût presque universel pour les ragoûts exaltés, pour les vins fumeux ou de liqueur, le penchant naturel à la volupté, & à plusieurs excès, on verra que les fibres sont presque toujours trop tendues & disposées à l'irritation, ce qui donne, aux moindres stases, aux moindres engorgemens qui surviennent, un caractere de phlogose & une disposition à l'inflammation.

Quelle que soit la maladie qu'un médecin Allemand ait à traiter, il emploie rarement la saignée; il faut que la pléthore lui soit bien démontrée, que la surcharge des vaisseaux sanguins ne soit point équivoque, & que ce secours lui paroisse d'une nécessité pres-

miere, pour qu'il y ait recours; & dans le cas où il eſt obligé de ſaigner, il ne répete pas volontiers ni ſouvent cette opération; elle lui paroît n'être ordinairement qu'un remede préparatoire ou palliatif, & hors le cas d'une inflammation bien décidée (cas plus rare en Allemagne qu'en France), il croit la ſaignée ſouvent peu néceſſaire, ou peu convenable à la poſition de ſes malades. Qu'on ſe rappelle en effet le tempérament primitif des Allemands, celui qui naît de leur maniere de vivre, de leurs habitudes, on verra qu'on a preſque toujours à combattre chez eux la ſurabondance relative de la lymphe, & à craindre ſon épaiſſiſſement, & dans cette diſpoſition des ſucs, la ſaignée, loin de concourir à faciliter ou à rétablir la liberté de la circulation, n'eſt quelquefois qu'un moyen de plus pour la retarder ou pour l'affoiblir. C'eſt pourquoi, dans les fievres intermittentes produites ordinairement par la ſaburre, dans les catarrhes, maux de gorge où la viſcoſité de la lymphe, jointe à la ſaburre, produit des ſymptômes, quelquefois effrayans, dans les dyſſenteries, qui ſont preſque toujours le produit des digeſtions viciées, ou des ſucs acrimonieux & irritans qui ſe ſéparent dans le foie ou dans les autres couloirs des inteſtins, la ſaignée leur paroît non ſeulement inutile, mais ſouvent nuiſible; les maux de tête, la dureté, la tenſion du pouls, la chaleur, la rougeur du viſage, le malaiſe général ne leur paroiſſent être dans ce cas qu'un effet ſecondaire produit par le tranſport de la matiere febrile ou catarrhale, qui agiſſant ſur les fibres artérielles, les ſtimule, les irrite & en augmente plus puiſſamment les vibrations; ils ſont d'autant plus déterminés à

ne pas regarder la saignée comme nécessaire en ce cas, que sans son secours, tous ces symptômes s'appaissent quelquefois à mesure que la matiere se divise, s'atténue, est rendue évacuable, & qu'elle s'évacue en effet.

En France au contraire, dès qu'on s'apperçoit qu'il y a douleur, qu'il y a chaleur, & que les vibrations du pouls sont fortes & répétées, on craint toujours l'inflammation; & eu égard au tempérament des malades, généralement plus sanguin qu'en Allemagne; à la qualité plus substancielle & plus succulente des alimens, aux boissons plus spiritueuses, on est disposé à regarder la pléthore comme cause ou effet de la plupart des maladies. Mais si l'on a supérieurement raison, quand il s'agit de maladies aiguës, si alors les saignées multipliées sont indispensables en France, & si dans ce cas l'abus qu'on en pourroit faire, n'a pas les mêmes inconvéniens que le défaut opposé, il faut aussi convenir que ce remede si excellent par lui-même, est souvent trop légerement prodigué, quand on traite des gens du peuple sur-tout, & que les Allemands ne sont point aussi blâmables de lui préférer quelquefois les ventouses & les sangsues qui tirant le sang de la circonférence, ne causent jamais un relâchement trop subit, ni un épuisement aussi marqué: d'ailleurs, comme les vaisseaux de la veine porte, sont, généralement parlant, plus susceptibles d'embarras & d'engorgement dans la constitution primitive & acquise des Allemands, ces sortes de saignées locales leur conviennent mieux & suffisent souvent pour désemplir les vaisseaux surchargés, & elles ont, dans ces circonstances sur-tout, des avantages égaux & même supérieurs à la

saignée du bras ou du pied, sans en avoir les inconvéniens.

Les Allemands tiennent une conduite à peu près pareille dans les apoplexies, & pour les mêmes raisons, ils croient que dans leur climat sur-tout, il y en a peu de vraiement sanguines, qu'elles sont presque toutes produites par des indigestions, ou par des résidus indigestes & multipliés; & quand ils ont recours à la saignée, ce n'est jamais qu'après avoir évacué l'estomac par des vomitfs, & les intestins par des purgatifs stimulans,& avoir sollicité l'organe de la peau & le genre nerveux par l'application successive des ventouses & des vessicatoires. Si les médecins Allemands se trompent quelquefois sur la cause des apoplexies, & si leur prévention leur fait négliger en ce cas un peu trop la saignée, l'excès opposé n'est-il pas plus dangereux encore, & n'a t'on pas à se reprocher en France d'adopter trop uniformément peut-être une méthode qui ne peut jamais être indifférente dans les apoplexies sur-tout? Il est une autre vérité, qui n'est pas moins importante, c'est que les gens de qualité & les personnes riches qui habitent les villes en Allemagne vivant plus largement, &, si on ose le dire, un peu plus à la françoise, acquierent un tempérament trés-différent de celui du reste de la nation, & qu'ils ont assez souvent besoin de saignées; en revanche, on peut dire que les pauvres en France ont presque les mêmes raisons que les Allemands, pour n'y avoir recours qu'avec précaution; il faudroit donc, sur ce point surtout, traiter le peuple François comme on fait les Allemands en général, & les plus riches en Allemagne comme les François.

Les mêmes raiſons qui ſemblent ſouvent interdire la ſaignée aux Allemands, leur indiquent d'employer plus fréquemment les purgatifs, les apéritifs, les toniques & les ſudorifiques dans la plupart de leurs maladies. En effet, on remarque preſque toujours une ſaburre viſqueuſe, des engorgemens lents, pituiteux qu'il faut diviſer, des ſolides relâchés qu'il faut raffermir; c'eſt pourquoi les médecins de ce pays, qui ſavent combien les maladies tiennent à la conſtitution primitive, emploient fréquemment, & ſouvent avec ſuccès, les poudres nitreuſes, apéritives, tempérantes, les quinteſſences ameres, ſpiritueuſes, les vins cordiaux, l'eſprit de nitre dulcifié, diſtillé, les infuſions d'eſpeces ameres, cordiales, céphaliques, & purgent de préférence avec les reſines qu'ils ſavent adoucir avec l'huile de tartre par défaillance, correctif ſupérieur au ſucre, au jaune d'œuf & aux cordiaux dont fourmillent nos diſpenſaires.

Mais ſi les médecins Allemans ſont autoriſés à préférer cette maniere d'évacuer la matiere morbifique, ou d'en procurer la mutation, à celle qui eſt en uſage parmi nous, il faut convenir qu'ils n'inſiſtent pas aſſez ſur la boiſſon copieuſe, toujours néceſſaire pour aſſurer, accélérer ou modérer l'effet des remedes actifs, ſtimulans qu'ils emploient; il eſt vrai qu'ils rencontrent ſur cet objet de la réſiſtance de la part de leurs malades qui, ſans ceſſe abreuvés en ſanté par le thé, le caffé, la biere, &c, croient ſans doute qu'en maladie, la diminution dans la boiſſon eſt un moyen pour rétablir l'équilibre entre les ſolides & les fluides, dont la perte fait alors l'objet de leurs inquiétudes; c'eſt pourquoi ils cherchent de préférence à augmen-

ter la résistance des vaisseaux & à établir l'uniformité de leurs calibres. D'autres peuples, avec lesquels ils ont sur ce point quelqu'analogie primitive, sont plus conséquens dans les moyens de se conduire en maladie ; ils boivent copieusement de la petite biere qui leur tient lieu de ptisanne, & quoique la fermentation qu'elle a éprouvée la rende suspecte & dangereuse dans quelques cas particuliers, cette boisson vaut cependant mieux en maladie que de n'en donner aucune, ou que de n'admettre que des boissons échauffantes, incendiaires, peu propres à servir de véhicule à des remedes déjà trop énergiques par eux-mêmes.

Si dans quelques maladies aiguës, qui ont quelque caractere inflammatoire, les médecins praticiens Allemands, en ne saignant pas ou en saignant trop peu leurs malades, s'écartent quelquefois des principes généraux, même de ceux avoués & recommandés par les auteurs les plus célebres de leur nation, ils croient y être encore moins astreints dans les maladies putrides, & singulierement dans la fievre qui porte ce nom, & dans ce cas ils ont presque toujours raison ; mais ils proscrivent presqu'aussi généralement les évacuans dans les commencemens de cette maladie, & en cela il est prouvé qu'ils ont souvent tort. Nous pensons en France que dans les maladies de ce genre, il faut presque toujours enlever, diminuer le foyer, & d'après ce principe, que nous généralisons quelquefois trop, nous nous hâtons de donner un vomitif & de purger les malades ; les Allemands, au contraire, ne perdant jamais de vue sans doute l'épaississement originel des humeurs de leurs malades, croiroient aggraver la maladie & ren-

dre les crises plus difficiles, quelquefois même impossibles, s'ils se livroient à cette pratique, & ils lui préferent ce qu'ils appellent la préparation des humeurs, de laquelle & des efforts de la nature ils attendent paisiblement la coction. Leur attente, il est vrai, est quelquefois trompée, & la matiere est souvent si abondante, si peu susceptible de division, & les évacuations putrides sont si peu considérables, que les visceres en sont aisément affectés & sensiblement surchargés, d'où résultent des stases, des engorgemens putrides, des suppurations meurtrieres, la gangrene & la mort; ou, quand on échappe à ces premiers principes de destruction, on a toujours à soutenir ou à combattre des crises imparfaites, des abcès cruds & interminables, des parotides, des flux colliquatifs, avantcoureurs de la consomption la moins équivoque. Toutes les fois que la matiere n'est pas trop abondante, qu'elle est moins crue, que la putridité est moins exaltée, & que les symptômes sont moins pressans, la méthode des Allemands (ou plutôt celle d'Hippocrate), & leur maniere d'agir, qui ne contrarie pas, qui perfectionne au contraire la coction qui doit s'en faire, est assûrement la seule vraie; leur malheur est souvent de n'avoir pas évacué dans les premiers momens de la turgescence, comme l'a décidé, & expressément recommandé, le prince de la médecine; & pour dire la vérité, on tombe quelquefois en France dans le défaut opposé, en procurant trop légerement ces évacuations premieres, en les précipitant trop & en les regardant d'une utilité trop générale. Le vrai point, pour les Allemands, seroit d'allier à leur prudence, souvent trop

circonſpecte, un peu de la précipitation, quelquefois trop précautionnée, de leur voiſins, en un mot, de ſuivre exactement, dans cette circonſtance ſur-tout, la ſentence d'Hippocrate qui eſt de la plus grande vérité.

Concocta medicari atque movere oportet, non cruda, neque in principiis, modo non turgeant, plurimis verò non turgent.

Le défaut d'évacuation dans le commencement des maladies putrides produit en Allemagne beaucoup plus qu'en France, à la fin des maladies, des éruptions pourprées, preſque toujours d'un mauvais augure; on diroit, à la tranquillité des médecins & des malades, qu'ils s'y attendent, & quand elles ſont blanchâtres, & conſéquemment de la plus mauvaiſe qualité, il y a de part & d'autre une réſignation réciproque, qui leur fait regarder cet événement comme une terminaiſon malheureuſe que rien ne peut prévenir ni empêcher; c'eſt néanmoins ſouvent une erreur, & elle ſeroit bientôt démontrée telle, ſi ſecouant les préjugés, on redoutoit moins les évacuations dans le principe de cette terrible maladie.

En rendant juſtice à la méthode que ſuivent les médecins Allemands, quand elle eſt conforme aux vrais principes & à la ſaine pratique, nous ne pouvons nous empêcher de la condamner, quand elle nous paroît y être abſolument contraire, & que l'événement juſtifie le jugement que nous en portons. Il eſt de principe en France, & dans les pays méridionaux ſur-tout, que la diete eſt preſque toujours le premier des moyens curatifs, dans les maladies aigues ſur-

(1) Aphoriſ. Hippoc. ſect. 1. ſſ. 22.

tout; en Allemagne, ce point de doctrine n'est pas toujours assez fidelement exécuté, & on s'en écarte souvent sous prétexte d'entretenir les forces & de donner le temps à la nature d'opérer; il est vrai que les alimens que l'on se permet alors ne sont pas ordinairement bien succulens; mais du biscuit, des crêmes de ris, des farineux & du vin cordial, le sont toujours trop pour des personnes en qui les sucs digestifs sont altérés, & quelquefois supérieurement dépravés. Il est vrai qu'on commet en France une faute à peu près égale, en donnant beaucoup & beaucoup trop de bouillon; mais cette erreur qui est celle des malades, & contre laquelle la bonne médecine s'est de tout temps élevée, diminue tous les jours, & il est à présumer que nous touchons à sa fin: on ne s'en apperçoit déja presque plus dans la capitale, où elle est au moins reléguée parmi le peuple.

Mais s'il y a quelque différence entre la maniere de faire la médecine en Allemagne & celle qui est suivie en France, si, à quelques égards, les François l'emportent sur les Allemands, même en estimant scrupuleusement la différence de leurs tempéramens respectifs, on ne peut se dissimuler que quand il s'agit des maladies chroniques, les Allemands ne l'emportent aussi sur les François, & cette différence est due en partie au caractere des deux nations.

En France, quelque maladie chronique que l'on ait, quelque considérable qu'elle soit par elle-même ou par ses conséquences, on ne veut presque jamais changer sa maniere de vivre ou l'on y revient très-promptement. On ne peut s'astreindre long-temps au même remede, quelqu'indiqué qu'il soit, & quelque bien qu'il fasse

d'abord. On veut sa guérison, mais on la veut prompte, & le malade bientôt dégoûté des moyens lents, quoique plus sûrs, les change contre d'autres annoncés par la renommée & qu'on lui présente toujours sous l'aspect le plus avantageux ou dont on assure le succès le plus prompt C'est ainsi qu'on varie ses remedes, qu'on change ses médecins, & que passant insensiblement à la classe des charlatans, on finit enfin par les plus abjects & les plus ignorans, & qu'on leur accorde d'autant plus de confiance qu'ils en méritent moins & qu'ils sont plus notés pour n'avoir rien fait qui puisse les en rendre dignes. Quelques médecins françois semblent eux-mêmes approuver cette confiance dangereuse, par la facilité qu'ils ont de se prêter aux fantaisies des gens riches qui croient qu'en maladies, comme en affaires, rien ne doit leur résister. D'ailleurs, les médecins françois, quelque savans qu'ils soient, participent du génie de la nation, & ils sont aisément rébutés eux-mêmes des remedes qui n'operent pas assez promptement & leur fécondité ne répondant pas toujours ni aux fantaisies de leurs malades, ni souvent à leur impatience, ils préferent de laisser la carriere libre à des subalternes qui en abusent, ou sans abandonner totalement le malade, ils souffrent qu'il pratique sous leurs yeux des remedes que souvent ils désapprouvent, que quelquefois même ils condamnent absolument.

En Allemagne, les médecins, jaloux de la dignité de leur état & de leurs fonctions, ne permettent jamais qu'on consulte devant eux & qu'on leur associe des gens qui ne soient pas médecins, & ils ne cessent jamais de voir eux-mêmes leurs malades, quelque longue, quel-

que désespérée que soit la maladie ; ils ont la constance d'employer le même remede, le même régime pendant des années entieres, & c'est à cette persévérance qu'ils doivent les cures les plus surprenantes, souvent inconnues dans nos climats ; leurs malades, par confiance ou par caractere, se prêtent aisément à cette pratique uniforme, qui paroîtroit rebutante aux François, & l'on a vu des exemples de constance en ce genre qui paroîtroient incroyables & même extravagans, s'ils n'avoient été couronnés du plus éclatant succès. Telle est la différence des deux nations dans un genre qui mérite notre attention, puisque, dans bien des circonstances, nous gagnerions à nous y conformer ; telle est la source de cette méthode contractée par beaucoup d'Allemans, de boire pendant un temps très-considérable des eaux aigrelettes, aërées, de les mêler habituellement avec le vin de Moselle, le vin du Rhin ; telle est la source de celle qui conduit périodiquement tant de malades aux eaux thermales, qui les y assujettit constamment, comme au point essentiel & physique de leur conservation. Mais ce que les malades ne voient pas toujours dans le conseil que leur en donne le médecin, c'est le desir qu'a ce dernier, en outre de ce qu'il attend des eaux, de leur procurer de l'exercice : il sait ce médecin que l'Allemand, taciturne & compassé & ne faisant que peu ou point d'exercice, a besoin d'être remué, agité & transporté d'un lieu dans un autre ; qu'il lui faut des motifs pour le déterminer, & que celui de prendre les eaux est d'autant plus séduisant qu'il porte avec lui le principe de la conviction ; c'est ainsi qu'il faut savoir tirer parti des défauts même de sa nation, pour son propre avantage.

Une autre raiſon du peu de ſuccès qu'ont quelquefois les médecins François dans le traitement des maladies chroniques, c'eſt la répugnance qu'ils ont pour les remedes actifs. On diroit qu'ils craignent toujours d'irriter, de déchirer les fibres, de trop exalter les humeurs & de décompoſer les ſucs. Ce n'eſt pas qu'ils n'aient ſupérieurement raiſon, quand dans le commencement du traitement de la plupart de ces maladies, ils emploient les bains multipliés, le petit lait, les boiſſons émollientes, légerement apéritives, ſavoneuſes, & qu'ils ne ſe permettent que des purgatifs doux; mais ces remedes ne devroient alors être cenſés que préparatoires, & malheureuſement on les regarde ſouvent comme curatifs, & l'on n'emploie preſque jamais, ou l'on emploie trop tard des remedes plus énergiques, des purgatifs plus ſtimulans, ou des toniques qui aient une certaine action. Que réſulte-t-il de cette pratique ennuyeuſe & preſque toujours inſuffiſante? c'eſt que les malades s'en dégoûtent & ſe livrent à des charlatans, dont la témérité eſt le ſeul mérite. Pour guérir le malade, il ne falloit quelquefois plus qu'un remede un peu actif qui évacuât les humeurs trop long-temps délayées, ou qui ſtimulât des fibres trop relâchées & ſans reſſort, tout étoit préparé pour en recevoir avantageuſement l'impreſſion; mais le médecin trop circonſpect, diſons le mot, trop craintif, n'a oſé le donner, ou a trop tardé à le propoſer, & il eſt remplacé par un aventurier qui profitant, *ſans s'en douter*, de la diſpoſition favorable où l'on a mis le malade, lui adminiſtre hardiment ſon remede cordial, réſineux, aloétique (le ſeul qu'il connoiſſe) préciſément dans

le cas où il convient, & sa témérité est couronnée du plus heureux succès.

Mais si le charlatan réussit cette fois, pour avoir été appellé dans le moment favorable, dont il ne connoissoit pas même l'importance, combien de maux n'a pas produit l'imitation qu'on a voulu faire d'une pratique toujours dangereuse, quand on n'y est pas assez préparé. Combien d'essais meurtriers du même remede donné dans des circonstances moins heureuses, & pour tout dire, combien de victimes n'a pas quelquefois coûté le salut d'un seul ? On ne reproche pas aux médecins allemands de n'oser donner des remedes actifs dans les maladies chroniques ; ils n'en usent que trop au contraire quelquefois, & ils ne les font pas toujours précéder de délayans suffisans pour en favoriser & en assurer l'action ; mais leur tempérament les rend moins susceptibles de l'impression de ces remedes, & eu égard à leur constitution, il faut convenir aussi qu'ils n'ont pas besoin de tant de préparation que les François pour en tirer avantage.

Si la médecine pratique Allemande est à bien des égards aussi avantageuse que la nôtre, si elle lui est même quelquefois supérieure, s'il y a au moins quelque chose à gagner à s'occuper des différentes manieres de penser & d'agir des ministres de la santé des deux nations, il faut convenir encore d'une autre différence, au moins aussi importante. Les médecins allemands donnent beaucoup de remedes ; ils en donnent quelquefois trop, & la *polypharmacie* est trop en crédit chez eux : les malades, assujettis à cette quantité & à cette variété de médicamens, en ont contracté l'habitude, & ils se

croiroient abandonnés, si on leur en retranchoit quelque partie. Sous ce point de vue, qui paroît séduisant, on peut leur passer quelques poudres absorbantes, quelques mixtures, quelques infusions peu utiles, auxquelles on assujetit les malades ; mais leurs médecins devroient travailler à faire cesser insensiblement cet abus, souvent poussé trop loin ; ils en sont les maîtres. Les médecins françois, au contraire, ne donnent peut-être pas assez de remedes, ils ont trop simplifié la médecine, & ils ont renoncé à mille moyens de guérir, dont l'inutilité ne leur est peut-être pas assez démontrée ; & quand d'ailleurs ces moyens ne seroient pas de premiere nécessité, il est des cas où il est souvent prudent de les employer, pour occuper moins désagréablement le malade & les assistans, & donner le temps au médecin de méditer sur d'autres plus essentiels & plus efficaces, & de placer à propos & sans être contredit le remede qui doit opérer la guérison.

Les médecins François joignent à la science de leur art, la politesse, l'urbanité de leur nation, & quelques-uns beaucoup d'amabilité ; mais ces qualités sont quelquefois, de la part des malades, une raison de plus pour suggérer à leurs médecins leur propre goût, leur faire adopter leurs fantaisies & les faire vaciller, s'ils le pouvoient, dans leurs opinions. On peut se permettre en effet plus d'écarts dans le régime, plus d'inconstance dans le traitement avec un médecin savant, & poli, mais trop facile, qu'avec celui qui n'est que savant & sincere, & malheureusement les malades se font aisément illusion sur ces qualités & confondent quelquefois ces caracteres. Les Allemands se

éroient autant les juges que le conſeil de leurs malades, & ils agiſſent preſque toujours en juges ſéveres; ils ſont en garde contre toutes les inſinuations, & ſi leur réponſe eſt toujours honnête & raiſonnable, leur avis ne ceſſe jamais d'être ferme & conſtant.

On comprend bien que tout ce qui vient d'être dit de l'Allemagne eſt relatif à la poſition préciſe des lieux, & qu'il y a quelque différence entre la partie de l'eſt & celle de l'oueſt, entre le ſeptentrion & le midi; que plus on approche de l'une, plus on s'écarte des défauts qui ſont comme naturels à l'autre; qu'à Vienne & dans les principales cours, l'éducation ayant changé la maniere d'être & de vivre, le tempérament change proportionnellement; que les Alſaciens, ſous ce point de vue, ſont inſenſiblement devenus François; que la pratique de médecine doit conſéquemment varier, & qu'elle ne peut ni ne doit être alors aſſimilée à celle qui eſt en uſage dans le Brandebourg, le pays d'Hanovre & la Weſtphalie. Il en eſt des Allemands, comme de tous les autres peuples qui ſe jugent plus par leur poſition, leurs habitudes, leur maniere d'être, conſidérées ſous tous les aſpects, que par leur nom: un voyageur attentif & inſtruit, ſaiſira aiſement les différences, & il appercevra parmi les Allemands ſur-tout une grande diverſité à l'égard des mœurs, de la diſpoſition de l'eſprit & de la maniere de vivre; & cet Eſſai n'étant qu'un apperçu du caractere national, ne doit être jugé que ſous ce point de vue, qu'il ſeroit peut-être intéreſſant de développer & de perfectionner davantage. Nous remettons à l'année prochaine de rendre compte de la maniere dont la chirurgie & la pharmacie s'exercent en Allemagne.

ETAT



ÉTAT
DE LA MÉDECINE,
CHIRURGIE
ET PHARMACIE A LA COUR.



PREMIERS MÉDECINS
DES ROIS DE FRANCE.

LES Rois de France ayant toujours eu des Médecins attachés à leur Perſonne & à leur Cour, l'exiſtence & les privileges de ces Médecins doivent être auſſi anciens que la Monarchie. Avant Charlemagne ils étoient preſque tous tirés des Cloîtres, c'étoit le ſeul endroit alors où on étudiât. Mais ce grand Prince voulant donner de l'émulation à ſes ſujets, établit des écoles juſques dans ſon propre Palais, & il ordonna qu'on fît étudier la

médecine aux jeunes gens. Depuis cette époque, jusqu'à l'établissement positif de l'Université, c'est de ces écoles, & de celles des Provinces, créées *à l'instar* par quelques Evêques, que sortirent la plupart des Médecins de la Cour, & ceux qui s'établirent dans les Villes.

Les Médecins de nos Rois de la premiere race étoient connus sous le nom d'Archiâtres, & le premier Médecin avoit le titre de Comte des Archiâtres. Réolval étoit Archiâtre de Childebert II, qui régnoit dans le sixieme siecle. Comme on nommoit ainsi les Médecins des Empereurs, il est probable que cette qualification honorable avoit passé des Romains aux Goths & aux François. Mais depuis 300 ans ce titre paroît avoir été remplacé par celui de Conseiller d'État, qui est demeuré essentiellement attaché à la place de premier Médecin du Roi de France; on a des preuves de ce fait dans le Diplôme de Charles VIII, du mois de Janvier 1484, en faveur de Jean Martin, Docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier; dans un autre Diplôme de Louis XII en 1494, en faveur de Jacques Ponceau, dans l'épitaphe faite en l'honneur de Troffelier, & dans le privilege accordé en 1561 pour la réimpression

des ouvrages de Fernel. Dans tous ces actes, ces Médecins n'ont point d'autre qualification que celle de premier Médecin & de Conseiller du Roi, titre qui dans ces tems équivaloit à celui de Conseiller d'Etat.

Il est bien vrai que dans les Notices Médicales de Paris (1), Marc Miron de Tours est appellé *Comte des Archiâtres*, ce qui a fait croire à M. Chomel que c'étoit le premier qui eût été revêtu de ce titre; mais cette maniere de désigner les premiers Médecins des Empereurs dans le bas Empire, n'étoit déjà plus d'usage en France du tems de Miron; elle ne se trouve nulle part dans les provisions, & elle ne signifie d'ailleurs rien de plus que ce que nous entendons par premier Médecin du Roi & Conseiller d'Etat.

Les Archiâtres du sacré Palais des Empereurs jouissoient du droit de Citoyen, ils formoient un corps, dont le nombre étoit déterminé; lorsqu'il en mouroit quelqu'un, le Corps examinoit celui qu'on devoit mettre à la place, & l'Empereur le nommoit. Ils acquéroient, par leurs services, la noblesse comitive, sui-

(1) Imprimées *in*-4°. en 1752, pag. 10, col. 2.

vant les Loix d'Honorius & de Théodose, & après un certain tems d'exercice, ils étoient nommés *ex-Archiâtres*, & conservoient leurs prérogatives. Les Médecins de la Cour ont le même droit par leur vétérance, ils ont en outre celui de commensalité & de *committimus* pour les affaires qui leur sont personnelles, & à quelque différence près, que nos mœurs & nos usages ont établies, ils ont les mêmes honneurs & les mêmes avantages dont jouissoient les Archiâtres du sacré Palais des Empereurs. L'établissement des Universités & des Facultés, loin de porter atteinte aux privileges des Médecins du Roi, de la Famille Royale & des premiers Princes du Sang, ne fit que les confirmer de nouveau, & leurs droits furent toujours réservés, sans doute, comme la preuve & la récompense de leurs anciens services.

Nous aurions desiré donner une liste chronologique de tous les premiers Médecins de nos Rois; mais ce qu'on trouve à ce sujet dans le Glossaire de Ducange n'est pas assez exact pour l'adopter, & M. Chomel paroît avoir copié les mêmes erreurs. En attendant que de nouvelles recherches nous éclairent, & que nous ayions consulté des monumens as-

ſez authentiques pour marquer au juſte la ſucceſſion des premiers Médecins, nous nous contenterons de rapporter les noms de ceux qui ont rempli cette place de confiance & d'honneur depuis 300 ans; nous avons mieux aimé nous borner aujourd'hui à cette époque, qui eſt la plus ſûre, que de riſquer des conjectures trompeuſes, qui ne font ſouvent qu'obſcurcir la matiere.

LISTE chronologique des premiers Médecins depuis 1461.

Adam Fumée, premier Médecin de Charles VII & de Louis XI; il étoit Seigneur des Roches, devint Maître des Requêtes, & fut Commis à la garde des Sceaux le 12 Août 1492; on fixe ſa mort en Novembre 1494.

Claude de Moulins, premier Médecin de Louis XI en 1479.

Jean Martin, premier Médecin de Charles VIII en 1483; il fut pourvu d'un Office de Maître des Comptes en 1484, & mourut en 1491.

Jean Michel, Médecin de la Faculté de Paris, premier Médecin de Charles VIII; il mourut à Quiers en 1493.

Jean Troſſelier, Docteur de la Faculté de Montpellier, premier Médecin de Char-

les VIII en 1494; il mourut, dit Astruc, en 1495.

Jacques Ponceau, Docteur de la Faculté de Montpellier, premier Médecin de Charles VIII en 1496, & de Louis XII en 1498; il fut auſſi Maître des Requêtes.

Salomon Bombelle, premier Médecin de Louis XII.

François d'Alez ou d'Alets, premier Médecin de François premier au commencement de ſon regne.

André de Breau ou Briau, *idem.*

Ces trois Médecins ſont qualifiés de premiers Médecins du Roi; mais nous n'en trouvons pas de preuves bien authentiques.

Ici commence une ſucceſſion sûre & non-interrompue.

Louis de Bourges, Docteur de la Faculté de Paris en 1504, devint, ſuivant Chomel, premier Médecin de François premier dès 1525; après la mort de ce Prince, en 1547, il continua ſes ſervices avec la même qualité ſous Henri II. Louis de Bourges mourut en Décembre 1556.

Jean Fernel, Docteur de la Faculté de Paris, premier Médecin de Henri II, n'occupa ce poſte que quinze ou ſeize

mois. Il mourut en 1558 dans la soixante-deuxieme année de son âge, ayant soixante-un ans accomplis, comme l'a démontré M. Goulin dans ses *Mémoires Littéraires*, *in*-4°. 1775.

Jean Chapelain fut successivement premier Médecin des Rois Henri II, François II & Charles IX. Il mourut au siege de Saint-Jean-d'Angeli en 1569.

Jean Mazille, devenu premier Médecin de Charles IX après le décès de Chapelain, quitta la Cour & se retira à Beauvais sa patrie, lorsque le Roi fut mort; il y termina sa carriere en 1578.

Marc Miron, Docteur de la Faculté de Paris, qui avoit suivi Henri III en Pologne, devint premier Médecin de ce Prince, lorsqu'il succéda à Charles IX son frere en 1574. Il paroît qu'il se retira de la Cour après la mort funeste d'Henri en 1589. Miron finit ses jours le premier Novembre 1608.

Nicolas Dorthoman paroît avoir été premier Médecin de Henri IV, dès son avénement au trône en 1589. L'époque de sa mort n'est pas connue.

N... d'Ailleboust occupoit déjà la place de premier Médecin en 1593 au mois de Décembre; on croit qu'il mourut en 1594.

Jean Ribbitz de la Riviere, devenu premier Médecin de Henri IV, en remplit les fonctions jusqu'en 1605.
André Dulaurens, qui en 1598 étoit Médecin ordinaire du Roi, & qui devint ensuite premier Médecin de la Reine, obtint enfin la place de premier Médecin du Roi, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 16 Août 1609. Il étoit Docteur de la Faculté de Montpellier, dont il fut aussi Chancelier.
N. Petit de Gien, fut nommé à la place de premier Médecin en 1609.
Pierre Milon. On lit dans Riolan, que Petit, natif de Gien & Docteur d'Orléans, résigna sa place à Milon, en se réservant le partage des honneurs & des gages. Ces deux derniers Médecins ne demeurerent pas long-tems à la Cour, car en 1610 une main parricide trancha les jours du grand Henri, & plongea la France dans la douleur & dans le deuil.
Jean Heroard, Docteur de la Faculté de Montpellier, étoit Médecin ordinaire du Roi (Henri IV.) dès 1598; il fut premier Médecin de M. le Dauphin en 1609, & lorsque ce jeune Prince (Louis XIII.) parvint à la cou-

ronne, Heroard devint ſon premier Médecin, & il occupa cette place juſqu'à ſa mort en 1627.

Charles Bouvart, de Chartres, Docteur de la Faculté de Paris en 1606, fut choiſi en 1627 pour être premier Médecin de Louis XIII, & il en exerca les fonctions juſqu'à la mort du Roi en 1643. Bouvart, retiré de la Cour, mourut en 1658.

Jacques Couſinot, Docteur de la Faculté de Paris en 1618, étoit Médecin de M. le Dauphin dès 1638. Lorſque Louis XIV monta ſur le trône en 1643, Couſinot devint ſon premier Médecin; mais il n'occupa cette place de confiance que trois ans, étant mort en 1646.

François Vautier, qui dès 1624 étoit en grande faveur auprès de la Reine mere (Marie de Médicis, femme de Henri IV.), dont il étoit le premier Médecin, ſuccéda à Couſinot en 1646, & mourut en 1652.

Antoine Vallot fut nommé premier Médecin en 1652, & mourut en 1671.

Antoine d'Aquin, d'abord premier Médecin de la Reine (Marie-Thérèſe d'Autriche), devint premier Médecin du Roi en 1671; il en remplit les

fonctions jusqu'en 1693, qu'il fut exilé; il mourut en 1696.

Gui-Crescent Fagon, Docteur de la Faculté de Paris, étoit premier Médecin de la Reine dès 1681; il remplaça d'Aquin en 1693. A la mort de Louis XIV en 1715, il se retira de la Cour, & mourut au Jardin du Roi en 1718.

Louis Poirier, Docteur de la Faculté de Paris en 1676, devint premier Médecin de Louis XV à son avénement au trône en 1715. Il mourut le 30 Mars 1718.

Claude-Jean-Baptiste Dodart, Docteur de la Faculté de Paris, étoit premier Médecin de M. le Dauphin (le Duc de Bourgogne) dès 1712. Il fut nommé premier Médecin de Louis XV en 1718, place dont il a rempli les fonctions jusqu'en 1730, qu'il termina sa carriere.

Pierre Chirac, Docteur de la Faculté de Montpellier, succéda à Dodart en 1730, & mourut en 1732.

François Chicoyneau, Docteur de la Faculté de Montpellier, dont il étoit Chancelier, fut fait premier Médecin du Roi en 1732, & mourut en 1752.

Jean Senac, Docteur de la Faculté de Reims, & Bachelier de celle de Paris, succéda à M. Chicoyneau en 1752,

& mourut en Décembre 1770. Louis XV ne lui a point donné de successeur, & il n'y a point eu de premier Médecin, depuis cette époque, jusqu'à la mort de ce Prince en 1774.

Premiers Chirurgiens des Rois de France.

Les premiers Chirurgiens de nos Rois ne sont également bien connus que depuis François premier ; c'est du moins de cette époque qu'il faut partir, pour avoir une succession sûre & suivie.

Guillaume Vavasseur étoit premier Chirurgien de François premier en 1544.

Jean le Verrier remplissoit ce poste honorable en 1549 ; cependant Devaux n'en parle pas.

Ambroise Paré parvint à la place de premier Chirurgien vers 1553 ; il en remplit successivement les fonctions sous Henri II, François II, Charles IX & Henri III.

Ses Ouvrages sont très-connus, & malgré quelques erreurs, qui étoient plutôt celles de son siecle, que les siennes, ils sont encore généralement estimés ; ils sont la preuve la moins équivoque de son savoir, de son habileté, de sa modestie & de sa bonne foi : il instruisit ses contemporains, il fraya la voie qui conduisit aux recherches utiles, & par le goût qu'il

communiqua à ſes ſucceſſeurs, il n'a pas peu contribué ſans doute à préparer le degré de perfection où ſon art eſt parvenu de nos jours.

Antoine Portail : il paroît qu'il fut nommé premier Chirurgien de Henri III, du vivant d'Ambroiſe Paré ; il eſt certain au moins qu'il le fut de Henri IV. On ne trouve nulle part la date de ſa mort.

François Martel étoit Chirurgien ordinaire du Roi de Navarre (depuis Henri IV) dès 1577. Il ſuccéda probablement à Portail dans la place de premier Chirurgien ; il l'occupoit en 1609 ; il ſemble même qu'après la mort de Henri IV, il fut premier Chirurgien de Louis XIII au commencement de ſon regne.

Jean Philippes, ſuivant Devaux, fut premier Chirurgien de Henri IV, mais c'eſt une erreur ; il a pu l'être de Louis XIII. Philippes mourut au ſiege de Montauban en 1621.

Jean Grou, ſucceſſeur (dit-on) de Philippes, occupa la place de premier Chirurgien juſqu'en 1651 ou 1652, qu'il ſe retira de la Cour, âgé de 83 ans. Il vécut encore 37 ans, puiſqu'il mourut âgé de 120 ans.

François Felix (pere) ſemble avoir ſuccédé au précédent dès 1653 ; il obtint en 1662 la ſurvivance de ſa place pour

son fils, & mourut en 1678.

Charles-François Félix succéda à son pere ; ce fut lui qui fit, en 1687, l'opération de la fistule à Louis XIV ; il fut ennobli par lettres données à Versailles au mois de Mars 1690, mort en 1703.

Georges Maréchal, nommé premier Chirurgien de Louis XIV en 1703. Il en remplit les fonctions auprès de Louis XV jusqu'en 1736, qu'il termina sa carriere : il avoit été ennobli dès 1707.

Il a préparé la révolution qui est arrivée à la Chirurgie sous son successeur ; il en a été, comme lui, l'ornement & le bienfaiteur.

François Gigot de la Peyronie, nommé en survivance dès 1717 ou 1719, devint premier Chirurgien titulaire en 1736. Il mourut le 25 Avril 1747.

Il a été l'ornement de la Chirurgie, qu'il a illustrée par son savoir & par ses bienfaits ; il a employé le crédit & la faveur dont il jouissoit à la Cour, à procurer aux Chirurgiens une existence nouvelle, plus agréable & plus honorable ; il est le Fondateur de l'Académie de Chirurgie, & il lui a légué presque tous ses biens.

APOTHICAIRES DU ROI.

Les Rois de France n'ont point de premier Apothicaire, cette place est successivement remplie par quatre Apothi-

caires du Roi qui servent par quartier, & qui jouissent chacun, à leur tour, des prérogatives attachées à la place de premier. Parmi les Savans auxquels elle a été confiée, on compte les Boulduc, les Imbert, les Glaser, qui ont enrichi la Chymie de leurs découvertes, consignées la plupart dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, dont ils étoient Membres ou Correspondans.

MAISON DU ROI.

Premier Médecin du Roi.

MESSIRE Lieutaud, Conseiller d'Etat, Docteur-Régent de la Facuté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Agrégé honoraire au College des Médecins de Nanci.

Essais Anatomiques, 1742, 1766, 1 vol. *in*-8°. 1772, 2 vol. *in*-8°. avec des Notes de M. Portal. *Elementa Phisiologiæ*, 1749. Précis de la Médecine Pratique, 1759, 1761, 1 vol. *in*-8°. 1769, 1776, 2 vol. *in*-8°. *Synopsis Universæ Praxeos Medicæ*, 1765, 1770, *in*-4°. 2 vol. Précis de la matiere Médicale, trad. du 2e vol. du *Synopsis*, 1766, *in*-8°. 1770, 1776, 2 vol. *in*-8°. *Historia Anatomico-Medica sistens numerosissima cadaverum humanorum extispicia*, 1767, *in*-4°. 2 vol. Plusieurs Mémoires très-curieux

inſérés dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences.

Meſſire de Laſſone, Conſeiller d'Etat, de la Faculté de Médecine de Paris, de celle de Montpellier, de l'Académie Royale des Sciences, en ſurvivance, en Cour, & à Paris, aux Tuileries.

Un grand nombre de Mémoires très-intéreſſans ſur l'Anatomie, la Chymie & l'Hiſtoire naturelle, inſérés dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences.

Médecin ordinaire.

M. le Monnier, D. P. de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, en Cour.

Pluſieurs Mémoires très-curieux ſur la Phyſique & l'Hiſtoire naturelle, inſérés dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences.

Médecins ſervans par quartier.

Ils donnent au Louvre des conſultations gratuites tous les Mardis de chaque ſemaine, excepté les jours de Fête, depuis trois heures de l'après midi, juſqu'à cinq.

Janvier. Ducheſnay, rue & près les petits Auguſtins.

Soullier de Choiſy, Ecuyer, D. M. Cour des Princes, aux Tuileries.

Avril. Delon de Laſſaigne, D. M. aux Tuileries, Pavillon de Flore.

De Seehy, D. R. à l'Hôtel de l'Inoculation, à Charonne ſous Montlouis.

Juillet. Daniel des Varennes, D. R. Agrégé au College des Médecins de Limoges, rue de Seine, Fauxbourg Saint-Germain.

Thibault, D. M. rue de Richelieu, près la rue Vildot.

Octobre. Raulin pere, penſionnaire du Roi, de l'Académie de Bordeaux, de Rouen, de la Société Royale de Londres, &c. Cenſeur Royal, Inſpecteur général des eaux minérales du Royaume, rue de Bourbon-Ville-Neuve.

Maladies occaſionnées par les variations de l'air, 1751, *in*-12. Obſervations de Médecine ſur le préjugé de l'uſage du lait dans la pulmonie, & les ingrédiens de l'air, conſidérés comme athmoſphere terreſtre, 1754, *in*-12. Traité des maladies occaſionnées par l'intempérie de l'air, 1758, tom. 1. Traité des vapeurs, *in*-12. Traité de fleurs blanches, 2 vol. *in*-12. De la conſervation des enfans, 1768, 2 vol. *in*-12. & *in*-8°. Obſervations ſur l'uſage des eaux minérales de Pougues, 1769, *in*-12. Inſtructions ſuccintes ſur les accouchemens, pluſieurs éditions. Traité des maladies des femmes en couche, *in*-12, 1771. Traité des eaux minérales de Verduſan, 1772, *in*-12. Traité analytique des eaux minérales, 1774, *in*-12. 2 vol. Traité de la Houille comme engrais des terres, 1775, *in*-12. Examen du *fallun* & du *tuf* de la Touraine, conſiderés comme engrais des terres, 1776, *in*-12.

Raulin fils, D. M. Médecin des Hôpitaux Militaires, Inſpecteur des eaux minérales de la Flandre & du Hainaut, Intendant de celles de Saint-Amand.

Obſervations ſur la maladie épizootique de la Flandre & du Hainaut, 1774, *in*-4°.

Mollerat de Souhey, Ecuyer, D. M. rue Salle-au-Comte, près la Fontaine.

Honoraire.

Poiſſonnier des Perrieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, rue de la Verrerie.

Maladies des gens de mer, *in*-8°. Maladies deSaint-Domingue.

Médecin n'ayant quartier.

Voſdey, Médecin en ſurvivance de l'Hôpital Royal & Militaire du Queſnoy, rue Thevenot, près celle des deux portes.

Médecins Conſultans.

Poiſſonnier, Conſeiller d'Etat, D'. P. de l'Académie Royale des Sciences, rue des deux Portes Saint-Sauveur.

Voyez ſes titres & ouvrages à l'article des Médecins de la Faculté de Paris.

Richard de Hauterſierk, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Médecin des camps & armées du Roi, Agrégé à l'Univerſité de Montpellier,

de l'Académie Royale de Gottingue; rue Saint-Honoré, vis-à-vis Saint-Roch, aux Ecuries du Roi.

Formulæ Medicamentorum nosocomiis militaribus adaptatæ, 1761, *in*-4°. Recueil d'observations de Médecine des Hôpitaux Militaires, 2 vol. *in*-4°. 1766, 1772.

Gatti, Chevalier admis & non reçu de l'Ordre du Roi, Professeur en Médecine de l'Université de Pise, absent.

Différentes Lettres en faveur de l'inoculation. Nouvelles Réflexions en faveur de l'inoculation, 1767, *in*-12.

Ninnin, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Reims, ancien Médecin consultant des armées, & ci-devant Inspecteur des Hôpitaux Militaires des trois Evêchés, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis la Poste aux Chevaux.

Traduction des Ouvrages de Celse sur la Médecine & la Chirurgie, *in*-12. 2 vol. 1753.

Thierry, Ecuyer, Docteur-Pensionnaire, rue Saint-Honoré, près la Place Vendôme.

Pomme, D. M. Médecin de la grande Fauconnerie, absent.

Essais sur les affections vaporeuses des deux sexes, 1760, *in*-12. 1765, *in*-8°. 1769, 2 vol.

in-8°. quatrieme édition. Nouveau Recueil de pieces publiées pour l'instruction du procès que le traitement des vapeurs a fait naître parmi les Médecins, 1771, *in*-8°.

Le Comte de Carbury, des Académies Royales Della-Crusca, de Florence, de Londres, d'Edimbourg, ancien Professeur Royal de Médecine-Pratique en l'Université de Turin, rue des vieilles Audriettes.

Médecin Oculiste.

Demours, Bachelier de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, rue Mazarine.

Essai sur l'Histoire naturelle des Polypes, traduit de Baker, fig. *in*-8°. Manuel du Cavalier du Capitaine Bardon, 1740, *in*-12. Traduction des transactions philosophiques, avec M. Brémond, 1741 & *suiv.* 8 vol. *in*-8°. Traduction des Essais & Observations de Médecine de la Société d'Edimbourg, 1740, 1747, 7 vol. *in*-12. Traduction de la description du ventilateur, par Hales, &c. 1744, *in*-12. fig. Méthode de traiter les plaies d'armes à feu, de Ramby, 1745, *in*-12. Un grand nombre d'observations sur les maladies des yeux. Il a découvert la fécondation de la salamandre femelle dans l'eau.

Médecin ordinaire de la Maison du Roi.

Deshayes, D. R. à Versailles, rue de l'Orangerie.

Physique du monde, démontrée par une

ſeule cauſe & un ſeul principe, *in-8°*. Paris, 1775.

Médecin ordinaire pour les Analyſes.

Piot, D. R. A Meaux.

Médecins de la grande & petite Ecurie.

Michelon, D. M. Médecin des camps & armées du Roi. A Paris, rue Saint-Honoré, aux Ecuries du Roi.

Gaullard, Médecin de Bicêtre & de l'Hôpital général, vétéran & en ſurvivance. A Paris, rue Tiron-Saint-Antoine.

Différentes Lettres inſérées dans le Journal de Médecine & le Mercure de France.

Richard de Hauteſierck. A Paris, rue Saint-Honoré, aux Ecuries du Roi.

Médecin de l'Ecurie de la Venerie.

Audirac, D. M. A Verſailles, au Chenil.

Premier Chirurgien du Roi.

M. Germain Pichaut de la Martiniere, Ecuyer, Conſeiller d'Etat, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chef de la Chirurgie du Royaume, Membre de l'Académie de Stokholm, Préſident de l'Académie de Chirurgie, en Cour. A Paris, aux Tuileries.

Il a ſuivi avec la même ardeur le plan tracé

par ſon prédéceſſeur, M. de la Peyronie, pour maintenir la nouvelle forme des Ecoles de Chirurgie; c'eſt à ſes ſoins & à ſon crédit qu'on doit le ſuperbe monument qui les décore, l'établiſſement d'une nouvelle Chaire de Profeſſeur, & la fondation de ſix lits deſtinés à recevoir ſix pauvres bleſſés, pour pouvoir démontrer & faire encore mieux obſerver aux Eleves les maladies chirurgicales les plus graves & les plus rares.

Andouillé, Ecuyer, Conſeiller d'Etat, de l'Académie Royale des Sciences, en ſurvivance, en Cour. A Paris, rue Traverſiere-Butte-Saint-Roch.

Chirurgien ordinaire.

Boiſcaillaud, C. P. en Cour. A Paris, rue Saint-Nicaiſe.

Lamarque, ancien Chirurgien des camps & armées du Roi, en ſurvivance, en Cour.

Chirurgiens par quartier.

Janvier. Leonard, Chirurgien-Inſpecteur des Hôpitaux Militaires.

Chaupin, C. P. rue de Seine.

Avril. Lamarque, en Cour.

Colon, C. P. rue de Montmorency, près celle du Temple.

Juillet. Nollin, à Verſailles, rue de la Paroiſſe.

Terſe, en Cour.
Dureige, en ſurvivance, à Verſailles, rue neuve Saint-François.
Octobre. Daran, C. P. Ecuyer, rue du Sentier, près le Boulevard.
Dailliez, en ſurvivance, rue des Boucheries, Fauxbourg Saint-Germain.
Teſtart, rue de Varenne.

Chirurgiens de la grande & petite Ecurie.

Garre, C. P, rue de Bourbon, près les Théatins.
Coſſon, C. P. rue des Juifs, derriere le petit Saint-Antoine.
Dupont, C. P. rue Sainte-Anne, Butte Saint-Roch.
Traverſe, rue Saint-Jacques, près le College du Pleſſis.
Lami, C. P. Vétéran, à l'Hôtel d'Armagnac, près les Tuileries.

Chirurgien de la Venerie.

Sarbourg, au Chenil.

Chirurgiens renoueurs ordinaires.

Vaſor, rue de la grande Truanderie.
Dupont, à Verſailles, rue de la Pompe.

Chirurgiens oculiſtes ordinaires.

L. Grand-Jean, rue Galande, près la Place Maubert.

J. Grand-Jean, même demeure.

Chirurgien Dentiste.

Bourdet, à Paris, rue de la Croix-des-petits-Champs.

Apothicaires du Roi par quartier.

Jamar de Liboix, en Cour.
Forgeot, en Cour.
Habert, A. P. en Cour.
Martin, en Cour.

Aides-Apothicaires du Roi.

Liege, à Paris, rue Saint-Honoré, vis-à-vis Saint-Roch.
Ducort, à Saint-Germain-en-Laie.
Loubignac, en survivance, à Versailles, rue de la Pompe.
Prat, à Versailles, rue de l'Orangerie,
Carrere.
Balland, en survivance, à Versailles.

Apothicaires des Ecuries.

Dufour, Marché aux Poirées.
Delpit.
Le Houx de Clermont, à Paris, Place du Palais Royal.
Borie, à Paris, au Palais Bourbon,

Apothicaire de la Venerie.

Veuve Cabane, à Paris, rue Tarane.

Apothicaire Distillateur du Roi.

Le Lievre, à Paris, rue de Seine, Fauxbourg Saint-Germain.
Lusarche, à Orléans.

MAISON DE LA REINE.

Premier Médecin.

MESSIRE de Lassone, Conseiller d'Etat, D. P. en Cour, à Paris, aux Tuileries. Voyez ses titres & ouvrages à l'article du premier Médecin du Roi.

Médecin ordinaire & du Commun.

Malouin, D. P. de l'Académie Royale des Sciences, à Versailles, à l'Hôtel de Duras, rue de la Chancellerie, & à Paris, au Louvre.

Traité de Chymie, *in*-12. 1734. Chymie Médicinale, 2 vol. *in*-12. L'Art du Boulanger, fig. *in-fol.* Traité des Corps solides & fluides, par Charles Malouin, donné par Jacques-Laurent Malouin, 1718, augmenté du Traité de l'usage des Langues vivantes dans les Sciences, par Paul-Jacques Malouin, *in*-12. 1758. Plusieurs articles de Chymie dans les deux premiers volumes de l'Encyclopédie.

Premier

Premier Chirurgien.

Chavignat, en Cour.

Chirurgien ordinaire.

Leger pere, premier Prévôt des Chirurgiens de Verſailles, rue de la Paroiſſe Notre-Dame.

Chirurgiens du Commun.

Morin, à Paris.
Leger fils, C. P. à Paris, rue Comteſſe-d'Artois.

Chirurgien ordinaire des Ecuries.

Sylvi, à Paris, rue Saint-Benoît.

Chirurgien des Ecuries.

Morlane, à Paris, rue de Bourgogne, près le Palais Bourbon.

Chirurgien Dentiſte.

Bourdet, à Paris, rue Croix-des-petits-Champs.

Apothicaire du Corps.

Martin, en Cour, au grand Commun.

Apothicaire du Commun.

Jamar de Liboix, en Cour.

ENFANS DE FRANCE.

Médecin.

MESSIRE Lieutaud premier Médecin du Roi, en Cour.

Chirurgien.

Louſtouneau, Doyen des Chirurgiens de Verſailles, rue Satory.

Louſtouneau fils, C. P. en ſurvivance.

Les quatre premiers Apothicaires du Roi font le ſervice des Enfans de France.

MAISON DE MONSIEUR.

Premier Médecin.

MESSIRE Lieutaud, premier Médecin du Roi, en Cour.

Médecin ordinaire.

Delon de Laſſaigne, aux Tuileries, Pavillon de Flore.

Médecins conſultans.

Portal, D. M. Profeſſeur & Lecteur de Médecine au College Royal, de l'Académie Royale des Sciences de Paris,

de Bologne, d'Edimbourg, de Harlem & de Montpellier, à Paris, rue du Cimetiere Saint-André-des-Arts.

Dissert. Med. Chirurg. de luxationibus, *in*-4. 1764. Un grand nombre d'observations dans l'*Historia Anatomica-Medica* de M. Lieutaud, dont il a été l'éditeur. Précis de Chirurgie-Pratique, fig. *in*-8. 2 vol. Histoire de l'Anatomie & de la Chirurgie, 7 vol. *in*-8°. Un grand nombre de Mémoires dans les volumes de l'Académie des Sciences de Paris.

Brunyer, ancien Médecin des armées du Roi, & en chef de l'Hôpital Militaire de Metz, Médecin de la Charité de S. Germain-en-Laye, à S. Germain-en-Laye.

Médecins de quartier.

Duprez, de l'Isle, rue du vieux Versailles.

Traité des Lésions par contre-coup, 1770, *in*-12. Traité des Maladies de poitrine, *in*-12. 1769. Traité sur le vice cancéreux, 1774, 2 vol. *in*-12.

Le Roi (Agathange), Docteur de Giessen dans la Hesse, agrégé honoraire au College Royal des Médecins de Nanci, de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, de celle de Hesse & de Mayence, Cloître Saint-Honoré.

Essai sur l'usage & les effets de l'écorce du

Garou, 1767 & 1774, *in*-12. De la connoiſſance & du traitement des maladies aiguës, traduit du Latin de M. Eller, 1774, *in*-12.

Gerbier, rue Saint-Victor, entre la rue des Foſſés-Saint-Victor & des Boulangers.

Albert, rue Saint-Dominique, Fauxbourg Saint-Germain, Hôtel de Molé.

Médecin Botaniſte & de quartier, ſurnuméraire.

Buchoz, de Metz, Membre du College Royal des Médecins de Nanci, des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Bèziers, de Caën, de Bordeaux, de Metz; Correſpondant de celles de Rouen, de Toulouſe, de la Société d'Agriculture de Rouen, rue des Saints Peres, vis-à-vis la Charité.

Traité hiſtorique des Plantes de la Lorraine & des trois Evêchés, 10 vol. *in*-8°. avec fig. *Tournefortius Lotharingiæ*, petit *in*-8°. Médecine Rurale & Pratique, 1 vol. *in*-12. Méthode de s'enrichir promptement & de conſerver ſa ſanté par la culture des végétaux, 5 vol. *in*-8°. Lettres Périodiques ſur l'utilité de la connoiſſance des animaux, 5 vol. *in*-8. Traité de la Phtiſie pulmonaire, *in*-8o. Catalogue des Foſſiles de la Lorraine & des trois Evêchés, *in*-8o. Manuel médical & uſuel des Plantes, tant exotiques

qu'indigenes, 2 vol. *in*-12. Lettres sur l'utilité des Minéraux, 2 vol. *in*-8o. Dictionnaire universel des Plantes, Arbres & Arbustes de la France, 4 vol. petit *in*-8o. Dictionnaire vétérinaire, 6 vol. *in*-8o. *Aldrovandus Lotharingiæ*, *in*-12. Toilette de Flore, *in* 12. Manuel de Médecine-Pratique, royale & bourgeoise. Manuel alimentaire des Plantes. Dictionnaire minéralogique & hydrologique de la France, 4 vol. *in*-8o. Laboratoire de Flore, ou Chymie champêtre, 1 vol. *in*-12. Histoire universelle du regne végétal, 24 vol. *in-fol.* dont douze de discours & douze de planches. Histoire naturelle des oiseaux qui habitent le globe, 2 vol. *in-fol.* Traité des Oiseaux de voliere, 1 vol. *in*-12. Traité des Oiseaux de basse-cour, 1 vol. *in*-12. Centurie de planches enluminées & non enluminées des Animaux, Végétaux & Mines, les plus rares, 8 cahiers. Collection enluminée des fleurs les plus rares, 4 cahiers. Médecine moderne, 1 vol. *in*-8. Histoire naturelle de la France par cahier. Histoire générale des trois regnes de la nature, ouvrage sur le chantier, &c. &c. &c.

Premier Chirurgien.

Loustouneau fils, C. P. à Versailles, rue Satory.

Chirurgien ordinaire.

Gauthier, Chevalier de l'Ordre du Roi, à Versailles, rue Satory, ou à l'Hôtel des Chevaux-Légers.

Chirurgiens ſervans par quartier.

Marchais, Expert pour les Hernies, à Paris, Place de l'Ecole.

Coffinié, à Paris, rue Montmartre, près la rue du Jour.

Dupont de Beauregard, à Verſailles, rue Saint-Honoré.

Marmouget de la Coſte, à Paris, rue neuve du Luxembourg.

Chirurgien de l'Ecurie.

Millot, C. P. à Paris, rue de Richelieu, vis-à-vis l'Hôtel Royal.

Chirurgien Renoueur.

Dumont de Valdajou, à Paris, rue du Four, Fauxbourg Saint-Germain.

Chirurgien Dentiſte.

Bourdet, à Paris, rue Croix-des-petits-Champs.

Apothicaire du Corps.

Le Mercier, à Verſailles, rue de la Chancellerie.

Aide-Apothicaire.

Pluvinet, à Paris, rue des Lombards.

Apothicaire des Ecuries.

Sage, de l'Académie Royale des Sciences, à Paris, rue du Sépulcre.

Examen Chymique des différentes ſubſtances minérales, *in*-12. Paris, 1769. Elémens de Minéralogie dogmatique, *in*-8. Paris, 1772. Mémoires de Chymie, *in*-8. Paris, 1773. Analyſe du Bled, *in*-8. 1776.

MAISON DE MADAME.

Premier Médecin.

PAUTIER de la Breuille, D. P. premier Médecin de feu Monſeigneur le Dauphin & de feu Madame la Dauphine, en Cour, & à Paris, rue des Capucines.

Médecin ordinaire.

Audirac, D. M. à Verſailles, au Chenil.

Médecin conſultant.

Le Comte de Carbury, à Paris, rue des Vieilles-Audriettes.

Premier Chirurgien.

Hevin, C. P. en Cour.

Chirurgien ordinaire.

Duval, C. P. en Cour.

Chirurgien accoucheur.

Levret, C. P. accoucheur de feu Madame la Dauphine, à Paris, rue des Fossés-Montmartre.

Chirurgien ordinaire des Ecuries.

Leger pere, à Versailles, rue de la Paroisse Notre-Dame.

Chirurgien dentiste.

Bourdet, à Paris, rue Croix-des-petits-Champs.

Apothicaire du Corps & du Commun.

Quindre, A. P. à Versailles, au grand Commun.

MAISON DE MONSEIGNEUR LE COMTE D'ARTOIS.

Premier Médecin.

MESSIRE Lieutaud, premier Médecin du Roi, en Cour.

De la Bordere, D. M. en survivance, à Versailles, rue Saint-Honoré.

Médecin ordinaire.

De la Bordere, D. M. &c.
Deslon, D. P. en survivance, à Paris, rue du Mail.

Médecins consultans.

Vicq d'Azir, D P. de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société de Médecine pour les maladies épidémiques, à Paris, rue du Sépulcre, Fauxbourg Saint-Germain. Voyez *ses Ouvrages à l'article des Médecins de la Faculté de Paris.*

La Servolle, D. M. chez M. le premier Médecin du Roi, en Cour, & à Paris, rue Christine.

Il est un des Auteurs du nouveau Dictionnaire de Médecine, 6 vol. *in*-8. Paris, 1772.

Médecins par quartier.

Duplanil, D. M. à Paris, rue Saint-Jacques, au coin de la rue des Noyers.

Médecine domestique, traduit de Buchan, 4 vol. *in*-12. Paris, 1776.

Bazeville, D. M. à Paris, à la Tour d'Auvergne, rue de France.
Triozon, D. M. à Paris, rue du Four Saint-Germain.

Belloste, D. M. de la Société Royale de la même Ville, à Paris, Carrefour de la Croix-Rouge.

Médecin de l'Ecurie.

Millard, à Paris, rue d'Enfer.

Essai théorique & pratique sur les maladies des nerfs, *in*-12. 1766.

Premier Chirurgien.

Loustouneau fils, C. P. à Versailles, rue Satory.

Chirurgien ordinaire.

Recolin, C. P. rue des Vieux-Augustins.

Chirurgiens servans par quartier.

Clairac, à Paris, rue Saint-Nicaise.
Gaultier de Clambry, à Paris, rue de Grenelle-Saint-Honoré.
Cuquel, à Paris, rue de Clery.
Girard, à Paris, rue des Noyers, près Saint-Yves.

Chirurgien de l'Ecurie.

Bousquet Quique, à Paris, rue de la Calandre.

Chirurgien dentiste.

Bourdet, à Paris, rue Croix-des-petits-Champs.

Apothicaire du Corps.

Habert, A. P. en Cour.
Forgeot, en ſurvivance, en Cour.

Aide-Apothicaire.

Croharé, à Paris, rue des Cordeliers.

Ecurie.

Maury, à Verſailles, rue Dauphine.

MAISON DE MADAME LA COMTESSE D'ARTOIS.

Premier Médecin.

BUSSON, D. P. en Cour.

Il eſt le Rédacteur du Dictionnaire de Médecine, traduit de l'Anglois, de James, 6 vol. *in*-fol.

Médecin ordinaire.

De Horne, D. R. ancien Médecin des camps & armées du Roi & en chef de l'Hôpital Militaire de Metz, Cenſeur Royal, à Paris, au Palais Royal.

Précis analytique des Eaux de Spa. Expoſition raiſonnée des différentes méthodes d'adminiſtrer le mercure dans les maladies vénériennes, chez Monori, 1775. Différentes obſervations Anatomiques & Chymiques, inſérées

dans le fecond volume du Recueil des obfervations des Hôpitaux Militaires, publiées par ordre du Gouvernement.

Premier Chirurgien.

Majault, C. P. en Cour, & à Paris, rue Traverfiere-Butte-Saint-Roch.

Chirurgien ordinaire.

Guillermond, à Choifi-le-Roi.

Chirurgien accoucheur.

Levret, C. P. à Paris, rue des Foffés-Montmartre.

Chirurgien de l'Ecurie.

Bouyquet de Boyer, à Paris, rue Saint-Dominique, Hôtel de Conti.

Chirurgien dentifte.

Dauvers, rue de l'Arbre-fec.

Apothicaire du Corps & de la Maifon.

Vaffal, à Verfailles, rue & vis-à-vis les Récolets.

ENFANS DE MONSEIGNEUR LE COMTE D'ARTOIS.

Médecin.

BUSSON, D. P. en Cour.

Chirurgien.

Majault, C. P. en Cour, & à Paris, rue Traverſiere.

Apothicaire.

Habert, A. P. en Cour.

MAISON DE MADAME ADELAIDE.

Médecin.

MESSIRE de Laſſone, Conſeiller d'Etat, en Cour, & à Paris, aux Tuileries.

Chirurgien.

Louſtouneau fils, C. P. à Verſailles, rue Satory.

MAISON DE MESDAMES VICTOIRE ET SOPHIE.

Médecin.

MALOET, D. P. à Paris, rue de Menars.

Eloge historique de M. Vernage, *in*-8. Paris, 1776.

Chirurgien.

Lassus, C. P. à Versailles.

Dissertation sur la lymphe, qui a remporté le prix de l'Académie de Lyon.

Chirurgien dentiste.

Dauvers, à Paris, rue de l'Arbre-sec.

N. B. La Pharmacie du Roi fait le service de Mesdames.

MAISON DE M. LE DUC D'ORLÉANS.

Premier Médecin.

TRONCHIN, premier Médecin de feu S. A. R. l'Infant Dom Philippe Duc de Parme, ancien Professeur de Médecine & de Chirurgie dans l'Académie de Geneve, ancien Inspecteur du Colleg-

des Médecins d'Amſterdam, des Académies Royales des Sciences de Pruſſe, d'Angleterre & d'Ecoſſe, au Palais Royal.

De Colicâ Pictonum, Genev. 1757, *in-8. Præfat. operum Ballonii*, 4 vol. *in-4. Genev.* 1762. Inoculation de Ferdinand, Prince de Parme, *in-12.* 1764.

De Torrés, ci-devant Médecin de la Famille du Roi d'Eſpagne, rue Tire-boudin, près la Comédie Italienne.

Pluſieurs Lettres ſur la méthode de guérir les maladies vénériennes.

Fautrier, Médecin ordinaire du feu Roi Staniſlas, à Paris, rue de Jouy.

Herrenchwand, rue de Seine, au Pavillon des quatre Nations.

Rebillé de Grand-Maiſon, rue de Jouy, vis-à-vis la rue de Fourcy.

Duchemin, rue Charlot, au Marais.

Méthode ſur la cauſe de mort des noyés, *in-8.* Paris, 1771.

De Horne, Médecin ordinaire de Madame la Comteſſe d'Artois, au Palais Royal.

Honoraire.

Petit, Ecuyer, D. R. à Paris, rue des bons Enfans, quartier du Palais Royal.

Ancien Médecin ordinaire.

Puyperoux, D. M. à Paris, rue Neuve-des-petits-Champs, près celle de Richelieu.

Médecin de l'Ecurie.

Geille de Saint-Leger, D. P. rue Saint-Sauveur, près le Bureau des Décimes.

Premier Chirurgien.

Marſolan, Ecuyer, au Palais Royal.

Chirurgiens ordinaires par quartier.

Piquet, C. P. à Paris, rue des Foſſés-Saint-Germain-l'Auxerrois.
Sorbier, C. P. à Paris, rue de Condé.
Coquart, à Paris, rue de Tournon.
Saint-Martin, au Palais Royal.

Chirurgien dentiſte.

Bourdet cadet, rue Saint-Honoré, au coin du cul-de-ſac de l'Oratoire.

Premier Apothicaire.

Cluſel, au Palais Royal.

Apothicaires ordinaires par quartier.

Brun, Syndic, rue de Richelieu, vis-à-vis la rue Villedot.

Cheminard, rue de Bourgogne, Fauxbourg Saint-Germain.

Rouelle, de l'Académie Royale d'Erford, de la Société Royale de Londres, Démonſtrateur de Chymie au Jardin du Roi, rue Jacob.

Pluſieurs Mémoires de Chymie lus à l'Académie Royale des Sciences, & un grand nombre d'Obſervations du même genre dans les Journaux; ſes Leçons de Chymie ſont imprimées *in*-12.

Charlard, Syndic-Adjoint, rue baſſe-du-Rempart.

MÉDECINS,

CHIRURGIENS ET APOTHICAIRES

DES MAISONS ET INFIRMERIES ROYALES.

Palais des Tuileries.

Médecin. Delon de Laſſaigne, aux Tuileries, Pavillon de Flore.

Chirurg. Cagnard, rue Montmartre.

La Baſtille, Vincennes.

Médecin. Delon de Laſſaigne, aux Tuileries.

Chirurg. Le Cocq.

Meudon, Choiſy

Médecin. Bruna, D. M. de Turin, rue des Poulies.
Chirurg. Robin, à Meudon.
Guillermond à Choiſy.

Château de la Muette.

Médecin. Weiſs, rue Phelippeaux.
Chirurg. Boiſcaillaud, Chirurgien ordinaire du Roi, en Cour.

Château de Saint-Hubert.

Médecin. Rouſſeau, à Montfort.
Chirurg. Leſvignes, à Saint-Hubert.

Hôtel Royal des Invalides.

Voyez à l'Article de Paris.

Infirmerie Royale à Verſailles.

Médecin. Dumont, à l'Hôtel des Nourrices, rue des Bons-Enfans.
Chirurg. Marigues, à Verſailles, rue Dauphine.

Les Sœurs-Griſes deſſervent l'Infirmerie, & tiennent la Pharmacie.

Château & Infirmerie Royale de Fontainebleau.

Médecin. Du Cholet, à Fontainebleau.

Les Peres de la Charité ſont établis dans cette Infirmerie, & ils y font la Chirurgie & la Pharmacie pour la Maiſon.

Abbaye Royale de Saint-Cyr.

Médecin. Audirac de Scieurat, D. M. à Verſailles, rue Satory.
Chirurg. Laribaut, à Saint-Cyr.

La Pharmacie eſt faite par les Dames de Saint-Cyr.

Bâtimens du Roi.

Médecin. Truci, rue Fromenteau.
Chirurg. Greuzard, rue Fromenceau.

Domaines du Roi.

Médecin. Dumont, à Verſailles, rue des Bons-Enfans.
Chirurg. Lamarque, à Verſailles, rue de l'Orangerie.

Garde-Meuble de la Couronne.

Médecin Carere, D. M. des Académies des Sciences de Montpellier, de Toulouſe, de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, Cenſeur Royal, Profeſſeur Emérite de la Faculté de Médecine de Perpignan.

Traité des Maladies inflammatoires, 1774, *in*-12. Le Miniſtre de la Nature, 1776, *in*-12.

Bibliotheque littéraire, hiſtorique & critique de la Médecine ancienne & moderne, *in*-4. Les deux premiers volumes ſont publiés.

Chirurg. Ribadeau Duclos, rue de Richelieu.

Haras.

Médecin. Valmont de Bomare, rue Comteſſe-d'Artois.
Chirurg. Delage de Salvert, rue de Condé.
Apothic. Vercureur, rue Neuve Sainte-Catherine, au Marais.

Prévôté de l'Hôtel.

Médecin. Deſparges, D. M. rue des Boulets, Fauxbourg St-Antoine.
Ch.-Maj. Gouſſaire, à Verſailles, rue de la Pompe.
En ſurv. Nazareth, Avenue de Saint-Cloud, à Verſailles.
Ch. aux Rapports. Louſtouneau, à Verſailles, rue Satory.
Chirurg. Garriques, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, près le Fort-l'Evêqne.
Dufour, vieille rue du Temple.
Lafont, rue Mauconſeil.
Renuſet, rue Saint-Honoré.
Maçon, rue Gille-Cœur.

Fin de la premiere Partie.



ÉTAT DE LA MEDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE A PARIS.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

NOTRE intention étant de donner l'année prochaine l'Histoire la plus détaillée & la plus exacte de la Faculté de Médecine de Paris, une des plus anciennes & des plus savantes Compagnies de l'Europe, nous nous bornerons aujourd'hui à présenter simplement l'époque de son existence ; & pour remplir cet objet d'une maniere aussi sûre que satisfaisante, nous adopterons sans réserve la Notice qu'en a donnée M. Goulin dans ses Mémoires Littéraires ; elle est aussi exacte que précise.

L'Université de Paris, dit cet Auteur (1), commença, selon toute apparence, vers

(1) Année 1776, pag. 115.

la fin du regne de Louis-le-Jeune, mort l'an 1180. Elle prit une forme légale, & eut ses premiers statuts sous Philippe-Auguste, avant l'an 1215; mais le nom d'Université ne fut employé que sous S. Louis. On y enseignoit dès-lors toutes les sciences, divisées en quatre classes; Théologie, Droit, Physique ou Médecine, Grammaire & Eloquence. Aucun monument ne montre clairement que les Maîtres, qui professoient, formassent des compagnies véritablement distinctes. Ainsi dans ces premiers tems il n'y avoit qu'un corps, gouverné par un Chef qu'on désignoit, comme aujourd'hui, par le nom de Recteur. Bientôt, cependant, il se tint des conférences ou assemblées particulieres, déterminées sans doute d'abord par la nature des objets de leurs études, & ensuite par quelques circonstances pour lesquelles on eut besoin d'avis & de conseils. On sent très-bien que la solution des questions Théologiques devoit être dévolue, par l'Université elle-même qu'on chargeoit d'y répondre, à ceux qui avoient étudié & qui enseignoient la Doctrine de l'Eglise & des Peres; que dans les questions de Jurisprudence elle devoit plutôt consulter ceux de ses Membres qui lisoient le Code de Justinien, &c. &c... Elle donnoit son sceau à ces délibérations qui passoient pour celles du corps entier. Tel fut probablement le commencement ou l'origine des quatre Sociétés, nommées depuis Facultés. Le nombre des Maîtres en Théologie étoit peut-être le plus grand, & par conséquent le plus puissant dans l'Université; aussi se séparerent-ils les premiers: ce fut vers l'an 1300.

Leur exemple ne tarda point à être suivi par

les Maîtres en Physique. Selon M. Pajon de Moncets, qui a fait une recherche exacte des titres anciens de la Faculté de Médecine de Paris dont il est membre, cette séparation des Physiciens ne paroît cependant point devoir être placée avant l'an 1330 ou 1350. Quoi qu'il en soit, ils n'avoient point de lieu stable pour leurs assemblées & leurs exercices. Mais enfin vers 1415, la Faculté fit élever, à ses frais, un édifice qui subsiste encore, mais que le tems a miné & rendu inhabitable. Comme elle ne possede que des revenus très-foibles, & par conséquent insuffisans pour construire ses Ecoles sur l'ancien emplacement, lequel autrefois pouvoit paroître considérable, mais qui est aujourd'hui trop resserré ; le Roi lui a accordé un asyle, en attendant qu'il soit pourvu par sa munificence à une demeure plus vaste, plus commode pour ses assemblées, pour ses leçons, pour sa bibliotheque, pour les consultations qu'elle donne gratuitement aux pauvres.

Depuis 1415, la Faculté de Paris se gouverne par des loix autorisées du Gouvernement, lesquelles cependant ont éprouvé divers changemens, & spécialement en 1601, lors de la réformation du Corps de l'Université.

La Médecine ne peut s'exercer licitement à Paris que par les Docteurs & Licenciés de la Faculté de Médecine de cette Ville, & par les Médecins de la Cour, compris dans l'état arrêté à la Chambre des Comptes. Les Docteurs & Professeurs des autres Facultés du Royaume, quelque savans qu'ils soient, quand ils veulent venir exercer leurs talens dans la Capitale, sont obligés de se faire recevoir à la Faculté de Médecine de Paris, ou d'obtenir

l'agrément d'une charge qui leur en donne le droit ; telle est la loi établie pour prévenir les abus sans nombre qui pourroient résulter d'une liberté indéfinie dans l'exercice d'un Art, qui exigeant le plus de lumiere, de talent & de probité, demande les précautions les plus sages pour s'en assurer. Peut-on ne pas respecter une loi à laquelle se sont soumis les Ferrein, les Astruc, les Senac, &c. ?

Nous suivrons l'ordre du tableau de la Faculté suivant la date des réceptions & celle des licences ; il nous a paru préférable à l'ordre alphabétique, & au moyen de la table, il sera tout aussi commode.

MESSIEURS,

Louis-Claude Bourdelin, de Paris, l'ancien des Ecoles, ancien Doyen de la Faculté, des Académies des Sciences de Paris, de Berlin, & de celle des Curieux de la nature, premier Médecin de Madame & de Mesdames de France, & Professeur de Chymie au Jardin royal des plantes, rue Mazarine, Fauxbourg Saint-Germain.

Il a composé plusieurs Mémoires, qui se trouvent dans le Recueil de l'Académie des Sciences.

Il passe pour l'Auteur des Formules à l'usage de l'Hôpital de la Charité.

Guillaume-Joseph de l'Epine, de Paris, ancien

ancien Doyen de la Faculté, rue de Clery

Lettres à M. Baron, au sujet d'une these intitulée *An à Functionum*, &c.... du 4 Avril 1733, de 4 pag. *in*-4.

Rapport sur le fait de l'Inoculation, 1765, de 125 pages, *in*-4.

Supplément à ce Rapport, 1767, *in*-4. de 127 pages.

Bernard de Jussieu, de Lyon, Secrétaire du Roi, Membre des Académies des Sciences de Paris & de Lyon, de la Société Royale de Londres, Démonstrateur des Plantes au Jardin du Roi, rue des Bernardins.

Les Mémoires qu'il a composés sont dans le Recueil de ceux de l'Academie des Sciences.

Il a publié une nouvelle édition de l'*Histoire des Plantes des environs de Paris, par Tournefort*, 1725, *in*-12. 2 vol. Seconde édition, *in*-12. 2 vol. 1741.

Paul-Jacques Malouin, de Caen, Médecin ordinaire de la Reine, de l'Académie des Sciences de Paris, de celle de Londres, Agrégé honoraire au College Royal de Médecine de Nanci, Professeur & Lecteur au College Royal, Censeur Royal des livres, au Louvre.

Traité de Chymie, 1734, *in*-12.

Chymie Médicinale, 1750, *in*-12. 2 volumes. *Seconde édition*, 1755, *in*-12. 2 vol.

L'Art du Boulanger, avec fig. *in*-fol.

Traité de l'usage des Langues vivantes dans les Sciences, inséré dans le Traité des corps solides, &c. de Charles Malouin, 1718, *in*-8.

Plusieurs articles de Chymie dans les deux premiers volumes de l'Encyclopédie.

Raymond de la Riviere, de Paris, rue Coquilliere.

Antoine Casamajor, du Béarn, rue des bons Enfans, vis-à-vis la rue Baillis.

Louis-Marie Pousse, de Paris, absent.

Hyacinthe-Theodore Baron, de Paris, ancien Doyen de la Faculté, Médecin en chef des camps & armées en Allemagne & en Italie, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, rue Couture Ste Catherine, au Marais.

Question de Médecine, dans laquelle on examine si c'est aux Médecins qu'il appartient de traiter les maladies vénériennes, 1735, *in*-4. 28 pages.

Series chronologica quæstionum medicarum, &c. 1752, 1763, *in*-4.

Formules des Médicamens à l'usage des Hôpitaux d'armées, sixieme édition, 1758, *in*-12. 70 pages.

Codex Parisiensis, 1748, *in*-4.

Formules des Hôpitaux de Paris, en Latin & François, 1767, *in*-12.

Joseph de Jussieu, de Lyon, Membre de

l'Académie des Sciences, rue des Bernardins.

François-Félicité Cochu, de Saint-Germain-en-Laie, rue des Poulies.

Observations sommaires, lues le 21 Novembre à la Faculté, au sujet de l'Inoculation de la petite vérole, 1765, *in*-4. 19 pages.

Claude-Charles de Jean, de Paris, rue du Coq Saint-Jean.

Jacques-Albert Hazon, de Paris, rue Jean Robert, près la rue Saint-Martin.

Eloge historique de l'Université de Paris, François & Latin, 1770, *in*-4.

Le même Eloge, François seulement, seconde édition, 1770, *in*-4.

Eloge historique de la Faculté de Paris, en François, avec des notes, *in*-4. 1773.

Gaspard Cochon Dupuy, de Rochefort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller du Roi, & Professeur d'Anatomie & de Chirurgie de la marine, à Rochefort.

Michel-Joseph Majault, de Douai, ancien Médecin des camps & armées en Allemagne, rue Christine.

Mémoire sur la Peinture à l'encaustique, avec M. le Comte de Caylus, 1755, *in* 8.

Analyses comparées des eaux de l'Ivette, de Seine, d'Arcueil, de Ville-d'Avrai, de Sainte-Reine & de Bristol, avec MM. Poissonnier,

Roux, de la Riviere & d'Arcet, 1767, *in*-12. 46 pages.

Michel-Philippe Bouvard, de Chartres, Chevalier de l'Ordre du Roi, ancien Professeur au College Royal, de l'Académie des Sciences, rue de Richelieu, vis-à-vis la Bibliotheque du Roi.

Examen d'un livre qui a pour titre : *T. Tronchin de colica pictonum*, 1758, *in*-8. seconde édit, 1767, *in*-8.

Lettre d'un Médecin de Province à un Médecin de Paris, 28 Juin 1758, *in*-8. 16 pag.

Mémoire à consulter, 1764, *in*-4.

Mémoire à consulter sur les naissances tardives, 1764, *in*-4. 25 pages : seconde édition, 1764, *in*-8. 41 pages : troisieme édition, 1765, *in*-8. 36 pages.

Consultation sur une naissance tardive, 1765, *in*-8. 134 pages.

Lettres pour servir de réponse à un écrit de M. Petit, Médecin de Paris, 1769, *in*-8. 174 pages.

Jean-Jacques Belleteste, de Paris, ancien Doyen, rue Saint-Jacques, au College de Louis-le-Grand.

Laurent Ferret, de Paris, Chanoine, à Cambray.

Des moyens de former de parfaits Chirurgiens, 1743, *in*-4. 24 pages.

Oratio super restituta Delphini valetudine, in-4. 1752.

Traduction Françoise de sa These : *An Clivi Meudonici situs* . . . . 1751, *in*-4. de 6 pages.

Joseph-Exupere Bertin, de Rennes, premier Médecin du Prince de Valachie & de Moldavie, de l'Académie des Sciences, à Rennes.

Traité d'Ostéologie, avec fig. 4 vol. *in*-12, 1753.

Consultation sur la légitimité des naissances prétendues tardives, 1765, *in*-8. de 19 pages.

Louis-Guillaume Le Monnier, de Paris, premier Médecin ordinaire du Roi, pensionnaire de l'Académie des Sciences de Paris, des Académies de Berlin & de Londres, Professeur de Botanique au Jardin du Roi, en Cour.

Leçons de Physique expérimentale sur l'équilibre des liqueurs, traduites de Cotes, 1742, *in*-8.

Observations d'Histoire naturelle, insérées dans la *Méridienne de l'Observatoire*, de M. Cassini, 1744, *in*-4.

Editeur de la Pharmacopée Royale de Charas, qu'il a augmentée, 1753, *in*-4. 2 vol.

Benjamin-Louis-Lucas de Laurembert, du Laonnois, rue Saint Denis près la Trinité.

Pierre Bercher, de Paris, ancien Doyen, Premier Médecin de feue l'Infante

d'Eſpagne, & de l'armée du Bas-Rhin, dans la derniere guerre, rue de la Bucherie, à côté des Ecoles de Médecine, vis-à-vis le petit-Pont de l'Hôtel-Dieu.

Julien Buſſon, de Dinant, Inſpecteur des Hôpitaux Militaires en Bretagne, premier Médecin de Madame la Comteſſe d'Artois, rue Bourbon, au petit Hôtel du Maine, Fauxbourg Saint Germain.

Il eſt Editeur du Dictionnaire de Médecine, 6 vol. *in-fol.* avec MM. Diderot & Eidous.

Joſeph Marie-François Laſſone, de Carpentras, Conſeiller d'Etat, premier Médecin du Roi en ſurvivance, premier Médecin de la Reine, de l'Académie des Sciences de Paris, Aſſocié honoraire de la Faculté de Montpellier, Agrégé honoraire au College des Médecins de Nanci, Cenſeur Royal, en Cour, & à Paris, aux Tuileries.

Diſſertation ſur le cancer des mammelles, qui a remporté le prix de l'Académie de Chirurgie en 1737.

Rapport des Inoculations faites dans la Famille Royale au Château de Marli, lu à l'Académie des Sciences le 20 Juillet 1774, *in-4.* de 12 pages.

Méthode éprouvée pour le traitement de la rage, publiée par ordre du Gouvernement, 1776, *in-4.* de 25 pages.

Pierre-Joseph Macquer, de Paris, de l'Académie des Sciences de Paris, de Stockolm & de Turin, Professeur de Chymie au Jardin du Roi, Censeur Royal, rue Saint-Sauveur.

Elémens de Chymie-Théorique, 1749, *in*-12: seconde édition, 1756; une troisieme, avec la même date: traduits en Allemand en 1752, & en Anglois.

Elémens de Chymie-Pratique, 2 vol. *in*-12. 1751: seconde & troisieme édition, sous la date de 1756.

Dictionnaire de Chymie, 2 vol. *in*-8. 1766, réimprimé sous la même date, traduit en Allemand, par Poerner, 1768, 1769, 3 vol. avec des notes.

Plan d'un cours de Chymie expérimentale & raisonnée, avec M. Baumé, 1767, *in* 12. 80 pag.

L'art de teindre en soie, *in*-fol. avec fig.

Pierre De Lalouette, de Paris, Chevalier de l'Ordre du Roi, rue Jacob, près la rue Saint-Benoît.

Nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes par la fumigation, 1776, *in*-8.

Charles-François Boutigny des Préaux, du Diocèse d'Amiens, rue des Prêtres Saint-Paul, près la rue de Fourcy.

Noël-Marie de Gevigland, de Paris, ancien Médecin des camps & armées du Roi en Allemagne, rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Jacobins.

Jean-Etienne Guettard, d'Etampes, des Académies des Sciences de Paris, de la Rochelle, de Florence & de Stockolm, Censeur Royal, & Garde du Cabinet d'Histoire naturelle de M. le Duc d'Orléans, au Palais Royal.

Observations sur les plantes, 1747, *in*-12. 2 vol.

Mémoires sur différentes parties des Sciences & des Arts, *in*-4. 2 vol.

Plusieurs Mémoires dans le Recueil de l'Académie.

Charles-Louis Liger, d'Auxerre, Conseiller-Médecin du Roi, à Auxerre.

Traité de la goutte, *in*-12. 1753.

François Bernard, d'Avranche, rue de la Chanverrerie, près la Halle.

Pierre Chevalier, de Rennes, rue Baubourg, vis-à-vis le cul-de-sac des Anglois.

Pierre Poissonnier, de Dijon, Conseiller d'Etat, Médecin consultant du Roi, Directeur & Inspecteur de toute la Médecine dans les Ports & Colonies, ancien premier Médecin des armées du Roi, des Académies de Paris, de Dijon, de Stockolm, de Pétersbourg & de Londres, Professeur & Lecteur au College Royal de Fran-

ce, Cenſeur Royal, rue des deux Portes-Saint-Sauveur.

Diſcours prononcé à l'Académie Impériale de Petersbourg, 1759, *in*-4.

Suite du *Cours de Chirurgie* de Col-de-Villars, *in*-12.

Formulæ generales ad uſum noſocomiorum caſtrenſium, 1758, *in*-8.

Il a eu part à l'Analyſe des eaux de l'Ivette... en 1767, *in*-12.

Jean-Claude Munier, du Laonnois, Conſeiller, Médecin du Roi & de l'Hôtel des Invalides, à l'Hôtel Royal des Invalides.

François Bidault, de Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

Louis Pathiot, de Troyes, Cloître Saint-Jacques-l'Hôpital.

Paſcal Borie, de Pau, rue de Grenelle Saint-Honoré.

Etienne Pourfour Du Petit, de Paris, rue Copeau, Fauxbourg Saint-Marceau.

Remarques ſur la cataracte contre Daviel, Extrait du Mercure de France, Novembre, 1752, *in*-12.

Veſperiæ, 1774, *in*-4.

Antoine Petit, d'Orléans, des Académies de Paris, de Stockolm, de la Société d'Agriculture de Paris, Pro-

fesseur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin Royal des Plantes, Inspecteur des Hôpitaux Militaires du Royaume, rue Saint-Victor, près celle des Fossés-Saint-Bernard.

Lettre d'un Médecin de Montpellier au sujet de l'examen public du sieur L...., Chirurgien, *in*-4. 1749 : seconde édition, 1774, 16 pages.

Anatomie de Palfin, corrigée & augmentée, 2 vol. *in*-8. 1753.

Discours pour l'ouverture du Cours de Chirurgie aux Ecoles de Médecine, 1757, *in*-4.

Premier & second rapport en faveur de l'Inoculation, 1766, *in*-8.

Lettre au Doyen de la Faculté de Paris, sur l'Inoculation, 1767, *in*-8. 40 pages.

Deux Consultations Medico-legales, 1767, *in*-8. 68 pages.

Consultation sur une fille de quinze ans, que le pere étoit accusé d'avoir fait mourir de faim, 1768, *in*-4. 7 pages.

Consultation sur une femme exhumée, 1770, *in*-4. 7 pages.

Lettre à M. Portal, sous le nom de M. Duchanoy, *in*-8. 79 pages.

Consultation sur une naissance tardive, 1765.

Recueil de pieces (4) relatives à la question des naissances tardives, 1766, *in*-8.

Consultation sur la mort de la Demoiselle Galliay, 1775, *in*-4. de 15 pages.

Louis-Gabriel Dupré, du Diocèse de

Reims, Conseiller-Médecin de M. le Prince de Condé, à Stenay.

Barthelemy-Toussaint le Clerc, du Diocèse de Rouen, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi au Châtelet de Paris, vieille rue du Temple, près la rue de Bercy.

Discours François prononcé aux Ecoles de Médecine le 22 Novembre 1761, *in*-4. de 24 pages.

Denis-Claude Doulcet, de Paris, rue Christine, près la rue Dauphine.

Noël-André-Jean-Baptiste Chesneau, du Mans, au Mans.

Denis Pautier de Labreüille, d'Angoulême, premier Médecin de Madame, rue Neuve des Capucines.

Etienne-Louis Geoffroy, de Paris, Ecuyer, Secrétaire du Roi, de la Société Botanique de Florence, rue des Singes.

Histoire abrégée des Insectes qui se trouvent aux environs de Paris, 1762, *in*-4. 2 vol.

Traité sommaire des coquilles qui se trouvent aux environs de Paris, 1767, *in*-12.

Hygieine. . . . .

Bernard-Nicolas Bertrand, de Paris, rue des Blancs Manteaux, près la rue du Chaume.

Les deux premiers volumes du Journal de Médecine, avec M. de Grasse, 1754 & 1755, *in*-8.

Réponse à M. Dibon, 1754, *in*-12.

Elémens de Physiologie, 1756, *in*-12.

Anne-Charles Lorry, du Diocèse de Paris, rue Haute-Feuille, au coin de la rue Serpente.

Essais sur les alimens, 1757, *in*-12.

Mead opera omnia, Latinè, 1751, 1758, *in*-8. 2 vol.

Hippocratis Aphorismi, Græc. Lat. 1759, *in*-8.

De Melancholia, 1765 & 1766, *in*-8. 2 vol.

Il est encore Editeur des Ouvrages suivans:

Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Montpellier, par feu M. Astruc, 1767, *in*-4.

Essai sur la conformité de la Médecine ancienne & moderne, par Barker, 1768, *in*-12.

Sanctorii de Medicina statica aphorismi, 1770, *in*-12.

Il a lu plusieurs Mémoires sur le cerveau à l'Académie Royale des Sciences.

Jean-Jacques Messence, d'Angers, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue du Foin.

Jacques Barbeu du Bourg, de Maïenne dans le Maine, des Académies de Stockolm & de Montpellier, rue Copeau.

Lettre d'un Garçon barbier à l'Abbé Desfontaines, &c. 1743, *in*-12.

Objection à M. Baſſelin ſur la quadrature du cercle.

Sommaire de Chronologie en vers techniques.

Lettre à Mademoiſelle de .... ſur les vents.

Lettre ſur l'Hiſtoire, traduite de Bolingbroke.

Chronographie ou Deſcription des temps, 1759, *in*-8. de 16 pages.

Deux Lettres à une Dame au ſujet d'une expérience de Chirurgie, faite à l'Hôpital de la Charité le 22 Juin 1754.

Gazette d'Epidaure, année 1761 & 1762.

Recherches ſur la durée de la groſſeſſe, & le tems de l'accouchement, 1765, *in*-8.

Le Botaniſte François, 1767, *in*-12. 2 vol.

Opinion d'un Médecin ſur l'Inoculation, 1768, *in*-12. 23 pages.

Projet d'un corps complet de Médecine, *in*-8. 16 pages.

Traduction du Traité de Dickinſon, Avocat de Penſilvanie, intitulé Lettre d'un Fermier de Penſilvanie aux Habitans de l'Amérique ſeptentrionale, 1769, *in*-8.

Lettres d'un Philadelphien à un ami de Paris.

Œuvres de Francklin, traduites de l'Anglois, 1773, *in*-4.

Pierre-Auguſte Adet, du Diocèſe de Paris, rue du Roi de Sicile.

Louis-Jean-Baptiſte Coſnier, de Paris, rue des Mathurins, près la rue des Maçons.

Anne-Claude Dorigny, de Paris, rue des Foſſés de M. le Prince, près la rue de l'Obſervance.

Examen de l'Inoculation, 1764, *in*-12. de 340 pages.

François Thiery, de Toul, Médecin consultant du Roi, Agrégé honoraire au College des Médecins de Nanci, de l'Académie de la même Ville, & de celle de Bourges, rue Saint-Honoré, au petit Hôtel de Noailles.

Question de Médecine : si on doit rejetter entièrement l'usage des vaisseaux de cuivre dans la préparation des alimens, traduite du Latin, 1749.

Discours de réception à l'Académie de Nanci, 8 Mai 1762, *in*-8. 23 pages.

Jean Mac-Mahon, Irlandois, Ecuyer, ancien Médecin des camps & armées, & Médecin de l'Ecole Royale Militaire, rue de Grenelle, Fauxbourg Saint Germain, vis-à-vis la Fontaine, & à l'Ecole Militaire.

Ambroise Hosty, Irlandois, ancien Médecin de l'Ambassade d'Angleterre, rue Mazarine, près la rue Guenegaud.

Plusieurs petits écrits sur l'Inoculation, insérés dans les Journaux.

Louis-Alexandre Gervaise, d'Amiens, de l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle, Cloître Saint-Germain-l'Auxerrois.

Discours sur la Chirurgie, prononcé aux

Ecoles de Médecine le 28 Novembre 1756, *in*-4. 23 pages.

Martin Nouguez, du Diocèse d'Aire, rue de Clery.

Jean-François-Clement Morand, de Paris, Médecin Adjoint de l'Hôtel des Invalides, Pensionnaire de l'Académie des Sciences de Paris; Membre de celles de Stockolm, Florence, Madrid, Londres; Asseseur honoraire du College des Médecins de Liege, Agrégé honoraire au College des Médecins de Nancy, rue Dauphine, Hôtel de Genlis.

Histoire de la maladie & de la dissection de la femme Supiot, 1752, *in*-12.

Lettre à M. le Roi, sur la femme Supiot, 1753, *in*-12.

Eclaircissement abrégé sur la maladie d'une fille de Saint-Geômes, Langres, 1754, *in*-4. de 8 pages.

Recueil pour servir d'éclaircissement sur la maladie de la fille de Saint-Geômes, 1754, *in*-12. de 150 pages.

Traduction d'une These: l'Héroïsme se transmet-il des peres aux enfans? 1757, *in*-4. de 12 pages.

Lettre à M Ronnow, sur le remede du sieur Nicole, 1764, *in*-12.

Mémoire sur le charbon de terre, 1770, *in*-12. 228 pages.

L'Art d'exploiter les mines de charbon de terre, *in-fol.*

Eloge de M. Morand son pere, en tête du Catalogue de ses livres.

Question de Médecine sur les hermaphrodites.

Mémoire sur la qualité dangereuse de l'émétique des Apothicaires de Lyon.

Lettre sur l'instrument de Roger Roonhuysen.

Lettre à M. Le Camus, sur les Médecins-Chirurgiens du Val d'Agol.

Amico Domino Perronet Epicedium uxoris.

Claude-François Glandclas, de Pont-à-Mousson, Ecuyer, ancien Médecin du feu Roi Stanislas Duc de Lorraine, & Médecin consultant des armées du Roi, rue Coqueron.

Jacques-Louis Alleaume, de Paris, DOYEN, ancien Médecin des camps & armées du Roi, & depuis Conseiller-Médecin du Roi en Amérique, rue Cadet, Fauxbourg Montmartre.

Antoine Garnier, de Langres, Montagne Sainte-Genevieve.

Charles Geille de Saint-Leger, de Clermont en Auvergne, Ecuyer, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi & de la Cavalerie légere & étrangere, Médecin de M. le Duc d'Orléans, rue St-Sauveur, à côté du Bureau des Décimes.

Pierre-Louis-Marie Maloët, de Paris, premier Médecin de Mesdames de France, rue de Menard.

Éloge historique de M. Vernage, Médecin de Paris, 1776, *in*-8. 40 pages.

Louis-Pierre-Felix-René Le Thieullier, de Paris, Censeur, ancien Doyen, Conseiller-Médecin du Roi en son Grand-Conseil, rue d'Anjou, vis-à-vis la rue de Beausse.

Traduction Françoise du discours Latin, que Louis-Jean le Thieullier son pere prononça aux Écoles, le 28 du mois d'Août 1744, *in*-4. de 24 pages.

Edme-Thomas Moreau, de Sens, rue des Fossoyeurs, près celle de Vaugirard.

Claude-Joseph Gentil, du Diocèse de Besançon, Médecin des camps & armées du Roi, rue du Four St-Germain.

Jean-Baptiste Barjolle, du Diocèse de Saumur, non-Régent, absent.

Simon-Antoine Bringaud, de Pontoise, rue Neuve des Petit-Champs, vis-à-vis l'hôtel de Brunois.

Jacques Gourlez de la Motte, de Paris, rue neuve des Petits Champs, près la rue de Richelieu.

Claude-Thomas-Guillaume Guilbert de Préval, de Caen, Ecuyer, Médecin consultant & correspondant de Sa Majesté Danoise, rue des Fossés Montmartre.

Pierre-Abraham Pajon de Moncets, de Blois, Ecuyer, ancien Professeur de

Matiere Médicale, de l'Académie royale de Châlons-ſur-Marne, de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans, Médecin de l'Hôtel-de-Ville de Paris, rue Beaubourg, près celle des Petits-Champs-Saint-Martin.

Trois Theſes de Médecine : *An ulceribus pulmonum ſuffumigium è balſamicis ? affirmativè*, 1751.

An pleræque Herniæ ſtipticorum ope curentur? affirmativè.

An ſenibus & exhauſtis lac ovile ? affirmativè.

Lettre ſur l'étymologie du mot truand, inſérée dans le Mercure de....

Lettre à M. M. Docteur-Régent en Médecine, ſur une Phthiſique guérie par des évaporations balſamiques humides. Extrait du Journal Economique, Avril 1755, *in*-12. 8 pages.

* Extrait de la Theſe *An ulceribus*, &c. inſéré dans le Journal Economique, Juin, 1755.

Relation d'une maladie ſinguliere d'eternuement. Journal Economique, Septembre, 1755.

Extrait d'une Brochure ſur la cauſe qui détermine l'accouchement, par Madame Corron, &c. Journal Economique, Février, 1757.

Lettre à Madame Cab ſur les taches de rouſſeur. Journal des Dames, Juillet, 1761.

Lettre inſérée dans la Gazette d'Epidaure, n°. XLVII, 20 Juillet 1761.

Lettre ſur un enfant acéphale, même Gazette, n°. XLIX. Juillet, 1761.

Madrigal, Journal des Dames, Février, 1763.

Penſées diverſes, inſérées Mercure de France,

1763, & Journal des Dames, Avril, 1763.

Lettre ſous le nom de M. Daulnieres, Médecin empirique, à M. Michel, Docteur en Médecine de Montpellier, Gazette de Médecine, 12 Décembre 1761.

Lettre ſous le même nom, à l'Auteur de la Gazette de Médecine, ſur la connoiſſance des urines, avec des notes de M. d'Humieres, & des notes de l'Auteur de la Gazette, 24 Avril, 1762.

Lettre ſous le même nom, en réponſe aux notes de l'Auteur de la Gazette, au ſujet des propoſitions ſur la connoiſſance des urines, 4 Juin 1762.

Lettre à l'Auteur de la Gazette de Médecine, ſur l'eau de Zelter, employée dans des affections maniaques.

Quelques Mémoires Manuſcrits envoyés à l'Académie Royale de Châlons-ſur-Marne, & un à la Société d'Agriculture d'Orléans, ſur un projet d'établir des routes dans la Sologne pour la facilité du tranſport des denrées de ce canton.

Lettre ſur l'étymologie du mot Laïc, Journal de Verdun, 1774, 6 pages.

Lettre ſur les Portes Papales à Paris, Journal de Verdun, 8 pages.

Lettre ſur les Paranymphes de la Faculté de Médecine, *in*-12. 37 pages, chez Quillau.

Conſultation ſur une adhérence du Poumon, Journal de Médecine, Juillet, 1775, *in*-12. 12 pages.

Réflexions ſur l'obſervation communiquée par Madame Corron, d'un *Plica Polonica* occaſionné dans un état de couche par l'effroi du tonnerre. Obſervat. ſur la Phyſique & les Arts.

Orationes in diversis Facultatis Medicinæ Parisiensis actibus habitæ; traduction d'un de ces discours, *in*-8. A Londres, & se trouve chez Didot le jeune, & Quillau, 1776.

Joseph Lieutaud, en Cour. *Voy.p.* 14.

Théophile de Bordeu, de Pau en Béarn, Ecuyer, Médecin désigné de l'Hôpital Royal & Militaire de Bareges, Conseiller-Médecin de M. le Prince de Condé, rue de Bourbon, vis-à-vis l'Hôtel de Choiseul-Praslin.

Lettres sur les Eaux Minérales du Béarn, *in*-12. 211 pages.

Recherches Anatomiques sur la position des glandes, 1751, *in*-12.

Mémoire sur les écrouelles, qui a obtenu le second prix de l'Académie de Chirurgie en 1752.

Recherches sur le pouls, 1756, *in*-12. 479 pages, réimprimées avec des additions de toutes especes, 4 vol. *in*-12. dont deux ont paru en 1768, & deux en 1772.

Chylificationis Historia, dissertatio Physiologica de sensu genericè considerato.

Précis d'observations sur les eaux de Baréges, & les autres eaux du Bigorre & du Béarn, *in*-12. 1760.

Recherches sur quelques point d'Histoire de la Médecine, 1764, *in*-12. 2 vol.

De l'usage des eaux de Baréges & du mercure pour les écrouelles, 1767, *in*-12.

Recherches sur le tissu muqueux, avec la

Dissertation sur les eaux de Baréges, 1767, *in*-12.

Recherches sur les maladies chroniques, en société avec MM. Antoine & François de Bordeu, 1775. in-8°.

Jean-Nicolas Millin de la Courvault, de Nevers, rue Saint-Antoine, vis-à-vis la rue de Fourcy.

Henri-Michel Missa, du Diocèse de Reims, ancien Médecin des camps & armées du Roi en Allemagne, aggrégé honoraire au College des Médecins de Nanci, de la Société de Châlons-sur-Marne, Censeur Royal, rue Barbette au Marais.

Lettre à M. Cantwel au sujet de l'inoculation : on la trouve à la suite de la Lettre de M. Cantwel à M. Fréron.

Il a travaillé au Journal de Médecine après M. Bertrand, & avant M. Vandermonde.

Pierre-Joseph Morisot Deslandes, de Châlons, Cloître Notre-Dame.

Il a publié le Recueil de pieces concernant l'inoculation de la petite vérole, conjointement avec M. Montucla, 1756, *in*-12.

Il est Editeur du Traité des accouchemens de Puzos, 1756, *in*-4.

Cleriade Vachier, de Cluny, rue du Mail, près l'Hôtel des Chiens.

Guy Danié Desſpatureaux, de Bourges, rue des vieilles Audriettes.

Jean Deſcemet, de Paris, Cenſeur Royal, rue du Fauxbourg Saint-Jacques, vis-à-vis celle Saint-Dominique.

Réponſe aux nouvelles Réflexions de M. Demours. *Journ. de Médec.* 1771.

Lettre à M. Roux ſur les méthodes de traiter la goutte ſereine. *Journ. de Médec.* 1773.

Il a lu pluſieurs Mémoires à l'Académie des Sciences.

Maximilien-Joſeph Leys, de Saint-Omer, rue Poupée, au coin de la rue Hautefeuille.

Marin-Jacques-Clair Robert, de Caen, Conſeiller Intime, Premier Médecin de Son Alteſſe le Duc de Deux-Ponts, à l'Hôtel de Deux-Ponts, rue des vieux Auguſtins.

Recherches ſur la nature & l'inoculation de la petite vérole, 1763, *in*-12.

Traité des principaux objets de la Médecine, avec un Traité ſommaire des Theſes ſoutenues depuis 1752 juſqu'en 1764 & 1766, *in* 12.

Lettre à M. Guilbert de Préval, 1772 *in*-8. de 15 pages.

Guillaume Fumée, de Baïeux, Cloître des Bernardins.

François-Louis Thomas d'Onglée, du Mans, rue de Verneuil, près la rue du Bac.

Discours pour l'ouverture du cours de Chirurgie, prononcé aux Ecoles de Médecine, 1765, *in*-4. de 24 pages; & 1766, *in*-12. de 65 pages.

Noël-Nicolas Mallet, de Chartres, rue du Monçeau Saint-Gervais.

Jean-Armand Roussin de Montabourg, du Diocèse de Paris, rue Saint-Denis, entre la rue aux Ours, & le Cul-de-sac des Princes.

Etienne d'Huaume, de Blois, rue du Four, près celle Saint-Honoré.

Traité de la petite vérole, tiré des Commentaires de Van Swieten sur les aphorismes de Boerhaave, 1776, *in*-12. de 383 pages.

Mémoire sur les dissolvans de la pierre, 1776, *in*-4. de 22 pages.

Lettre d'un Médecin de Paris.... sur le traitement de la rage, 1776, *in*-4. de 17 pages.

Pierre-Jean-Claude Mauduyt de la Varenne, de Paris, rue des Ecouffes, au Marais.

Mémoire sur la meilleure maniere de se procurer les différentes especes d'animaux, *in*-4.

Etude de la nature, 1771, *in*-8. 30 pages.

Différens morceaux dans les Journaux.

Cesar Coste, d'Arles, rue Taranne.

Achille-Guillaume le Begue de Presle, du Diocèse d'Orléans, Ecuyer, Avocat au Parlement, Censeur Royal,

rue Saint-Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins.

Observations nouvelles sur l'usage de la ciguë, traduit du Latin, de Storck, 1762, *in*-12. de 406 pages.

Le Conservateur de la santé, 1763, *in*-12. de 525 pages.

Mémoire pour servir à l'Histoire du sublimé corrosif, 1763, *in*-12. de 487 pages.

Observations & Expériences sur l'usage interne de la pomme épineuse, de la jusquiame & de l'aconit, traduit du Latin, de M. Storck, 1763, *in*-12.

Etrennes salutaires, *in*-16. 1763.

Observations sur l'usage du colchique, &c. traduit du Latin, 1764, *in*-12.

Les Vapeurs & Maladies nerveuses, traduit de l'Anglois de Whytt, 1767, *in*-12. 2 vol.

La Médecine d'armée, traduite du Latin de Monro, 1769, *in*-8. 2 vol.

Avis aux Européens sur les maladies qui regnent dans les climats chauds, traduit de l'Anglois.

Il a augmenté l'*Avis au Peuple* de M. Tissot: a traduit la Matiere Médicale de M. Lieutaud, *in*-8.

Nicolas Jeanroy, de Toul, Bibliothécaire de la Faculté, & Associé honoraire du College Royal des Médecins de Nanci, Hôtel d'Elbeuf, Place du Carrousel.

Cosme-Augustin Lezurier, de Rouen, rue & vis-à-vis les Billettes.

Simon

Simon Vacher, de Besançon, Médecin en chef des armées du Roi, en Corse.

Charles Sallin, de Grai en Franche-Comté, rue de la Sourdiere, à côté du Cul-de-Sac S. Hyacinthe.

Louis-Gilbert Boyrot de Joncheres, du Diocèse de Bourges, rue Geoffroi-l'Asnier.

Hugues Gauthier, des Ricés, Diocèse de Langres, Conseiller-Médecin du Roi, rue des Poulies, à l'ancien Hôtel de Conti.

Introduction à la connoissance des plantes, suivant le Systême de Tournefort, 1760, *in*-12.

Le Manuel des bandages de Chirurgie, 1760, *in*-12.

Elémens de Chirurgie-Pratique, tom. I. 1761, *in*-12.

Dissertation sur l'usage des caustiques pour la guérison des hernies, 1774, *in*-12. 142 pages.

Mémoire dans lequel on rend compte des épreuves ordonnées pour constater la bonté de la Méthode du sieur Maget, *in*-8. 25 pages.

François Thierry de Bussy, de Toul, Conseiller-Médecin du Roi en sa Cour de Parlement, rue Saint-Dominique, Fauxbourg Saint-Germain.

Jean d'Arcet, de Saint-Sever, au Diocèse d'Aire, Lecteur & Professeur en Chymie au College Royal de France,

rue de Baune, près le Quai des Théatins.

Mémoires ſur l'action du feu, lus à l'Académie des Sciences, Paris, 1771, *in*-8.

Il a fait, conjointement avec M. Rouelle, des expériences nouvelles ſur la deſtruction du diamant dans des vaiſſeaux fermés. Voyez le Journal de l'Abbé Roſier, 1772, & celui de Médecine, 1773.

Il a eu part à l'Analyſe des eaux de l'Ivette, avec MM. Roux, Poiſſonnier, Majault & la Riviere.

Il a travaillé aux Annales Typographiques avec MM. Robert & Goulin.

Diſcouts ſur l'état actuel des montagnes des Pyrénées, 1776, *in*-8. de 134 pag.

Joſeph Philippe, d'Entrevaux en Provence, rue des Noyers, vis-à-vis la rue des Anglois.

Obſervations ſur un Mémoire de M. Louis, concernant une queſtion Anatomique relative à la Juriſprudence, Journal de Médecine, 1763.

Jean-Baptiſte-Alexandre Maigret, de Paris, rue Saint-Anaſtaſe, au Marais.

Charles-Louis-François Andry, de Paris, rue des Ecouffes, au marais.

Manuel du Jardinier, 1765, *in*-12.

Matiere Médicale, 1770, *in*-12. 3 vol.

Diſcours prononcé aux Ecoles de Médecine, 1773, *in*-8.

Jean-Stanislas Mittié, de Paris, ancien Médecin ordinaire du feu Roi Stanislas Duc de Lorraine, & Associé de l'Académie des Sciences de Nanci, rue des Prouvaires, près Saint-Eustache.

Réflexions sur les inconvéniens des différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes, 1772, *in*-8.

Joseph-Jacques Gardane, de la Ciotat en Provence, Docteur de la Faculté de Montpellier, Censeur Royal, Médecin dans la Maison de Madame d'Artois, Médecin du Bureau des Nourrices, & de deux Maisons de Santé, des Académies de Montpellier, de Nanci, de Marseille, de Dijon, rue des Prouvaires, près Saint-Eustache.

Observations sur la meilleure maniere d'inoculer la petite vérole, 1767, *in*-12. de 103 pages.

Mémoire dans lequel on prouve l'impossibilité d'anéantir la petite vérole, 1768, *in*-12. de 74 pages.

Traduction & Commentaire sur la putréfaction animale, par Becker, Pringle & Gaber, 1769, *in*-12. de 260 pages.

Conjectures sur l'électricité Médicale, 1768, *in*-12. de 293 pages.

Recherches-Pratiques sur les maladies vénériennes, 1770, *in*-8. de 316 pages : réimprimé en 1775, *in*-8. & traduit en Allemand, 1771, *in*-8.

Mémoire ſur l'inſuffiſance & le danger des lavemens antivénériens, 1770, *in*-8. de 40 pages. On a très-bien répondu à cette critique.

Moyens certains & peu coûteux de détruire le mal vénérien, 1772, *in*-8. de 24 pages.

Méthode sûre & facile de guérir les maladies vénériennes, 1773, *in*-12. de 103 pages.

Gazette de Santé, depuis Juillet 1773, juſqu'en 1776, n°. 31, qu'il a été obligé d'abandonner ce travail, dit le Continuateur.

Secret des Suttons dévoilé, ou l'Inoculation miſe à la portée de tout le monde, 1776, *in*-12. de 96 pages.

Avis au Peuple ſur les aſphyxies, 1774, *in*-12. de 114 pages.

Almanach de Santé, 1774.

Détail de la nouvelle direction du Bureau des Nourrices de Paris, 1775, *in*-12. de 95 pages.

Traité des mauvais effets de la fumée de la litharge, traduit du Latin de Samuel Stockhuſen, 1776, *in*-12.

Jean-Antoine Elie de la Poterie, de Coutance, Inſpecteur des Hôpitaux Militaires, rue de Tournon.

Conſultatio Medica de ſtupri per vim illati criminatione, 1770, *in*-4. de 16 pages.

Edme-Claude Bourru, de Paris, rue des Maçons.

Obſervations Médicales par une Société de Londres, traduit de l'Anglois, 1764, *in*-12.

De l'utilité des voyages ſur mer pour la

cure de différentes maladies, traduit d'Ebenezer Gilchrift, 1770, *in*-12.

L'Art de fe traiter foi-même dans les maladies vénériennes, 1770, *in*-8. de 487 pages. Plus deux contrefactions.

Eloge hiftorique de M. le Camus, Médecin de Paris, avec le Catalogue de fes Ouvrages, 1772.

Des moyens les plus propres pour éteindre les maladies vénériennes, 1771, *in*-8.

Il a travaillé plufieurs années au Journal Economique.

Il a donné, conjointement avec M. Guilbert, Médecin de Paris, la traduction de l'ouvrage de M. Blakrie, intitulé : Recherches fur les remedes capables de diffoudre la pierre & la gravelle, 1775, *in*-8.

Louis-Claude Guilbert, de Montleri-lès-Paris, ancien Médecin des camps & armées du Roi, & Membre de la Société d'Edimbourg, rue de la Harpe, à l'ancien College de Narbonne.

Il a traduit de l'Anglois une Differtation de M. Huxham, fur les maux de gorge gangreneux, & une autre fur l'antimoine.... 1764 & 1768, *in*-12. chez d'Houry.

Il a eu part à la traduction du Livre de M. Blackrie... Voyez l'article précédent.

Paul-Gabriel le Preux, de Paris, rue Saint-Paul, vis-à-vis la rue des Lions.

Deux Lettres à M. Bouvart fur les naiffances tardives, 1770 & 1771, *in*-8.

Antoine J. B. Macloud Guenet, de Rouen, rue de Vaugirard, Hôtel de Biſſi, près la rue des Foſſés M. le Prince.

Charles-Nicolas d'Eſlon, Médecin ordinaire de M. le Comte d'Artois, rue du Mail, près la rue Notre-Dame des Victoires.

Henri Raimond, d'Autun, Médecin des armées du Roi, en Corſe.

Jean-Baptiſte Langlois, d'Avranches, rue Thibautodé, derriere la Monnoie.

Louis-Alexandre De Cézan, de Paris, rue de Seine, vis-à-vis la rue des Marais, Hôtel de Warſovie.

Manuel antiſiphilitique, 1775, *in*-12. c'eſt le même qu'on a rejeuni ſous ce titre : *le Secret des Médecins.*

Les Commeres de Windſor, Comédie-Parade, en quatre actes, en proſe.

Jean-Charles Deſeſſartz, du Diocèſe de Langres, rue Bailleul, près celle des Poulies.

Traité de l'éducation corporelle des enfans, 1760, *in*-12.

Cartheuſeri Fundam. Mater. Med. 1769, *in*-12. 4 vol.

Lettre ſur le Salop, *in*-4. 4 pag.

Jean Colombier, du Diocèſe de Toul,

rue de Grenelle, Fauxbourg Saint-Germain, près la Fontaine.

Dissertatio nova de suffusione, seu cataractâ, 1765, *in*-12.

Code de Médecine Militaire, 1772, *in*-12. 5 vol.

Bertrand Dupuy, du Diocèse de Cominge, rue Taranne.

Nouvelles Observations sur le pouls intermittent, traduites de l'Anglois de M. Cox, 1761, *in*-12. de 246 pages.

Thomas Levacher de la Feutrie, du Diocèse d'Evreux, rue Basse-des-Ursins.

Traité du Rhachitis, 1772, *in*-8.

Nouveau moyen de prévenir & de guérir la courbure de l'épine, *in*-12. de 31 pages.

Jean-Baptiste Eugenie Dumangin, de Château-Thierri, rue Thibautodé.

Jean-Augustin Coutavoz, de Paris, rue des Noyers, vis-à-vis celle Saint-Jean-de-Beauvais.

François-Marie le Moine, de Paris, rue de la Vieille Draperie, vis-à-vis Saint-Pierre.

Système nouveau & complet de l'art des accouchemens, traduit de l'Anglois, *in*-8. 2 vol.

Avis aux femmes enceintes & en couches, augmenté du traité de l'alaitement naturel.

Jean-Baptiſte-Michel Bucquet, de Paris, rue Jacob, près celle des deux Anges.

Introduction à l'Etude des corps naturels tirés du regne minéral, 1771, *in*-12. 2 vol.

Introduction à l'étude des corps naturels, tirés du regne végétal, 1773, *in*-12. 2 vol.

Charles-Jacques-Louis Coquereau, de Paris, rue du Foin, au College de Maître Gervais.

Joſeph-Ignace Guillotin, de Xaintes, aux Ecoles de Médecine, rue de la Bucherie.

Claude Laſiſſe, de Lyon, rue Montmartre, à côté de la rue Plâtriere.

Diſcours prononcé aux Ecoles de Médecine le 29 Novembre 1775. *Eſt-il néceſſaire au Chirurgien d'être ſenſible ?* 1775, *in*-4.

Benjamin-Michel Solier-de-la-Romillais, de Rennes, rue des Francs-Bourgeois, Hôtel Charolois, au Marais.

Traduction du Traité des Queſtions de Chirurgie d'Ambr. Bertrandi, 1769, *in*-8. de 581. pages.

Jean-Jacques Nollan, de Paris, rue des Foſſés Saint-Germain-des-Prés.

Antoine-Laurent de Juſſieu, de Lyon, de l'Académie des Sciences, rue des Bernardins.

Claude-André Goubelly, de Paris, Place

Maubert, à côté de la rue des deux Portes.

Nouvelle méthode de tailler, *in*-8. 1776, 8pages.

Philippe-Alexandre Bacher, de Tann en Alſace, vieille rue du Temple, à côté de la rue du Roy de Sicile.

Précis de la méthode d'adminiſtrer les pilules toniques, 1763, *in*-12. 1767, *in*-12.

Obſervations faites par ordre de la Cour ſur les hydropiſies, & ſur les effets des pilules toniques, 1769, *in*-12.

Claude-Antoine Caille, de Franche-Comté, de la Société de Médecine d'Edimbourg, non Régent, rue des Cordeliers.

Saint-Louis Guindant, du Berry, Membre de la Société des Sciences de Montpellier, rue neuve des Capucines, près la Place de Louis-le-Grand.

La nature opprimée par la Médecine moderne, 1768, *in*-12.

Expoſition des variations de la nature dans l'eſpece humaine, 1771, *in*-8.

Examen Chymique & Pratique des eaux de la Loire, du Loiret, & des puits de la Ville d'Orléans.

Jean-Jacques Paulet, d'Anduſe, Diocèſe d'Alais, Docteur de Montpellier, non Régent, rue Hauteſeuille.

Histoire de la petite vérole, 1768, *in*-12. 2 vol.

Mémoire pour servir de suite à l'Histoire de la petite vérole, 1768, *in*-12.

Le Secret de la Médecine, ou préservatif contre la petite vérole, 1768, *in*-12.

Avis au Peuple sur son plus grand intérêt, 1769, *in*-12.

Recherches historiques & physiques sur les maladies épizootiques, 1775, *in*-8. 2 vol.

Notice historique des machines fumigatoires, 1776, *in*-12. de 24 pages.

Actuellement auteur de la gazette de Santé.

Jean-François-Jacques Roussille de Chamseru, de Chartres, rue de Cleri, à côté de celle du gros Chenet.

Louis-Charles-Henri Macquart, de Reims, rue de la Tixeranderie, près celle du Coq.

Edouard-François-Marie Bosquillon, du Diocèse d'Amiens, Ecuyer, Professeur de langue Grecque au College Royal de France, de la Société de Médecine d'Edimbourg, rue des Ecouffes, au Marais.

Jacques-François De Villiers, de Saint-Maixent en Poitou, Docteur de la Faculté de Pont-à-Mousson en 1757, ancien Médecin des armées du Roi, & Médecin de l'Ecole Royale Vétérinaire, rue Tirchappe, au passage de la Couronne.

Il a eu part à la traduction des Aphorismes de Chirurgie de Boerhaave, commentés par le Baron de Van-Swieten, publiée en 1753.

L'Art des essais de Cramer, traduit du Latin, 1755, *in*-12. 4 vol.

Il a fourni un grand nombre d'articles de Chymie pour les volumes V, VI, VII, &c. de l'Encyclopédie; il a donné aussi la Collection des fourneaux, vaisseaux & instrumens.

Etant à Francfort, il a eu quelque part à l'édition du *Dispensatorium Trilleri.*

Il a revu la Traduction des Instituts de Chymie de Spielman, par M. Cadet le jeune; y a ajouté quelques notes, & augmenté considérablement le Catalogue des Auteurs qui se trouve à la fin.

Supplément au Mémoire sur le seigle ergoté, par M. Vetillart, 1770, *in*-4.

Méthode pour rappeller les noyés à la vie, *in*-4. de 55 pages.

Manuel secret & analyse des remedes de MM. Sutton pour l'Inoculation de la petite vérole, 1774, *in*-8.

Catalogue des pieces sur les contestations des Médecins & des Chirurgiens, inséré tome VI de l'*Hist. de l'Anatom.* de M. Portal.

On lui attribue l'*Errata* de la Gazette de Santé, 1775, *in*-12.

Il a écrit une Lettre sur l'édition Grecque & Latine des Œuvres d'Hippocrate & de Gallien, publiées en 1639, 1649, 1679, par René Chartier; cette Lettre est insérée dans les *Mémoires Littéraires in*-4. de M. Goulin. Il s'en est tiré des exemplaires séparés, *in*-4. & *in-fol.* 1776, de 19 pages.

Charles-Louis Varnier, de Paris, rue Planche-Mibray, près le Quai Pelletier.

Thibaut Nizon, de Sancerre en Berri, Avocat au Parlement, rue Traversiere Saint-Honoré, à côté de l'Hôtel de Bayonne.

Charles-Jacques Saillant, de Paris, rue de Bievre, Place Maubert.

Henri-Jean Baget, de Paris, rue Michel-le-Comte.

Joseph Cotton, de Grenoble, rue Princesse, Fauxbourg Saint-Germain.

Jean-François-Achille De Lalouette, de Paris, Ecuyer, rue Jacob, près celle Saint-Benoît.

Louis Desbois De Rochefort, de Paris, Ecuyer, non Régent, rue Michel-le-Comte.

Antoine Chaumont Sabatier, de Paris, Médecin du Roi & de l'Hôpital de Strasbourg, rue Saint-Denis, vis-à-vis la rue de la Féronnerie.

Felix Vicq d'Azyr, de Valogne, de l'Académie des Sciences, Médecin ordinaire de Monseigneur le Comte d'Artois, Commissaire général & premier Correspondant de la Commission des Médecins, nouvellement établie à Paris

pour les Maladies épidémiques & épizootiques, rue du Sépulcre.

Table pour servir à l'Histoire Anatomique, *in-fol. patenti.*

Observations sur les moyens que l'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion, & pour en arrêter le progrès, par M. Vicq-d'Azyr, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Médecin ordinaire de Monseigneur le Comte d'Artois, Membre de l'Académie Royale des Sciences, nommé par elle, Commissaire & Envoyé par le Gouvernement pour faire des recherches Physiques & Médicinales sur la maladie épidémique qui attaque les bestiaux dans les Généralités de Bordeaux, Auch, Bayonne & Montauban. A Bordeaux, chez Michel Racle, 1774, *in*-12. de 108 pages en tout. On trouve à la fin une addition de 4 pages, intitulée : Précautions pour la purification des étables, indiquées par M. Vicq-d'Azyr, par les ordres du Roi.

Instructions relatives à l'épizootie, par M. Vicq-d'Azyr, Médecin envoyé par le Gouvernement. Instruction pour les Syndics. A Rouen, chez le Boullanger, 1775, *in*-4. de 6 pages.

Instruction relative à l'épizootie, pour les soldats de détachement destinés à former une chaîne pour circonscrire la maladie. A Rouen, chez le Boullanger, *in*-4. de 3 pages.

Recueil d'observations sur les différentes méthodes proposées pour guérir la maladie épizootique qui attaque les bêtes à cornes, sur les moyens de la reconnoître par-tout où elle pourra se manifester, & sur la maniere de dé-

sinfecter les étables, par M. Félix Vicq-d'Azyr, Médecin envoyé par les ordres du Roi dans les Provinces où regne la contagion. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1775, *in*-4. de 35 pag.

Nota. La maniere de désinfecter les étables, pag. 24, délibérée à Condom les 28 Décembre 1774, n'est pas la même piece que celle qui a paru séparément, & qui est datée de Paris le 16 Janvier 1776.

Instruction sur la maniere de désinfecter les cuirs des bestiaux morts de l'épizootie, & de les rendre propres à être travaillés dans les tanneries sans y porter la contagion, du 6 Août 1775, *in*-4. de 6 pages, & se trouve dans la Gazette des Arts & Métiers, 1775, nº. 9.

Consultation sur le traitement qui convient aux bestiaux attaqués de l'épizootie. A Bordeaux, le 5 Novembre 1775, chez Racle, *in*-4. de 16 pages.

Second Mémoire instructif sur l'exécution du plan adopté par le Roi pour parvenir à détruire entierement la maladie qui s'est répandue sur les bestiaux dans les Provinces méridionales de la France, publié en Novembre 1775. Paris, Imprimerie Royale, 1775, *in*-4. de 28 pag.

Instruction sur la maniere de désinfecter les étables où il y a eu anciennement des bestiaux attaqués de l'épizootie, par M. Vicq-d'Azyr, du 16 Janvier 1776. Paris de l'Imprimerie Royale, 1776, *in*-4. de 3 pag.

Exposé des moyens curatifs & préservatifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à corne, 1776, *in*-8. de 728 pages.

Thomas le Tenneur, du Diocèse de

Coutances, vieille rue du Temple, à côté de la rue Barbette.

Jean-Jacques De la Porte, de Paris, rue Croix des Petits-Champs, vis-à-vis celle du Bouloi.

Jean-Charles de Brotonne, du Laonnois, rue l'Evêque, Butte Saint-Roch.

Jean-Baptiſte Jumelin, du Diocèſe de Coutance, rue de la Harpe, à côté de la rue Poupée.

Jean-Matthieu Defraſne, de Franche-Comté, rue de la Tixeranderie, à côté de celle de la Poterie.

Alphonſe-Vincent-Louis-Antoine Le Roi, de Rouen, non Régent, rue Pavée-Saint-André-des-Arts.

Maniere de terminer l'accouchement, dans lequel le bras de l'enfant eſt ſorti de la matrice, &c. Journal de Médecine, 1774.

Recherches ſur les habillemens des femmes & des enfans, 1772, *in*-12. de 347 pag.

Pratique des accouchemens, premiere partie, 1776, *in*-8. de 212 pages.

M[e] Alphonſe Le Roi, Profeſſeur en Médecine, à ſon critique, 1776, *in*-8. de 26 pages. C'eſt le titre de la réponſe à la Lettre de M...., étudiant en Chirurgie, *in*-8. 1776.

Jean-Baptiſte Baigneres, de Paris, rue du Fauxbourg Saint-Honoré, près la rue des Champs Eliſées.

Claude-François Du Chanoy, de Franche-Comté, non Régent, rue des Bernardins.
Dieudonné Jeanroy, du Diocèse de Toul, rue Mignon, près celle du Battoir.
Marie-Zorobabel Munier, de Paris, ancien Médecin du Roi dans les Colonies orientales, Médecin en survivance de l'Hôtel Royal des Invalides, à l'Hôtel Royal des Invalides.
Augustin Thouret, du Diocèse de Lisieux, rue de la Truanderie.
Henri-Alexandre Tessier, du Diocèse de Chartres, Cloître Notre-Dame.
Jean Thauraux, de Clermont, rue du Jardinet, en face de celle de l'Eperon.
Jean-René Sigault, de Dijon, rue du Renard, près celle des deux Portes Saint-Sauveur.

Bacheliers qui sont actuellement leur cours de licence.

Edmond-Joachim Bourdois de la Motte, du Diocèse de Sens.
Joseph-Barthelemi-François Carrére, du Diocèse de Perpignan. *Il a quitté la licence.*
Christophe-Nicolas de Jussieu, de Lyon.

Michel-François de la Planche, de Paris.
Il a obtenu le prix du concours.
François Doublet, de Chartres.
Jean-Noël Hallé, de Paris.
Louis-Charles Haléot, du Diocèſe de Langres.
Jean-Baptiſte-Claude Jeannet, du Diocèſe de Troies.
Jean-François Marinier, du Nivernois.
Guillaume Michel, du Diocèſe de Treves.
Touſſaint-François-Nicolas Navier, du Diocèſe de Châlons-ſur-Marne.
Auguſtin Rouſſel de Vauzeſme, du Diocèſe d'Auxerre.
François-Nicolas Simonet, de Paris.
Jean-Baptiſte-Joſeph Thery, du Diocèſe d'Arras.

Nous obſervons, pag. 47, que le roi avoit accordé à la faculté un aſyle, en attendant qu'il fût pourvu par ſa munificence à une demeure plus vaſte, plus commode pour ſes leçons, pour ſa bibliotheque, pour les conſultations qu'elle donne gratuitement aux pauvres. Ceci demande un détail plus circonſtancié, principalement pour les perſonne qui n'habitent point la capitale.

Les écoles de la faculté, qui étoient cidevant rue de la Bucherie, ont été transférées, l'année derniere 1775, aux écoles de droit, rue ſaint Jean-de-Bauvais. Tous les lundis, ſix

docteurs nommés à tour de rôle s'y rassemblent, depuis dix heures du matin jusqu'à midi, pour donner aux pauvres des consultations gratis : le premier de chaque mois douze docteurs convoqués viennent y rendre compte des maladies régnantes, & des observations qu'ils ont faites. La bibliotheque, qui est publique, s'ouvre tous les jeudis après midi, excepté les jours de fêtes, depuis la saint Luc, jusqu'à la saint Pierre.

Ses leçons, interrompues durant le tems des vacances, recommencent au mois d'octobre, après la saint Remi. Les professeurs n'y sont point perpétuels; la faculté en nomme cinq chaque année qui enseignent les différentes parties de la médecine à des heures marquées. Les honoraires de ces professeurs proviennent en partie de la faculté elle-même, qui n'a qu'une très-foible part au don gratuit accordé à l'université. Voici les noms de ces messieurs, qui doivent lire durant e cours de l'année scholastique; nous suivons le programme par lequel la faculté annonce au public qu'elle va reprendre ses exercices; que les écoles seront ouvertes le lundi 7 octobre 1776, & que l'on y entre tous les jours de la semaine, excepté le jeudi.

Professeurs de la Faculté de Paris.

Paul-Gabriel Le Preux, professeur de pathologie.

Bernard Dupuy, professeur de physiologie.

Celui qui enseigne cette partie, s'appelle le

professeur des écoles (*scholarum professor*) ; il est d'usage qu'il prononce un discours public en latin sur un sujet dont il est le maître ; outre cela il fait un cours public d'anatomie ; l'année suivante, il devient professeur de pathologie ; c'est le seul qui soit chargé d'enseigner deux ans de suite.

Jean Millin de la Courvault, professeur de chirurgie.

Il est obligé de faire un cours d'opérations chirurgicales.

Noël-Marie de Gevigland, professeur de matiere médicale.

Louis-Pierre-Félix-René Le Thieullier, professeur de pharmacie chymique & galénique.

Ce professeur fait aussi un cours public sur l'objet qu'il est obligé d'enseigner durant l'année.

NOTA. *Ces cinq professeurs donnent leurs leçons en latin.*

Charles-Nicolas d'Eslon, professeur de chirurgie en langue françoise.

C'est en faveur des aspirans en chirurgie, qui ne savent point le latin, que la faculté a établi cette chaire ; les leçons se donnent dans l'amphithéâtre des écoles.

Il est aussi d'usage que ce professeur prononce publiquement un discours françois, en commençant l'année scholastique.

Il y a encore deux autres cours ; l'un en fa-

veur des ſages-femmes, par M. Jean Auguſtin Courtavoz : l'autre de chymie. Le premier cours complet de ce genre qu'on ait vu dans la faculté, eſt dû au zele de M. Roux, qui le commença le jeudi 14 février 1771 ; il a rempli cette tâche durant ſix années avec un applaudiſſement général. Il venoit de finir le ſixieme, lorſqu'il mourut le 28 juin 1776. La faculté a nommé pour le remplacer Jean Baptiſte Michel Bucquet, qui depuis pluſieurs années fait des cours particuliers de chymie.

COLLEGE ROYAL

DE FRANCE.

LE projet d'un établiſſement pour les progrès des Lettres avoit été formé dès 1520. Les occupations belliqueuſes de François I, & le malheur des tems, en retarderent l'exécution. Ce fut en 1530, ou au commencement de 1531, que ce prince, par les inſtances de Guillaume Budé & de Jean du Bellai, & ſur leurs repréſentations, nomma les premiers profeſſeurs pour enſeigner les langues, avec deux cens écus de gages. Ils firent leurs leçons d'abord aux colleges de Cambrai & de Triquet. Ce ne fut qu'en 1609, qu'on ſongea à élever un batiment plus commode ſous le nom de College Royal : Henri IV en avoit approuvé le deſſin & le plan ; il avoit ordonné qu'on commençât l'ouvrage, lorſqu'une main ſacrilege trancha le fil de ſes jours. Marie de Médicis, devenue régente du royaume, voulut que la

volonté du feu Roi fût exécutée, & Louis XIII, son successeur & son fils, en posa la premiere pierre le 28 août 1610. Cependant l'édifice ne fut point alors achevé, il n'y a que trois ans que l'ouvrage a été repris & conduit à sa perfection.

La médecine n'eut point de part d'abord à cet établissement. Elle n'y fut enseignée qu'en 1541 par Vidus Vidius; une seconde chaire fut fondée en 1568, & remplie par Louis Duret, docteur de Paris; la troisieme en 1574, en faveur de Martin Akakia, & la quatrieme en 1595, en faveur de P. Ponçon. Ces quatre professeurs instruisent sur la médecine, la chirurgie, la botanique, la pharmacie & la chymie. C'est dans l'exercice de ces leçons qu'on vit briller les Duret, les Gourmelen, les Séguin, les Piétre, les Riolan, les Chartier, les Tournefort, les Geoffroi, les Burette, les Astrucs, les Ferrein, tous médecins de la plus grande réputation.

Elles sont occupées aujourd'hui, ces quatre chaires, par messieurs:

Poissonnier, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

Malouin, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

D'Arcet, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

Portal, Bachelier de la Faculté de Paris.

On indique par des placards les jours & les heures où ces messieurs font leurs leçons.

JARDIN ROYAL
DES PLANTES.

LA fondation de ce jardin eſt due à Gui de la Broſſe, conſeiller & médecin ordinaire du roi Louis XIII. Il en forma le plan dès 1614, & dreſſa un mémoire inſtructif, qu'il donna à Héroard, premier médecin du roi, qui s'intéreſſa pour ce projet, & le fit réuſſir. L'*Edit pour l'établiſſement d'un Jardin des Plantes médicinales*, fut donné à Paris au mois de janvier 1626, & enregiſtré au Parlement le 6 juillet 1626. Par cet édit, la ſurintendance eſt accordée à Héroard, premier médecin, *& à ſes ſucceſſeurs, premiers médecins & non à autres.* Ce fut en qualité de ſurintendant qu'Héroard donna un brevet ou lettres, dans leſquelles on lit : « Nous duement informez de la perſonne » de Maiſtre Guy de la Broſſe, Conſeiller & » médecin du Roi, de ſa bonne vie, mœurs » & Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, capacité, ſuffiſance, & expérience » au faict de la Médecine, & particuliere » connoiſſance qu'il a des Herbes & Plantes » Médicinales & de la vertu & propriété d'icelles. Iceluy pour ces cauſes AVONS, ſous le » bon plaiſir de ſadite Majeſté, nommé & commis, nommons & commettons par ces préſentes, ledit ſieur de la Broſſe, pour eſtre » Intendant dudit Iardin, pour ſous nous & » nos ſucceſſeurs Premiers Médecins avoir la » direction, culture, & gouvernement dudit

» Jardin, faire les démonſtrations des Herbes » & Plantes Médecinales aux Eſcoliers & au- » tres perſonnes . . . . &c. . . ». Ces lettres, datées de Nantes le 7 Août 1626, ſont confirmées par des lettres royaux, *ſignées* LOUIS, & & ſcellées; données à Nantes, le 8 août 1626.

Cinquante ans avant cet établiſſement, c'eſt-à-dire, vers 1576, Jean Robin, herboriſte du roi, cultivoit des plantes dans un petit jardin de trois cens toiſes; il avoit une penſion de quatre cens livres: Veſpaſien Robin, ſon fils, hérita de ſon héritage & de ſa penſion. En 1636, & probablement même avant cette époque, il étoit ſous-démonſtrateur des plantes au jardin royal, avec des appointemens très-honnêtes.

Bouvard, qui devint premier médecin en 1627 après la mort d'Héroard, & par conſéquent ſurintendant du jardin, nomma TROIS DOCTEURS (ce ſont les termes de Guy de la Broſſe) *pour enſeigner les vertus des plantes, ſelon leurs divers uſages & préparations, tant ordinaires que chymiques, une officine pour ce deſſein, un ſous-démonſtrateur des plantes, & autres officiers....*

En 1636, le catalogue imprimé des plantes cultivées dans cette école, déjà fréquentée par les étudians françois & par les étrangers, contenoit plus de deux mille plantes; & dès l'an 1634, on avoit raſſemblé dans le jardin des plantes exotiques.

Couſinot, Vautier & Vallot, en qualité de premiers médecins, furent ſurintendans du jardin royal. Après la mort du dernier en 1671, la ſurintendance paſſa entre les mains de M. Colbert, qui mourut en 1683; alors elle fut poſſédée par le marquis de Louvois juſqu'à

sa mort, arrivée en juillet 1691. Après lui le marquis de Villacerf (Edouard Colbert) eut la surintendance du jardin royal; mais ayant quitté en 1698 la surintendance des bâtimens, à laquelle celle du jardin avoit été réunie en 1671, le premier médecin (Fagon) rentra dans les droits de ses prédécesseurs. Ayant quitté la cour après la mort de Louis XIV, il se retira au jardin royal, dont il conserva la surintendance jusqu'à sa mort arrivée le 11 mars 1718. Poirier, qui étoit devenu premier médecin de Louis XV, mais qui ne jouit pas longtems de cet honneur, & Dodart, qui parvint après lui à cette place, n'eurent point la surintendance; elle avoit été donnée, après la mort de Fagon, à Chirac, alors premier médecin de M. le duc d'Orléans, régent du royaume; ainsi, bien qu'il soit devenu premier médecin du roi en 1730, ce ne fut pas en cette qualité qu'il eut la surintendance; mais lorsqu'il mourut en 1732, la surintendance fut changée en intendance, & accordée à M. Du Fay, mort en 1739, lequel a eu pour successeur dans cette place le célebre M. de Buffon.

Etat actuel du Jardin du Roi.

Le comte de Buffon, de l'académie françoise, trésorier de l'académie des sciences, membre des académies de Londres, de Berlin, de l'institut de Bologne, de Florence, d'Edimbourg, de Philadelphie, INTENDANT, au Jardin du Roi.

Statique

Statique des végétaux, traduit de l'anglois de m. Hales, 1733 *in*-4.

Histoire naturelle du cabinet du roi, *in*-4. 17 vol. & *in*-12. 34 vol.

Traité des fluxions, traduit de l'anglois.

Histoire des oiseaux.....

Le comte de la Billardrie d'Angiviller, conseiller du roi en ses conseils, mestre-de-camps de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, commandeur de l'ordre de Saint Lazare, ancien gentilhomme de la manche des enfans de France, directeur & ordonnateur général des bâtimens du roi, arts & manufactures, académies, &c. INTENDANT en survivance, cul-de-sac de l'Oratoire.

Botanique.

Professeur. Le Monnier, M. P. en Cour.
Démonstr. Bernard de Jussieu, M. P. rue des Bernardins.

Chymie.

Professeur { Bourdelin, M. P. rue Mazarine.
Macquer, M. P. en survivance.

Démonst. Rouelle, apothicaire de m. le duc d'Orléans, rue Jacob.

Anatomie.

Professeur. Petit, M. P. rue S. Victor.
Démonst. Mertrud, C. P. rue Culture-Sainte-Catherine.

Cabinet d'Histoire Naturelle.

Garde & Démonstrateur. D'Aubenton, docteur en médecine, de l'académie royale des sciences, de la société royale de Londres, & de l'académie de Berlin, au jardin du roi.

La partie anatomique dans l'Histoire naturelle de m. de Buffon,

Les articles d'Histoire naturelle dans le Dictionnaire encyclopédique.

Garde & Sous-Démonstrateur. J. d'Aubenton, de l'académie de Nanci, au jardin du roi.
Peintre & Dessinateur. Mlle. Basseporte, au jardin du roi,
Jardinier. Thouin, au jardin du roi.

Les cours d'anatomie & d'opérations se font l'hiver ; ceux de botanique & de chymie l'été. Les uns & les autres sont annoncés par des placards.

Le cabinet d'histoire naturelle, qui renferme une immense quantité de productions

minérales, végétales & animales, eſt ouvert au public le mardi & le jeudi, excepté dans le temps des vacances.

COLLEGE DE CHIRURGIE
DE PARIS.

S'IL eſt démontré que l'homme n'a pu exiſter long-temps ſans maladie; ſi ce malheur eſt un effet abſolument dépendant de ſa conſtitution premiere & de ſon exiſtence néceſſaire au milieu des corps qui l'environnent, il n'eſt pas auſſi aiſé de ſavoir ſi la premiere maladie, qui l'a affecté, fut interne ou externe, & ſi les conſeils du médecin ont dû précéder ou ſuivre l'opération du chirurgien : c'eſt un problême qu'on ne réſoudra même jamais, malgré tout ce qu'on s'eſt permis pour éclairer l'une ou l'autre opinion. Heureuſement que la ſolution, qui ne peut être fondée que ſur des probabilités également indifférentes, en eſt peu importante. Mais ce qu'on ne peut révoquer en doute, & ce qui d'ailleurs eſt prouvé par faits, c'eſt que les trois états actuels de la médecine originairement n'en faiſoient qu'un, & que la même perſonne donnoit les conſeils, préparoit les remedes, & les appliquoit elle-même ſur les bleſſés. Chacune de ces parties de la médecine étant devenue enſuite plus étendue, plus compliquée, elles n'ont pu toujours être exercées *littéralement* par le même homme, & il a été inſenſiblement néceſſité à ſe choiſir

des coopérateurs & des adjoints ; il est plus que probable que les coopérateurs, devenus nécessaires, se prirent d'abord dans la famille du médecin le plus occupé, & que ses enfans devinrent naturellement sous ses yeux les premiers adjoints au ministere de la santé. Cet ordre de succession peut avoir été quelquefois interverti ou même interrompu ; mais pour peu qu'on réfléchisse sur la maniere dont les événemens se succedent & se lient entr'eux, & dont les sociétés se forment, on ne pourra guere disconvenir de la justesse de cette origine & de ses conséquences. Que des esprits exaltés ou des hommes à prétentions se fatiguent inutilement à prouver le contraire, leurs paradoxes ne changeront rien aux faits, & il faudra toujours en revenir à ce point, dont il n'auroit peut-être jamais fallu s'écarter, c'est que les hommes qui se sont consacrés les premiers au soulagement de l'humanité gémissante, sous quelque forme & sous quelque dénomination qu'ils l'aient fait, n'ont point songé aux distinctions survenues postérieurement, & qu'ils n'ont eu d'abord d'autre but que de guérir leurs semblables, & de mériter par là les charges & les récompenses qu'on refuse difficilement aux personnes *vraiement utiles.*

Quoique primitivement sans doute il ne fût défendu à personne de voir des malades, de les aider de ses conseils, de panser leurs blessures & de leur donner des remedes, quoiqu'il soit même certain que les premieres observations de médecine sont dûes au hasard & au résultat des premiers essais faits par la multitude, il est cependant probable que la mé-



decine devînt peu-à-peu l'apanage de quelques perſonnes qui s'y dévouerent plus particulierement, & dans les premiers temps il ne fut jamais queſtion entr'eux de ſéparation poſitive & réelle des trois états, bienqu'il y en ait eu peut-être une déjà tacitement exercée, comme on l'a dit, dans l'intérieur des familles : ce n'eſt que de cette maniere du moins qu'on peut concevoir le premier degré de cette ſéparation, & dès qu'elle a exiſté poſtérieurement, elle a dû tout naturellement provenir de l'embarras, de la difficulté, & même de l'impoſſibilité d'exercer les trois états. Un ſeul homme pouvoit bien les embraſſer collectivement dans les premiers momens de l'art, quand il n'étoit encore que dans l'enfance ; mais dès que par l'accroiſſement ſucceſſif de ſes connoiſſances, & par celui des maux introduits chez les hommes à la faveur du luxe & de la débauche, il fut hors d'état de remplir ſeul tant d'obligations ; il eſt à préſumer qu'il les partagea, & il l'eſt encore plus qu'il dut conſerver pour lui la partie qui lui parut la plus ſavante, la plus agréable & la plus conſidérée du public, & qu'il ne conféra les deux autres que ſous des apparences qui ne l'en dépouillerent pas même totalement ; c'eſt de cette maniere ſans doute que ſe fit la premiere inſtallation des chirurgiens, des apothicaires ; c'eſt un pere de famille qui ſe communiqua à ſes enfans, qui les inſtruiſit, & qui partagea entr'eux d'avance ſa ſucceſſion. D'après cette idée, la ſeule peut-être qui ſoit vraie, ces rejettons reſterent long-temps attachés à l'arbre qui les avoit produits ; mais, comme il ſe pratique, ils s'en écarterent inſenſiblement dès qu'ils purent, en abſorbant les

fucs qui les avoient nourris, vivre éloignés de leur premiere origine. C'eſt dans ce ſens ſurtout qu'il faut dire que la chirurgie n'a pas toujours été ſéparée de la médecine, & que dans le principe, un ſeul homme exerçoit la totalité de l'art de guérir. Hippocrate, & les autres médecins grecs, panſoient donc les plaies & les bleſſures; Galien avoit exercé la chirurgie en Aſie*, quoiqu'il ne l'exerçât point à Rome, & à l'exemple de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, il fit préparer chez lui, & ſous ſes yeux, les remedes compoſés; auſſi cette partie de la médecine, qui fut appellée *galénique*, reconnoît-elle publiquement ce médecin pour pere; ſon nom y eſt glorieuſement conſacré depuis la renaiſſance des lettres: il décore le frontiſpice de preſque tous les livres de ce genre, & toutes les pharmacies lui ſont poſitivement ou totalement dédiées.

Lorſque Galien obſerve qu'il y avoit de ſon temps des hommes qui faiſoient à Rome les opérations de chirurgie, il ſe ſert d'expreſſions qui prouvent que ce n'étoit point par un droit légal, mais par un uſage inſenſiblement établi dans cette capitale du monde. On voit même en pluſieurs endroits, que ces opérateurs agiſſoient ſous les yeux des médecins.

Les arabes n'exerçoient pas moins la chirurgie & la médecine, & les médecins qui leur ſuccéderent, continuerent de pratiquer cette partie de l'art de guérir, indiviſible au moins dans ſon principe, & qui peut l'avoir été en quelque ſorte juſqu'à l'établiſſement des Univerſités. Les ſiecles d'ignorance avoient relégué les ouvrages des anciens dans les

cloîtres & dans les maisons religieuses ; c'étoit dans ces seuls asyles qu'on trouvoit quelques hommes instruits & éclairés de la science de la médecine ; c'étoit eux seuls qui l'enseignoient. Soumis par état à l'autorité de l'Eglise, ils voulurent tout tenir d'elle, & surtout le pouvoir de former aux sciences ceux qui voudroient s'y dévouer ; de-là vint que les Papes confirmerent, par des bulles, le droit de tenir école, & celui d'en communiquer la permission à ceux qui en seroient sortis instruits & capables. On voit bien que ceci ne pouvoit regarder que les moines & les clercs, aussi nul autre qu'eux ne composoit ces sociétés d'instructions. Lorsque les Universités se diviserent en quatre facultés, on ne changea rien d'abord à l'ancien usage, ses membres devoient être clercs ; les médecins ou physiciens l'étoient aussi ; comme tels, il leur étoit défendu de verser du sang, & par une conséquence abusive, de faire aucune opération de chirurgie ; il falloit bien que d'autres personnes en fussent chargées ; & dans ces temps peu lumineux, on ne doit pas être surpris que ces fonctions fussent le partage des barbiers & des baigneurs, qui insensiblement formerent un corps, auquel on accorda des droits & des privileges. Mais d'un autre côté les Universités instruisirent des hommes plus capables, par leur éducation, de profiter de ses leçons, sans cependant se vouer au célibat, & sans lui être attachés par des liens qui les en rendissent membres, comme médecins ou physiciens : ils acquirent les lumieres de leur état supérieurement aux barbiers, & ils s'en servirent sans doute pour porter avec plus d'intelligence du

ſecours aux maladies externes. Ils durent donc ſe rendre proportionnellement plus recommandables, & partager, en ce ſens, avec les membres de la faculté, l'eſtime, la confiance & la reconnoiſſance du public. L'envie alors ne pouvoit les aliéner, chacun ſe bornoit à exercer la partie qui lui étoit confiée, & à laquelle il s'étoit deſtiné; mais le nombre des chirurgiens lettrés, & formés à l'école des phyſiciens-clercs, étant venu à s'augmenter peu-à-peu, ils ſe crurent bientôt aſſez inſtruits pour le diſputer à leurs premiers maîtres, & il en réſulta des querelles & des inimitiés, ſur leſquelles le miniſtere, trop occupé, ne jugea point alors à propos de ſtatuer d'une maniere préciſe, parce que les phyſiciens-clercs ne pouvoient opérer, que les laïques n'avoient aucune interdiction à cet égard, & que ſous cet aſpect ſur-tout, ils étoient néceſſaires à la ſuite des armées; c'eſt ainſi que ce corps de laïques ſe forma, & qu'il devint peu-à-peu aſſez puiſſant pour arrêter les efforts des phyſiciens-clercs; ce qui fit que pluſieurs de ceux-ci, lorſque le cardinal d'Eſtouteville vint en France réformer l'Univerſité de Paris, en 1452, demanderent & obtinrent la permiſſion de ſe marier. Quelques-uns uſerent de cette permiſſion, mais peu conſentirent à ſe mêler de chirurgie; ils s'étoient accoutumés à regarder l'exercice de cette partie de la médecine comme ſubordonnée. Ainſi l'art de guérir continua d'être partagé entre les phyſiciens, membres de l'Univerſité, les chirurgiens inſtruits par les premiers, & les barbiers formés auſſi par les mêmes maîtres. Le célebre Ambroiſe Paré, en 1352, n'étoit que barbier-chirurgien; c'eſt

le titre qu'il prend lui-même à la tête de la deuxieme édition de son traité des plaies d'arquebuse, *in*-8. (1). Ces deux corps eurent ensemble de longs demêlés, qui furent enfin terminés par le contrat d'union passé en 1655, & autorisé par lettres-patentes du mois de mai 1656, registrées au Parlement le 7 octobre suivant. Cette union, en éteignant l'inimitié, fit naître l'émulation dans le nouveau corps, & il en sortit des hommes auxquels la chirurgie a de grandes obligations. Les premiers chirurgiens de nos rois s'occuperent depuis à lui donner peu-à-peu une existence plus agréable, plus solide; ils en firent régler & augmenter les études, & la considération publique s'accrut à proportion de ses succès. Dès 1724, Louis XV accorda des lettres-patentes pour l'établissement de cinq places de démonstrateurs, chargés d'instruire des e eves. Peu de temps après m. Maréchal, premier chirurgien du roi, & m. de la Peyronnie, qui avoit la survivance de cette place, formerent le projet d'une ccadémie de ahirurgie sous la protection du roi & inspection de son premier chirurgien. En conséquence, le 28 décembre 1731, il y eut à Saint-Côme une assemblée de chirurgiens jurés, convoquée par le premier chirurgien du roi, qui y présida; on y lut le projet de réglement pour cette académie, & une lettre de m. le comte de Maurepas, par laquelle il mandoit à m.

(1) Imprimé à Paris par la veuve Jean de Brie, demeurante en la rue S. Jacques à l'enseigne de la Limace. Avec privilege du Roi. *Signé* COIGNET.

Maréchal, que Sa Majesté avoit approuvé le projet. On lut ensuite la liste de 70 académiciens, qui furent présentés au roi par m. Maréchal. Le réglement qui contient XXXIII articles, fut imprimé & rendu public en janvier 1732. Les articles VII, VIII, IX, X & XI de ce réglement statuent sur tout ce qui regarde la fondation des prix pour exciter l'émulation. Cette même année (1732), le premier sujet du prix fut proposé & annoncé par un programme; il fut adjugé en 1733 à m. Medalon, depuis docteur en médecine de la faculté de Reims, & médecin des camps & armées en Boheme; c'étoit un homme d'un génie rare, capable de toute science, & qui en avoit approfondi plusieurs; les circonstances le déciderent à étudier la médecine dans un âge déjà avancé; il y fut bientôt maître. Il a écrit pour les chirurgiens dans le procès contre la faculté, & on le croit l'auteur de 12 lettres anonymes, qui, dans le temps, firent beaucoup de bruit. Les mémoires couronnés sont imprimés par ordre de l'académie, & forment déjà un recueil de 4 vol. *in*-4. & de 8 vol. *in*-12. Cette académie naissante a eu beaucoup d'obstacles à vaincre pour se soutenir, mais elles les a tous surmontés, & des médecins distingués par leur place & leur savoir, se sont fait un honneur d'y être agrégés; elle se glorifie sur-tout d'y pouvoir compter au nombre de ses associés étrangers le savant Haller & le célebre commentateur de Boerhave. L'académie a fait part au public de ses travaux littéraires; le recueil forme aujourd'hui 5 vol. *in* 4. En 1749, les chirurgiens obtinrent un arrêt qui les autorisoit à ne recevoir désormais dans leur corps que

des hommes lettrés : le premier acte public, en conséquence de cet arrêt, fut soutenu, la même année, par m. Louis, qui jouit aujourd'hui de la réputation qu'il annonçoit dès-lors.

On sait tout ce que m. la Peyronie a fait pour cette compagnie, à laquelle il a laissé presque tous ses biens. M. de la Martiniere a achevé ce que son prédécesseur avoit commencé; l'un & l'autre ont mis leur gloire à illustrer un corps, dont la société tirera toujours le plus grand avantage, tant qu'il se bornera à travailler à la perfection de la chirurgie, partie de l'art de guérir également délicate & intéressante, & assez étendue pour l'occuper à l'exclusion des autres branches. C'est dans cette vue que Louis XV a élevé un édifice superbe, durable & commode, pour y assurer l'instruction des éleves, & que le roi régnant y a fondé six lits, pour y traiter les blessures les plus rares, les plus dangereuses & les plus extraordinaires; c'est le moyen le plus sûr de faire faire aux éleves la juste application des préceptes qu'on leur a donnés, & c'est en ce genre l'établissement le plus avantageux pour former de vrais chirurgiens. Il seroit à desirer qu'on l'étendit à des objets encore plus importans, parce qu'ils sont plus souvent répétés.

Chef et Directeurs.

Messire GERMAIN PICHAULT DE LA MARTINIERE, conseiller d'état, premier chirurgien du roi, chevalier de l'ordre de saint Michel, chef & garde des chartes, statuts &

privilèges de la chirurgie du royaume, président de l'académie royale de chirurgie, aux Tuileries.

Messire JEAN-BAPTISTE-ANTOINE ANDOUILLÉ, conseiller d'état, premier chirurgien du roi, en survivance, associé libre de l'académie royale des sciences, rue Traversiere, butte saint Roch.

M. ISAAC GOURSAUD, lieutenant de monsieur le premier chirurgien du roi, en la ville, banlieue, prévôté & vicomté de Paris, & prévôt perpétuel, aux Petites-Maisons.

Prévôts.

J. B. Guillaume Ferrand.
Nicolas Guyenot.
Nicolas Leger, I.
Jacq. Nicolas Arrachart, IIe.

Receveur.

Jean de la Porte.

Maîtres en chirurgie suivant l'ordre de réception.

Thomas Coste, Ier, de Paris, reçu le 7 décembre 1720, DOYEN, ancien prévôt, rue Mauconseil, près la comédie italienne.

Nicolas-Pierre de Leurye, mars

1726, chirurgien du roi au Châtelet de Paris, rue Mauconſeil, vis-à-vis la porte du cloître ſaint Jacques.

Eſprit Galin, 8 octobre 1726, rue des Prouvaires.

Denis Eſtéve Boiſcaillaud, 14 mars 1727, chirurgien ordinaire du roi, rue ſaint Nicaiſe, à l'hôtel de Beringhen.

Louis Allien, 9 mars 1729, *abſent.*

Simon Dumont, Ier. 15 ſeptembre 1729, rue S. Denys, à côté de la rue des Filles-Dieu.

Nicolas-René Jallet, 27 février 1730, adjoint au comité, rue de Bourbon, hôtel du Maine.

François Houſtet, 19 avril 1730, ancien premier chirurgien de feu S. M. le roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar; ancien chirurgien major des armées du roi, ancien directeur de l'académie, inſpecteur des écoles, rue du Dauphin, vis-à-vis S. Roch.

Pierre le Doux, Ier, 18 mai 1731, rue ſainte Croix de la Bretonnerie, vis-à-vis la rue des Billettes.

Georges de la Faye, 30 août 1731, ancien prévôt, profeſſeur & démonſtrateur royal des opérations, ancien directeur de l'académie de chirur-

gie, conseiller du comité perpétuel, membre des académies de Madrid & de Rouen.

Cours d'opérations de chirurgie de Dionis, avec des notes. Paris, 1740, *in*-8. 1751, 1756 ou 1757, & 1765.

Principes de chirurgie. Paris, 1739, *in*-12.... seconde édition, 1744, *in*-12..... troisieme édition, 1747, *in*-12... quatrieme édition 1757, *in*-12... cinquieme édition, 1761, *in*-12. En 1768, il y en eut une contrefaction à Berlin... La sixieme édition parut en 1773, *in*-12. Cet ouvrage fut traduit en allemand, & imprimé à Strasbourg en 1751. Le traducteur, M. Suberling, résidant à Molsheim, qui n'avoit pas mis son nom à cette premiere édition, se fit connoître en 1763, en donnant la seconde, accompagnée de notes.... Traduction italienne, imprimée à Venise en 1751..... Traduction espagnole en 1761, par don Juan Galisteo y Xiorro, médecin de la cour, & imprimée à Madrid..... Traduction suédoise, par M. Schutzer, qui y a ajouté des notes; elle est dédiée à M. Back, premier médecin du roi de Suede, & président du college des médecins de Stockolm, où elle fut imprimée en 1763.

Plusieurs mémoires dans le recueil de l'académie de chirurgie.

Sébastien Fauchat, 28 novembre 1731, rue des saints Peres, vis-à-vis l'église de la Charité.

Antoine-François Barbaut, 2 juillet 1732, ancien prévôt, professeur &

démonstrateur des accouchemens, ancien conseiller-chirurgien ordinaire du roi au Châtelet de Paris, conseiller vétéran du comité perpétuel, rue Regratiere, isle S. Louis, du côté du quai d'Orléans.

Splanchnologie, suivie de l'angeiologie & de la neurologie. Paris, 1739, *in*-12.

Principes de la chirurgie, *in*-12.

Traité théorique & pratique des accouchemens, 1775, 2 vol.

Louis-Alexis Godefroy, 26 juillet 1732, rue S. Victor, vis-à-vis la rue des Bernardins.

Pierre Lamy, 14 août 1732, à l'hôtel d'Armagnac, près les Tuileries.

Jean Lagrave, Ier, 21 février 1733, rue de Bourbon, fauxbourg S. Germain.

André-François Coursin, 30 avril 1733, rue S. Benoît, près le carrefour.

Jean Menjon, 9 mai 1733, ancien prévôt, rue saint Thomas du Louvre, près l'hôtel de Longueville.

Jean-Nicolas Moreau, Ier. 29 août 1733, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, conseiller vétéran du comité perpétuel, à l'Hôtel-Dieu.

Jean Laffite, 14 août 1734, ancien prévôt, conseiller du comité perpétuel, rue Serpente.

Jean Deſſoumaignes, 29 décembre 1734, rne de la Joaillerie.

Dominique Marcel, 29 avril 1735, rue des foſſés ſaint Bernard.

Jacques Néble, 23 mai 1735, rue des Enfans rouges, au Marais.

Henri Diſdier, Ier, premier août 1735, ancien prévôt, conſeiller du comité perpétuel, rue & porte Montmartre.

Jean Dupouy, 31 mars 1736, dentiſte, conſeiller du comité perpétuel, rue d'Argenteuil, près celle de ſaint Roch.

Réflexions adreſſées à M. Portal ſur ſes deux mémoires concernant les luxations. Extrait du journ. de méd. 1768, de 16 pages.

Henri-Jean Baget, 30 mai 1736, rue Michel-le-Comte.

Oſteologie, premier traité, dans lequel on conſidere chaque os par rapport aux parties qui le compoſent, Paris, 1731, *in*-12.

Lettre pour la défenſe & la conſervation des parties les pl s eſſentielles à l'homme & à l'état. 1750, *in*-12. de 12; pages.

Jean Taſtet, 13 juin 1736, rue S. Dominique, du côté de la rue de Taranne.

Nicolas-Siméon Caignard, premier juin 1737, rue Montmartre, près ſaint Joſeph.

Claude Bourru, 8 juillet 1737, rue

ſaint Victor, vis-à-vis la rue du Paon.

Prudent Hévin, 12 juillet 1737, premier chirurgien de feu monſeigneur le dauphin & madame la dauphine, & de madame; profeſſeur & démonſtrateur royal au college de chirurgie, inſpecteur des hôpitaux militaires, conſeiller du comité perpétuel de l'académie de chirurgie, membre de celles de Lyon & de Stockolm, en Cour.

Jean Planès, 17 juillet 1737, *abſent.*

Pierre-Jean-Baptiſte Botentuit-Langlois, 29 mars 1738, rue Montmartre, vis-à-vis la rue du jour.

Roch Dubertrand, Ier, 24 mai 1738, ancien prévôt, bibliothécaire, conſeiller du comité perpétuel, rue & vis-à-vis le Temple.

Jean-Jacques Delamalle, 29 mai 1738, ancien prévôt, conſeiller du comité perpétuel, rue Dauphin, vis-à-vis S. Roch.

Antoine Garrigues, 30 juillet 1738, rue S. Germain l'auxerrois, près le fort l'Evêque.

Jean-Pierre Buiſſon, premier août 1738, pont S. Michel.

Jean-Baptiſte Daunis, 13 juin 1739, rue des Tournelles.

Claude-Léger Sorbet, écuyer, 6 juillet 1739, ancien chirurgien major des mousquetaires gris, rue de l'Université, fauxbourg saint Germain, vis-à-vis l'hôtel d'Aligre.

Jacques Arrachart, Ier, 15 juillet 1739, rue & isle saint Louis, près l'église.

Jean Resclause, 22 juillet 1739, rue des Lavandieres, près la rue des deux Boules.

Antoine Bourbelain, 5 août 1739, rue Bailleul.

Jean Lespinard, 20 août 1739, rue Pierre Sarrazin.

Michel de Bussac, premier septembre 1740, ancien prévôt, adjoint du comité, carrefour du quai de l'Ecole.

François Boscher, 7 septembre 1740, rue saint Antoine, près la Visitation.

François Ribadeau Duclos, 12 septembre 1740, ancien prévôt, conseiller du comité perpétuel, chirurgien du garde-meuble de la couronne, rue de Richelieu, près la rue des filles saint Thomas.

Pierre Marlot, 24 septembre 1740, rue de l'Université, près la rue de Beaune.

Etienne Rousseau, 5 octobre 1740, *absent.*

Jean-François Perron, 7 août 1741, conseiller du comité perpétuel, rue du Four, proche saint Eustache.

Louis-Antoine Ravenet, 11 août 1741, ancien prévôt, adjoint au comité, rue des Billettes.

Etienne la Cathon de la Forest, Ier, 2 septembre 1741, ancien prévôt, rue d'Anjou, dans la rue Dauphine.

Jourdain Debaig, 18 octobre 1741, rue poissonniere, vis-à-vis la rue Beauregard.

André-Louis Sauré, 20 décembre 1741, ancien prévôt, *absent.*

André Levret, 28 février 1742, chirurgien accoucheur de feue madame la dauphine, chirurgien accoucheur de MADAME, & de madame la comtesse d'Artois, conseiller vétéran du comité perpétuel.

Observations sur les causes & les accidens de plusieurs accouchemens laborieux, &c... 1747, *in*-8. de 168 pages.... seconde édition, 1750, *in*-8. de 170 pag...... troisieme édition, 1762, *in*-8. de 170 pag. quatrieme édition, 1770, *in*-8 de 527 pag. Ces observations ont été traduites en allemand, par Jean-Jule Walbaum, qui y a joint des notes. A Lubeck, 1758, *in*-8. de 302 pages.

Suite des observations sur les accouchemens laborieux, 1751, *in*-8. de 248 pages; réim-

primée avec les obſervations en 1770, *in*-8. de 527 pages. Ce morceau, traduit auſſi en allemand, par Jean-Jule Walbaum, a été imprimé à Lubeck, 1761, *in*-8. de 476 pag. plus d'autres additions.

Obſervations ſur la cure radicale de pluſieurs polypes de la matrice, de la gorge & du nez, &c.... 1749, *in*-8. de 520 pages..... ſeconde édition, 1759, *in*-8. de 479 pages..... troiſieme édition, 1771, *in*-8. de 595 pages.

Explication de pluſieurs figures ſur le méchaniſme de la groſſeſſe & de l'accouchement, 1752, *in*-8. de 74 pages.

L'art des accouchemens, démontré par des principes de phyſique & de méchanique, &c. 1753, *in*-8. de 258 pages.... ſeconde édition, 1761, *in*-8. de 466 pages.... troiſieme édition, 1766, *in*-8. de 480. L'auteur a inſéré, dans la ſeconde & la troiſieme l'explication des figures ſur le méchaniſme, publiée ſéparément en 1752. On a deux traductions italiennes de l'*art des accouchemens*, l'une par m. Veſpa, l'autre par m. Franco Wali, de Florence; cette derniere a paru en 1763 ou 1764.

Eſſai ſur l'abus des regles générales, & contre les préjugés qui s'oppoſent aux progrès de l'art des accouchemens, 1766, *in*-8. de 356 pages.

Depuis 1770 juſqu'en 1773, m. Levret a inſéré différens morceaux dans le journal de médecine; s'ils étoient raſſemblés, avec les pieces relatives, ils formeroient un juſte volume. On en trouve l'énumération à la fin de l'extrait de ce journal, août 1773, contenant des *remarques ſur des déplacemens de matrice*, &c.... *in*-8. de 53 pages.

On a encore de lui deux observations, *tome II des mémoires de l'acad. de chirurg.* pag. 23 & 319, & dans le *tome III* deux mémoires.

Jean Caixonnet Dumouret, 11 mai 1742, rue de Grenelle, fauxbourg saint Germain, près la fontaine.

René Allouel, Ier, 6 octobre 1742, ancien prévôt, rue Galande, au coin de celle des Rats.

Claude Bouquot, 10 octobre 1742, à *Troyes.*

Noël-Jean-Baptiste Baudot, 4 mars 1743, au palais Bourbon.

Jean Dieuzayde, 13 mai 1743, rue & croix des petits Champs.

Lettre à m. Morand sur les effets du mercure de m. de Torrès, *in* 12. de 10 pages.

Jean Delaporte, 16 mai 1743, ancien prévôt & receveur, conseiller du comité perpétuel, rue croix des petits Champs, vis-à-vis celle du Bouloir.

Jean Veyret, 16 juillet 1749, ancien prévôt, chirurgien de la cour de parlement, conseiller du comité perpétuel, rue de la Sourdiere, au coin du cul-de-sac de sainte Hyacinthe.

Alexis Potron, 18 juillet 1749, rue de la Licorne.

Paul Dufouart, Ier, chirurgien-major des Gardes-Françoises, & consultant des armées du roi, conseiller du comité perpétuel, rue de l'Université, près la rue des saints Peres.

Antoine Louis, reçu le 25 septembre 1749 (c'est lui qui soutint publiquement, dans les écoles de chirurgie, le premier acte latin), ancien prévôt, secrétaire perpétuel de l'académie de chirurgie, censeur & professeur royal aux écoles de chirurgie, chirurgien consultant des armées, chirurgien inspecteur des hôpitaux militaires, ancien chirurgien major de la Charité, chirurgien du roi pour la visite des déserteurs & soldats détenus dans les prisons pour discipline militaire, agrégé honoraire au college de médecine de Nanci, membre des académies de Montpellier, de Lyon, Rouen, Metz, Gottingen, Bologne & Florence, &c.....

Cours de chirurgie pratique sur les plaies d'armes à feu, *in*-4. Programme raisonné, 1746.

Essai sur la nature de l'ame, 1746, *in*-12.

Expériences & observations sur l'électricité, & de ses effets sur des paralytiques, *in*-12. 1747.

Réfutation de l'écrit des médecins, intitulé:

La subordination des chirurgiens aux médecins, 1748, *in*-4. de 32 pages.

Observations & remarques sur les effets du virus cancéreux.....

Dissertation sur les maladies héréditaires, 1749, *in*-12 de 77 pag.

Examen des plaintes des médecins de provinces (1749), *in*-4. de 15 pages.

Réfutation de divers mémoires de m. Combalusier....

Eloge de m. Petit, *in*-4. 1750, 40 pag.

Observations sur le mémoire des médecins de Montpellier, présenté par F. D. P. Combalusier, 1749, *in*-4. de 15 pages.

Oratio habita in scholis regiis chirurgorum. VII. calend. octob. M. DCC. XLIX, *in*-4. 7 pag.

Lettre sur la certitude des signes de la mort, où l'on rassure les citoyens de la crainte d'être enterrés vivans, avec des observations & des expériences sur les noyés, 1752, *in*-12. de 376 pages.

Recueil de pieces sur différentes matieres chirurgicales, 1752, *in*-12....

Les articles de chirurgie dans le dictionnaire encyclopédique

Lettres sur les maladies vénériennes, 1754, *in*-12. de 27 pag.

Lettre à M. Bagie sur les amputations, 1757, *in* 12. de 41 pag.

Mémoire à consulter sur un libelle diffamatoire, publié contre m. Louis, 1757, *in*-4. de 8 pages.

De partium externarum generationi inservientium in mulieribus, naturali vitiosâ & morbosâ dispositione, *in*-4,

Editeur du traité des maladies des os de feu

m. Petit, revu & augmenté, 1758, *in*-12. 2 vol.

Discours sur le traité des maladies des os de m. Petit, *in*-12.

Eloges de mm. Bassuel, Malaval & Verdier, de l'académie royale de chirurgie, 1759, *in*-8. de 66 pages.

Mémoire sur une question anatomique relative à la jurisprudence, dans laquelle on établit les principes pour distinguer à l'inspection d'un corps trouvé pendu, les signes du suïcide, d'avec ceux de l'assassinat, 1763, *in* 8. de 53 pages.

Recueil sur l'électricité médicale, 1767, *in*-12. 2 vol.

Mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives, 1764, *in*-8. de 92 pag.

Supplément au mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives, 1764, *in*-8. de 109 pag.

On lui attribue le parallele des différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes, 1764, *in*-12. de 290 pages.

Discours sur les loupes, prononcé à la séance publique de 1765.

Recueil d'observations d'anatomie & de chirurgie, pour servir de base à la théorie des lésions de la tête par contre-coups, 1766, *in*-8.

Eloge historique de m. Bertrandi, 1767, *in*-8. de 73 pages.

Un grand nombre de mémoires dans le recueil de l'académie de chirurgie.

Comme secrétaire perpétuel il publia, en 1768, le quatrieme volume des mémoires de cette académie, *in*-4. & le cinquieme en 1774,

Le

Le quatrieme tome du recueil des prix, *in*-4. en deux parties, 1776.

Aphorifmes de chirurgie, traduits du latin de van Swieten, 1768, *in*-12. 7 vol. *M. Louis a revu cette traduction, & y a ajouté des notes.*

Rapport des expériences faites par l'académie royale de chirurgie fur différentes méthodes de tailler, *in*-12. de 52 pages.

Obfervations fur la requête préfentée au roi par la faculté de médecine de Paris, contre l'établiffement de la commiffion royale de médecine, 1773, *in*-4. 40 pag.

Séance publique de l'académie royale de chirurgie, le jeudi 27 avril 1775, pour l'inauguration des nouvelles écoles, *in*-4. de 43 pages.

Plufieurs mémoires & confultations fur divers cas de chirurgie légale.

Etienne Recolin, 22 novembre 1749, chirurgien ordinaire de m. le comte d'Artois, confeiller du comité perpétuel, rue des vieux Auguftins.

Jofeph de Villeneuve, 4 décembre 1749, rue de Biévre.

René-Michel Péan, 5 décembre 1749, premier chirurgien du roi de Naples, démonftrateur royal en l'art des accouchemens, adjoint au comité perpétuel, à Naples.

Jean-Pierre Pujol, 11 décembre 1749, rue S. Honoré, aux Quinze-Vingts.

Jacques Daran, écuyer, 13 décembre

1749, chirurgien du roi ſervant par quartier, rue du Sentier.

Obſervations chirurgicales, *in*-12. 1746, 1768.

Réponſe à la brochure de M. Baget, *in*-12, 1750.

Traité de la gonorrhée, 1755, *in*-12.

Lettre pour ſervir de réponſe à un article du traité des tumeurs.

Léonard Georget, 18 décembre 1749, rue S. Avoie, au coin de la rue du Bracq.

P. Léonard de Marlat, 20 décembre 1749, chirurgien du roi par quartier, chirurgien-inſpecteur des hôpitaux militaires, en Cour.

Jean Clauſau, 22 décembre 1749, rue ſaint Honoré, hôtel de Noailles.

Touſſaint Bordenave, de Paris, 2 juillet 1750, ancien prévôt; profeſſeur au college royal de chirurgie, directeur de l'académie de chirurgie, membre de l'académie des ſciences de Paris, de Rouen & de Florence, rue de Touraine, près les Cordeliers.

Remarques ſur l'inſenſibilité de quelques parties, 1757, *in*-12.

Elémens de phyſiologie, *in*-12.

Mémoire ſur les antiſeptiques, avec ceux de mm. Boiſſieu & Godard, envoyés à l'académie de Dijon, *in*-8. 1769.

Mémoire ſur le danger des cauſtiques pour la cure radicale des hernies, 1774, *in*-12. de 46 pages.

Jean-Charles Duval, 9 juillet 1750, chirurgien ordinaire de madame, & de feus monſeigneur & madame la Dauphine, en Cour.

Claude Pipelet, Ier, 11 juillet 1750, chirurgien juré aux rapports de la prévôté de l'hôtel, conſeiller du comité perpétuel, quai des Théatins, hôtel ſaint-Severin.

Jean Berdolin, 13 août 1750, ancien prévôt, conſeiller du comité perpétuel, rue Platriere, près la grande Poſte.

François-Michel Diſdier, de Grenoble, 25 ſeptembre 1750, ancien prévôt, conſeiller du comité perpétuel, démonſtrateur particulier d'anatomie, à l'Eſtrapade.

Traité des bandages, 1741, *in*-12.
Hiſtoire exacte des os, 1745, *in*-12.
Sarcologie, ou traité des parties molles, 1748, trois parties, *in*-12.
Ces traités ont été pluſieurs fois réimprimés pour l'uſage de ſes éleves.

Joſeph Lagonelle, 3 octobre 1750, rue du petit Carreau.

Louis-Joſeph de la Roche, de Cambrai,

23 novembre 1750, rue & près la croix des petits Champs.

Antoine-Touſſaint Amy, de Clermont, 16 janvier 1751, ancien prévôt, chirurgien en chef de l'hôpital des Incurables, aux Incurables.

C. Touſſaint Vermond, de Paris, 31 juillet 1751, adjoint au comité perpétuel, rue Beaurepaire, vis-à-vis la rue Montorgueil.

Jean-Joſeph Sue, Ier, du diocèſe de Vence, 7 août 1751, ancien prévôt, cenſeur royal, profeſſeur aux écoles de chirurgie, conſeiller du comité perpétuel, membre des académies de peinture, & de Londres, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, rue des Foſſés S. Germain-l'Auxerrois.

Traité d'oſtéologie de Monro, traduit de l'anglois; publié par m. Sue, avec figures, *in-fol.* 1759.

Élémens de chirurgie, 1755, *in-12.*

Traité des bandages & des appareils, 1761, *in-12.* de 300 pàges.

Anthropotomie, ou l'art d'injecter, de diſſéquer & d'embaumer, 1765, *in-12.* de 291 pages.

Jean Pelletan, 24 ſeptembre 1751, rue de Geſvres.

Pierre Fabre, d'Avignon, 30 octobre

1751, ancien prévôt, professeur royal aux écoles de chirurgie, commissaire pour les extraits, rue des Noyers, vis-à-vis celle des Carmes.

Traité des maladies vénériennes, 1758, *in*-12. de 344 pages : seconde édition, 1765, *in*-12. 2 vol. troisieme édition, 1773, *in*-8. de 586 pages.

Essais sur différens points de physiologie, de pathologie & de thérapeutique, 1770, *in*-8.

Recherches sur la nature de l'homme, considéré dans l'état de santé, &c. 1776, *in*-8.

Jean Sereis, du diocèse de Lescar, 13 novembre 1751, rue des Rosiers, vis-à-vis la rue des Ecouffes.

Honoré Gabon, 20 mai 1752, rue Mauconseil, vis-à-vis la comédie italienne.

Raph. Bienv. Sabatier, de Paris, 30 mai 1752, ancien prévôt, de l'académie des sciences, censeur royal, professeur & démonstrateur aux écoles de chirurgie, commissaire pour les correspondances, chirurgien major de l'hôtel royal des Invalides, aux Invalides.

Abrégé d'anatomie par Verdier, augmenté, 1768, *in*-12. 2 vol.

Traité complet de chirurgie, par la Motte, troisieme édition, augmentée avec des notes, 1771, *in*-8. 2 vol.

Traité d'anatomie, 1775, *in*-8. 2 vol.
Des mémoires dans le recueil de l'académie.

Pierre Barthelemot Sorbier, IIe, du diocèse de Sarlat, 15 juillet 1752, chirurgien ordinaire de m. le duc d'Orléans, & chirurgien major de la gendarmerie, rue de Condé, vis-à-vis la rue du petit Lion.

Bertrand Try, de Pau, 14 août 1752, conseiller du comité perpétuel, rue du Bacq, vis-à-vis l'ancien hôtel des Mousquetaires.

Clande-Antoine Cadet, de Paris, 18 août 1752, rue du Mail, vis-à-vis l'hôtel des Chiens.

Gaspard Thevenot, du diocèse d'Autun, 19 septembre 1752, rue Mauconseil, vis-à-vis la rue Verdelet.

Louis-François Busnel, du diocèse de Baïeux, 22 septembre 1752, ancien prévôt, conseiller du comité perpétuel, rue de Cléri.

Antoine Tournay, de Paris, 26 septembre 1752, rue Guenegaud, près la rue Mazarine.

Jacques Bérard, de la Saintonge, 3 octobre 1752, rue du Puits.

Jean-Baptiste Dupuid, de Noyon, 17 octobre 1752, chirurgien du roi au

châtelet de Paris, adjoint au comité perpétuel, au Marché-Neuf, du côté du pont saint Michel.

Pierre Brasdor, du diocèse du Mans, 30 octobre 1752, ancien prévôt, professeur aux écoles de chirurgie, conseiller du comité perpétuel, rue du Hasard.

Jean-Bertrand Souque, de Cominges, 17 février 1753, adjoint au comité perpétuel, rue de la vieille Monnoie.

Guillaume-Etienne-Marie Russel, de Paris, 10 juillet 1751, chirurgien aide-major des armées du Roi, en Corse.

Jean-Pierre Ledoux, IIe, de Paris, 3 août 1753, chirurgien du roi au châtelet de Paris, rue Grenier-Saint-Lazare.

Robert Brailliet, 27 août 1753, ancien prévôt, adjoint au comité perpétuel, milieu de la rue de Bievre, place Maubert.

Jean-Baptiste Loustaunau, de Versailles, chirurgien des enfans de France, en survivance de son pere, premier chirurgien de MONSIEUR, de monseigneur le comte d'Artois & de madame Adelaïde, adjoint au comité perpétuel, en Cour.

François-Dominique Lesne, de Versailles, 24 novembre 1753, ancien prévôt, adjoint au comité perpétuel, rue du petit Bourbon, près saint Sulpice.

Œuvres chirurgicales de feu m. Petit, revues, &c.

André-Jean Lagrave, IIe, de Paris, 29 décembre 1753, rue l'Evêque, butte saint Roch.

Jean-Baptiste-Louis-Pierre Dumont, IIe, 22 Juillet 1754, ancien prévôt, rue saint Martin, près celle de Venise.

Jean-Baptiste de Penne, du diocèse de Lescar, 19 août 1754, rue des Gravilliers.

Esmilland Osmont, d'Auxone, 20 septembre 1754, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons.

Laurent Hérardin, de Chaumont, 13 septembre 1755, rue de la Harpe.

Jean-Pierre-Arnould Chaupin, de Paris, 15 septembre 1755, chirurgien du roi par quartier, rue de Seine, vis-à-vis l'hôtel de la Rochefoucault.

Jean-Baptiste-Honoré Bourgarel, de Chartres, 15 novembre 1755, rue du Four, vis-à-vis la rue de l'égout, fauxbourg saint Germain.

Jean le Bas, d'Orléans, 26 janvier 1756, ancien prévôt, cenſeur royal, démonſtrateur royal en l'art des accouchemens, adjoint au comité perpétuel, rue Chriſtine.

Queſtion importante : peut-on déterminer un terme préfix pour l'accouchement, 1764, *in*-8.

Nouvelles obſervations ſur les naiſſances tardives, &c. 1765, *in* 8.

Lettre à m. Bouvart au ſujet de ſa derniere conſultation, 1765, *in*-8.

Réfutation des ſentimens de m. Bouvart ſur les naiſſances tardives, 1766, *in*-8.

Réplique aux Lettres de m. Bouvart, 1770, *in*-8.

Réponſe à M. Haſter, 1769, *in*-8. de 33 pages.

Jean Ballay, de Saintes, 30 octobre 1775, rue des deux Boules.

Traité ſommaire des maladies vénériennes, 1762, *in*-12. de 224 pages.

Jacques-René Tenon, de Sepaux près Joigny, diocèſe de Sens, 14 janvier 1757, de l'académie des ſciences, de la ſociété d'agriculture de Paris, profeſſeur royal aux écoles de chirurgie, rue du Jardinet.

Mémoire ſur la cataracte, inſéré dans ceux de mathématiques & de phyſique.

De cataractâ, 1757.

Plusieurs mémoires dans le recueil de l'académie des sciences.

Thomas Coste, IIe, de Paris, 2 septembre 1757, ancien prévôt, fauxbourg saint Honoré, près la rue de la Magdeleine.

François Pipelet, IIe, de Coucy, diocèse de Léon, 31 décembre 1757, chirurgien herniaire, conseiller du comité perpétuel, rue Mazarine, près la rue Guenegaud.

Claude Bertholet, du diocèse de Grenoble, 25 mars 1758, rue Thibautaudé.

René Camus, du diocèse d'Angers, 23 juin 1758, rue saint Antoine, près la rue de l'égout.

Claude-François Garre, de Melun, 14 octobre 1758, chirurgien de la grande & petite écuries du roi, chirurgien major de l'école royal-militaire, conseiller du comité perpétuel, rue de Bourbon, fauxbourg saint Germain, près les Théatins.

Jean-François La Taste, de Paris, 27 novembre 1758, rue du Bacq, près les Convalescent.

François-Ange Deleurye, IIe, 30 dé-

cembre 1758, chirurgien du roi au châtelet de Paris, conſeiller du comité perpétuel, profeſſeur & démonſtrateur des accouchemens aux écoles de chirurgie, quai d'Orléans, iſle ſaint Louis.

Traité des accouchemens en faveur des éleves, 1772, *in*-8.

La mere ſelon l'ordre de la nature, 1772, *in*-12.

Diſcours prononcé aux écoles de chirurgie le mardi 21 mai 1776, *in*-8. de 32 pages.

Pierre Coſſon, du diocèſe de Bordeaux, 7 ſeptembre 1759, chirurgien de la grande & petite Ecuries du roi, rue des Juifs, près le petit ſaint Antoine.

Jean-Claude Mertrud, du diocèſe de Langres, 8 octobre 1759, ancien prévôt, démonſtrateur pour l'anatomie au jardin du roi, conſeiller du comité perpétuel, rue Culture-Sainte-Catherine.

Claude-Guillaume Beaupréau, du diocèſe de Sens, dentiſte, 12 juillet 1760, adjoint au comité perpétuel, rue des foſſés ſaint Germain-des-Prés, près la rue ſaint André.

Diſſertation ſur la propreté & la conſervation des dents, 1764, *in*-12. de 29 pages.

Lettre à m. Cochois ſur le traitement des

maladies du ſinus maxillaire, extraite du journal de médecine, 1769, *in*-8. de 20 pages.

Guillaume-Louis Piet, de Vernon, 12 ſeptembre 1760, ancien prévôt, adjoint au comité perpétuel.

Lettre ſur quelques articles du dictionnaire de chirurgie. *Journ. de méd.* 1767.

Lettre ſur une correction imaginée pour le forceps courbe. *Journ. de Méd.*

Réponſes à mm. Bobin & Guilhermond. *Journ. de Méd.*

Lettre de M.... étudiant en chirurgie ſur l'ouvrage intitulé ; *la pratique des accouchemens*, 1776, *in*-8. de 70 pages.

On lui attribue l'ouvrage qui a pour titre ; *la génération*, trad. du latin de m. Haller ; augmentée de notes, &c. 1774, *in*-8. 2 vol.

Antoine-Martin Gilles, du diocèſe de Paris, 30 ſeptembre 1760, rue du Foin ſaint Jacques.

Jean-Baptiſte de Cheverry, du diocèſe de Meaux, 17 octobre 1760, rue de Poitou au Marais, vis-à-vis la rue d'Orléans.

François Guillaume Le Vacher, du diocèſe d'Evreux, 13 décembre 1760, conſeiller vétéran du comité, à Parme.

Léonard Bonnaud, du diocèſe de Limoges, 17 janvier 1761, grande rue du fauxbourg ſaint Antoine, au coin de la rue ſaint Nicolas.

Jean-Picquet, de Saint-Omer, 24 juillet 1761, chirurgien ordinaire de m. le duc d'Orléans & de l'officialité, rue des Fossés saint Germain l'auxerrois; près la poste aux chevaux.

Jean-François de Balz, d'Auch, 14 août 1761, rue des Lavandieres.

François de Truffy, 19 octobre 1761, à l'Hôtel-Dieu.

Nicolas Léger, Ier, du diocèse de Troyes, 24 octobre 1761, *prevôt actuel*, adjoint au comité, rue saint-Jacques, près celle des Noyers.

François Sautereau, d'Angoulême, 17 avril 1762, à l'Hôtel de Soubise.

Antoine-Louis-Joseph Majault, de Douai, 28 août 1762, ancien prévôt, premier chirurgien de madame la comtesse d'Artois, chirurgien-inspecteur des hôpitaux militaires, adjoint au comité perpétuel, en Cour, & à Paris, rue Traversiere, butte Saint-Roch.

Claude Dupont, du diocèse de Langres, 25 septembre 1762, chirurgien de la grande & petite écuries du roi, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch.

Jean de Bauve, du Soissonnois, 23 octobre 1762, rue Coquilliere.

On lui attribue la réponse à un écrit ano

nyme, au sujet d'un instrument propre à extraire les corps étrangers engagés dans l'œsophage, 1769, *in*-8.

Louis-Benoît de Cervenon, du diocèse de Bourges, 20 novemb. 1762, rue des Vieilles-Audriettes, échelle du Temple.

Louis-Antoine Valentin, de S. Jean d'Angely, 26 février 1763, adjoint au comité perpétuel, rue Traversiere Saint-Honoré.

Eloge de M. le Cat, 1759, *in*-8. de 59 pages.

Question chirurgico-legale, relative à l'affaire de la demoiselle Famin, femme du sieur Lancret, 1761, *in*-12 de 92 pages.

Recherches critiques sur la chirurgie moderne, avec des lettres à M. Louis, 1772, *in*-12. de 319 pages.

François Rojare, de Paris, 1 mars 1763, rue Montmartre, près celle du Jour.

Pierre-Michel Allouel, 2e, de Paris, 18 juillet 1763, ancien médecin de l'hôpital & des troupes du roi à Monaco, rue du Petit-Lion, près celle Saint-Denys.

Abrégé d'ostéologie, *in*-12.

Jean-Baptiste-Guillaume Ferrand, du diocese de Rouen, 9 juillet 1763, *prévôt actuel*, professeur royal aux écoles de chirurgie en survivance, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu en survivance, adjoint au comité perpétuel, de l'académie de Rouen, rue Mazarine.

Lettre à M. Lamy, sur la sensibilité du corps animal, extrait du *mercure de France*, 1760.

Traduction des tomes VI & VII des aphorismes de chirurgie, commentés par van Swieten, en société avec m. Sue le jeune, 1768.

Discours prononcé aux écoles de chirurgie, extrait du *journal des beaux arts*, 1775.

Louis Coste 3e, du diocese de Grenoble, 23 juillet 1763, rue Mauconseil, près la comédie italienne.

Pierre Dufouart 2e, du diocese de Tarbes, 13 août 1763, chirurgien major des gardes-françoises, ancien chirurgien consultant des armées du roi, adjoint au comité perpétuel, rue de l'Université, près la rue des SS. Peres.

Pierre Sue 2°, de Paris, 17 septembre 1763, ancien prévôt, ancien professeur de pratique à l'école de chirurgie & d'anatomie, conseiller du comité perpétuel, chirurgien de l'Hôtel-de-Ville, membre des académies de Montpellier, Rouen & Dijon, rue de Jouy.

Traduction des tomes VI & VII des aphorismes de chirurgie, commentés par van Swieten, en société avec m. Ferrand, 1768.

Traduction de la pathologie de Gaubius, 1769, *in*-12.

Dictionnaire portatif de chirurgie, ou tome III du dictionnaire de santé, 1771, *in*-8. de 742 pag.

Eloge historique de Devaux, chirurgien de

Paris, 1772, *in*-8. de 103 pages.

Elémens de chirurgie, en latin & en françois, 1774.

Discours prononcé aux écoles de chirurgie le 3 octobre 1774, *in*-8. de 32 pages.

Eloge de LOUIS XV, 1774, *in*-8. de 32 pag.

Mémoire lu à l'académie de chirurgie le 14 septembre 1774, sur l'anévrisme de l'artere crurale. Extrait du *journal de médecine*, 1776, *in*-8.

Lettre critique sur l'*état de la médecine*. Extrait des *mémoires littéraires* de m. GOULIN, *in*-8. de 30 pages

Antoine Destremeau, de Paris, 24 septembre 1763, rue des Fossés Montmartre.

Pierre Capdeville, du diocese d'Aire, 26 novembre 1763, rue de Richelieu, près la rue Neuve-des-Petits-Champs.

Nicolas Fromont, de Lorraine, 24 décembre 1763, cloître S. Jean en grève.

Pierre-Ignace de Saint-Julien, 25 Janvier 1764, à l'entrée de la rue S. Louis près le Palais.

Jacques-Nicolas Arrachart 2e, de Paris, oculiste, 10 mars 1764, *prevôt actuel*, rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés.

Guillaume-Raymond Desnoues, de Paris, 17 mars 1764, rue de Seine, vis-à-vis l'égout, fauxbourg Saint-Germain.

Nicolas Guyenot, du diocese de Besançon, 22 septembre 1764, *prevôt actuel*, rue Serpente.

Jean Burgaliere, du diocese de Cahors, 28 septembre 1764, rue S. Louis aux Marais, près la rue Neuve S. François.

Jean-Pierre David, du pays de Gex, 24 novembre 1764, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, professeur royal d'anatomie & d'opérations en la même ville, membre de l'académie des sciences de Rouen, *à Rouen*.

Recherches sur la maniere d'agir de la saignée, 1763, *in*-12. de 335 pages.

Dissertation sur ce qu'il convient de faire pour diminuer ou supprimer le lait des femmes, 1763, *in*-12. de 133 pages.

Observations sur la nature, les causes & les effets des épidémies varioliques.

Dissertation sur la cause de la pesanteur, 1767, *in*-8. de 156 pages.

Traité de la nutrition & de l'accroissement, précédé d'une dissertation sur l'usage des eaux de l'amnios, 1771, *in*-8. de 350 pages.

Dissertation sur la figure de la terre, 1771.

Il est inventeur de plusieurs machines annoncées dans différens journaux.

Pierre Lassus, de Paris, 1 juin 1765, premier chirurgien de mesdames Victoire & Sophie, conseiller du comité perpétuel, en cour.

Nouvelle méthode de traiter les fractures & les luxations, traduite de l'anglois de Percival Pott. 1771, *in*-12.

Dissertation sur la lymphe, qui a remporté

le prix de l'académie de Lyon, 1774, *in-8.* de 76 pages.

Jean-Nicolas Lamblot 2ᵉ, de Paris, 8 juin 1765, adjoint au Comité perpétuel, rue du Sépulchre, au coin de la petite rue de Taranne.

Pascal Baseilhac, 2 juillet 1765, rue S. Honoré, près celle du Dauphin.

François Lemonnier, de Paris, 7 Septembre 1765, *à Bourges.*

Henri-Louis-François Didier 2ᵉ, de Paris, 14 septembre 1765, rue Neuve-Saint-Eustache.

Jean-Pierre Tallendier de la Bussiere, de Paris, 5 octobre 1765, rue des cordeliers, au coin de la rue du Paon.

Jean-Jacques Robin, du diocese d'Auxerre, 29 novembre 1765, adjoint au comité perpétuel, rue Saint-André-des-Arts, vis-à-vis la rue Mâcon.

Jacques Courtin, de Paris, 30 décembre 1765, rue Saint-Victor.

Roch-Marie Dubertrand, 2ᵉ, de Paris, 31 mai 1766, rue du Temple, vis-à-vis le Temple.

Jacques-Louis Moreau, 2ᵉ, de Paris, 29 août 1766. *absent.*

Antoine Fargeix, de Clermont-Ferrand, 6 septembre 1766, rue & vis-à-vis les murs de S. Martin.

Pierre-Victor Coutouly, de Paris, 13 ſeptembre 1766, rue Salle-au-Comte.

Nicolas Papillon, du dioceſe de Troyes, 4 octobre 1766, rue Quincampoix, près l'hôtel de Beaufort.

Charles Devilliers, du dioceſe de Paris, 4 novembre 1766, rue & montagne Sainte-Genevieve, au college de l'*Ave-Maria.*

François Cabany, 20 décembre 1766, rue de la Grande-Truanderie, place du Puits-d'Amour.

Antoine Gaſcq, du dioceſe d'Agen, 30 décembre 1766, rue Quincampoix, près la rue aux ours.

Anne Brun, de Clermont, 24 octobre 1767, chirurgien en chef des hôpitaux de la pitié, de la ſalpétriere & de bicêtre, à la pitié.

Jean Babel, de Langres, 12 décembre 1767, rue Saint-Martin, vis-à-vis celle de Montmorency.

Bernard Peyrilhe, de Pompignan en Languedoc, 6 août 1768, profeſſeur royal de chymie chirurgicale aux écoles de chirurgie, conſeiller du comité perpétuel, membre des académies de Toulouſe & de Montpellier.

Remede nouveau contre les maladies vénériennes, ou eſſai ſur la vertu anti-vénérienne des alkalis volatils, 1774, *in*-12. de 225 pages.

Dissertatio academica de cancro, 1774, *in*-12. de 100 pages. Cette dissertation a mérité le prix proposé par l'académie de Lyon pour l'année 1773.

La traduction vient de paroître sous ce titre: *Dissertation académique sur le cancer*, 1776, *in*-12. de 135 pages.

Le college & académie royale de chirurgie de Paris, quinze stances avec des notes; feuille de 16 pages, distribuée le jour de la rentrée publique du 27 avril 1775, dans les nouvelles écoles.

Il travaille à l'histoire de la chirurgie, dont m. Dujardin donna le premier volume en 1774, *in*-4.

François Lescure, de Bergerac, 22 octobre 1768, chirurgien-major de la gendarmerie, rue du Battoir.

Arnaud Leger 2ᵉ, de Versailles, 3 décembre 1768, chirurgien du commun chez la Reine, rue Comtesse d'Artois.

Pierre Faguer, du Mans, 1 juillet 1769, chirurgien-major des gardes-du-corps du roi, compagnie de Villeroi, à Châlons-sur-Marne, & à Paris hôtel de Villeroi.

Pierre Colon 1ᵉʳ, du diocese d'Autun, 7 avril 1770, chirurgien-major des gendarmes de la garde ordinaire du roi, rue du Mail, près la rue Notre-Dame des Victoires.

Gui-Felix Allan, de Laon, 21 avril 1770,

rue Montmartre, vis-à-vis la rue des Vieux-Augustins.

Louis Gouillard, de Montdidier, 2 juin 1770, fauxbourg S. Antoine, près la rue de Reuilly.

Albert-François-Floridor Streck, d'Abbeville, 30 juin 1770, rue Jacob, près celle des deux Anges.

François Chopart, de Paris, 21 juillet 1770, rue S. Germain-l'Auxerrois.

Mémoire sur les lésions de la tête par contre-coup, 1771.

Jean Côme d'Angerville, ... 1 septembre 1770, rue des Poulies.

Philibert-Louis Colon 2[e], du diocese d'Autun, 31 Décembre 1770, chirurgien du roi, servant par quartier, ancien chirurgien-major des mousquetaires-gris, rue de Montmorenci.

Antoine Rufin, de Montelimart, 6 juillet 1771, rue de Louis le grand près la place Vendôme.

Joseph Viany, du diocese de Vence, 17 août 1771, rue de Bourbon, près les carrosses de la cour.

Jean-Jacques-Joseph Jousseaume, d'Agen, 17 Septembre 1771, petite rue Saint-Louis, près la rue S. Honoré.

Jacques-André Millot, de Dijon, 30 dé-

cembre 1771, chirurgien de l'écurie de MONSIEUR, rue de Richelieu, près la rue Neuve des Petits-Champs.

Jean-Baptiste Dufour, du diocese de Soissons, 11 avril 1772, chirurgien de la prévôté de l'hôtel, rue du roi de Sicile.

Pierre-Mathurin Botentuit Langlois, 2e, de Paris, 18 juillet 1772, rue Montmartre, vis-à-vis la rue du Jour.

Joseph-François-Louis Deschamps, de Chartres, 1 août 1772, rue de Seve, près la Croix-rouge.

Jean-Charles-Felix Caron, du diocese d'Amiens, 13 février 1773, fauxbourg S. Jacques, vis-à-vis la rue S. Dominique.

Compendium institutionum philosophiæ, in quo de rhetoricâ & philosophiâ tractatur, ad usum candidatorum baccalaureatûs artiumque magisterii, 1770, *in*-8. 2 vol.

Pierre la Cathon de la Forêt 2e, de Paris, 4 septembre 1773, rue d'Anjou-Dauphine.

Thibault-Etienne Lauverjat, du diocese de Sens, 11 Juin 1774, cul-de-sac des Anglois, rue Beaubourg.

Simon-Claude Delaizé, de Paris, 23 juillet 1774, rue du Bacq, près la rue de Seve.

Joseph Favier, du diocese de Sisteron, 6 août 1774, rue S. Honoré, près les petites écuries.
Michel Noël, de Bayon, diocese de Toul, 3 septembre 1774, rue S. Denys, vis-à-vis celle de la Ferronnerie.
Jean-Baptiste Delort, de Bordeaux, 25 octobre 1774, rue du Four-S. Honoré.
Michel Bousquet, de Sarlat, 8 avril 1775, chirurgien de l'écurie de m. le comte d'Artois, rue Montmartre, près la rue du Jour.
Michel-Marie Bajet 2[e], de Paris, 27 avril 1775, rue Michel-le-Comte.
François-Matthieu Didier Delonroy, de Paris, 21 juillet 1775, rue S. Denys, proche la rue du Ponceau.
Jean-Joseph Dubois Foucou, de Toulon, *dentiste*, 22 juillet 1775, rue Sainte-Marguerite, près l'abbaye S. Germain.
Edme Moutard Martin, de Sens, 22 août 1775, rue Montmartre, près la rue du Mail.
Louis-Joseph Becquet, de Paris, 26 août 1775, rue de la Truanderie, du côté de la rue Comtesse d'Artois.
Philippe-Jean Pelletan 2[e], de Paris, 21 octobre 1775, rue de la Parcheminerie, près la rue des Prêtres.
Bernard Naury, du diocese de Lescar,

30 octobre 1775, vieille rue du Temple, près celle des Rosiers.

Leon-Saturnin Desormeaux, de Blois, 10 novembre 1775, rue des Mathurins, près celle des Mâçons.

Pierre-Joseph Desault, du diocese de Besançon, 31 août 1776. . . . . . .

Paul-Gerard Robert, du diocese de Reims, 14 septembre 1776. . . . . ,

N. . . . . Desmasures . . . . . . 5 octobre 1776.

Les maîtres en chirurgie, ainsi que les docteurs de la faculté, donnent gratuitement tous les lundis, non fêtés, de chaque mois, des consultations aux pauvres, & leur administrent les remedes dont ils ont besoin.

LES professeurs & démonstrateurs royaux du college de chirurgie, qui se tirent du corps, sont perpétuels. Ils sont obligés de faire chaque année deux cours complets sur la partie de chirurgie dont ils sont chargés, conformément aux lettres-patentes de sa majesté, du mois de septembre 1724, & du mois de mai 1768.

Professeurs de pathologie & d'hygiene.	Louis, secrétaire perpétuel de l'académie de chirurgie, &c. Bordenave, directeur de la même académie.

Professeurs

Professeurs de pathologie.	Fabre, commissaire pour les extraits. Tenon, pensionnaire de l'académie royale des sciences.
Professeurs de thérapeutique.	Brasdor, conseiller du comité perpétuel, &c. Hévin, premier chirurgien de MADAME.
Professeur des accouchemens pour les sages-femmes.	Barbaut, ancien chirurgien ordinaire du roi au Châtelet. Le Bas, adjoint du comité, *en survivance.*
Professeur des accouchemens pour les éleves.	Deleurye 2[e], chirurgien ordinaire du roi au Châtelet.
Professeur pour les maladies des yeux.	*N.* . . . . . .
Professeur de chymie chirurgicale.	Peyrilhe, conseiller du comité.
Professeurs d'anatomie.	Sabatier, chirurgien-major de l'hôtel royal des Invalides. Sue 1[er], conseiller du comité perpétuel.

Professeurs d'opérations.
- De la Faye, ancien directeur de l'académie.
- Ferrand, conseiller du comité perpétuel, *en survivance.*
- Goursaud, chirurgien en chef des Petites Maisons.

Pour exciter l'émulation, on a établi une *école pratique.* Les éleves, qui auront justifié de leur application aux différens cours énoncés dans les exercices particuliers qui se feront à cet effet par chacun des professeurs, seront admis à disséquer, & à pratiquer les opérations de chirurgie, sous les yeux des maîtres préposés pour cette école, pendant les mois de décembre, janvier, février, mars.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE.

Président.

MESSIRE PICHAULT DE LA MARTINIERE, premier chirurgien de sa majesté.

Messire Andouillé, premier chirurgien de sa majesté, *en survivance.*

Directeur.

M. Bordenave.

Vice-Directeur.

M. Dufouart.

Secrétaire perpétuel.

M. Louis.

Commissaire pour les extraits.

M. Fabre.

Commissaire pour les correspondances.

M. Sabatier.

Trésorier.

M. Gourſaud.

Bibliothécaire.

M. Dubertrand.

Conſeillers du Comité perpétuel.

MESSIEURS.

Houſtet.
De la Faye.
Hevin.
Louis.
Lafitte.
Bordenave.
Dufouart 1er.
Delamalle.
Sue 1er.
Fabre.
Sabatier.
Delaporte.
Didier.
Ribadeau Duclos.
Gourſaud.
Braſdor.
Pipelet 1er.
Try.
Recolin.
Perron.
Veyret.
Diſdier.
Buſnel.
Pipelet 2e.
Berdolin.
Ravenet.

Debussac.	Garre.
Dufouart 2e.	Peyrilhe.
Ferrand.	Coste.
Majault.	Deleurye.
Lesne.	. . . .
Lassus.	. . . .
Sue 2e.	. . . .

N.B. Les prevôts du college sont conseillers-nés du comité perpétuel ; ensorte que lorsqu'ils sont de la classe des adjoints ou des libres, on prend sur les fonds de m. de la Peyronnie les fonds nécessaires pour les jetons qu'ils reçoivent, selon l'intention du fondateur.

Conseillers vétérans.

MESSIEURS.

Guerin, Caumont, } *retirés du college.*	Levret.
	Levacher.
Barbaut.	Dupoui.
Moreau.	

Adjoints au comité perpétuel.

MESSIEURS.

Gallet.	Beaupreau.
Loustaunau.	Guienot.
Pean.	Lamblot.
Souque.	Robin.
Braillet.	Chopart.
Dupuid.	Allouel 2e.
Leger 1er.	Arrachart 2e.
Piet.	Capdeville.
Le Bas.	Brun.
Vermond.	. . . .

Académiciens libres.

Tous les maîtres en chirurgie ſont académiciens nés.

Aſſociés étrangers.

MESSIEURS.

Schligting, docteur en médecine & membre de l'académie impériale des curieux de la nature, *à Amſterdam.*

Grashuis, docteur en médecine & membre de l'académie impériale des curieux de la nature, *à Amſterdam.*

Henckel, docteur en médecine & en chirurgie, conſeiller aulique, médecin de S. A. R. le prince de Pruſſe, ancien chirurgien-major des gens-d'armes de ſa majeſté pruſſienne, *à Berlin.*

Guiot, maître en chirurgie, l'un des chirurgiens en chef de l'hôpital françois, *à Genêve.*

Charron, conſeiller, & premier chirurgien de feu leurs majeſtés le roi & la reine de Pologne, *à Dreſde.*

Acrell, de l'académie royale des ſciences & de la ſociété de chirurgie, *à Stockolm.*

Le Grand, conſeiller, premier chirurgien de S. A. R. monſeigneur le prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-

Bas, & maître en chirurgie de Lunéville, *à Bruxelles.*

Moſcati, chirurgien en chef du grand hôpital, *à Milan.*

Le baron de Haller, conſeiller, & médecin du roi d'Angleterre dans l'électorat d'Hanovre, préſident de la ſociété royale des ſciences de Gottingue, membre des académies des ſciences de Paris, des curieux de la nature, de Londres, Berlin, Stockolm, Bologne & Upſal, amman de la république de Berne, *à Berne.*

Fernandès, premier chirurgien du roi d'Eſpagne, *à Madrid.*

Sharp, membre de la ſociété royale de Londres, & ci-devant chirurgien en chef de l'hôpital de Gui, *à Londres.*

Bianconi, docteur en médecine, & miniſtre de la cour électorale de Dreſde, *à Rome.*

Boëhmer, profeſſeur d'anatomie & de chirurgie en l'univerſité de Hale-de-Magdebourg, membre de l'académie des curieux de la nature, *à Hale-de-Magdebourg.*

Tronchin, noble patricien de Parme, premier médecin de feu S. A. R. l'infant don Philippe, de S. A. R. l'infant don Ferdinand, duc de Parme, de

S. A. S. monſeigneur le duc d'Orléans; ancien profeſſeur de médecine & de chirurgie dans l'académie de Geneve; ancien inſpecteur du college des médecins d'Amſterdam; agrégé au college des profeſſeurs de médecine de l'univerſité de Montpellier, membre des académies royales des ſciences de Pruſſe, d'Angleterre & d'Ecoſſe, *à Paris.*

Ritſch, docteur en chirurgie, premier médecin de ſa majeſté le roi de Pologne, *à Varſovie.*

Le comte de Carburi, ancien profeſſeur royal de médecine-pratique en l'univerſité de Turin; de l'académie *della Cruſca* & de celle d'hiſtoire naturelle de Florence; des ſociétés royales des ſciences de Londres & d'Edimbourg; chirurgien conſultant de Madame, *à Paris.*

Camper, ancien profeſſeur d'anatomie & de chirurgie d'Amſterdam, & de médecine de Groningue, de la ſociété royale de Londres & de l'académie de Harlem, *à Klein-Caukum, près Franeker en Friſe.*

Aſſociés regnicoles.

MESSIEURS.

Boucher, docteur en médecine, corref-

pondant de l'académie royale des ſciences, profeſſeur & démonſtrateur penſionnaire en anatomie, *à Lille en Flandres.*

Charrau, chirurgien-major des hôpitaux du roi, *à la Rochelle.*

Goulard, maitre en chirurgie, de la ſociété royale des ſciences, profeſſeur & démonſtrateur royal, *à Montpellier.*

Serres, maître en chirurgie, profeſſeur & démonſtrateur royal, *à Montpellier.*

Lamorier, maître en chirurgie, membre de la ſociété royale des ſciences, profeſſeur & démonſtrateur royal, *à Montpellier.*

Graſſot, de la ſociété royale des ſciences, belles-lettres & arts, profeſſeur de chirurgie, *à Lyon.*

Bailleron, de l'académie des ſciences & belles-lettres, & maître en chirurgie, *à Beziers.*

Hugon, aſſocié de l'académie des ſciences de Lyon, & maître en chirurgie, *à Arles en Provence.*

Charmetton, maître en chirurgie, profeſſeur & démonſtrateur, *à Lyon.*

Willius, docteur en médecine & en chirurgie, en l'univerſité de Bâle, *à Mulhauſen en Alſace.*

Flurant, maître en chirurgie, ancien chi-

rurgien en chef de l'hôpital de la Charité, *à Lyon.*

Caqué, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, & pensionnaire du roi, *à Reims.*

Le Blanc, professeur à l'école royale de chirurgie, *à Orléans.*

Buttet, maître-ès-arts & en chirurgie, chirurgien de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, & en chef de l'Hôtel-Dieu, *à Etampes.*

Sarreau, maître-ès-arts & en chirurgie, professeur & démonstrateur royal d'anatomie, membre de la société royale des sciences, *à Montpellier.*

Brouillard, chirurgien-major de la marine, *à Marseille.*

Vigarous, maître-ès-arts & en chirurgie, professeur & démonstrateur royal, membre de la société royale des sciences, *à Montpellier.*

Marrigues, chirurgien en chef de l'infirmerie royale, & lieutenant de m. le premier chirurgien du roi, *à Versailles.*

Faure, maître-ès-arts & en chirurgie, ancien professeur du college de Lyon, *à Avignon.*

Le Roy, professeur royal de médecine, *à Montpellier.*

Chambon, maître-ès-arts & en chirurgie

à Brévane-ſous-Choiſeul, près Langres.
Saucerotte, maître-ès-arts & en chirurgie, chirurgien ordinaire du feu roi de Pologne, *à Lunéville.*

Outre les aſſociés, l'académie accorde encore le titre de correſpondant aux chirurgiens de provinces ou étrangers, qui lui envoient des mémoires ou obſervations, pour les engager à mériter le titre d'aſſociés.

EXPERTS

Pour les yeux, pour les dents, & pour les bandages.

CES experts forment trois claſſes d'hommes, auxquels il eſt permis d'exercer à Paris la partie de l'art pour laquelle ils ont été reçus au college de chirurgie.

Voici la forme de leur réception, tirée de l'édit de 1768, portant réglement pour le college royal de chirurgie, TIT. IX, pag. 33.

ART. CXXVI. Ceux qui voudront s'occuper de la fabrique & conſtruction des bandages pour les hernies, ou ne s'appliquer qu'à la cure des dents, ſeront tenus, avant d'en faire l'exercice, de ſe faire recevoir audit college de chirurge, en la qualité d'experts.

ART CXXVII. Ne pourront aucuns aſpirans, être admis à ladite qualité d'experts, s'ils n'ont ſervi deux années entieres & conſécutives chez l'un des maîtres en chirurgie, ou chez l'un des experts établis dans la ville & fauxbourgs de Paris, ou enfin ſous pluſieurs maitres ou experts des autres villes pendant

trois années ; ce qu'ils seront tenus de justifier par des certificats en bonne forme, & par des actes d'entrée chez lesdits maîtres ou experts, enregistrés comme il a été dit ci-devant article LXXXIII, au greffe de notre premier chirurgien, dans la quinzaine de leur entrée, à peine de nullité.

Art. CXXVIII. Seront reçus lesdits experts, en subissant deux examens en deux jours différens dans la même semaine, après avoir présenté requête dans la forme ordinaire, à laquelle seront joints leurs extrait baptistaire, certificat de religion & ceux de service. Ils seront interrogés le premier jour sur la théorie, & le second sur la pratique desdits exercices, par le lieutenant de notre premier chirurgien, les quatre prevôts & le receveur en charge, en présence du doyen de la faculté de médecine, du doyen du college de chirurgie, des deux prevôts & du receveur qui en sortent, de tous les membres du conseil & de deux maîtres de chacune des quatre classes, qui seront successivement choisis à leur tour. S'ils sont jugés capables dans ces examens, ils seront admis à ladite qualité d'experts, en payant les droits portés ci-après pour les experts, & en prêtant serment entre les mains de notre premier chirurgien ou de son lieutenant.

Art. CXXIX. Défenses sont faites auxdits experts, à peine de trois cents livres d'amende, d'exercer aucune partie de la chirurgie, que celle pour laquelle ils auront été reçus, & de prendre sur leurs enseignes ou placards, affiches ou billets, la qualité de chirurgiens, sous peine

de cent livres d'amende. Ils auront seulement la faculté de prendre celle d'*experts herniaires* ou *dentistes.*

Droits pour la réception des experts.

Art. CXLII. A notre premier chirurgien & à son lieutenant, pour répondre à la requête, quatre livres.

Au greffier, deux livres.

Audit premier Chirurgien & à son lieutenant, pour les billets de convocation, six livres.

Au doyen de la faculté de médecine, trois livres & deux paires de gants.

Au premier chirurgien & à son lieutenant, pour les examens, quarante livres, douze jetons d'argent & deux paires de gants.

Aux quatre prevôts, au receveur & au greffier, vingt livres, six jetons d'argent & deux paires de gants.

A chacun des maîtres du conseil, & aux autres maîtres présens, vingt sols & trois jetons d'argent.

Payeront en outre les experts, trois cens livres au profit de la bourse commune pour les affaires du college.

Experts pour les yeux.

Beranger, *absent.*
Babelin, rue Ticquetone.
Besson, rue des Vieux-Augustins.
Grandjean 1er, oculiste du Roi, rue Galande, du côté de la place Maubert.
De Wensel, rue Charlot.

Jeannin, *abſent.*
Grandjean 2e rue Galande, du côté de la place Maubert.

Experts pour les dents.

COURTOIS, rue des Foſſés St-Germain-des-Prés.
Mademoiſelle Calais, rue Grenelle-Saint-Honoré.
Peria, rue du Four-Saint-Germain.
Brocart 1er, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Oratoire.
Duverdier, rue de la Harpe, près celle de la Parcheminerie.
Bourdet, dentiſte du roi, rue & Croix-des-Petits-Champs.

Lettre à m. D.... 1754, *in*-12.

Eclairciſſemens de m. Bourdet au ſujet de ſa lettre à m D.. 1754, *in*-12. Feu le Monnier, dentiſte, a écrit à m. Bourdet une lettre au ſujet des éclairciſſemens.

Recherches & obſervations ſur toutes les parties de l'art du dentiſte, 1757, *in*-12. 2 vol.

Soins faciles pour la propreté de la bouche & la conſervation des dents, 1759, *in*-16. de 131 pag. trad. en allemand, 1764, *in*-8.

Diſſertation ſur les dépôts du ſinus maxillaire, 1764, *in*-12.

Foucou, rue Sainte-Marguerite.
Leroi, rue Grenelle-Saint-Honoré.
Gaillard, rue des Foſſés-Saint-Germain-des-Prés.

Lesclufe, *abfent.*
Barruffeau, rue de la Jouaillerie.
Fontaine, rue des Foffés-Saint-Germain-des-Prés.
Hallé de la Touche, rue Saint-Honoré, au coin de celle des Bons-Enfans.

Lettre.... en réponfe à m. D.... (Deshais-Gendron), médecin, 1760, *in*-12.

Jourdain, quai des Auguftins.

Nouveaux élémens d'odontalgie, 1756, *in*-12.
Traité des dépôts dans le finus maxillaire, 1761, *in* 12 de 367 pages.
Effai fur la formation des dents, 1766, *in*-12.

Chardon, rue du Petit-Lion-St-Germain.
Raffet, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la rue Saint-Roch.
Hérardin, rue Montmartre.
Laudumiey, place du Palais royal.
Riccy, rue Montmartre, vis-à-vis la rue Neuve-Saint-Roch.
Dauvers, rue Saint-Nicaife.
Bunon, rue Neuve-des-Petits-Champs, au coin de la rue Sainte-Anne.
Le Roux de la Fondet, rue des Cordeliers, près celle de Touraine.
Carny, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Mirandtz, rue Saint-Denis, vis-à-vis le Sépulchre.

Fayol, rue de Richelieu.

Paris, rue St-Honoré, près la boucherie.

Launois, quai des Ormes.

Dumas, *abſent.*

Laveran, place du quai de l'Ecole.

Boileau, rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Botot, rue des Noyers, vis-à-vis la rue S. Jean de Beauvais.

Obſervations ſur la ſuppuration des gencives, 1771, *in*-8. de 30 pages.

Moyens commodes & ſuffiſans pour s'entretenir la bouche ſaine, &c.... 1772, *in*-16. de 19 pages.

Lettre aux auteurs du journal des ſavans, juillet, 1772, *& ſéparément*, *in*-16. de 19 pag.

Obſervation ſur l'extraction d'une dent, *in*-16. de 15 pages.

Catalan, rue Dauphine.

La Doucette 1er, quai Pelletier.

Boucherot, *abſent.*

Talma, rue Mauconſeil.

Inſtruction néceſſaire pour l'entretien des dents, 1770, *in*-12. de 21 pages.

Brocard 2e, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Oratoire.

La Doucette 2e, porte Saint-Honoré.

Duclos, quai de la Mégiſſerie.

Rouge, rue S. Honoré, au coin de celle Jean-Saint-Denys.

Palerme, à l'entrée du quai de Conti.
Tubeuf, quai des Ormes.
Mahon, rue Geoffroi-l'Asnier, du côté de la rue Saint-Antoine.
Leroi, rue Saint Honoré, vis-à-vis l'hôtel d'Aligre.

Experts pour les bandages.

SORAIZ, rue des Poitevins.
Mademoiselle Guitton, à l'Arsenal.
Tiphaine, rue des Prouvaires.
Cousin, rue Comtesse-d'Artois.
Geoffroy, pavillon des Quatre-Nations.
Laty, rue du Figuier.
Dugez, rue Saint-Antoine, près l'Orme Saint-Gervais.
D'Hiribarrens, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Serpente.

Nouvelle méthode, concernant la forme & construction des bandages, feuille *in*-12. 1769.

Dobremès, rue Saint-André-des-Arts.
Ronsil, rue Tiquetonne.
De la Genevrière, rue Neuve-Notre-Dame.

Méthode de guérir les hernies, 1766, *in*-12.
Instruction utile aux personnes du sexe, attaquées de descentes, 1768, *in*-12.
Description d'un nouveau bandage propre aux descentes, 1768, *in*-12. de 42 pages.

Balin, place de Grève.

L'art de guérir les hernies ou descentes.....

Brognard, rue de la Vieille-Monnoie.

Rose, rue des Boucheries-St-Germain, près le Marché.

Juville, rue des Fossés-Saint-Germain-l'auxerrois, près le vieux Louvre.

DES PRIVILÉGIÉS
exerçant la chirurgie.

ON n'a pas cru devoir joindre ici la longue liste de ceux qui exercent à Paris la chirurgie à la faveur d'un privilege; article inutile, remarque fort bien m. SUE, alors prevôt du college de chirurgie, (dans sa lettre à m. Goulin, *mémoires littéraires pour servir à l'histoire ancienne & moderne de la médecine*, année 1776, page 90) PARCE QUE L'EXISTENCE DE CES CHIRURGIENS N'EST QUE TOLÉRÉE; car, suivant les nouveaux statuts que nous tenons de la bonté du feu roi (ajoute-t-il) la suppression de tous les privileges est décidée; ensorte qu'il ne peut plus y avoir que ceux qui existoient, lors de l'enregistrement des lettres-patentes, & dont le nombre doit nécessairement diminuer de jour en jour, jusqu'à ce qu'ils soient tout-à-fait éteints.

Voici les termes des lettres-patentes données au mois de mai 1768, & enregistrées au parlement le 10 du même mois, page 33, ART. CXXV...... «.... Ne pourront les veuves » des maîtres qui seront reçus à l'avenir, après » l'enregistrement des présentes, faire exercer » la chirurgie en leur nom par des ÉLEVES, » ainsi qu'il se pratiquoit ci-devant ».

Ceux qu'on appelle ici *éleves*, & qui dans les ſtatuts de 1742, portoient le nom de *garçons*, ſont pourtant encore au nombre d'environ 120. L'exercice de la chirurgie qu'on leur permet eſt limité; il eſt dit expreſſément dans les ſtatuts de 1742, page 69, ART. CXXXIX. «.... Ne pourront leſdits *garçons*, faire aucune » opération déciſive, ni lever aucun appareil » en occaſion grave & importante, ſans appel- » ler un des maîtres, & prendre ſon avis ».... Réglement ſage, capable de prévenir bien des fautes d'impéritie; mais que l'amour-propre & la cupidité peuvent trop ſouvent ſolliciter à éluder, à moins qu'on ne tienne la main à ſon exécution, ſuivant les ordres de ſa majeſté.

SAGES-FEMMES.

QUELQU'UN a dit que le premier homme avoit été le premier accoucheur. Mais ſi l'accouchement eſt l'ouvrage de la nature, comme on n'en ſauroit douter, & comme l'avouent les plus habiles en cet art; il eſt certain que le premier homme n'aura été tout au plus que ſpectateur. Plus des trois quarts des femmes pourroient, à la rigueur, ſe paſſer d'aide, dans ces momens dont on s'eſt plu à groſſir le danger, pour alarmer un ſexe foible & timide. Cependant il eſt de la prudence ſans doute de ne pas abandonner à elle-même une femme dans ces inſtans de ſouffrances néceſſaires, qu'on ne ſauroit ni diminuer ni accélérer; la nature en a beſoin pour préparer la dilatation des voies qui doivent ouvrir le paſſage à un nouvel être. Senſibles & compatiſſantes, les

femmes qui avoient éprouvé les douleurs de l'enfantement, & qui ſavoient par expérience qu'à ces douleurs ſuccédoient, lorſqu'elles ſont délivrées, le calme le plus grand, les femmes, dis-je, ont dû venir ranimer par leur préſence, le courage de celles qui étoient en travail. Dans quelques circonſtances, la plus adroite ſe ſera enhardie à aider la nature affoiblie. Auſſi voit-on par le plus ancien des hiſtoriens, que les femmes étoient ſecourues par des femmes. Cette fonction leur appartenoit chez les Grecs & chez les Romains. Hors les cas difficiles, en général fort rares, les médecins alors n'étoient point appellés. Chez les Arabes, ils s'occuperent davantage de la manœuvre des accouchemens; mais elle étoit toujours entre les mains des femmes qui n'ont pu s'accoutumer aiſément à invoquer le ſecours des hommes; il a fallu que la *mode* & depuis l'étiquette, toujours impérieuſe, leur eût perſuadé que la pudeur chez elles étoit une foibleſſe, un préjugé, une ſotiſe : on ne les accuſera point de nos jours d'être puſillanimes à cet égard. Cependant Eucharius Rhodion, qui publia en 1528, un traité d'accouchement en langue allemande (traduit en latin dès 1532, & enſuite en françois) ne parle que de ſages-femmes : en France & dans toute l'Europe même, il n'y avoit point d'hommes à cette époque, dont l'état fût borné à l'accouchement. Louiſe Bourgeois, ſage-femme de Paris, eut la confiance de Marie de Médicis, épouſe du grand Henri; ce fut elle qui reçut dans ſes mains les ſix enfans dont accoucha cette princeſſe depuis 1601 juſqu'en 1609. Anne d'Autriche, épouſe de Louis XIII, ne paroît avoir été ſecourue que par une femme.

Guillemeau, habile chirurgien de Paris, qui écrivit ſur les accouchemens en 1609, ne parle point d'accoucheur, mais de ſages-femmes. Il eſt vrai qu'il enſeigne la maniere dont le chirurgien doit opérer; mais ces inſtructions regardent ſeulement les accouchemens difficiles, où les ſages-femmes qui ne ſavoient qu'aider la nature, ſe trouvoient embarraſſées. Les choſes ne changerent donc point, & juſqu'au milieu du dix-ſeptieme ſiecle, les femmes, hors les cas épineux, n'eurent point recours au miniſtere des hommes. « Il eſt certain du » moins (dit m. ASTRUC, *hiſtoire de l'art d'ac-* » *coucher*, pag. xxxvij) que Marie-Thérefe » d'Autriche, femme de Louis XIV, n'a jamais » employé que des femmes dans ſes couches, » & l'on juge bien que l'exemple de la reine dé- » cidoit de la conduite des princeſſes & des da- » mes de la cour, & de proche en proche de tou- » tes les femmes de la ville. On m'a aſſuré que » l'époque de l'emploi des chirurgiens ne re- » monte pas plus haut que les premieres cou- » ches de madame de la Valliere en 1663. » Comme elle ſouhaitoit le plus grand ſecret, » elle fit appeller Julien Clément, chirurgien » qui avoit de la réputation. On le conduiſit » avec le plus grand myſtere dans une maiſon » où madame de la Valliere avoit le viſage » couvert d'une coëffe, & où on prétend que » le roi étoit enveloppé dans les rideaux du » lit qui le couvroient. L'accouchement fut » heureux, & il nacquit à Paris, le 27 dé- » cembre 1663, un garçon qui fut nommé » Louis de Bourbon, & qui mourut le 15 » juillet 1668, ſans avoir été légitimé ».

« Clément fut employé dans les autres cou-

« ches de la même dame, qui ne furent pas
» aussi secretes, mais qui eurent le même succès; ce qui donna de la réputation à l'accoucheur, & mit les princesses dans le goût de se servir de chirurgiens dans leurs accouchemens. Comme cela se mit bientôt à la mode, on inventa le nom d'*accoucheur* (1) pour signifier cette classe de chirurgiens. On ne tarda pas dans les pays étrangers à adopter le même usage; & en l'adoptant, on adopta aussi le nom d'accoucheurs, quoiqu'il ne fût pas dans le génie de leurs langues. Il est vrai qu'on a mieux aimé, en Angleterre, les appeller *mans midwifes*, c'est-à-dire, *hommes sages-femmes* ».

Il n'est pas surprenant que les sages femmes anciennes fussent fort souvent embarrassées dans des occasions où elles ne le sont point aujourd'hui; on n'exigeoit d'elles aucune, ou presque aucune étude : souvent même elles ne savoient ni lire ni écrire; Elles devenoient sages femmes dès qu'elles pensoient à l'être. C'est ainsi que le fut Louise Bourgeois, dont nous avons déjà fait mention; écoutons-la parler en son langage franc & naïf : « Ie me mis à estudier dans Paré, & m'offris à accoucher la femme de nostre Crocheteur, & l'accouchis d'un fils qui estoit rouy par tout

(1) Nous remarquerons cependant que le terme *accoucheur* ne fut pas donné à cette époque de 1663, ni de 1668, aux chirurgiens qui pratiquoient les accouchemens. Fournier, Mauriceau, Peu, Portal, Amand, Viardel, qui se livrerent à cette partie de la chirurgie, & qui écrivirent sur cet objet dans le siecle précédent, ne le prirent point à la tête de leurs ouvrages. Dionis, qui fit paroître son traité en 1718, ne se qualifie point d'*accoucheur*, mais de chirurgien. C'est qu'alors ce terme n'étoit pas encore bien autorisé.

» le corps....... De petites gens à autres, » ie fus employee grandement, il y auoit » force peuple retiré dans des Colleges (*vers* » 1591 *ou* 1592, *lorsque Henri faisoit la con-* » *quête du royaume qui lui appartenoit par le* » *droit de sa naissance*), entre autres au College » de Bourgogne, près les Cordeliers, où il » y auoit grand nombre de mesnages....... » Ie practiquay enuiron cinq ans auec pauures » & médiocres, au bout desquels ie me fis » receuoir Iurée à Paris. Il doit auoir à la re- » ception d'vne Sage-femme, vn Médecin, deux » Chirurgiens & deux Sage-femmes ...... ». *Observations diverses sur la stérilité*. Paris, 1609, *in*-8.

Aujourd'hui les instructions sont multipliées pour celles qui se destinent à pratiquer les accouchemens, dont l'exercice a pris le nom d'*art*. La faculté de médecine de Paris nomme un de ses membres pour leur faire des leçons; le college de chirurgie a aussi un professeur chargé de leur enseigner les principes & les différentes manœuvres; toujours précédés par la démonstration anatomique des parties, qu'il est nécessaire de connoître, pour agir avec intelligence.

On sent que les éleves peuvent avoir aujourd'hui toute la capacité requise pour secourir les femmes qui vont devenir meres, lorsque l'accouchement n'est point contre nature.

Elles sont reçues d'une maniere authentique. Voici les articles qui regardent leur réception, pour exercer légalement dans la capitale; nous les transcrivons ici, tels qu'on les trouve dans les statuts du college de chirurgie, TIT. X. du réglement de 1768, page 35.

ART. CXXX. Toute aſpirante à l'art des accouchemens, ſera obligée d'en faire apprentiſſage de trois années, chez un maître en chirurgie, ou une maîtreſſe ſage-femme de la ville & fauxbourgs de Paris, ou de trois mois à l'hôtel-Dieu de ladite ville, à moins qu'elle ne ſoit fille de maîtreſſe ſage-femme, & qu'elle n'ait exercé pendant trois ans au moins, ſous les yeux de ſa mere : aucune ne pourra être admiſe à l'examen, ſi elle n'eſt âgée au moins de vingt ans, de la religion catholique, apoſtolique & romaine : & ſeront les aſpirantes, traduites & préſentées par les jurées ſages-femmes du Châtelet, leſquelles ne pourront prendre aucun droit d'inſtruction, s'il n'en eſt ainſi convenu par écrit entr'elles & les aſpirantes.

ART. CXXXI. Les brevets d'apprentiſſage qui ſe feront pour trois années, chez les maîtres en chirurgie ou chez les maîtreſſes ſages-femmes Paris, ſeront enregiſtrés au greffe de notre premier chirurgien, dans la quinzaine de leur paſſation, à peine de nullité ; pour lequel enregiſtrement ſera payé la ſomme de dix livres au receveur du college, au profit de la bourſe commune, & trois livres au greffier : & à l'égard des apprentiſſes de l'hôtel-dieu, elles ſe préſenteront à la maîtriſe, ſur un ſimple certificat des adminiſtrateurs, du chirurgien-major, & de la maîtreſſe & principale ſage-femme dudit hôtel-dieu.

ART. CXXXII. Les aſpirantes qui voudront ſe faire admettre à la maîtriſe en l'art des accouchemens, préſenteront à notre premier chirurgien, ou à ſon lieutenant, leur requête ſignée d'elle & de l'une des quatre jurées ſages-

femmes en titre d'office, qui sera de tour, à laquelle requête seront joints l'extrait baptistaire de l'aspirante, son attestation de bonne vie, mœurs & religion, son brevet d'apprentissage, le certificat d'un cours d'accouchemens; & en cas qu'elles soient mariées, l'acte de célébration de leur mariage.

ART. CXXXIII. En cas de refus de la part de la jurée sage-femme, de signer la requête & d'assister l'aspirante à ses examens, celle-ci sera renvoyée au plus prochain jour, pour être reçue dans l'assemblée des maîtres dudit college, tant en présence qu'en absence de la jurée, en rapportant l'acte de sommation qu'elle aura fait signifier à ladite jurée sage-femme, pour constater son refus.

ART. CXXXIV. La requête sera répondue par notre premier chirurgien ou son lieutenant, d'un *soit communiqué aux prevôts*; après quoi l'aspirante sera tenue de se présenter au college, au jour & à l'heure que notre premier chirurgien ou son lieutenant, lui aura indiqué pour son examen, & de faire avertir par l'appariteur du college, ceux qui doivent y être présens.

ART. CXXXV. L'examen de chaque aspirante sera fait seulement par notre premier chirurgien ou son lieutenant, les quatre prevôts, les quatre chirurgiens du Châtelet, & les quatre jurées sages-femmes dudit Châtelet, en présence du doyen de la faculté de médecine, des deux médecins du Châtelet, du doyen du college de chirurgie, & de huit maitres dudit college, savoir, du receveur, des deux prevôts nouvellement sortis d'exercice, du dernier receveur & de quatre maîtres du conseil,

confeil, à tour de rôle. Les afpirantes qui auront été jugées capables, par la voie du fcrutin, feront reçues fur le champ, & notre premier chirurgien ou fon lieutenant, leur fera prêter le ferment ordinaire.

ART. CXXXVI. Aucune fage-femme ne pourra exercer fon art, ni être pourvue de l'une des charges de jurées en titre d'office du Châtelet de Paris, fi elle n'a été reçue au college de chirurgie, en la forme prefcrite ci-deffus.

ART. CXXXVII. Les jurées fages-femmes en titre d'office du Châtelet, qui fe feront pourvoir, feront tenues de préfenter leurs provifions à notre premier chirurgien ou à fon lieutenant, qui les communiquera aux prevôts, pour en confentir l'enregiftrement, lequel en fera fait au greffe du premier chirurgien, en la maniere accoutumée.

ART. CXXXVIII. Toutes fages-femmes, tant du Châtelet qu'autres, ne pourront avoir plus d'une apprentiffe à la fois, & ne pourront auffi prêter leur nom pour autorifer d'autres femmes à travailler dans l'art des accouchemens, à peine de cinquante livres d'amende.

Droits pour la réception des fages-femmes.

ART. CXLIII. A notre premier chirurgien ou à fon lieutenant, pour répondre la requête, quatre livres.

Au greffier, deux livres.

Audit premier chirurgien & à fon lieutenant, pour les billets de convocation, fix livres.

Au doyen de la faculté, fix livres.

Aux deux médecins du Châtelet, pour chacun, neuf livres douze fols fix deniers.

Audit premier chirurgien & à fon lieutenant, chacun fix livres.

A chacun des quatre chirurgiens du châtelet, neuf livres douze ſols ſix deniers.

A chacune des quatre jurées ſages-femmes du Châtelet en titre d'office ; ſavoir, pour le droit de préſentation à celle qui eſt en tour, vingt-deux livres ; & pour l'aſſiſtance, tant de celle-là que des trois autres, chacune neuf livres douze ſols, ſix deniers.

Au doyen du college, aux deux prevôts & au receveur qui ſortent d'exercice, & à quatre maîtres du conſeil en tour, chacun quinze ſols.

NOMS ET DEMEURES

des dames ſages-femmes reçues au college de chirurgie.

ANNÉE 1776. (1).

MOREAU SELLIER, 17 février 1724, place de Grève, près le quai Pelletier.

Capet, 9 mai 1725, rue Beaubourg.

Soufflet . . . . rue Contreſcarpe, porte Saint-Marceau.

Bouquet, 1ere, 31 décembre 1725, aux Incurables.

Fougeron, 29 Janvier 1729, rue de la Sonnerie.

Glin, 21 Février 1729, rue Mouffetard.

Bouquet, 2e, 30 mai 1729, rue Quincampoix.

(1) Cette liſte, qui depuis long-temps ſe diſtribue chaque année au mois d'octobre, vient de paroître ſuivant l'uſage. Cependant il n'y en eut point en 1774 ni en 1775. Celle-ci, de 1776, a été faite ſuivant les dates de réception ; celle de 1773 étoit par ordre alphabétique.

Jonet, 9 février 1730, rue du Monceau Saint-Gervais.

Balin Coste, 8 février 1731, rue de la Calandre.

Lalanne, 29 Octobre 1731, rue Aumaire.

Bidois, 2 septembre 1732, rue S. Martin, près S. Merry.

Lamarre, 15 septembre 1733, fauxbourg Saint-Denis.

Berthelot, 18 mai 1735, place Baudoyers.

Lincelle, 25 juin 1736, rue Galande.

D'Hiboust, 2 octobre 1737, rue des vieux Augustins.

Charbonné, 6 février 1738, rue des Marmouzets.

Gaucherot, ... 1738, rue du Four S. Honoré.

Bossu, 19 septembre 1738, rue de la chaise.

Rollot, 9 juillet 1740, rue de Bourbon, fauxbourg S. Germ. près les Théatins.

Alix, 27 mai 1741, fauxbourg S. Honoré.

Audet, ... 1741, rue du Sépulchre, fauxbourg S. Germain.

Pinoto, 26 Juin 1741, rue de Bretagne.

Gonnet, 1 juillet 1741, rue & près le Temple.

Wattigrand, 21 août 1741, rue Pavée S. André.

Nonat, 13 novembre 1741, vieille rue du Temple, près celle S. Antoine.
Gosset, 22 janvier 1742, rue Montmartre, près celle du Jour.
Leraimbert, 3 février 1742, *absente.*
Mirabeau, ... 1742, rue S. Julien des Ménétriers.
Morel Greffe, ... 1742, rue des Nonaindieres, près le pont Marie.
Duverger, 10 mai 1742, rue S. Jacques.
Bauchot, 23 juin 1742, rue du Dauphin.
Vatbled, 20 Septembre 1742, rue & vis-à-vis S. Martin.
Mabile, 18 décembre 1742, rue des Lavandieres, près le cloître S. Opportune.
Arnaud, ... 1742, rue S. Severin.
Guidamour, 8 avril 1743, rue S. Denys, près celle du petit Lion.
Leguai, 23 mai 1749, grande rue du fauxbourg S. Antoine.
Saniez Marchand, 6 juin 1749, cul-de-sac du Coq.
Barry, 13 juin 1749, rue S. Honoré, à l'hôtel d'Aligre.
Maucuy, 18 juin 1749, rue S. Eloy, au coin du cul-de-sac S. Martial.
Corron, 20 juin 1749, rue S. Martin.
Normandin, 21 juin 1749, rue S. Jacques, près celle du Plâtre.
Liebault, ... 1749, rue de Seine, fauxbourg S. Germain.

Fournier, 26 juin 1749, rue des Boucheries, fauxbourg S. Germain.

Duflot, 27 juin 1749, à la nouvelle Halle.

Gui, 19 juillet 1749, rue du vieux colombier, vis-à-vis celle Pot-de-fer.

Fabre Auger, 21 juillet 1749, rue Baillet.

Bornet, 24 juillet 1749, rue & Croix des petits Champs.

Garelle, 26 juillet 1749, rue de la Vieille-Monnoie.

Leroux, *jurée* en titre d'office au Châtelet, 29 juillet 1749, cimetiere S. Jean.

Barroteau, 1 août 1749, rue du Petit-Carreau.

Bremard, 12 août 1749, rue S. Martin, près la rue Aumaire.

Mianné, 26 août 1749, au Pont-Tournant.

Poyneau, ... 1749, rue de l'Obſervance.

Tard, 3 ſeptembre 1749, rue des Arcis.

Rouſſel, 6 ſeptembre 1749, rue de la Pelleterie.

Martinet, 11 octobre 1749, rue des Arcis, près celle S. Jacques-la-Boucherie.

Ramboz, 24 octobre 1749, rue de Seine, fauxbourg S. Germain.

Joint, 25 octobre 1749, vieille rue du Temple, près l'égoût.

Jacob, 31 octobre 1749, rue Maubuée.

Roblot, 17 novembre 1749, rue Comteſſe d'Artois.
Sarrazin, 21 novembre 1749, vieille rue du Temple, vis-à-vis celle des Roſiers.
Coſſart, ... 1749, rue S. Antoine, près la rue Percée.
Briſſart, 17 février 1750, grande rue du fauxbourg S. Antoine.
Leſage, 12 mars 1750, rue des Prouvaires.
Eſcoffon, 21 mars 1750, rue S. Denys, près celle des Filles-Dieu.
Villemart, 23 juin 1750, rue S. Julien-le-Pauvre.
Margery, ... 1750, rue de Charenton.
Didier, ... 1750, rue du Bacq, près le Pont-royal.
Gay, 27 août 1750, rue Quincampoix.
Mareſchal, 10 novembre 1750, rue de Bourbon à la Ville-Neuve.
Sarrade, 12 Novembre 1750, aux Porcherons.
Phelipot Bertrand, 14 Novembre 1750, carrefour de la rue de la Vannerie.
Laurent, 29 mars 1751, rue Contreſcarpe.
Ducros, 30 mars 1750, rue S. Victor.
Patte, 7 ſeptembre 1751, fauxbourg S. Denys.
Perrin, 1ere, 10 ſeptembre 1751, rue

Traifnée, près S. Euftache.
Moyen, 11 feptembre 1751, rue Montmartre, près S. Jofeph.
Perrin 2e, 13 feptembre 1751, rue des Petits-Champs S. Martin.
Porte, 30 décembre 1751, *abfente.*
Eveau, 11 janvier 1752, rue Royale, fauxbourg S. Honoré.
Santilly Dupré, 22 février 1752, *abfente.*
Cadet, 4 juillet 1752, rue Cardinal, au bailliage de S. Germain des Prés.
Choppin, 10 juillet 1752, rue d'Argenteuil.
Chardet, 21 juillet 1752, rue S. Jacques, près les Mathurins.
Godfrin, 7 octobre 1752, rue Sainte-Marguerite, fauxbourg S. Germain.
Capp, 23 novembre 1752, rue Bordet, porte S. Marcel.
Dugez, *jurée* en titre d'office au Châtelet, 5 décembre 1752, à l'Hôtel-Dieu.
Lebrun, *jurée* en titre d'office au Châtelet, 11 mars 1753, rue de Bourbon, à la Villeneuve.
Debeaujeu, 12 mars 1753, rue des Mauvais-Garçons, fauxbourg S. Germain.
Legrand, 19 mars 1753, rue S. Jean-de-Beauvais.
Lefevre, 9 avril 1753, rue du Renard, au coin de la rue neuve S. Merry.

Rousseau, 11 décembre 1753, fauxbourg S. Martin, près les Récolets.
Fourcy Ami, 22 décembre 1753, *absente.*
Guimard, 18 janvier 1754, Fauxbourg S. Antoine, près la rue S. Nicolas.
Genti Goule, 16 mars 1754, rue de la Truanderie.
Calmejane, ... 1754, rue de la Cossonnerie.
Corniller, ... 1754, fauxbourg S. Denys.
Chermartin, . . . 1754, fauxbourg S. Martin, près S. Laurent.
Rozelle, 3 avril 1754, rue du Petit-Carreau.
Bougras, 4 juillet 1754, rue Montorgueil, vis-à-vis celle Beaurepaire.
Roussel, 9 août 1754, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.
Eustache, 3 septembre 1754, rue Saint-Antoine, près celle des Baiais.
Martin, 5 octobre 1754, rue des Boucheries S. Germain.
Baugier, ... 1754, rue du Chantre.
Gravel, 14 janvier 1755, rue du Petit-Carreau.
Leopain, 21 janvier 1755, rue S. Martin, près celle S. Médéric.
Gouy, 9 mai 1755, rue du Four, près le marché S. Germain.

Glin Baleix, 26 mai 1755, rue Mouffetard.
Huilliard, 3 juin 1755, rue des Orties, butte S. Roch.
Lesage, 23 juin 1755, rue du Sépulchre.
Dufour, 5 juillet 1755, rue de la Verrerie.
Lecœur, 31 octobre 1755, place Beaudoyer.
Durivot, 13 novembre 1755, rue Mouffetard, près S. Médard.
Lefevre, 18 novembre 1755, rue du Petit-Pont.
Celliére, 5 décembre 1755, au Gros-Caillou.
Bourdelier, 3 février 1756, rue du Four, fauxbourg S. Germain.
Martin, 16 février 1756, rue Sainte-Anne, près celle Villedot.
Amey, 5 mars 1756, rue S. André-des-Arts.
Bonnet, 31 juillet 1756, rue Merciere, à la nouvelle halle.
Bazin, 25 octobre 1756, rue S. Honoré, près la boucherie.
Delamalmaison, 5 novembre 1756, fauxbourg S. Honoré.
Bureau, 9 novembre 1756, rue de la Juiverie.
Gérard, 22 novembre 1756, au Marché-neuf,

Thibaut, 28 janvier 1757, rue de la Verrerie, près les consuls.

Roger, 31 janvier 1757, fauxbourg S. Honoré, près la barriere.

Morlet, 1 février 1757, rue des Prêtres-Saint-Severin.

Ledreau, 12 août 1757, *absente.*

Tourrasse, 13 août 1757, rue Basfroy, près Sainte-Marguerite.

Granguet, 19 août 1757, cloître Saint-Benoît.

Tronson, 12 septembre 1757, rue Baillif.

Pluot, 17 octobre 1757, rue des Noyers.

Charbonnau, 15 novembre 1757, *abs.*

Lépine, 9 décembre 1757, rue de la Mortellerie, près celle des Barres.

Dehan Boulard, 16 décembre 1757, rue de la Lune, à la Villeneuve.

Nodin Desbordes, 19 décembre 1757, rue du Gros-Chenet, près la petite rue S. Roch.

Dobbé, . . . 1757, rue Beauregard, près Bonne-Nouvelle.

Lecomte, 23 décembre 1757, *absente.*

Vincent, 14 décembre 1757, rue S. Denys, vis-à-vis S. Sauveur.

Rech, 23 janvier 1758, rue des trois Canettes en la cité.

Pontus, 10 février 1758, rue Montorgueil.

Beurier, 6 juin 1758, à l'entrée du fauxbourg Montmartre.

Theneau, 9 juin 1758, rue Mouffetard.

Barraton, 18 août 1758, rue Champfleuri.

Delamarre, 5 ſeptembre 1758, rue d'Argenteuil, près celle des Frondeurs.

Menard, 9 ſeptembre 1758, rue Saint-Victor.

Oudinet, 20 ſeptembre 1758, rue Montmartre, près celle Plâtriere.

Lemoine, 6 octobre 1758, rue du Monceau S. Gervais.

Rottier, 13 novembre 1758, rue Jean-Tiſon, à l'hôtel d'Eſpagne.

Barracan, 28 novembre 1758, rue Saint-Sauveur.

Cazin, 18 décembre 1758, rue Saint-Honoré, près les Jacobins.

Blanchard, 23 décembre 1758, rue du Four, près la Croix-rouge.

Blattier Frédéric, 9 juillet 1759, rue des Prêtres S. Germain l'auxerrois.

Fauchat, 14 août 1759, rue des SS. PP., vis-à-vis l'égliſe de la Charité.

Harel, 23 octobre 1759, rue de Bourgogne, fauxbourg S. Germain.

Lemoine, 4 décembre 1759, au Pont-aux-choux.

Mongin, 7 décembre 1759, à l'entrée du fauxbourg S. Martin.

Alexandre, 28 avril 1760, rue Thibautodé.

Huilier, 17 mai 1760, *absente.*

Asselin 26 Juillet 1760, *absente.*

Tortia, 25 septembre 1760, rue Montmartre, au coin de celle du Jour.

Chauvin Quesnel, 2 octobre 1760, rue Mazarine.

Sevin Audibert, 16 Octobre 1760, rue S. Denis, cour du roi François.

Gomé, 7 novembre 1760, *absente.*

Lion, 2 décembre 1760, rue des vieux-Augustins, près celle Mont-martre.

Dené, . . . 1760, rue de la Pelleterie.

Vallery, 9 janvier 1761, grande rue du fauxbourg S. Antoine, près celle Saint-Bernard.

Bourbillat Pasques, 11 avril 1761, rue Dauphine.

Prioux, 8 mai 1761, rue de la Lanterne, près celle des Marmouzets.

Remy, 26 juin 1761, rue des Fossés S. Germain-l'auxerrois.

Paschal, 20 juillet 1761, rue des Cordeliers.

Bertinot, 14 novembre 1761, rue Galande.

Delahaye, 17 novembre 1761, rue Mouffetard.

Renard, 21 novembre 1761, rue de Seve.
Domard, 5 décembre 1761, rue S. Victor.
Roger, 2 mars 1762, rue de Grenelle S. Honoré.
Giffey, 6 mars 1762, rue & près la fontaine des cordeliers.
Gallet Fascement, 8 mars 1762, rue du Four, près celle Guillemin.
Arnould, 17 mai 1762, rue Comtesse d'Artois.
Guyot, ... 1762, au Marché-neuf.
Chardon, 22 mai 1762, rue de la Huchette.
Lemonnier, 22 juin 1762, rue du Plâtre Saint Jacques.
Gravelle, 7 Octobre 1762, rue des Orties, butte Saint Roch.
Deschamps Charbonneau, 29 novembre 1762, rue S. Germain l'auxerrois.
Paris, 27 janvier 1763, rue Beaurepaire.
Lépine, 8 mars 1763, *absente.*
Prudhomme, 12 mars 1763, rue Saint Denys, près celle des Filles-Dieu.
Cachet, 24 mars 1763, rue de Seve.
Audinet, 22 octobre 1763, aux Porcherons.
Mariette, 20 janvier 1764, grande rue du fauxbourg S. Antoine, vis-à-vis les Enfans-trouvés.
Dyancourt, 27 janvier 1764, rue Sainte-

Anne, butte Saint Roch.

Roy Pepin, 13 mars 1764, rue S. Jacques, vis-à-vis le college de Louis-le-Grand.

Montois, 17 avril 1764, enclos de Saint-Denys de la chartre.

Debrie Tollier, 19 juin 1764, montagne Sainte Génevieve.

Sagnier, 14 ſeptembre 1764, rue Montmartre, près l'égoût.

Laborde, 24 ſeptembre 1764, rue de Seve, près celle du Bacq.

Limonne, 6 octobre 1764, rue Jean-Pain-molet.

Maillard, 6 décembre 1764, rue Poiſſonniere, près les Suiſſes.

Goullet, 13 décembre 1764, rue des Anglois.

Poteau, 28 février 1765, rue Traverſine, fauxbourg S. Antoine.

Barrois, 27 août 1765, rue Saint Jacques, près celle de S. Severin.

Gauroy Lahier, 5 ſeptembre 1765, rue de la Limace.

Sorlut, 10 octobre 1765, rue & près la fontaine des Cordeliers.

Mazier, 5 novembre 1765, fauxbourg S. Antoine, près les Enfans-trouvés.

Frère, 12 novembre 1765, rue du Four, près a Croix-rouge.

Guyot, 28 Novembre 1765, aile du

Pont-Marie, place aux veaux.
Leroy, 12 décembre 1765, fauxbourg S. Honoré, près celle d'Anjou.
Legrand, 19 décembre 1765, rue de Poitou, au marais.
Gravel, 30 décembre 1765, rue du Petit-Carreau.
Ladure, 31 décembre 1765, *abſente.*
Lemaire, 7 janvier 1766, rue Comteſſe-d'Artois.
Morgon, 10 janvier 1766, rue des Fourreurs.
Premont, 11 juin 1766, place Maubert.
Deſnoix, 14 août 1766, *abſente.*
Michelinot, 25 octobre 1766, fauxbourg S. Jacques, vis-à-vis l'égliſe.
Coſſet, 14 février 1767, rue de la Licorne.
Defait Pujol, 19 février 1767, rue du Petit-Heurleur.
Lelièvre, 6 mars 1767, rue de Poitou, aux marais.
Boyé, 9 mars 1767, rue Comteſſe-d'Artois.
Bréan, 10 mars 1767, rue Bertin-Poiré.
Prevot, 22 avril 1767, rue Montmartre, près celle Plâtriere.
Thomas, 23 Juillet 1767, *abſente.*
Legrand Riviere, 10 décembre 1767, rue du Jardinet.
Demimuid, 15 décembre 1767, *abſente.*

Cauboue Capitaine, 28 janvier 1768, rue de la Truanderie.

Roy Pepin Chartus, 28 juin 1768, rue des Prouvaires.

Meſſier, 19 novembre 1768, rue & près la porte S. Antoine.

Pichard Choulet, *jurée* en titre d'office au Châtelet, 29 décembre 1768, enclos du Temple.

Picard, 12 janvier 1769, rue Princeſſe.

Ferin, 25 janvier 1769, fauxbourg S. Antoine, près l'abbaye.

Foreſtier, 8 avril 1769, rue neuve de Cléry.

Thomas, 12 avril 1769, rue S. Antoine, près celle Sainte Marguerite.

Bravard, 26 avril 1769, rue du Plâtre Saint Jacques.

Foreſtier, 14 Juin 1769, rue Fromenteau.

Bertaut, 17 juillet 1769, rue Saint Julien-le-pauvre.

Abondance, 18 juillet 1769, *abſente.*

Gouemelle, 18 octobre 1769, rue Saint Martin, vis-à-vis la rue du Vert-bois.

Lefevre, 22 décembre 1769, rue de la Parcheminerie.

Touroude, 23 décembre 1769, rue de Seve.

Simon, 19 juillet 1770, rue S. Jacques de la boucherie.

Bellamy, 10 septembre 1770, rue Saint Antoine, vis-à-vis celle du Temple.
Héricé, 5 novembre 1770, rue des Boucheries S. Germain.
Husson Collet, 20 décembre 1770, rue Ponceau.
Langlois, 22 janvier 1771, rue des Moineaux, butte S. Roch.
Chalot, 14 février 1771, rue des Saints-Peres.
David, 4 avril 1771, rue Fromenteau.
Jolly, 14 mai 1771, place de la Bastille.
Tilliers, 23 mai 1771, rue de Bussy.
Legrand Dupré, 22 août 1771, rue S. Honoré, près celle d'Orléans.
Pitout, 8 octobre 1771, rue de la Cossonnerie.
Marteau, 16 novembre 1771, rue du Monceau S. Gervais.
Thiboust, 18 novembre 1771, rue Saint Martin, près les boucheries.
Guilhem, 19 novembre 1771; rue des vieilles Tuilleries.
Mazoyer, 25 novembre 1771, rue & vis-à-vis Saint Paul.
Libert, 29 novembre 1771, *absente.*
Bouchot, 5 février 1772, place de Greve.
Antoine, 18 février 1772, rue des cinq Diamans, pres celle Aubry-le Boucher.
Lelièvre 2e, 22 avril 1772, *absente.*

Gaumont, 15 juin 1772, à la nouvelle Halle,
Goret, 26 décembre 1772, rue S. Jacques, près le marché.
Germain, 26 janvier 1773, rue de la Mortellerie, près celle Geoffroy-l'Asnier.
Lafont, 6 février 1773, rue Montmartre, près celle du Jour.
Guyon, 17 septembre 1773, rue des Arcis, au coin de celle des Lombards.
Delorme, 20 Septembre 1773, rue S. Martin, vis-à-vis la rue Beaubourg.
Rossignol, 29 octobre 1773, rue des vieilles Tuileries.
Duveau, 18 Novembre 1773, *absente.*
Piault, 20 janvier 1774, grande rue du fauxbourg S. Antoine.
Caulier, 30 septembre 1774, rue Mouffetard.
Burdin, 10 octobre 1774, rue Grenier S. Lazare.
Bouquet 3e, 28 novembre 1774, rue des Arcis.
Forsans, 29 novembre 1774, rue de Montreuil, fauxbourg S. Antoine.
Biget, 20 décembre 1774, rue de Bourbon, près la rue S. Claude.
Debreuve, 20 février 1775, rue de Grenelle S. Honoré.

Barbier, 20 juin 1775, rue Gît-le-Cœur.

Boucher, 30 juin 1775, rue des Nonaindieres.

Melcos, 30 ſeptembre 1775, rue Sainte-Croix, de la Bretonnerie.

Maury, 5 octobre 1775, rue S. Louis, près celle S. Anaſtaſe.

Ride, 5 décembre 1775, cimetiere S. Jean.

Bernard, 17 mai 1776, à Clermont.

Parent Neveu, 22 juin 1776, rue de la vieille-Draperie, près le Palais.

PHARMACIE.

Maîtres en pharmacie de la ville de Paris.

Il fut un temps ſans doute, Herodote & les Egyptiens en font foi, où le médecin qui obſervoit, & qui jugeoit la maladie, donnoit auſſi lui-même les ſecours qu'il croyoit néceſſaires à ſes malades; la médecine ne pouvoit guere exiſter autrement dans ſon enfance; car les préceptes n'ont jamais pu préceder l'obſervation, & dans les premiers temps, celle-ci n'auroit pas été poſſible, s'il avoit falu le concours de pluſieurs perſonnes pour s'y livrer. En effet le même homme qui étudioit la nature, qui examinoit le caractere, la cauſe, les progrès, & l'effet des maladies, n'auroit été qu'un ſpéculateur inutile, & non un véritable médecin, s'il ne s'étoit conſacré en même temps à la découverte, à la préparation & à l'adminiſtration des remedes qui devoient

opérer la guérison ; c'étoit la seule façon sans doute de préparer le dévelopement de nos connoissances dans l'art de guérir ; tels étoient les Asclépiades, tel étoit Hippocrate, & tel étoit encore Galien six cents ans aprés le prince de la médecine : les observations continues, qui furent le fruit de cette méthode que les grands hommes adopterent pour le bien de l'humanité, produisirent des conséquences analogiques dont le fil conduisit peu-à-peu à la confection raisonnée des médicaments, la véritable, & quelquefois la seule maniere de faire la médecine avec fruit. Mais la somme de nos connoissances acquises en ce genre ayant pris un accroissement trop considérable, & celle des infirmités & des accidens auxquels l'homme est sujet, ayant augmenté proportionnellement à la dépravation des mœurs, & au luxe de toute espece qui s'introduisit dans la societé, il fallut augmenter les ressources pour combattre ces infirmités devenues presqu'innombrables, & un seul homme n'y put suffire. Nous n'entreprendrons pas de fixer l'époque de cette révolution, ni de décider comment se fit le partage des trois états, devenu nécessaire à la pratique de la médecine, dans les grandes societés surtout ; mais il est naturel de penser que celui qui étoit alors chargé seul de la médecine proprement dite, de la chirurgie & de la pharmacie qui en étoient des branches, conserva pour lui les fonctions & le titre de médecin ou physicien, & qu'il communiqua ensuite aux nouveaux ministres de la santé, chacun dans la partie qu'il leur confioit, les connoissances qu'il y avoit acquises lui-même : il est également probable que s'il se fit entr'eux une asso-

ciation, elle fut telle qu'il en conſerva la direction premiere, & que la ſéparation ne devint véritablement complette que long-temps après, & ſeulement à la formation des univerſités. Le contract de cette aſſociation premiere n'exiſte pas, n'a peut-être jamais exiſté, mais il faudroit bien peu connoître les hommes, & la maniere dont ſe forment les établiſſements, pour penſer que cela ait pu ſe faire autrement. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que la ſéparation des trois états ne put-être qu'avantageuſe à l'art de guérir, & que le médecin moins occupé des acceſſoires, a pu ſe livrer tout entier à la connoiſſance des principes de la vie, & à celle des dérangements qu'éprouvent les reſſorts de notre machine, & en étudiant la nature & ſes écarts, ſous ces deux aſpects, aſſurer plus poſitivement encore les véritables fondements de ſon art. En conſéquence la pharmacie, ou la connoiſſance de tout ce qui eſt néceſſaire pour procéder à la conſervation & à la bonne préparation des médicaments dont peut avoir beſoin le médecin, devint le partage des miniſtres de la ſanté qu'on a depuis appellés apothicaires. C'eſt un dépôt précieux qui n'auroit jamais dû ſortir de leurs mains, & qu'on voit avec quelqu'eſpece d'inquiètude, & ſous des prétextes auſſi dangereux peut-être, que le motif qui les fait valoir, partagé avec des perſonnes qui s'en ſont ſouvent fort peu occupées. Comment concevoir d'ailleurs qu'on oſe réunir & confondre dans un même lieu, meſurer dans les mêmes vaiſſeaux, peſer dans les mêmes balances, & diſtribuer en même temps des remedes qui ont de l'énergie, & dont l'action ne peut jamais être indifférente, avec un comeſ-

tible journalier, qu'on ne sauroit trop garantir de tout contact étranger. Il paroît que cette vérité trop long-temps méconnue, commence à être mieux sentie, & que le gouvernement s'occupe plus que jamais de mettre à cet égard en sûreté la vie & la santé du citoyen. En attendant l'événement qui doit augmenter encore notre confiance, nous ne pouvons que faire des vœux pour qu'on pose les veritables bornes qui doivent séparer des états qui n'auroient jamais du être confondus, & que rien ne contre-balance le plan formé par le ministre bienfaisant qui veille à assurer à cet égard la tranquilité publique; & quoique les apothicaires n'existent légalement en Europe que depuis plusieurs siecles, leur art est cependant aussi ancien que la medecine, & il n'a pu jamais en être séparé; ils ont toujours été & ils sont encore le bras droit du médecin; ils ont souvent cooperé par leur savoir à enrichir la médecine, de leurs découvertes; par leur application & leur fidelité, ils en ont souvent fait la sûreté & elle leur doit quelques-uns de leurs succès; mais sans vouloir remonter à des temps trop reculés pour prouver qu'ils ont toujours mérité de partager la considération attachée à leur état dont ils sont les membres necessaires, le tableau de l'existence de la pharmacie en Europe vaudra mieux pour en montrer l'importance, que les conjectures hasardées ou les fables dont on affecte d'envelopper le berceau de tous les arts.

Les apothicaires en Allemagne jouissent de la plus grande réputation; si le nombre des pharmacies y est peu considérable, & s'il est

ſagement limité pour chaque ville, il eſt toujours ſuffiſant pour les beſoins des citoyens. Nul autre que le pharmacien dans ce pays, ne fournit les plantes ou eſpeces pour les décoction, infuſion, ou tiſanne, &c. Nul autre qu'eux ne fait les préparations magiſtrales, même les plus familieres & les plus communes ; une garde-malade, une femme, un valet de chambre, ne ſont pas au gré des Allemans, aſſez inſtruits pour leur préparer des remedes qu'on ſeroit quelquefois tenté de regarder comme indifferent, ſi quelque choſe pouvoit l'être, quand il s'agit de la ſanté, & les médecins de ce pays ne permettroient pas un abus, qui peut quelquefois intéreſſer leur réputation.

La pharmacie, en Allemagne, conſidérée comme affaire de lucre, eſt une excellente profeſſion, ce qui a engagé ſans doute quelques ſouverains à s'en emparer, & à fournir eux-mêmes des médicamens à leurs ſujets : ils mettent à la tête de cette entrepriſe, un apothicaire ſavant & éclairé qui ſe charge de la compoſition, de la diſtribution & de la conſervation du remede, & les pharmaciens ſubalternes ſont obligés de ſe fournir dans le magaſin du prince. Cet uſage a lieu dans le pays d'Hanovre de Brunswich & dans celui de Virtemberg, il a été auſſi adopté en Ruſſie, & chacun ſait avec quelle précaution, entr'autres ſe fait le choix & l'achat de la rhubarbe qui ſe débite dans ce vaſte empire.

Les apothicaires allemans ſont ſédentaires dans leurs laboratoires, & ils ne portent aucun médicament en ville ; ils ſont très-laborieux & très-inſtruits : nous leurs devons la plupart des découvertes utiles dans la médecine & dans les

arts ; diſciples des Staahl,des Becher, ils ont concouru à nous communiquer le goût de la bonne chymie. Citer en ce genre Juncker, Model, Geller, Mayer, Spielman, c'eſt prouver amplement cette verité.

L'Angleterre ne poſſede de pharmaciens vraiment recommandables par leur ſavoir & leurs travaux, que depuis l'inſtitution de ſes societés ſavantes : Edimbourg, Dublin, Londres, Oxford, Glaskow, ont des colleges de pharmaciens qui cultivent avec un ſingulier ſuccés la botanique : celui de Londres ſur-tout enrichit annuellement ſon jardin de douze plantes nouvelles, dont il donne la deſcription à la ſociété royalé. Pluſieurs pharmaciens ſe ſont diſtingués dans les iſles britanniques par leur ſavoir en chymie ; mais on ne peut diſconvenir que la pharmacie proprement dite ne ſe reſſente de la licence que chacun ſe donne en ce pays de préparer des médicaments à ſa guiſe, & de les propoſer comme des ſecrets : ce ne ſera pourtant jamais avec des ſecrets, qu'un art auſſi important ſe perfectionnera. Cependant la pharmacopée de Londres ſera toujours regardée comme un modele en ce genre, la traduction raiſonnée qu'on vient de nous donner, & les commentaires lumineux qui l'accompagnent, ſont au-deſſus de tous les éloges ; c'eſt le fruit des recherches les plus curieuſes & les plus exactes ; elles ſont dignes du ſavant auquel nous les devons ; ſa modeſtie ne permet même pas de le nommer.

Les apothicaires d'Italie ont un goût ſingulier pour la décoration de leurs pharmacies ; on diroit de petits oratoires, mais ils paroiſſent n'être que préparateurs de médicaments,

&

& le peu de commerce littéraire, & autres qu'ils ont avec l'étranger, ne nous permet pas de les apprécier. Venise seule n'est pas capable de donner une grande idée de la pharmacie italienne, si on ne la juge que par la thériaque dont elle faisoit autrefois un négoce immense ; celle qu'on distribue sous ce nom, & dont on a tant abusé, ne mérite pas la réputation dont elle a si long-temps joui, & elle ne paroît pas composée par des pharmaciens délicats ou instruits.

Quoiqu'on connoisse assez l'inertie dans laquelle gémissent les arts en Espagne, pour ne rien hasarder sur les pharmacies de ce royaume, nous savons cependant qu'entr'autres livres de ce genre, il y a eu une pharmacopée imprimée à Madrid dans le seizieme siecle, dont un apothicaire nommé Oviédo étoit l'auteur, & qu'en 1727 il y a eu une premiere édition du *tyrocinium pharmaceuticum theorico-practicum galeno-chymicum* de Loechès qui a été revu, corrigé, & augmenté en 1751 à Barcelone, *in*-4. On peut dire en général qu'en Espagne, les medecins tout entiers livrés à la pratique de leur art, se mêlent peu de chymie & de pharmacie. Nous savons enfin que m. Ortega, premier apothicaire de S. M. catholique, que l'académie des sciences de Paris vient de nommer son correspondant, profite du desir qu'a son souverain de ranimer les sciences utiles dans ses états, pour répandre sur ses confreres les connoissances chymiques & autres qu'il est allé puiser dans différentes contrées de l'Europe ; ainsi nous ne pouvons qu'annoncer une révolution heureuse dans les pharmacies espagnoles ; révolution que nous

ferons connoître, à mesure que nous en apprendrons les progrès.

Ramenés vers la France, nous y voyons les pharmaciens distingués dès le quatorzieme siecle. & déjà érigés en corps de communauté; nous les voyons ensuite cultiver avec fruit cet art utile, & répandre leurs lumieres par la voie de l'impression. Tels furent après les Arabes, après Jacques Des Parts, Parenti, Silvius, Fernel, Bauderon, &c. (1); les Contant de Lyon; les Chesneau, les Charras, les Penicher de Paris; les Lemans de Rouen. Nous les voyons associés aux travaux académiques en qualité de chymistes, & dans cette classe nous nommons avec autant de plaisir que de reconnoissance les Lemery, les Charras, les Rouviere, les Boulduc, les Geoffroi, les Rouelle, &c; c'est ce dernier, on ne sauroit trop le répéter, qui a renouvellé en France le goût pour la bonne chymie; cette époque ne peut être contestée des savans qui depuis l'ont exercée, & qui l'ont enrichie de leurs travaux & de leurs découvertes; la plupart ont été les disciples de ce grand homme, & ils l'avouent publiquement, & s'il est peut-être déjà surpassé par quelques-uns de ses successeurs, ce n'est pas moins à lui qu'on doit rapporter la gloire de ces succès; cet hommage rendu au premier chymiste de la France, ne diminue point la reconnoissance que l'on doit à ceux qui marchent sur ses traces, & qui même ont laissé leur modele bien loin derriere eux. Messieurs les apothicaires de Paris ont depuis 1626 un

(1) On peut compter près de vingt éditions de la pharmacopée de Bauderon, medecin à Mâcon.

jardin dans lequel on cultive avec ſoin toutes les plantes uſuelles, & celles que la ſeule curioſité y a raſſemblées ; il ſert d'inſtruction aux éleves en pharmacie ; le ſieur Deſcemet, jardinier, leur fournit un livre qui contient le nom, la phraſe & les vertus de chaque plante rangée par claſſes. Quoiqu'il ſoit fort bon botaniſte, & qu'il ſoit capable de les aider dans cette étude, où il ne faut que parler aux yeux & faire un uſage ſuivi de ſa mémoire, il ſeroit ſans doute à deſiter que ce ſoin fût confié à une perſonne encore plus inſtruite & plus éclairée : qui fît une application raiſonnée des ſyſtêmes qu'il faut adopter pour cette étude, & qui pût expliquer en même temps, d'une maniere ſatisfaiſante, les qualités des plantes, afin d'augmenter en ce genre les connoiſſances des éleves en pharmacie, qui ne peuvent être trop exactes ni trop conſtatées.

Le jardin des apothicaires a été établi à l'imitation de celui fondé par Nicolas Houel, qui étoit maître apothicaire de Paris en 1578, & attaché en la même qualité à Henri III. Parvenu à un age avancé, ſans enfans, & n'ayant aucuns parents dans le beſoin, ce généreux citoyen conçut le deſſein de fonder un établiſſement charitable qui pût porter ſon nom ; il y rencontra des obſtacles qu'on n'auroit pas dû prévoir de la part des perſonnes qui les ſuſciterent, mais il les vainquit ; & par l'édit de 1597, il mit la derniere main à une fondation pour l'inſtruction des pauvres étudiants en l'art de pharmacie, & la diſtribution des drogues & médicaments aux pauvres, laquelle honore à jamais ſa mémoire. Cette inſtruction & cette diſtribution devoit être

faite par un maître apothicaire de Paris, qui devoit résider dans la maison achetée par Houel, & appropriée conséquemment à ces vues. Cette fondation, qui méritoit d'être éternelle, auroit dû être respectée par le temps, mais elle a subi le sort de la plupart des établissements des hommes, elle s'est insensiblement anéantie. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des causes qui ont operé sa ruine, mais elles ont reveillé le zele des maîtres apothicaires de Paris, qui y ont généreusement substitué le jardin actuel des plantes qui porte leur nom. Ils en ont acquis le terrein à leurs propres dépens ; ils l'ont garni de toutes les especes de plantes nécessaires à l'instruction, & ils y ont construit un bâtiment agréable, & assez spacieux pour y tenir leurs assemblées, y recevoir leurs candidats, y faire procéder aux opérations ordonnées pour les chefs-d'œuvre, & à la composition de la thériaque qu'ils font dans l'habitude de faire publiquement. Toutes les drogues qui entrent dans la composition de ce fameux antidote sont choisies avec le plus grand soin, & exposées pendant quinze jours à la curiosité publique ; le mélange s'en fait ensuite avec le plus grand appareil en présence des magistrats & de la faculté de médecine ; ces précautions sont bien faites pour fixer la confiance, & mériter à cette composition la préférence sur celle qui nous vient de l'étranger : il seroit à desirer que toutes les grandes compositions, & celles qui sont un peu importantes, se fissent avec le même soin & avec la même publicité. La thériaque s'est faite cette année dans le jardin de mm. les apothicaires, & elle a été annoncée par un

programme. On faisoit autrefois des cours de chymie dans le même jardin, mais ils ont été interrompus par des réclamations de la faculté.

Gardes en charge.

Pierre Trevez, rue neuve des Petits-Champs.

Jean-Antoine Simonnet, à la chaussée d'Antin.

Christophe Becqueret, rue de Condé.

Anciens gardes.

Nicolas-Charles Clément, rue du Four, fauxbourg S. Germain.

Antoine-René Poullin, *doyen*, rue Sainte Avoie.

Jacques Hennique, rue du Petit-Bourbon, fauxbourg Saint-Germain.

Claude Pia, rue des Boucheries, fauxbourg Saint-Germain.

Jean-Daniel Gillet, rue des Lombards.

Claude-François Cessac, retiré à l'Institution de l'Oratoire.

Guillaume Richard, rue de la Juiverie.

Pierre Le Bel, rue Saint-Antoine.

Pierre-Emmanuel Taxil, rue & porte Montmartre.

Georges-Edme Terrier, rue S. Denys.

Louis Demoret, rue Saint Martin.

Philippe-Nicolas Pia, *retiré*, ancien échevin, rue des Grands-Augustins, hôtel Saint-Cyr.

Détail des succés des établissements que la ville de Paris a faits en faveur des personnes noyées. 1773. *in*-12. réimprimé, en 1774.

Détail, &c... premier supplément. 1774. *in*-12.

Détail, &c.... troisieme partie. 1775. *in*-12.

Détail, &c..... quatrieme partie. 1776. *in*-12.

Description de la boîte, entrepôt pour le secours des noyés. 1775. *in*-8. *fig.*

Avis concernant les personnes noyées. 1772. *in-fol. & in*-4. 1773.

Lettre de m. Pia aux échevins de province. 1773. *in*-4.

Différens avis concernant les personnes noyées. 1772. 1774.

Avis patriotique concernant les personnes suffoquées par la vapeur du charbon. 1776. *in*-8.

Jean-François Mayol, rue de la Juiverie.

Noël Bert, *retiré*, rue de Beaune.

Etienne Lapierre, rue Saint-Antoine.

Baltazard Julliot, rue Sainte-Marguerite, fauxbourg S. Germain.

Dictionnaire interprete de matiere médicale. 1768. *in*-8. 2 *vol.*

Joseph Bataille, rue & montagne Sainte-Génevieve.

François Cozette, rue & porte S. Jacqûes.

Adrien-Henri Charas, *retiré*, rue des boucheries, fauxbourg S. Germain.

Traduction du *flora saturnisans* inserée dans la pyritologie de Henckel. 1760. *in*-4.

Edme-Nicolas Roulx, rue Montmartre.

Louis-Guillaume Laborie, rue Saint-Antoine.

Charles-Philibert Després, rue Sainte-Avoye.

Maîtres en pharmacie.

Claude-François Morel, rue de Seve, à la Croix-Rouge.

Jean-Charles Habert, apothicaire du corps du roi, à Versailles.

Jean Guindre, apothicaire de Madame, à Versailles.

Louis-René Bailly, *retiré*, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Pierre-Jacques Vassou, ancien apothicaire major des camps & armées du roi, premier apothicaire à l'hôtel-dieu.

Charles-François Bailly, *retiré*, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Louis-Raimond de la Riviere, *retiré*, rue de Richelieu.

Charles-François Bruley, *retiré*, rue de Sorbonne.

Georges Picard, rue Saint-Honoré.
Jean-François Hériſſant, rue Neuve-Notre-Dame.
Jacques-Antoine Gorſſe, à Lyon.
Antoine Baumé, de l'académie des ſciences, rue Coquilliere.

Diſſertation ſur l'æther. 1757. *in*-12.
Elémens de pharmacie théorique, & pratique. 1762. 1769. 1773.
Manuel de chymie 1763. *in*-12.
Prix courant des préparations de chymie & de pharmacie qui ſe trouvent dans ſon magaſin. *in*-12.
Mémoires ſur les argilles. 1770. *in*-8.
Chymie expérimentale & raiſonnée. 1773. *in*-8. 3. vol. On a traduit & commenté quelques-uns de ſes ouvrages.

Bernard Azema, rue Bourtibourg.
Chriſtophe Becqueret, actuellement en charge, rue de Condé.
Etienne Sillan, rue Saint-Louis, près le Palais.
Jacques Michel Santerre, rue S. Martin.
Henri-Noël Le Pin.
François-Amédée Lapierre, rue Montmartre.
Amédée-Labadie Paris, rue Montmartre.
Pierre Le Bel, fils, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice.
Alexis-Edme-Théodore Brocot, rue Montmartre.

Joſeph Taxil, fils, rue Montmartre.

Nicolas-François Clerambourg, rue Saint-Honoré.

René Taſſart, vieille rue du Temple.

Jacques-Louis Guiart, fauxbourg Saint Honoré.

Jean-Baptiſte-Louis Coſtel, rue Neuve-des Petits-Champs, vis-à-vis l'hôtel de Toulouſe.

Analyſe des eaux de Pougues. 1769. *in*-12.

Analyſe d'un vin dans le factum, pour le S. Arnaud, conjointement avec mm. Cadet & Mitouart. 1771. *in*-4.

Pluſieurs analyſes d'eaux minerales compriſes dans le traité qu'en a donné m. Raulin, médecin du roi par quartier.

M. Coſtel compoſe & débite les pilules de Bacher, de l'aveu de l'auteur, & par arrangement pris à ce ſujet avec le gouvernement; il débite auſſi les pilules de mercure gommeux de Plenck, approuvées & non réformées, par m. De Horne.

Guillaume Aupreſtre, rue de Seine, fauxbourg S. Germain.

Pierre-François Mitouart, rue de Beaune, fauxbourg S. Germ.

Analyſe d'un vin dans le factum, pour le ſieur Arnaud.

Jean-Baptiſte Gautier, à l'Orient.

Jaques-François de Machy, des académies impériales des curieux de la nature, &

royale des ſciences de Pruſſe, cenſeur royal, rue du Bacq.

Examen de l'eau minérale de m. de Calſabigy, à Paſſy. 1756. *in*-8.

Nouveaux dialogues des morts.

Eléments de chymie ſur les principes de Beker, & de Staahl, traduits du latin ſur la premiere édition de m. Juncker, avec des notes. 1757. *in*-12. 6 vol.

Eaux minérales de Verberie, 1758. *in*-12.

Opuſcules chymiques de m. Margraff, publiées par les ſoins de m. de Machy, mais traduits par l'auteur, 1762, *in*-12. 2 vol.

Précis de la table des rapports, *in*-12.

Inſtituts de chymie, 1766. *in*-12. 2 vol.

Procédés chymiques. 1769. *in*-12.

L'art du diſtillateur. 1774. *in-fol.*

Diſſertations chymiques de m. Pott, trad. du latin & de l'allemand. 1759. *in*-12. 4. vol.

Recueil de diſſertations phyſico-chymiques. *in*-8. 1774.

Antoine-Louis Brongniart, rue de la Harpe.

Noël Seguin, rue S. Honoré.

Charles-François Chellé, ancien de l'hôpital général de Paris, rue du Four, fauxbourg S. Germain.

Mémoire qui a remporté le prix en 1771 à l'académie de Rouen, ſur les moyens de déterminer les différences chymiques & phyſiques qui diſtinguent entre elles les argilles.

Jean-Pierre Le Maire, rue S. Denys.

Martin Marin, rue S. André-des-Arts.
Antoine Solomé, rue S. Paul.
J. Ch. Valmont de Bomare, démonstrateur d'histoire naturelle, des académies de Clermont, Caën, Rouen, &c. censeur royal, rue de la Verrerie.

Catalogue de son cabinet d'histoire naturelle. 1758. *in*-12.

Minéralogie. 1761. *in*-8. 1762. *in*-8.

Extrait nomenclateur du système complet de minéralogie.

Traité particulier & synoptique de minéragie. 1774.

Dictionnaire d'histoire naturelle. Paris. *in*-8. 9 vol. 1775. *in*-4. 6. vol. & *in*-12. 9 vol.

Côme-Louis Vassal, rue de Gêvres.
Nicolas-Marie Lainé, place Maubert.
Pierre-Jean-Charles-Michel Goupil, rue des Orties, butte S. Roch.
Jean-Baptiste Pia, cimetiere S. Jean.
Georges Folope, fauxbourg S. Honoré.
Bernard Lauron, rue neuve des Petits-Champs.
Georges-Emmanuel Merceron, rue des Prouvaires.
Jean-Baptiste Buisson, au Marché-neuf.
Joseph Bailleau, rue S. Jacques, proche celle de S. Severin.
François Challe, rue du Bacq, fauxbourg S. Germain.

François Fourcy, rue aux Ours.

Plusieurs mémoires de chymie dans l'Avant-coureur, & dans le journal de m. l'abbé Rozier; réflexions adressées à m. Roux, sur la seconde critique du traité analytique de m. Raulin, à Bouillon. 1775. *in*-12.

Nicolas Deyeux, à la Croix-rouge.

Il a donné l'analyse des eaux de Montmorency, dans le journal de physique, & quelques observations chymiques.

Louis-Jacques François, rue de la Harpe.

Matthias-Fleury Rissoan, aux Petits-Carreaux.

Jean-Antoine-Augustin Parmantier, ancien apothicaire major des invalides, de l'académie de Rouen, aux Invalides.

Prix des arts sur les pommes de terre. 1773. *in*-12.

Examen analytique des pommes de terre. 1773, *in*-12.

Récréations chymiques de Model, traduites de l'allemand, avec des augmentations. *in*-8. 2 vol. 1774.

Eloge de model dans le journal de physique.

Examen des parties constituantes du bled. 1776, *in*-8.

Il est éditeur de la chymie hydraulique de la Garaie. 1775.

Pierre-Louis Le Bel, rue S. Antoine.

Jean-Pierre-René Cheradame, rue Saint Denys.

Pierre Pourrat, rue Beauregard-Bonne-Nouvelle.

Jean-Baptiste Bacoffe, rue du Temple, vis-à-vis le Temple.

Veuves.

Bardou, rue de Seine, fauxbourg Saint-Germain.

Bedu, rue Mouffetard.

Cousier, rue Grenelle-S.-Honoré.

Daillier, rue S. Louis, au marais.

Hennique, rue S. Jacques-la-boucherie.

Le Sage, rue de Bussy.

Mayol, fauxbourg S. Antoine.

Mouron, rue S. Denys.

Ogier, fauxbourg S. Jacques.

Rouelle, rue Jacob.

Santerre, isle S. Louis.

Il y a à Paris environ 25 apothicaires, qui tiennent leurs privileges des apothicaires de la cour ou de l'autorité de m. le grand prevôt de l'hôtel du roi.

HERBORISTES.

Il y a plus de deux cens herboristes, distribués dans toutes les rues de Paris, qui tiennent un magasin de toutes sortes de plantes seches, & qui en fournissent aussi de fraîches, quand on les leur demande. Ce seroit un supplément d'établissement qui pourroit être très-avanta-

geux au public dans une grande ville comme Paris, si les herboristes étoient exactement bornés à leur état, & s'ils l'entendoient bien. Mais plusieurs d'eux s'émancipent à faire la médecine végétale, & ils ordonnent hardiment des infusions, des décoctions & des potions purgatives, comme si les remedes pouvoient jamais être indifférens, ou s'ils pouvoient être les juges de la nécessité de l'application : c'est un abus qui circule avec tant d'autres de ce genre, & qui mérite les regards du gouvernement. Quoique le nombre des herboristes soit très-considérable, les apothicaires de Paris ne se dispensent pas pour cela de faire cueillir, sécher & conserver toutes sortes de plantes ; une pareille collection faite avec l'intelligence dont ils sont capables, mérite la confiance du public.

EAUX MINÉRALES

de la généralité de Paris.

PASSY.

On trouve à Passy près de Paris des eaux minérales très-renommées ; elles sont connues sous le nom d'anciennes & de nouvelles eaux. Les unes & les autres sont froides, ferrugineuses, &, suivant les chymistes, un peu vitrioliques ; elles sont stomachiques, apéritives, rafraîchissantes & toniques. Le fer qu'elles tiennent en dissolution se précipite aisément, & on les nomme alors *eaux épurées.*

Dans cet état, elles sont légérement apéritives, & par accident purgatives.

On distribue à Paris les anciennes au bureau général des eaux minérales, rue d'Orléans-Saint-Honoré. Les dernieres se débitent chez mm. Cadet, apothicaires, rue Saint-Honoré, & rue Saint-Antoine.

VAUGIRARD.

Il y a encore des eaux minérales au village de Vaugirard, mais elles sont peu chargées de matiéres étrangeres, & elles ne différent guere de l'eau de puits ordinaire.

BIEVRE.

Les eaux de Bievre qui se trouvent près la la petite riviere de ce nom, à peu de distance de Paris, sont de la même nature que celles de Passy, excepté que le principe martial n'y est pas aussi abondant.

PORCHEFONTAINE.

On peut en dire de même des eaux de Porchefontaine près de Versailles, ainsi designées du nom de la ferme où elles sont situées sur la route de cette ville à Paris.

MONTMORENCY.

C'est au pere Cotte de l'oratoire, curé de Montmorency, correspondant de l'académie royale des sciences qu'on doit la découverte de cette fontaine sulfureuse froide. Elle est située à trois lieues de Paris, dans la vallée & près l'étang de Montmorency. Par les ex-

périences chymiques faites ſur cette eau, il paroît qu'elle tient du ſoufre en diſſolution, une véritable ſélenite, du ſel de Glauber à baſe terreuſe, du ſel marin à baſe terreuſe, & de la terre abſorbante. Ces eaux n'ont pas été encore beaucoup employées dans la pratique de la médecine; le pere Cotte obſerve que quelques habitans de la vallée de Montmorency s'en ſont ſervis avec ſuccès, dans les maladies ſcrophuleuſes & autres. M. Le Veillard, propriétaire des nouvelles eaux minérales de Paſſy, ſe propoſe d'en établir un bureau à Paris.



MÉDECINE

DES COURS SOUVERAINES, ET AUTRES JURISDICTIONS.

Grande chancellerie.

Médecin. POISSONNIER DES PERRIERES, chevalier de l'ordre du roi, rue de la Verrerie.

Chirurgien. Joly . . . . . . rue Sainte-Marguerite, fauxbourg S. Germain.

Apothicaire. Junot, rue S. Jacques de la Boucherie, près la rue des Arcis.

Apothicaire honoraire. Chambaud, rue neuve S. Paul.

Parlement.

Médecin. THIERRY DE BUSSY, D. M. P. rue S. Dominique.

Chirurgiens.
- Veyret, C. P. rue de la Sourdiere.
- De Bussac, C. P. rue des Prêtres Saint-Germain-l'auxerrois.

Apothicaires.	Sillan, A. P. rue S. Louis, près le Palais. De la Cour..... rue de la Barillerie.
Matrone.	Madame Fougerou, maîtresse sage-femme, rue S.Germain-l'Auxerrois.

Gra d conseil.

Médecin.	LE THIEULLIER, M. D. P. rue d'Anjou, au Marais.
Chirurgien.	Garrigues, C. P. rue S. Germain-l'Auxerrois, près le fort-l'Evêque.
Médecin spagirique.	Gendron, M. D. M. rue du Bacq.

Châtelet.

Médecins.	. . . . LE CLERC, M. D. P. vieille rue du Temple, près la rue de Bercy.
Chirurgiens.	N. P. De Leurye, C. P. rue Mauconseil. Dupuid, C. P. au Marché-neuf. Ledoux, C. P. rue Grenier S. Lazare. F. A. De Leurye, C. P. quai d'Orléans, près la rue S. Louis.

MESDAMES

Matrones jurées ſages-femmes.

- LE BRUN, rue de Bourbon, à la ville neuve.
- Sarrade, rue du fauxb. Montmartre.
- Dugès, rue S. Antoine, près la rue des Barres.
- Leroux, cimetiere Saint-Jean, au coin de la rue de la Verrerie.
- Choulet, enclos du Temple, au coin de la petite rue.
- Jonet, *ancienne jurée*, rue du Monceau S. Gervais.

Généralité de Paris.

Médecins.

- POISSONNIER DES PERRIERES, rue de la Verrerie.
- Audouin de Chaignebrun, rue de l'Hirondelle, hôtel de Salamandre.

Parallele nouveau ou abrégé des différentes méthodes de tailler. *in-4. de 6 pag.*

Lettre à m. Guattani, chirurgien major de l'hopital du Saint-Eſprit à Rome, ſur la cautériſation des plaies d'armes à feu, 1749, *in-4. de 8 pag.*

Lettre ſur le même ſujet. *Journ. de médecine.* tom. XII. p. 371.

Etat des malades qui ont été le plus saignés dans les maladies épidémiques du Beauvoisis, en 1747 & 1750. *Journ. de médecine.* tom. XVI. p. 74.

Relation d'une maladie épidémique qui a regné en 1757 sur les animaux de la Brie. Paris, 1762 *in*-12. de 58 pag.

Cartes micro-cosmo-graphiques, ou description du corps .... dédiées à m. le prince de Conti, *in*-4. de 64 pages. Quoiqu'on voie à la fin la date de 1768, elles ne parurent qu'en 1770 au mois de septembre, après avoir été présentées au prince par l'auteur.

Mémoires & observations insérés dans les *mémoires littéraires, critiques*, &c. de m. *Goulin*, années 1775 & 1776, *in*-4.

Hôtel-de-ville de Paris.

Médecin.	PAJON DE MONCETS, M. D. P. rue Beaubourg, près celle des Petits Champs S. Martin.
Chirurgien.	Sue, le jeune, C. P. rue de Jouy, hôtel de Fourcy.

Officialité.

Médecin.	COCHU, M. D. P. rue des Poulies.
Chirurgien.	Picquet, C. P. rue des Fossés Saint Germain-l'auxerrois.

HOPITAUX DE PARIS.

Infirmerie des invalides.

L'hôtel royal des invalides, monument digne de la magnificence de Louis XIV, & qui honorera à jamais sa mémoire, est la retraite des militaires que l'âge, les blessures ou les infirmités ont mis hors d'état de servir la patrie : la tranquillité & les douceurs de la vie dont ils jouissent dans cet asyle respectable, est la juste recompense de leurs services; &, lorsqu'ils sont malades, ils trouvent, réunis dans l'infirmerie, dont la direction est confiée aux sœurs grises, tous les secours de la médecine & les douceurs de la charité.

Médecins.	MUNIER, D. M. P. à l'hôtel. Munier, fils aîné, en survivance, à l'hôtel. Morand, D. M. P. adjoint, rue Dauphine, hôtel de Genlis.
Chirurgien major.	Sabatier, M. C. P. à l'hôtel.
Chirurgien gagnant maîtrise.	Deviliers, aide-major.
Apothicaire gagnant maîtrise.	Dreux, à l'hôtel.

Lettres alchymiques de m. Meyer, traduites en françois, 1767.

Eſſai de chymie, traduit de Meyer, 1766, 2 vol.

Eſſai d'une nouvelle minéralogie, traduit du ſuédois, 1771, *in*-8.

Hôtel-Dieu.

On reçoit nuit & jour dans cet hôpital, ſitué auprès *de Notre-Dame*, indiſtinctement tous les malades, de quelque état, pays, religion, âge ou ſexe qu'ils ſoient, excepté ceux qui ſont atteints de maux vénériens. Les malades y ſont ſervis par des religieuſes de l'ordre de S. Auguſtin : il y a pluſieurs chirurgiens, dont deux gagnent maîtriſe au bout de ſix années, l'un pour l'hôtel-Dieu, & l'autre pour les Incurables, hôpital réuni à l'hôtel-Dieu.

Médecins penſionnaires.	Cochu.	Majault.
	De Jean.	Doulcet.
	Belleteſte.	
Médecins expectants.	Rouſſin de Montabourg.	
	Sollier de la Romillais.	
	Danié Despatureaux.	

Ils ſont tous de la faculté de Paris.

Chirurgien en chef.	Moreau, C. P. à l'hôtel-Dieu.	
Chirurgiens gagnans maît.	Dumas, à l'hôtel-Dieu,	
	Lefebvre, aux Incurables.	
Premier Apot.	Vaſſore, M. A. P. à l'hôtel-Dieu.	
Gagn. maîtriſe.	L'hermelot.	Bertrand.

Il y a ſuffiſamment de chirurgiens pour le ſervice des malades, dont les uns ſont internes & les autres externes.

Hôpital-général.

Cette maiſon, ſituée ſur les Boulevards neufs, a été établie par édit de 1656 ; elle eſt composée de la Pitié de la Salpétriere, de Bicêtre, du S. Eſprit & de Scipion ; la Pitié eſt le chef-lieu. Ce ſont des ſœurs qui deſſervent cette maiſon. Il y a toujours de 7 à 8000 perſonnes. On y enferme les filles débauchées : on y reçoit auſſi toutes les jeunes filles que l'on y préſente avec un certificat du curé de la paroiſſe & leur extrait baptiſtaire ; elles y ſont élevées : on leur apprend à lire, à écrire & à travailler. Les officiers de ſanté ſont les mêmes que ceux de la Salpétriere.

La Salpétriere.

Médecin. GAULLARD, médecin vétéran des écuries du roi, rue Tiron S. Ant.

Chirurgien. Brun.

Gagnans maîtriſe. { Sedillot. Emaſce.

La Pitié.

C'eſt le chef-lieu des hôpitaux de Bicêtre, de l'Hôpital général & de la Salpétriere qui lui ont été réunis. Il eſt ſitué rue S. Victor.

Médecin. GAULLARD.

Chirur. en chef. Brun.

Apothicaire en chef des maiſons réunies. Romain, M. A. P. à la Salpétriere.

Château de Bicêtre.

Cet hôpital eſt réuni à l'Hôpital-général ; il eſt ſur le chemin de Villejuif. On y renferme les libertins & les gens ſans aveu ; il ſert auſſi de retraite à beaucoup de vieillards. On y reçoit auſſi les foux, & on y guérit gratuitement les maladies vénériennes. Il y a un chirurgien gagnant maîtriſe.

Medecin.	GAULLARD.
Chirurgien en chef.	Brun, M. C. P. à la Pitié.
Chirurgien gagnant maîtriſe.	Faguer, le jeune.

Il y a un nombre ſuffiſant de chirurgiens pour le ſervice des pauvres malades.

Hôpital des Enfans-trouvés.

Cet hôpital eſt ſitué dans le parvis Notre-Dame. On y reçoit les enfans nouveau-nés que l'indigence ou la honte, plus impoſante encore, ne permet pas aux parens d'élever: la facilité avec laquelle on les reçoit aujourd'hui fait l'éloge du gouvernement qui le tolere, & elle prévient une infinité de malheurs: depuis cette ſage condeſcendance, on n'expoſe plus comme autrefois les enfans pour les faire jouir du droit d'être admis dans cet hôpital; cette ancienne condition vraiment barbare eſt anéantie au moins par le fait, & ces êtres infortunés que la nature ſemble repouſſer de ſon ſein, ou qu'elle déſavoue, trouvent encore des bras ouverts pour les recevoir, & de nouvelles meres

toutes

toutes prêtes à les alaiter. Cet établissement, qui prouve que les hommes sont aussi capables de bienfaisance, que d'injustice & d'atrocité, est dirigé par des sœurs grises qui augmentent encore le produit de la charité publique sur laquelle seule il est fondé, par la maniere dont elles en font l'emploi.

Médecin. LE PREUX, D. M. P.
Chirurgien. Godefroy, C. P.

Hôpital des Incurables.

Cet hôpital est situé rue de Seve, fauxb. S. Germain. Son institution est exactement conforme à son nom : on n'y reçoit que les personnes attaquées de maladies déclarées incurables ; & ceux qui ont le bonheur d'y être reçus y trouvent tous les soulagements dont leur état malheureux les rend encore susceptibles : on en exclud néanmoins ceux qui sont affligés d'humeurs froides, du mal caduc, & de maladies vénériennes. C'est le plus ancien des médecins pensionnaires de l'hôtel-Dieu qui y voit les malades.

Médecin. COCHU, D. M. P.
Chirurgien. Ami, M. C. P.
Gagnant maîtr. Lefebvre.

Hôpital des Petites Maisons.

Cet hôpital, situé rue de Seve fauxbourg S. Germain, fut fondé par la ville de Paris en 1497, sous le titre de maladrerie de Saint Germain. En 1557 il prit le nom qu'il porte aujourd'hui. On y reçoit, 1°. 400 vieilles gens, 2°. les insensés, 3°. les teigneux,

4°. les vénériens, en payant une somme assez modique. Quelques vieillards y obtiennent seulement leur logement, & se nourrissent à leurs frais.

Médecin.	BELLETESTE, D. M. P. rue S. Jacques, au college de Louis-le-Grand.
Chirurgien en chef.	Goursaud, M. C. P. aux Petites Maisons.

Hôpital royal des Quinze Vingts.

Cet hôpital est une ancienne & respectable fondation que nous devons à la piété de S. Louis, pour servir de retraite à 300 aveugles. Outre le logement, ils ont chacun une légere rétribution pécuniaire, pour les aider à vivre, & la facilité d'intéresser en leur faveur la charité des fideles, dans les églises qui leur sont assignées à cet effet, & dans lesquelles ils ont seuls le droit de quêter.

Médecin.	DOULCET, D. M. P.
Chirurgien.	Pujol, C. P.

Hôpital de la Charité.

Cet hôpital, fait pour servir de modele à tous les établissemens de ce genre que l'humanité & la bienfaisance ont consacrés au soulagement des pauvres, fut établi à Paris en 1602, par lettres-patentes. Il est dirigé par des religieux de ce nom. Aux secours les mieux entendus & les plus sagement administrés par la médecine & la chirurgie, ces hommes respectables ajoutent les soins & les attentions les plus marqués pour le soulagement & le

bien-être des malades qui leur ſont confiés. La propreté la plus attentive préſide à la ſalubrité de l'air qu'on reſpire dans cet hôpital, & garantit les malades & ceux qui les viſitent, du danger de l'infection : nulle odeur déſagréable n'y frappe l'odorat, & rien n'annonce le dépôt précieux de l'humanité ſouffrante, que la charité & l'intelligence qui y préſident. Les Peres de la Charité, aſſez inſtruits pour panſer eux-mêmes les bleſſés & partager quelquefois les opérations de la chirurgie, deſcendent ſans murmure & ſans peine de ces occupations importantes, aux fonctions & aux détails les plus ſimples & les plus vils, qu'ils ſavent ennoblir par la maniere dont ils s'en acquitent. Ce ſont-là, on oſe le dire, les religieux vraiment utiles, & qui honorent autant la religion que l'humanité.

Médecins.
- MALOET, D. M. P.
- Thierry de Buſſy, D. M. P.
- Dumangin, D. M. P. adjoint de M. Maloet.

Chirurg. en chef. Sue, l'aîné, M. C. P.
- Deſchamps, M. C. P. adjoint.
- Gabon, M. C. P. conſultant.
- Baſeilhac, M. C. P. conſultant.

Gagn. maîtriſe. Saffart.



DIFFÉRENS ÉTABLISSEMENS

RELATIFS A LA MÉDECINE,

A PARIS.

Commiſſion royale de médecine.

C'EST au zele & aux repréſentations de Dodart, premier médecin du feu roi, qu'eſt due la création de cette eſpece de tribunal. Il ne voyoit qu'avec peine les nombreux progrés du charlataniſme & la protection trop facile que les grands, prévenus ou mal éclairés, lui accordoient continuellement. Pour remédier à des abus auſſi dangereux, ou du moins pour en diminuer le nombre, il propoſa l'établiſſement d'une ſociété qui eût pour objet l'examen des remedes ſecrets. D'après des remontrances auſſi ſages, le roi, par arrêt de ſon conſeil du 3 juillet 1728, ordonna, ſous peine de 500 liv. d'amende, que tous ceux qui avoient obtenu des brevets, permiſſions & privileges pour la diſtribution des remedes ſpécifiques ou autres, ſeroient tenus de les rapporter, ou de les envoyer dans deux mois au lieutenant-général de police de Paris, pour, après l'examen fait deſdits brevets & des remedes dont ils autoriſent la diſtribution, être ſtatué ce qu'il appartiendroit. Il intervint un ſecond arrêt du conſeil du 25 octobre de la

même année qui accordoit encore un mois de délai pour la repréſentation des brevets, privileges, &c. & nommoit cinq médecins, quatre chirurgiens & trois apothicaires, pour faire l'examen des remedes & des brevets: *entendant Sa Majeſté que les chirurgiens ne ſeroient appellés à cet examen que lorſqu'il s'agiroit de remedes topiques ou d'autres qui concerneroient des maladies dont la connoiſſance & la cure appartiendroient à l'art de la chirurgie, hors deſquels cas l'examen ſeroit fait ſeulement par les médecins & les apothicaires.*

Cet établiſſement fut confirmé par pluſieurs autres arrêts du conſeil du 17 mars 1731, & celui du 13 octobre 1752, qui commet ſept médecins, quatre chirurgiens & trois apothicaires; par un autre du 10 ſeptembre 1754, qui porte le nombre des médecins à huit, celui des chirurgiens & des apothicaires reſtant le même que dans le précédent arrêt.

Enfin, en 1772, la place de premier médecin étant vacante depuis près de deux ans, & les abus ſe multipliant dans la diſtribution des remedes ſecrets & dans le commerce des eaux minérales par l'abſence du chef de la médecine, Louis XV rendit une déclaration le 25 avril de la même année, par laquelle il établit une nouvelle commiſſion, qui devoit être compoſée de huit médecins, d'autant de chirurgiens & de quatre apothicaires, pour enſemble & conjointement faire l'examen des remedes ſecrets, ſoit internes, ſoit externes, donner leurs avis en conformité ſur l'admiſſion ou réprobation d'iceux. S. M. par la même déclaration, attribue à cette commiſſion l'inſpection du commerce des eaux minérales, & lui per-

met d'établir dans les différentes villes du royaume des bureaux d'eaux minérales : nous nous dispenserons de rapporter ici cette déclaration ; elle a été rendue publique dans le temps. Ne vaudroit-il pas mieux qu'il ne fût pas nécessaire d'établir un pareil tribunal, qui, contre le vœu de son institution, loin d'arrêter le cours du charlatanisme, semble au contraire en quelque sorte l'autoriser, en donnant dans l'étendue du royaume, à des gens sans aveu, une espece d'état qui en impose à la multitude, & dont ils abusent impunément ? Il seroit plus aisé sans doute d'éteindre totalement le charlatanisme, que de lui prescrire des loix qu'il saura toujours éluder ou enfreindre. C'est ainsi que l'Autriche, le Danemarck, la Suede & Venise, l'ont pensé & qu'ils viennent de se délivrer de ce fléau redoutable : ils ont sagement vu que les foibles avantages qu'on pourroit quelquefois en attendre ne sauroient jamais compenser les maux réels & les inconvenients sans nombre qui en résultent nécessairement ; & quoique le peuple, qui est aisément trompé, semble aussi vouloir l'être, il faut que l'autorité veille à sa conservation malgré lui-même, & qu'elle écarte tous les pieges que la cupidité lui tend continuellement.

Membres de la commission royale de médecine.

MÉDECINS.

Messire LIEUTAUD, conseiller d'état, premier médecin du roi, en cour.

Messire de Lassone, conseiller d'état,

premier médecin du roi *en survivance*, de la reine & de madame Adélaide, en cour.

Le Monnier, médecin ordinaire du roi, en cour (*).

Le doyen de la faculté de médecine de Paris, *président* en l'absence du premier médecin du roi.

De Lassaigne, médecin du roi, servant par quartier, aux tuileries, pavillon de Flore.

Raulin, médecin du roi, servant par quartier, rue de Bourbon Villeneuve.

De L'épine, D. P. rue de Clery.

Belleteste, D. P. au college de Louis-le-Grand, rue S. Jacques.

Chirurgiens.

M. DE LA MARTINIERE, conseiller d'état, premier chirurgien du roi, en cour.

M. Andouillé, conseiller d'état, premier chirurgien du roi en survivance, en cour.

Boiscaillaud, chirurgien ordinaire du roi, en cour.

Goursaud, lieutenant de m. le premier

(*) Ces trois médecins, dont les deux premiers sont présidens nés de la commission, ne l'ont pas encore présidée jusqu'à ce jour.

chirurgien du roi, aux Petites Maisons.

Amy, prévôt du college de chirurgie, aux Incurables.

Bordenave, directeur de l'académie royale de chirurgie, rue de Touraine.

Dufouart, vice-directeur de l'académie royale de chirurgie, rue de l'Université, près celle des Saints-Peres.

Louis, secretaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie, aux Ecoles de chirurgie, rue des Cordeliers.

Sabatier, commissaire pour les correspondances de l'académie royale de chirurgie, à l'hôtel royal des Invalides.

Apothicaires.

HABERT, apothicaire du corps du roi, en cour.

Jamart, apothicaire du corps du roi, en cour.

Laborie, ancien garde apothicaire, rue S. Antoine.

Desprez, ancien garde apothicaire, rue Sainte-Avoye.

Mitouard, apothicaire de Paris, rue de Baune, fauxbourg S. Germain.

Greffier de la commission.

NOGARET, rue S. Martin, presque vis-à-vis la rue de Montmorency.

Les assemblées ordinaires se tiennent au vieux Louvre, appartement de l'Infante, le premier lundi de chaque mois, à quatre heures de relevée.

SOCIÉTÉ ET CORRESPONDANCE ROYALE DE MÉDECINE,

Pour les maladies épidémiques.

CETTE société médicale, vraiment utile, & qui doit être distinguée de la précédente par les différens objets dont elle s'occupe, vient d'être établie par un arrêt du conseil du 29 avril 1776, que nous ferons connoître en entier dans la cinquieme partie de cet ouvrage. Elle est composée de médecins destinés principalement à l'étude des épidémies & à entretenir une correspondance suivie avec les médecins du royaume, relativement à tous les objets de médecine, sur-tout aux maladies épidémiques & épizootiques. Elle a tenu sa premiere assemblée le 25 août dernier, dans laquelle, après avoir pris connoissance de tout ce qui concerne son établissement, elle a déterminé l'ordre de ses travaux. Elle continuera

de s'assembler tous les mardis de chaque semaine, depuis quatre heures de relevée, jusqu'à six & demi. Nous ne nous étendrons pas à faire conn ître to s les avantages qu'on a lieu d'espérer de cette compagnie : les différens aspects sous lesquels on peut la considérer sont trop nombreux pour trouver place dans cet ouvrage, nous observerons seulement que si les vues du gouvernement sont remplies, ainsi que l'on doit s'y attendre, tous les médecins du royaume ne formeront plus qu'un corps dont les yeux seront continuellement ouverts sur la conservation de l'espece humaine.

Cette société vient de publier un mémoire instructif très-bien détaillé concernant la marche qu'elle se propose de suivre dans les recherches qu'elle a en vue ; elle y a joint le tableau des membres qui la composent, mais la société s'est choisi des médecins associés regnicoles & étrangers, des adjoints, tant à Paris que dans les provinces, enfin des médecins correspondants ; & elle entretiendra un commerce suivi avec les médecins des généralités nommés par mm. les intendans.

Les lettres & mémoires que l'on voudra faire parvenir à la société seront adressés à m. Vicq d'Azir, premier correspondant, demeurant rue du Sépulchre. On aura attention de les mettre sous l'enveloppe de m. le contrôleur-général, auquel cet établissement doit son existence, & qui en est le protecteur.

La société vient de proposer un prix extraordinaire, dont voici le sujet.

Déterminer par une description exacte des symptômes, 1°. à quel genre de maladie on doit rap-

porter celle des bêtes à cornes qui a regné en 1774, 1775 & 1776 dans la Flandre, l'Ardresis, le Calaisis, le Boulonnois & l'Artois; & en quoi elle differe de celles qui ont été observées depuis dix ans dans les mêmes lieux & sur les mêmes animaux? 2°. Quelle a pu en être la source, & par quelle voie elle s'y est communiquée? 3°. S'il y a des faits bien constatés, qui prouvent que l'air ait contribué à la propagation? 4°. Quels sont les moyens curatifs qui ont eu le plus de succès?

Ce prix, qui sera une médaille d'or de la valeur de 300 livres, est dû à la générosité de M. le duc de Charost, pair de France, lieutenant-général pour sa majesté des provinces de Picardie & de Boulonnois, &c.

NOMS

DES membres qui composent actuellement la société & correspondance royale de médecine.

MESSIEURS.

De Lassonne, conseiller d'état, D. P. premier médecin de la reine & du roi en survivance, de l'académie royale des sciences de Paris, &c. inspecteur-général pour les épidémies, chef de la correspondance & directeur de la société roy. de médec.

Vicq d'Azir, D. P. de l'acad. royale des sciences de Paris, &c. commissaire-général pour les épidémies, premier

correſpondant avec les médecins du royaume, & profeſſeur d'anatomie humaine & comparée.

Médecins conſultans.

Bouvart, D. P. de l'académie royale des ſciences de Paris, &c.

Poiſſonnier, conſeiller d'état, D. P. inſpecteur-général des médecins de la marine & des colonies, de l'acad. roy. des ſciences de Paris, &c.

Lorry, D. P.

Maloet, D. P. médecin de L. A. R. meſdames de France.

Poiſſonnier Deſperrieres, docteur en médecine, chevalier de l'ordre du roi, adjoint à la place d'inſpecteur-général des médecins de la marine & des colonies.

Aſſociés regnicoles.

MESSIEURS.

Barthès, chancelier de l'univerſité de Montpellier.

Delamure, doyen de la même univerſité.

Le Roi, prof. en méd. à Montpellier.

Daubenton, de l'académie royale des ſciences, à Montbar en Bourgogne

Vitet, docteur en médecine, à Lyon.

Associés étrangers.

MESSIEURS.

Le baron de Haller, à Berne.

Cliffton Wintringham, baronnet, premier médecin du roi d'Angleterre.

Le chevalier Pringle, baronnet, médecin à Londres.

Baker, médecin, même ville.

Fotherghill, médecin, même ville.

Cullen, médecin & professeur à Edimbourg.

Quin, médecin & professeur à Dublin.

Gaubius, premier médecin du Stathouder.

Vandoevren, professeur à Leyde.

Salicetti, premier médecin du Pape.

Serrao, médecin à Naples.

Bœk, premier médecin du roi de Suede.

Dom Muciozona Protomedic, premier médecin du roi d'Espagne.

Bonnell, médecin à Madrid.

Dom Casimiro Ortega, médecin, même ville.

D. Zunzunnegui, professeur à Salamanque.

Tissot, médecin à Lausanne.

Dumont, premier médecin du prince Charles, à Bruxelles.

Ronnow, ancien premier médecin du Roi de Pologne, à Stockolm.

Médecins ordinaires & correſpondans.

MESSIEURS.

De Juſſieu, (Ant. Laur.) doct. rég. de la faculté de médecine de Paris.

Caille, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Paulet, docteur en médecine de la faculté de Paris.

De Lalouette, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Jeanroi, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Thouret, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Adjoints à Paris.

MESSIEURS.

Mauduit de la Varenne, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Rouſſille de Chamſeru, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Saillant, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

De la Porte, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Adjoints en province.

MESSIEURS.

Navier, docteur en médecine, à Châlons-ſur-Marne.

Maret, docteur en médecine, à Dijon.
Razoux, docteur en médecine, à Nîmes.
Bouillet, pere, docteur en médecine, à Béziers.
Le Pecq de la Cloture, docteur en médecine, à Rouen.
Vicq, pere, docteur en médecine, à Valognes.
Cusson, docteur en médecine, à Montpellier.
Amoreux, fils, docteur en médecine même ville.
Bonafos, doyen de la faculté de médecine, à Perpignan.
Le P. Cotte, correspondant de l'académie royale des sciences, curé de Montmorency.
Richard Dupleſſis, docteur en médecine, à Nantes.
Dubernard, docteur en médecine, à Toulouse.
Gastellier, docteur en médecine, à Montargis.
Gontard, docteur en médecine, à Villefranche en Beaujolois.
Le Canut, docteur en médecine, à Caën.
Aubry, docteur en médecine, à Luxeuil.
Doazan, doct. en médecine, à Bordeaux.
Betbeder, docteur en médecine, même ville.

Rougnon, docteur en médecine, à Besançon.

Brunier, docteur en médecine, à Saint-Germain-en-Laye.

De la Servolle, pere, docteur en médecine, à Beaupuy, près Montignac-le-Comte, en Perigord.

De la Servolle, fils, docteur en médecine, médecin consultant de monseigneur le comte d'Artois, à Versailles.

Bonté, docteur en médecine, à Coutances.

Le Beau, pere, médecin des hôpitaux de la marine, à Brest.

De Brieude, docteur en médecine, à Aurillac.

De Verchere, médecin du roi, intendant des eaux minérales de Bourbon-Lancy.

Adjoint étranger.

MONSIEUR.

Maurice-Henri-Christian Herminghuyzen, docteur en médecine, à Amsterdam.

Correspondans regnicoles.

MESSIEURS.

Dufau, docteur en médecine, à la bastide d'Armagnac.

Massie, docteur en médecine, à Habas près d'Acqs.

Boyer, docteur en médecine, à Limoges.

Bouffey, docteur en médecine, à Argentan.

Gallot, docteur en médecine, à Saint-Maurice-le-Girard.

Adam, docteur en médecine, à Caën.

Nicolas, doct. en médecine, à Grenoble.

Dufour, docteur en médecine, à Noyon.

Erlin, médecin de l'hôpital militaire, à Brest.

Carcassonne, docteur en médecine, à Perpignan.

De la Coste, docteur en médecine, à Montignac.

Brun, docteur en médecine, à Meaux.

Vetillart du Ribert, docteur en médecine, au Mans.

Livré, docteur en médecine, même lieu.

De Senailhac, docteur en médecine, à présent à Poitiers.

Le Lievre, doct. en médecine, au Havre.

Correspondans étrangers.

MESSIEURS.

Dazile, médecin consultant du roi, au Cap François.

Baradat, docteur en médecine, à Saint-Domingue.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

On a établi depuis plusieurs années au château d'Alfort, près Charenton, une école pour former des éleves dans la connoissance des maladies des chevaux : ils y reçoivent une très-bonne éducation, & ils y trouvent tous les secours que l'anatomie la plus exacte, réunie à une pratique habituelle, peut fournir. M. Bourgelat, commissaire-général des haras, est le directeur de cette école, ainsi que de toutes celles qu'il a fait établir *à l'instar*. Il y a au château d'Alfort un cabinet d'anatomie très-complet, dans lequel on trouve des pieces très-curieuses & très-bien conservées. Les colonels des régiments envoient à cette école leurs maréchaux, pour y apprendre non seulement à ferrer avec sûreté, mais encore à mieux connoître les maladies des chevaux & les remedes qui leur sont propres. Cet établissement est d'autant plus intéressant, qu'on s'y occupe essentiellement des maladies épidémiques, qui n'affligent que trop souvent le bétail, & qu'on en députe des éleves pour aller porter des secours dans les provinces qui sont affligées de ce fléau. M. Bertin, dans le département duquel se trouve l'école royale vétérinaire, a nommé un médecin pour avoir soin de la santé des éleves & de tous ceux qui composent cette école, & un démonstrateur de chymie.

Médecin.

DEVILLIERS, D. M. P. rue Tirechape.

Démonstrateur de chymie.

CADET le jeune, rue Saint-Antoine.

BUREAU DES NOURRICES.

DEPUIS plusieurs années on a réuni tous les bureaux des nourrices en un seul, qui se tient *rue Quincampoix* : on y trouve des nourrices en tout temps & à toute heure, & elles ne sont reçues que sur un certificat en bonne forme de leur curé & du principal officier de leur paroisse : elles sont en outre soumises à la visite des médecins préposés à cet effet par le gouvernement. Quand les parens ont quelques plaintes à porter contre les nourrices & les meneurs, ils peuvent s'adresser au bureau de la direction de ces établissemens, situé à la même *rue Quincampoix*, & ils en obtiennent justice. Il y a en outre des inspecteurs nommés par la police, pour faire tous les ans des tournées dans les campagnes, & statuer sur la vigilance des nourrices & le bon état des enfans. La nécessité où l'on est à Paris de confier très-souvent les enfans à des nourrices fort éloignées, a excité l'attention & la vigilance du gouvernement, pour prévenir, autant qu'il est possible, tous les abus inséparables de ces sortes d'établissemens. On n'a rien imaginé de plus sage qu'un bureau où les nourrices sont obligées de se rendre pour faire constater légalement leur conduite & leur bonne santé. On dépose dans le même bureau tous les mois le prix accordé aux nourrices ; il devient

ainſi l'entrepôt d'une double garantie, qui raſſure en même temps les nourrices & les parens.

N.... médecin du bureau des nourrices.

SECOURS

POUR RAPPELLER A LA VIE LES NOYÉS ET LES SUFFOQUÉS PAR LA VAPEUR DU CHARBON.

LES accidens qui arrivent à l'occaſion de la vapeur du charbon ou autres émanations méphitiques ſont ſi ſouvent repétés, que nous avons cru devoir entrer en quelque détail à ce ſujet. Quoique les médecins éclairés ne confondent point cette cauſe de mort avec celle des noyés, il nous a paru néanmoins important d'indiquer ſommairement les moyens les plus propres pour rappeller à la vie les infortunés qui ſemblent l'avoir perdue de l'une ou l'autre maniere. Nous rapporterons à cet effet le précis d'une diſſertation imprimée en 1775.

Parmi les découvertes qui honorent le plus l'humanité, celle de rappeller à la vie les perſonnes qu'on croiroit mortes, & qu'on traite ſouvent comme telles, eſt ſans doute une des plus ſatisfaiſantes pour un cœur ſenſible & bienfaiſant. Mais il y a de la différence entre l'état des noyés & de ceux qui ſont ſuffoqués par la vapeur du charbon, ou par quelque émanation mephitique, & il ne faut jamais confondre ces deux états.

Une perſonne noyée & qu'on retire de l'eau paroît morte aux yeux des ſpectateurs, mais on peut quelquefois la rappeller à la vie, & les faits multipliés dépoſent trop poſitivement en faveur de ce phénomene, & ſont trop connus pour avoir beſoin de les citer ni de les prouver. Il ſuffit qu'on ſache « que le mouvement n'eſt ſouvent que ſuſpendu dans ces » ſortes de perſonnes, que la reſpiration n'eſt » qu'interceptée, & qu'il exiſte encore, quoique d'une maniere inſenſible, un reſte de » circulation dans les gros vaiſſeaux. On rappelle la reſpiration, on reſſuſcite le mouvement par un moyen auſſi ſimple que conſéquent : il ne faut pour cela qu'introduire de » l'air chaud dans la trachée artere, que dilater, par cet agent, les véſicules pulmonaires, pour rétablir peu-à-peu le jeu de la » reſpiration, & par ce même moyen, reſſuſciter la circulation du ſang dans les poumons, qui avoit été interrompue par l'affaiſſement de ſes véſicules : alors on voit, non » ſans admiration, le mouvement muſculaire » ſe ranimer, tous les organes inſenſiblement » ſe dilater, & celui qu'on croyoit mort, » donner peu-à-peu les preuves les moins » équivoques d'une exiſtence qu'on pourroit » appeller nouvelle. Mais tandis qu'avec un » chalumeau, ou tout autre inſtrument qui le » remplace, on introduit de l'air dans la trachée artere, pour produire l'effet annoncé, » on ne néglige aucun des autres moyens qui » doivent aider à perfectionner & à aider celui-ci, comme l'uſage des poudres ſternutatoires, l'introduction des liqueurs ſpiritueuſes » & volatiles dans le nez, qui en procurant

» des secousses avantageuses aux muscles de la » poitrine, peuvent concourir au développement de l'organe de la respiration : l'agitation » & le mouvement qu'on procure au noyé, » qu'on a soin de tenir néanmoins sur le côté, » produit un effet analogue. Les vêtemens » chauds & secs sont également employés pour » rappeller en peu de temps à l'extérieur la cha» leur & la vie. Les frictions séches avec de la » flanelle, ou humides avec des liqueurs spi» ritueuses, remplissent le même objet ; enfin » on donne des lavemens de tabac, ou l'on in» troduit dans l'anus un instrument qui y dé» termine la fumée de cette plante, & par là » on multiplie les points d'irritation suffisam» ment pour intéresser à la fois tous les or» ganes à ranimer la chaleur & la vie, dont » l'exercice suspendu auroit été bientôt détruit » sans ressource par l'inaction, ou par des se» cours mal dirigés ». Telle est la méthode connue depuis très-longtemps pour rappeller les noyés à la vie, méthode que m. Pia, célebre apothicaire, & ancien magistrat de l'hôtel-de-ville de Paris, a perfectionnée & rendue familiere & facile, en réunissant dans une boîte très-intéressante tous les moyens qui peuvent en assurer le succès. Cette boîte contient un instrument ingénieux, propre à introduire de l'air dans la trachée artère, un autre instrument pour déterminer sans relâche la fumée du tabac dans les intestins, deux bouteilles d'esprit de vin camphré, animé d'esprit volatil, une robe de chambre de grosse flanelle, deux autres morceaux de flanelle pour les frictions, un bonnet de laine, une boîte qui contient de l'émétique, quatre paquets de tabac, deux

bandes à ſaigner, une cuiller d'un métal très-dur pour ouvrir la bouche, en écartant les dents, quelques autres uſtenſiles de moindre importance, & ſur-tout une fiole d'eſprit volatil très-actif, qu'on introduit dans le nez avec une plume, pour ſolliciter encore plus puiſſamment la membrane pituitaire à des ſecouſſes avantageuſes au mouvement des muſcles de la reſpiration. En rendant à M. Pia le tribut de reconnoiſſance qui lui eſt ſi juſtement acquis, & dont ſes ſuccès journaliers & ſon déſintéreſſement le rendent ſi digne, on ne peut trop célebrer la vigilance & la bienfaiſance du gouvernement, qui a multiplié les dépôts de cette boîte dans tous les lieux dont on en a prévu la néceſſité.

Mais ſi cette méthode eſt excellente pour rappeller les noyés à la vie, ſi quand elle eſt employée à temps, elle eſt même infaillible, & ſi on lui doit déja la conſervation de pluſieurs citoyens, ce n'eſt pas une conſéquence pour l'employer indiſtinctement dans tous les cas de ſuffocation qui reconnoiſſent une autre cauſe toute différente de celle-ci, comme il arrive aux perſonnes étouffées par la vapeur du charbon, qui deſcendant ſans précaution dans des ſouterrains inhabités, y trouvent un air ſans reſſort, ou des émanations mephitiques meurtrieres, qui ſur le champ les ſuffoquent, & interceptent toutes les fonctions de la vie. Dans le cas des noyés, toutes les parties extérieures du corps ayant été ſous l'eau, ſont froides & preſque gelées ; le peu de chaleur, s'il en reſte, paroit s'être concentré dans l'intérieur, & retarder encore la mort du noyé ; dans les perſonnes ſuffoquées par la vapeur du char-

bon ou par des émanations méphitiques, au contraire, tout l'extérieur du corps est plus entrepris que refroidi ; l'air dilaté distend tous les vaisseaux au point de les réduire à l'atonie. Les muscles sont engourdis & passifs, & l'organe de la respiration affaissé éprouve un engorgement plus marqué de la part du sang qui le traverse : on pourroit dire que cet état est un état de stupeur, d'anéantissement, dans lequel toutes les liqueurs sont encore à leur place ; en un mot, une espece d'engourdissement chaud, s'il est permis de se servir de cette expression ; c'est pourquoi il ne faut que rafraîchir & irriter l'organe de la peau pour y rappeller le mouvement, il ne faut que resserrer les vaisseaux trop dilatés, pour leur rendre leur premier ressort, & c'est ce que fait l'aspersion d'eau froide si recommandée en ce cas. L'impression de l'air froid auquel on exposera le malade, l'usage du vinaigre, la saignée de la jugulaire & même la bronchotomie, sont des secours secondaires quelquefois nécessaires, quand les premiers succès ne sont pas complets, ou quand on craint un engorgement au cerveau.

Au lieu de ces moyens indiqués par l'état du malade & la cause de la maladie, & justifiés par les succès, si l'on employoit la chaleur & les fumigations du tabac, les vaisseaux déja portés au delà de leur ton par l'expansion des liquides, deviendroient bientôt inhabiles à le reprendre, par l'excès de dilatation qui en seroit la suite nécessaire, & ce secours pourroit être souvent d'autant plus dangereux, que la qualité délétere de la vapeur du charbon, & de presq[illegible]e toutes les [illegible] éma-

ions

nations mephitiques, étant d'une nature ſtupéfiante, il y auroit à craindre que la fumée du tabac, qui, malgré ſon acrimonie, a auſſi la même qualité, n'augmentât en ce cas la ſtupeur, au lieu de la réſoudre; c'eſt pourquoi il ne faut ſe permettre l'inſufflation du tabac, ſi abſolument on s'y détermine, que quand les premiers ſecours ſont inſuffiſans ou inutiles. Quelle que ſoit l'idée qu'on ait de ce moyen, il ne faut le regarder que comme ſecondaire, ainſi que la ſaignée à la jugulaire, la bronchotomie, &c. il ne peut jamais remplacer qu'à ce titre ceux qui ſont ſi naturellement indiqués par l'état premier du malade, & l'exiſtence des ſymptômes les plus urgens. Dans les noyés, il faut donc s'occuper à reſſuſciter le reſte de la chaleur interne qui peut encore ſubſiſter, à rétablir inſenſiblement la reſpiration interceptée, tandis qu'on cherche à rappeller extérieurement la chaleur par tous les moyens poſſibles. Dans les ſuffoqués par quelque vapeur malfaiſante, il faut au contraire rafraîchir l'extérieur du corps, reſſerrer le calibre des vaiſſeaux trop dilatés par l'air & les fluides qui ſont en ſtagnation. L'aſperſion d'eau froide opere dans ce cas une eſpece de convulſion ſalutaire, qui, en rappellant les vibrations & oſcillations ſuſpendues, rend peu-à-peu à la fibre, & ſucceſſivement aux vaiſſeaux, le ton qu'ils avoient perdu.



COURS DE MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE.

Il n'y a point de ville en Europe où il se trouve réunis plus de secours pour l'étude de la médecine qu'à Paris : les cours publics institués par le gouvernement ou annexés à la constitution de la faculté & de l'école de chirurgie, sont très-nombreux, & n'empêchent pas ceux que des professeurs particuliers font dans leur laboratoire ou dans leur maison. La maniere dont l'anatomie, la chirurgie & l'histoire naturelle sont enseignées dans ces cours particuliers, y attire un grand concours de françois & d'étrangers, & tout s'y traite dans le plus grand détail. On y jouit de l'avantage inestimable de pouvoir examiner soi-même de plus près, & avec plus d'attention, le sujet des démonstrations présentées par les professeurs, de pouvoir faire des objections & voir résoudre les difficultés qui se présentent, ce qui ne seroit guere praticable dans les cours publics. On peut aussi prendre part aux dissections & aux opérations de tout genre qui se font dans les cours particuliers, ce qui est le meilleur & peut-être le seul moyen de s'y instruire parfaitement.

Cours public.

Il se fait chaque année au jardin du roi, un cours d'anatomie & d'opérations chirurgicales, un cours de chymie, & un cours de botanique : ces cours sont annoncés par des affiches.

Il ſe fait tous les ans un cours de chymie élémentaire théorique & pratique aux écoles de médecine : il a été inſtitué en 1770, par décret de la faculté, & il a commencé en 1771.

Le profeſſeur de phyſiologie aux écoles de médecine y fait chaque année un cours d'anatomie en latin : le profeſſeur de chirurgie en langue latine, un cours d'opérations chirurgicales en cette langue : le profeſſeur de chirurgie françoiſe y fait également un cours d'opérations chirurgicales en françois. Leurs démonſtrations & opérations ſe font ſur le cadavre. Tous ces cours ſont annoncés par des affiches.

Il ſe fait aux écoles de chirurgie des cours de théorie & de pratique ſur toutes les parties de la chirurgie, & les cours ſont annoncés par des affiches.

Cours particuliers.

M. Bucquet, D. M. P. fait toutes les années un cours complet d'anatomie dans ſon amphithéatre, rue baſſe des Urſins, & un de chymie & d'hiſtoire naturelle dans le laboratoire du ſieur Laplanche, apothicaire, rue de la monnoie.

Goubelli, D. M. P. fait toutes les années un cours d'anatomie, d'opérations chirurgicales & d'accouchemens, dans ſon amphithéâtre, place Maubert, à côté de la rue des Trois Portes.

Vicq d'Azyr, D. M. P. fait également des cours d'anatomie, de phyſiologie & d'opérations chirurgicales, rue de Glatigny.

Alphonſe Le Roi, D. M. P. enſeigne les

maladies des femmes, & l'art des accouchemens, rue de la Huchette.

Portal, professeur au college royal, fait toutes les années un cours complet d'anatomie dans son amphithéatre, rue du Cimetiere S. André-des-Arts.

Les occupations multipliées de m. LEVRET, accoucheur de feue madame la Dauphine, & de madame la comtesse d'Artois, ne lui permettant plus de continuer sur les accouchemens des leçons qui ont formé dans cet art un grand nombre de praticiens, tant françois qu'étrangers, m. DESTREMAU, *son gendre*, va le remplacer pour cet objet : il commencera incessamment un cours théorique & pratique d'accouchemens. M. Levret lui a remis la collection riche & précieuse de toutes les pieces qui sont nécessaires pour les démonstrations. M. Destremau prépare d'ailleurs une édition des écrits fugitifs de m. Levret, auxquels il ajoutera quelques mémoires ou dissertations qui n'ont pas encore été publiés.

Desault, M. C. P. cours d'opérations chirurgicales, rue des Lavandieres, près celle des Noyers.

Le Bas, M. C. P. cours d'accouchemens, rue de Savoie.

Ferrand, M. C. P. cours d'anatomie, de maladies & d'opérations chirurgicales, rue Macon.

Peyrilhe, M. C. P. cours de thérapeutique chirurgicale dans sa maison, rue S. Benoit, fauxbourg S. Germain.

Lauverjat, M. C. P. cours d'accouchemens dans son amphithéatre, rue des Deux Portes S. Séverin, hôtel d'Orléans.

Pelletan, M. C. P. cours d'anatomie......

Botot, dentiſte, cours d'odontalgie, chez lui, rue des Noyers.

Mittouart, M. A. P. cours de chymie & pharmacie, dans ſon laboratoire, rue de Beaune, fauxbourg S. Germain.

Rouelle, apothicaire de m. le duc d'Orléans, cours de chymie, dans ſon laboratoire, rue Jacob.

Valmont de Bomare, M. A. P. cours d'hiſtoire naturelle, dans ſon cabinet, rue de la Verrerie.

Le Sage, de l'académie des ſciences, rue du Sépulchre, fauxbourg S. Germain, fait tous les ans un cours gratuit de chymie théorique & pratique. Il y admet toutes les perſonnes connues. Tous ces cours ſont annoncés par des affiches.

CENSEURS ROYAUX

POUR LES LIVRES EN MÉDECINE, PHARMACIE, CHYMIE ET HISTOIRE NATURELLE.

C'ÉTOIT originairement l'univerſité qui avoit l'inſpection ſur les manuſcrits & livres de tout genre ; les auteurs & les libraires étoient exactement ſoumis à ce tribunal. L'univerſité nommoit pour cenſeurs ceux de ſes membres qui, par leur état, devoient mieux connoître le ſujet des manuſcrits & livres dont on lui demandoit l'approbation. Tous ceux de la théologie & de la religion étoient confé-

quemment ſoumis aux docteurs en théologie; & tout ce qui concernoit le droit ou la médecine devoit être approuvé par des docteurs dans l'une ou l'autre de ces facultés, nommés à cet effet. Il étoit expreſſément défendu aux cenſeurs de tout genre de permettre aucune perſonnalité offenſante, ni de laiſſer paſſer aucun trait contre la religion, le roi ou l'état. Les auteurs ne pouvoient guere éluder cette eſpece de tribunal élevé au maintien des bonnes mœurs & à la ſûreté des citoyens; & quand ils ont cherché à s'y ſouſtraire, ils y ont été promptement renvoyés par différens arrêts du parlement, qui en confirmoient la légalité, ſur-tout par celui du 14 juillet 1475, & autres poſtérieurs ſur le même objet.

La faculté de médecine jouiſſoit encore comme tous les autres corps de l'univerſité, de la prérogative de la cenſure, quand il plut à Louis XV de nommer des cenſeurs particuliers pour l'examen des livres, ſans le réſerver, comme ci-devant, aux différentes facultés. C'eſt monſeigneur le Chancelier ou monſeigneur le Garde des Sceaux qui nomme & choiſit les cenſeurs pris dans tous les états, & qui leur confere le droit d'examiner & juger les manuſcrits & livres qu'il leur fait adreſſer. Il a depuis peu nommé des chirurgiens & apothicaires pour cenſeurs dans leur partie ſeulement; mais les médecins-cenſeurs ont le droit d'examiner tous les livres des trois états.

Pour obtenir la permiſſion d'imprimer, il faut préſenter le titre de ſon ouvrage au bureau de la librairie : monſeigneur le Garde des Sceaux, ou le magiſtrat qu'il a déſigné

pour le remplacer dans cette partie, expédie un *mandat* au censeur qu'il choisit pour l'examiner. D'après l'examen de l'ouvrage, dont le censeur adresse le précis raisonné au magistrat, accompagné de l'approbation, s'il y a lieu, l'auteur obtient la permission d'imprimer, ou sous la forme de privilege, ou sous celle de permission simple, ou même de permission tacite.

Les permissions d'imprimer de la police se bornent aux prospectus, placards, affiches & autres annonces de même genre ; & pour ces objets, on observe les mêmes formalités que pour les ouvrages les plus importans.

Directeur général de la librairie du royaume.

M. LE CAMUS DE NEVILLE, maître des requêtes, rue Neuve-des-Petits-Champs, près la rue Sainte-Anne.

Censeurs en médecine.

CASA MAJOR, D. M. P. rue des Bons Enfans.
Pousse, D. M. P. à Enghien en Hainaut.
Malouin, D. M. P. au Louvre.
Guettard, D. M. P. au Palais royal.
De la Sône, D. M. P. en cour.
Poissonnier, D. M. P. rue des 2 portes S. Sauveur.
Poissonnier Desperieres, rue de la Verrerie.
Demours, méd. oculiste, rue de Tournon.
Barthès, professeur à Montpellier.

Le Begue de Presle, D. M. P. rue Saint-Jacques.

Coste, D. M. P. rue Sainte-Marguerite-fauxbourg S. Germain.

Descemet, D. M. P. rue du fauxbourg Saint-Jacques.

Raulin, médecin du roi, rue de Bourbon Ville-neuve.

Gardane, D. M. P. rue des Prouvaires.

Missa, D. M. P. rue Barbette.

Bucquet, D. M. P. rue Jacob.

De Horne, médecin de m. le duc d'Orléans, au Palais royal.

Carrere, professeur émérite de la faculté de Perpignan, rue Dauphine, à l'hôtel de Jenlis.

Colombier, D. M. P. rue de Grenelle-fauxbourg S. Germain.

Pour la chirurgie.

LOUIS, M. C. P. rue des Cordeliers, aux Ecoles de chirurgie.

Sue, M. C. P. rue des Fossés S. Germain-l'auxerrois.

Le Bas, M. C. P. rue Christine.

Sabatier, M. C. P. aux Invalides.

Ferrand, M. C. P. rue Mazarine.

Pour la Pharmacie, chymie & histoire naturelle.

ADANSON, de l'académie royale [illegible]s

ſciences & de la ſociété royale de Londres, cloître Notre-Dame.

Hiſtoire naturelle du Sénégal, tome I, contenant les coquillages & la relation abrégée d'un voyage fait en ce pays pendant les années 1749, 50, 51, 52, 53 & 1757, *in*-4. figures.

Méthode pour apprendre à connoître les différentes familles des plantes, 1763, *in*-8. 2 vol.

Valmont de Bomare, M. A. P. rue de la Verrerie.

Jacques-François de Machy, M. A. P. rue du Bacq.





ÉTAT DE LA MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE DANS LES PROVINCES DE LA FRANCE.

MÉDECINE.

QUOIQUE l'édit de 1707 soit généralement connu, nous croyons cependant qu'il ne sera pas hors de propos de retracer ici quelques articles de ce sage réglement, pour prémunir le public contre les faux médecins qui ont l'audace d'exercer un art dont ils ignorent les premiers élémens.

Selon l'article IX de cet édit, nul ne peut être admis à prendre des dégrés, s'il n'a étudié pendant trois ans entiers dans une des facultés du royaume, & s'il n'est préalablement reçu maître-ès-arts. Pour obtenir la licence & le doctorat, il doit subir trois examens sur les parties de la médecine qui lui ont été enseignées, & soutenir publiquement trois theses,

en observant les interstices fixés à trois mois par l'article XIV du même édit.

Les docteurs des facultés étrangeres n'ont point le droit d'exercer la médecine en France, & n'y peuvent posséder aucune charge de médecine, à moins de s'y faire recevoir docteur aux termes de l'édit, & l'article XXXIV veut que dans les provisions de ceux qui obtiendront une charge de médecine à la cour, *il y soit fait mention de leurs grades duement obtenus* dans quelqu'une des universités du royaume, à peine de nullité desdites provisions. Cette loi n'est pas toujours exactement observée.

Les médecins qui veulent s'établir dans les villes où il y a un college, sont obligés de présenter leurs lettres au college, de subir un examen, de soutenir publiquement une these, & de se conformer pour le surplus aux réglemens & usages de chaque college.

Dans les villes où il n'y a point de college, ni d'aggrégation, il suffit de présenter au juge une requête accompagnée des lettres de licence ou de doctorat : elles doivent être par lui communiquées au conseiller médecin ordinaire du roi du lieu, s'il y en a, ou à son défaut au plus ancien médecin, pour, d'après la vérification & le rapport, être procédé à l'enregistrement desdites lettres.

Les charges de conseiller-médecin ordinaire du roi aux rapports, ont été principalement créées par édit de 1692, pour corriger & prévenir tous les abus qui s'introduisent en province dans l'exercice de la médecine, chirurgie & pharmacie ; pour contenir & réprimer l'avidité des charlatans, & faire observer les édits, arrêts & réglemens si souvent ren-

dus sur cet objet important ; mais on a successivement détruit des droits & des prérogatives si sagement établis, & l'on s'est insensiblement soustrait à une jurisdiction dont le rétablissement & le maintien seroient cependant si utiles à l'humanité. L'exercice des charges de médecin du roi est actuellement presque borné aux rapports en justice & aux seules levées de cadavres.

CHIRURGIE.

La chirurgie a ses statuts & ses réglemens qui regardent non-seulement les maîtres établis dans les villes capitales des provinces; mais encore ceux des campagnes. Son administration & sa discipline commune sont généralement uniformes en France, parce qu'elle est régie par le premier chirurgien du roi qui, en sa qualité de chef & garde des chartres, statuts & privileges de la chirurgie, exerce à cet égard une jurisdiction économique dont l'origine est très-ancienne (*). Comme il ne

(*) Dans le fait, cette jurisdiction n'avoit appartenu d'origine qu'au premier barbier du roi, & s'étendoit sur les chirurgiens qui exerçoient aussi la barberie; mais les prérogatives attribuées à sa charge ayant été réunies en 1668, à celle de premier chirurgien du roi en la personne de Félix, la même jurisdiction lui fut en même temps transmise sur le corps entier de la chirurgie du royaume. *Voyez l'avertissement mis en tête de la cinquieme édition des statuts & réglemens généraux pour les maîtres en chirurgie des provinces du royaume. Paris, 1772, chez Didot le jeune.*

peut en cette qualité remplir par lui-même toutes les fonctions qui y sont attachées, il a été autorisé par ces mêmes réglemens à nommer dans chaque corps, college ou communauté, un lieutenant chirurgien & un greffier (il n'est pas nécessaire que celui-ci soit chirurgien), l'un pour le représenter & y faire observer en son nom les dispositions des statuts dans l'étendue du département qui lui est assigné, & l'autre pour tenir les registres de sa jurisdiction & en dresser les actes. L'établissement de ces lieutenans remonte, dit-on, à plusieurs siecles. Ils ont subsisté sans interruption jusqu'en 1692, qu'ils essuyerent un échec. Ils furent réformés par édit du mois de février de la même année, & leurs droits, fonctions, privileges, &c. furent transportés à des chirurgiens royaux jurés, commis pour les rapports.

Cet état de la chirurgie dans les provinces a duré jusqu'en 1723, que le roi, par un nouvel édit, désunit des offices des chirurgiens royaux, les droits, fonctions, prérogatives, &c. qui leur avoient été attribués en 1692, d'après le dépouillement des lieutenans; ordonne le rétablissement de ceux-ci, avec la restitution de leurs privileges (*), pour, par le premier chirurgien, jouir & user du droit de les nommer, & en commettre de nouveaux dans les différens corps de chirurgie comme par le passé, mais seulement dans les villes où il y a

(*) Il n'est resté aux titulaires des offices de chirurgiens jurés royaux, que la seule faculté de faire les rapports en justice, faculté dont les lieutenans ne jouissoient pas exclusivement avant 1692.

archevêché, évêché, parlement, chambre des comptes, cour des aides, bailliage ou sénéchaussée, nuement ressortissans aux cours de parlement.

Sa majesté ordonna par le même édit que les statuts particuliers, donnés au mois de mars 1719 pour les chirurgiens de Versailles, seroient observés dans toutes les communautés de chirurgiens du royaume; mais seulement par provision & en attendant qu'il fût dressé un nouveau corps de statuts pour servir de réglement général & uniforme dans toutes ces communautés.

On s'apperçut bientôt que l'exécution de ces statuts étoit trop rigide pour les chirurgiens des campagnes, & que celles-ci pourroient être privées des secours chirurgicaux par le peu de ressources qu'y fournit l'exercice de la chirurgie. On jugea donc nécessaire d'établir des distinctions dans la forme de procéder à la réception des aspirans à la maîtrise en chirurgie, & de se contenter, à l'égard de ceux qui voudroient se fixer dans les bourgs & villages, *de quelques légers examens sur les faits de pratique les plus communs de leur art.* C'est ce qui détermina la déclaration du 24 février 1730, portant confirmation de nouveaux statuts proposés la même année par m. Mareschal, premier chirurgien du roi, & qui doivent être regardés comme le code général de la chirurgie dans les provinces.

La déclaration de 1730, en dérogeant pour différentes raisons aux dispositions de l'édit du mois de septembre 1723, en ce qui concernoit la nomination des lieutenans du premier chirurgien du roi, ne fixoit plus ces établisse-

mens aux villes où il y auroit archevêché, évêché, parlement, cour supérieure ou justice nuement ressortissante au parlement, mais seulement pour les lieux où il se trouveroit actuellement six maîtres chirurgiens, de sorte que dans tous les endroits indistinctement où il y avoit six maîtres de cet art, ils pouvoient y former communauté, par l'établissement d'un lieutenant du premier chirurgien du roi. Mais dès qu'elle étoit réduite à cinq membres, elle demeuroit sans pouvoir & sans fonctions. Cet inconvénient fit naître la déclaration du roi du 3 septembre 1736, qui rétablit pour la nomination des lieutenans & greffiers du premier chirurgien du roi, les dispositions de l'édit du mois de septembre 1723, & ordonne que, sans égard pour celles de la déclaration de 1730, le premier chirurgien nommeroit dorénavant ses lieutenans & greffiers dans toutes les communautés des chirurgiens des villes où il y auroit archevêché, évêché, parlement, chambre des comptes, cour des aides, bailliage ou sénechaussée nuement ressortissans au parlement

Malgré tous ces sages réglemens, il s'étoit glissé des abus dans les aggrégations pour les principales villes, ce qui nécessita les lettres-patentes du 31 décembre 1750, qui ordonnent qu'aucun chirurgien ne pourra dorénavant prétendre à l'aggrégation qu'après avoir résidé dix ans dans la ville pour laquelle il aura d'abord été reçu maître.

Il a paru depuis plusieurs autres lettres-patentes & déclarations pour interpréter différens articles des statuts de 1730; telles sont les lettres-patentes du 10 août 1756, qui

ordonnent que les chirurgiens jouiront des privileges de notable bourgeois des villes de leur résidence : telle est la déclaration du 29 mars 1760, qui fixe le département de chaque lieutenant par le ressort de la justice où elle est établie : celle du 12 avril 1772, qui, en supprimant les brevets d'apprentissage, prescrit un nouvel ordre dans la forme des attestations & des certificats qui doivent être produits par les récipiendaires à la maîtrise de chirurgie.

PHARMACIE.

Les apothicaires des principales villes du royaume sont érigés en communauté, & ils ont la plupart des statuts très-anciens. Ces statuts reglent le temps de l'apprentissage, celui de l'exercice de l'art sous les maîtres, & toutes les formalités de la réception à la maîtrise & du chef-d'œuvre : tous les actes se passent sous la présidence du conseiller médecin ordinaire du roi (s'il y en a dans la ville), ou du plus ancien des médecins. Le récipiendaire est obligé de faire légaliser sa réception par le lieutenant de police, pour la rendre authentique. Il se fait chaque année par les maîtres-jurés apothicaires, en présence du médecin du roi, une visite générale des pharmacies, pour constater l'état & la bonté des remedes simples & composés. Cette visite se fait très-scrupuleusement, sur-tout dans les grandes villes. On suit communément la pharmacopée de Lemery, ou le codex de

Paris pour la compoſition des médicamens. La faculté de médecine de Strasbourg a un codex particulier auquel les apothicaires de l'Alſace ſont obligés de ſe conformer. Le nombre des apothicaires eſt fixé dans cette ville, ainſi qu'à Nancy. Il ſeroit à deſirer que cet uſage fût établi par-tout.

Il faut au moins trois maîtres pour former communauté dans une ville : dès qu'il n'y en a que deux, elle eſt nulle.

Louis XIII, par ſes édits & lettres-patentes des mois d'avril 1617, janvier, février & décembre 1619, & Louis XIV, par ſes édits des mois d'avril 1654, octobre 1655, janvier 1658, & lettres-patentes du mois de ſeptembre 1708, enrégiſtrées en parlement le dernier mars 1709, ont donné pouvoir à leur premier médecin & à ſes ſucceſſeurs en ladite charge, d'établir la jurande & maîtriſe de l'art d'apothicaire dans tous les lieux & villes du royaume où il n'y en a point, & d'accorder des lettres de maîtriſe dudit art, leſquelles ont la même exécution que ſi elles étoient émanées des jurandes & de la perſonne du roi. En conſéquence, ceux qui aſpirent à obtenir un brevet du premier médecin, lui préſentent une requête, dans laquelle ils ſpécifient le lieu où ils ſe propoſent de tenir pharmacie. Ils joignent à leur requête leur brevet d'apprentiſſage, les certificats de ſervice chez les maîtres apothicaires, des atteſtations de bonnes vie, mœurs, probité, de religion catholique, apoſtolique & romaine, &c. le tout duement légaliſé. Lorſque les pieces qu'ils exhibent ſont bien en regle, le premier médecin leur fait expédier

une commiſſion ſignée de ſa main, ſcellée de ſon ſceau, & contreſignée par ſon ſecretaire ordinaire, par laquelle il commet un médecin & deux apothicaires de la jurande la plus voiſine du lieu où l'aſpirant veut s'établir, pour procéder à ſes examens & lui faire faire chef-d'œuvre, conformément aux édits & lettres-patentes du roi. Sur les témoignages en forme de procès-verbal, qui ſont rendus au premier médecin par les commiſſaires examinateurs, de la conduite, ſuffiſance & capacité dudit aſpirant, il l'admet ou le rejette. Lorſque les témoignages des examinateurs ſont favorables à l'aſpirant, le premier médecin lui fait expédier un brevet ſigné de ſa main, ſcellé de ſon ſceau, contreſigné par ſon ſecretaire ordinaire, par lequel il le reçoit maître apothicaire-juré pour le lieu où il a demandé à s'établir; lui enjoignant d'obſerver fidelement les réglemens & ſtatuts faits pour l'art de la pharmacie; lui défendant d'entreprendre le traitement d'aucune maladie, ſoit interne, ſoit externe, ni d'adminiſtrer dans leſdites maladies aucun remede qu'il ne lui apparoiſſe de l'ordonnance des médecins, ou des billets des chirurgiens, ceux-ci en ce qui les concerne. Eſt tenu ledit apothicaire reçu de faire regiſtrer ſes lettres par-tout où beſoin eſt, & notamment au greffe de la ville, & de prêter ferment entre les mains de qui il appartient.



ALSACE.

STRASBOURG.

L'UNIVERSITE' a été fondée par le sénat de cette ville en 1538. Le roi Louis XIV ayant mis Strasbourg au nombre de ses conquêtes en 1681, confirma cette célebre université. Elle est composée de quatre facultés, & régie par des professeurs luthériens qui, au nombre de trois pour la faculté de médecine, conférent les degrés aux catholiques & autres indistinctement. Cette faculté possede un jardin très-spacieux pour la culture des plantes médicinales.

Faculté de médecine.

Jean-Chretien EHRMANN, de Strasbourg, physicien de la ville & doyen perpétuel du college de médecine.

Marci Mappi, D. M. historia plantarum alsaticarum posthuma, operâ & studio. J. C. Ehrmann, 1742, *in*-4.

Jean Godefroy Pfæhler, de Strasbourg.

Jean-Michel Bœhm, de Strasbourg, conseiller aulique du prince régnant de Furstemberg, premier médecin de l'hôpital des bourgeois, de celui des pauvres & de la maison de force.

Jean-Louis Milhau, de Strasbourg, médecin de l'hôpital des bourgeois.

Jean-Frédéric Mofeder, de Strasbourg, médecin de la maifon des orphelins.

Jean-George Lauth, de Strasbourg.

Samuel-Frédéric Kœnig, de Hanau.

François-Antoine Guerin, de Rufac en Alface, confeiller du roi, premier médecin de l'hôpital militaire, membre du college de meffieurs les Quinze du magiftrat de Strasbourg.

Jean-Jacques Kamm, de Strasbourg, *abfent.*

Beate-Ignace la Chauffe de Porentru, médecin de l'hôpital des bourgeois.

Jacques Reinbold Spielmann, de Strasbourg, docteur en médecine & philofophie, profeffeur public ordinaire en chymie, en botanique & en matiere médicale dans l'univerfité de Strasbourg, membre des académies impériales des curieux de la nature & de S. Petersbourg, de celle de Berlin, de Mayence & du Palatinat, correfpondant de l'académie des fciences de Paris, & chanoine du chapitre de S. Thomas.

Inftitutiones chymicæ prælectionibus academicis accommodatæ, 1736 : feconde édition, 1766 : trad. en françois par m. Cadet le jeune, 2 vol. 1770.

Institutiones materiæ medicæ prælectionibus academicis accomodat. Arg. 1774, traduit en allemand par son fils, 1775.

Jean Silberling, de Strasbourg, *absent.*

Jean-Godefroi Stroehlin, de Strasbourg, *absent.*

Jean-Frédéric-Chretien Corvinus, de Vesterbourg.

Jean-Jacques Doldé, de Franstadt.

Jean Pfeffinger, de Strasbourg, professeur public ordinaire de la pratique en l'université de Strasbourg, & chanoine du chapitre de S. Thomas.

Rudolphe-Jérémie Raisin, de Montbeillard, *absent.*

Jean Kratz, de Strasbourg.

Jean-André Dielbold, de Strasbourg.

Jean-Louis Schurer, de Strasbourg, docteur en médecine & philosophie, professeur public ordinaire de physique en l'université de Strasbourg, & chanoine du chapitre de S. Thomas.

Jean-Frédéric Lobstein, de Strasbourg, professeur public ordinaire d'anatomie & de chirurgie en l'université de Strasbourg, & chanoine du chapitre de S. Thomas.

Jean Boecler, de Strasbourg, professeur honoraire de l'université, conseiller

aulique & médecin de sa majesté le roi de Pologne, *absent.*

Jean-André Casselmann, d'Erfurth en Thuringe, *absent.*

Augustin Menard Lachausse, de Porentru, conseiller du roi, médecin de l'hôpital militaire en survivance, médecin de la maison des Orphelins.

Jean-Frédéric Ehrmann, de Strasbourg, professeur extraordinaire de médecine en l'université de Strasbourg, médecin de l'hôpital des bourgeois.

Jean Hermann, de Strasbourg, docteur en médecine & philosophie, & professeur extraordinaire de médecine en l'université de Strasbourg.

George-Adolphe Franck, de Strasbourg, professeur d'anatomie.

Projectus-Joseph Ehrhart, de Redesheim, médecin surnuméraire de l'hôpital militaire, médecin de la maison des Enfans-trouvés.

Jean-Adam Grubert, de Miltemberg, *absent.*

George-Adolphe Ordettag, de Dirmenac en Alsace.

Jean-Michel Rœderer, de Strasbourg, accoucheur de la ville de Strasbourg.

Jean-Frédéric Weiler, de Strasbourg.

François-Antoine Guerin, de Strasbou

médecin ſurnuméraire de l'hôpital militaire.

Iſaac Ottmann, de Strasbourg, accoucheur de la ville.

François-Antoine Herzog, de Bartenſtein, *abſent.*

Réfutation de la réfutation de l'inoculation de m. de Haen, 1768.

Jean-Jacques Spielmann, de Strasbourg.

Michel-Frédéric Boehm, de Strasbourg, conſeiller au département des mines du prince régnant de Furſtemberg.

Examen acidi pinguis, 1769, *in*-4.
Variæ Syphilidis therapiæ, 1771. *in*-4.

Jean-Chretien Ehrmann, de Strasbourg, ſecretaire du college de médecine.

Gabriel Laffier, de Ruffiac, *abſent.*

Charles Mertenot, de Bruxelles, *abſent.*

Jean-Michel Diobolt, de Strasbourg.

Godefroi Kayſer, de Barr, *abſent.*

Philippe-Jacques Beychert, de Strasbourg.

Jean Bernh. Ulrick, de Strasbourg.

Martin de Sarguemines.

Jean-Jacques Buſch.

Jean-Frédéric Moſeder.

Chirurgiens.

Le roi Louis XIV, en réuniſſant Strasbourg à la couronne, lui conſerva ſes privileges : en

conséquence les chirurgiens de cette ville ne sont point soumis à la jurisdiction du premier chirurgien du roi, & ils continuent à se gouverner par leurs statuts particuliers, qui sont très-anciens, & dont l'exécution étoit soumise au sénat de cette ville. Ces réglemens, rédigés en 64 articles, ont été homologués au conseil supérieur de Colmar, le 26 février 1757. La communauté des chirurgiens de Strasbourg est composée d'un nombre fixe de chirurgiens, dont chacun doit être pourvu d'un privilege, avant que de parvenir à la maîtrise.

Les Jurés.

Jean-Erasme BŒCLER, de Sulzmatt, ancien chirurgien-major de l'hôpital des bourgeois, & chirurgien de la ville pour l'hôpital des vénériens.

Jean-Jacques Riedlin, de Strasbourg, chirurgien du college S. Guillaume.

Charles-Philippe Meyer, de Strasbourg.

François-Ignace Gotz, de Geberfuyhr, en haute Alsace, chirurgien-major de la citadelle, & chirurgien de la maison de force & de celle des pauvres.

Jean-Michel Diobold, de Strasbourg, chirurgien de la maison des Enfans trouvés.

Jean Riedlin, de Strasbourg.

Jean-Henri Schneller, de Strasbourg, chirurgien de la maison des orphelins.

Guillaume-Frédéric Foecler, de Petterweil.
François-Laurent Marchal, de Rippoville, chirurgien-major de l'hôpital Bourgeois.

Jurés vicaires.

Daniel-Frédéric MASKÉ, de la Poméranie suédoise.
Jerôme-Guillaume-Christophe Westphal, de Brunswic.

Non-Jurés.

Mathieu ENGEL, de Friesenhein en Brisgau.
Erdman-Frédéric Zeiller, de la Saye.
Charles-Ferdinand Schœnling, du Wirtemberg, chirurgien de la fondation pour les teigneux.
George-Philippe Clausing, du Palatinat.
Martin-Charles Kinzelback, des Deux Ponts.
Frédéric-Louis Rentz, du Brisgau.
Jean-Guillaume Kobelt, d'Avenheim.
George-Simon Beck, de Wisbade.
Jean-Henri Zinck, d'Oberbronn.
Jean-George Moseder, de Bischeviller.
Jean-Daniel Lobstein, de Strasbourg.
Jean-Arnold Isengarth, de Wetzlar.
Daniel Gottlieb Ziegenhagen, de Strasbourg.

Jean Morſtatt, de Strasbourg.
Jean-Juſte Vigera, de Strasbourg.
Jean-Daniel Kolb, de Strasbourg.

Apothicaires.

Les pharmacies à Strasbourg, dont le nombre eſt fixé à ſix, ſont un effet dont la propriété eſt conſervée aux héritiers. Quand ils ne veulent ou ne peuvent les adminiſtrer eux-mêmes, ils les font régir en leur nom par un apothicaire approuvé de la faculté.

Jean-Frédéric STROEHLIN, de Straſbourg, doyen, conſeiller aulique du Landgrave de Bade.

Chretien-Frédéric Leipold, de Langenſalza en Thuringe, adminiſtrateur de la pharmacie de Jacques Reimbold Spielmann.

Jean-Godefroi Herrmann, de Strasbourg.

Jean-Frédéric Martin, de Strasbourg.

Louis-Henri Hecht, de Strasbourg.

Chretien-Godefroi Neſtler, de Saxe-Gotha, aſſocié & ſucceſſeur de m. Strœhlin.

Jean-Pierre Beaugé de Hagenau, eſt l'adminiſtrateur reconnu de la pharmacie de feu m. Beſſierre, dont le fils eſt mineur.

ANGOUMOIS, *voy.* SAINTONGE.

ANJOU.

ANGERS.

L'EXISTENCE de la faculté de médecine de cette ville date de 1432. Elle est composée de docteurs-régens qui enseignent toutes les parties de la médecine. On choisit parmi eux ceux qui doivent enseigner le matin & l'après-midi dans la salle des écoles. D'autres font des cours particuliers d'anatomie, de chirurgie, de botanique & de pharmacie.

Docteurs-régens.

Beliard de Lisle, ancien.
Burolleau de Fesle.
Reyneau.
Berger.
Gaudin Duplessis.
Verrye.
Buffreban Ducoudray.
Chartier, doyen de la faculté.
Jallet.
Delaunay.
Choudieu.
Querin.
Pantin.
Burolleau le jeune.

Chirurgiens.

Garnier Lagrée, lieutenant de m. le premier chirurgien du roi.

Le Jan, doyen.
Bretault.
Baugé.
La Cheſſe.
Chevreul.
Bachelier.
Mouilleras.
Mirault.
Rateau Duplais.
Nepveu.
Cordier.
Aveneau.
Ollivier.
Turlur.

Apothicaires.

Raimbauld.
Prouſt.
Couſtard.
Gouppil.
Guitet.
Jubin.
Goubault.
Ollivier.
Guitet le jeune.
Couſtard fils.
Goubault le jeune.

SAUMUR.

Médecins.

Joulain, D. A.
Barjole, D. P.
Ricoul, D. A.
Vilneau, D. M.
La Tour, D. A.
Houdry, D. M.
Riſault, D. A.

Chirurgiens.

Merſant, lieuten.
Thibault l'aîné, doyen.
Thibault le jeune.
Renard.
Phelipeaux.
Drouet.
Fernagu.
Guilbault.
Serin.

Apothicaires.

Sailland. Pelletier. Poupard.

LA FLECHE.

Médecins.

Micault.
Leleu.
Peffault de la Tour, méd. de l'éc. mil.

Chirurgiens.

Farcy, chirurgien de l'école militaire & de l'Hôpital.
Drouault, chirurgien de l'école milit.
Lespine.
Le Boucher.

CHATEAU-GONTHIER.

Médecins.

Allard.
Potier.
Theullier.

Chirurgiens.

Jousselain Desaunais.
Recoquillé de Loncherais.
Desnoes des Sourdieres.
Paroissien.
Vayer.

BAUGÉ.

Médecins.

Normand. Monden.

Chirurgiens.

Monceaux.
Druault.
Dutier.
Pontonnier de la Bernardiere.

BEAUFORT.

Médecin.

Chaussée.

Chirurgiens.

Salmon.
Desaulnay.

Cette province renferme peu de sources d'eaux minérales. On y compte celles de Bouillon, de Chaudefont, de Soncelle & de Suel, sur lesquelles nous invitons les médecins de l'Anjou à nous donner des éclaircissemens.



ARTOIS.

ARRAS.

IL y a dans la ville d'Arras un college de médecine auquel les médecins reçus en bonne forme dans une université, sont admis, en satisfaisant aux droits fixés par l'édit de 1693, que les médecins de cette ville prétendent être particuliers à la ville d'Arras. Ils ont coutume de s'assembler tous les ans à la S. Luc pour l'élection d'un médecin conseiller du roi, dont la charge est réunie au college. Lorsqu'il regne quelques maladies épidémiques, ou qu'il faut décider sur quelques cas concernant la médecine, les assemblées se tiennent dans une des chambres de l'hôtel-de-ville.

Médecins.

Hazard, conseiller du roi en exercice.
Gosse, doyen, médecin de l'hôtel-Dieu, pensionnaire de la ville pour les maisons des orphelins.
Delarsé, médecin de l'hôpital militaire & de l'armée.
Willemetz.
Toursel, pere.
Durut, D. M.
Delacourt, D. M.
Beauvais.
Toursel, fils.

Chirurgie.

En vertu d'un réglement du magiſtrat d'Arras de 1772, les ſieurs Arrachart & Nonot, maîtres en chirurgie, ont été chargés d'enſeigner publiquement les principes de leur art, pendant quatre jours de la ſemaine ; & à la fin de chaque année, il ſe diſtribue des prix aux éleves qui ont donné des preuves de leur capacité.

Maîtres Chirurgiens.

Deville, doyen, ancien juré.
Leſcardé, premier.
Durand, chirurgien-major de l'hôpital militaire, en ſurvivance.
Leſcardé, ſecond.
Courcol, *abſent.*
Leſcardé, troiſieme.
Boſſu, chirurgien-aide-major de l'hôpital militaire.
Arrachart.
Nonot, ancien chirurgien des camps & armées du roi.
Précourt.
Leſcardé, quatrieme.
Hazard, chirurgien des pauvres.
Tollot, dentiſte, penſionnaire.

Apothicaires.

Bertault.
La veuve Teſtart.
Lenglet.
La veuve Caudron.

Danel.
Gorlier.
Guerard.
La Vallée.
Dupuich.

SAINT-OMER.

Médecins.

Leys.
Decques.
Delbour.
Vanreningue.
De Ryck, échevin, médecin de l'hôpital militaire & de la maladrerie.
Bertin.
Deldicq.
Dupuis.
Pohier.
Chretien.
Lienard.

Chirurgiens.

Ducrocq.
De la Haye.
Poot l'aîné.
Delbour.
Garbe.
Prevot.
Aſpelly.
Damart.
Veuve Poot.

AIRE.

Médecins.

Carault.
Blanquart, médecin de l'hôpital Milit.
Deroo, penſionné pour les pauvres.

Chirurgiens.

Duffauffoy.
Defchamps, chirurgien aide-major de l'hôpital militaire.
Licfon, penfionné pour les pauvres.
Dourlens.
Dalleunes.

Apothicaires.

Veuve Chalons.
Lay.
Midi.
Du Quefne.
Zeudtz.

HESDIN.

Médecins.

Allete, D. M. M.
Playoult, médecin de l'hôpital militaire.
Saint-Amant, écuyer, D. D.
François.

Chirurgiens.

Bonnard, accoucheur, oculifte, herniaire, juré aux rapports.

Différentes obfervations dans les journaux & mémoires de l'académie de chirurgie.

Petit, ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire.
Boidin, chirurgien-aide-major de l'hôpital militaire.

Lalaune, chirurgien-major de l'hôpital militaire.

Apothicaires.

Joanne.
Lumberſart.
Lefebvre.

BAPAUME.

Médecins.

Buiſſart.
Martel.
Heancre.
Couſin, médec. de l'hôpital militaire.

Chirurgiens.

Foulon.
Bercq.
Hoguet, chir. aide-major de l'hôp. mil.
Marin, chirurgien-major de l'hôpit. militaire.

Apothicaires.

Couſin.
Baudouin.

BETHUNE.

Médecins.

Cauvet.
Boyaval.
Chartrel.
Delpierre.

Chirurgiens.

Caron. Rohort.
Deweve, aide-major de l'hôpit. militaire.

Apothicaires.

De Lalleau. La Vallée.
Valet. De la Fosse.
Petit.

SAINT-POL.

Médecin.

Joanne, pensionné de la ville & de l'hôpital.

Chirurgiens.

Darthé. Piron.
Caufield.

Apothicaires.

Coffin. Caufield.

AUNIS.

LA ROCHELLE.

College de Médecine.

LES médecins de la Rochelle ont été érigés en corps & college par lettres-patentes du 24

juillet 1681, homologuées au parlement de Paris le 4 ſeptembre 1742, ainſi que les anciens & nouveaux ſtatuts.

L'office de conſeiller-médecin ordinaire du roi a été réuni à perpétuité à ce college par arrêt du conſeil.

Docteurs agrégés.

Guillaume-Martin Deſtrapieres, doyen, D. A. médecin des Hoſpitalieres, ci-devant premier médecin de l'hôpital militaire & de charité.

Deux obſervations dans le ſecond volume du recueil des obſervations de médecine des hôpitaux militaires.

Martin Dupuy de la Porcherie, D. M. conſeiller-médecin ordinaire du roi, ſyndic du college de médecine, médecin de l'hôpital-général S. Louis, de l'hôpital S. Etienne & des orphelines.

Un grand nombre d'obſervations dans le journal de médecine, parmi leſquelles on en trouve qui roulent ſur la poudre d'Ailhaud.

Jean-Baptiſte-Antoine Pichart, D. M. médecin ordinaire du roi, *à Fontenai-le-Comte, bas Poitou.*

Amy-Felix Bridault, D. M. ſecretaire du roi, ci-devant médecin des hôpitaux militaires des iſles de Ré & d'O-

léron, & de l'hôpital militaire & de charité, en second.

Plusieurs obſervations dans le recueil de la médecine des hôpitaux militaires.

Paul-Louis Seignette Deſmarais, D. M. à Strasbourg.

Chirurgiens.

Philibert Charault, écuyer-conſeiller-ſecretaire du roi, aſſocié de l'académie royale de chirurgie, ancien chirurgien-major, ancien inſpecteur des hôpitaux militaires, chirurgien de l'hôpital-général & lieutenant.

Laſſalle, ancien prévôt, doyen, & ancien chirurgien-major de l'Amirauté.

Cougnon, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité.

Gourand.

Hugon.

Lavienne, chirurgien-major de l'Amirauté & de la maiſon de Force.

D'Arqué.

Roblain, chirurgien-major de l'hôpital des dames religieuſes hoſpitalieres.

Gabaude, greffier.

Salmon.

Bourdin.

Goujaud, ſubſtitut du chirurgien en chef de l'hôpital de la charité.

Chaſſon.

Fleury, chirurgien-major de l'amirauté & chirurgien du roi juré aux rapports.
Toutant Beauregard.
Brunet de la Marc.

Apothicaires de l'amirauté.

Goujaug. Hyacinthe. Magre.

Il y a dans cette province sept fontaines d'eaux ferrugineuses situées à Surgeres.

On en trouve une autre nommée la Rouillasse, à cause de la quantité de fer qu'elle contient.

AUVERGNE.

CLERMOND-FERRAND.

LE college de médecine de cette ville fut érigé par lettres-patentes, enrégistrées en 1681. La charge de médecin royal aux rapports lui appartient, & elle est exercée alternativement par chaque membre pendant deux années consécutives.

Médecins.

Duvernin, ancien médecin des hôpitaux militaires, associé ordinaire de la société littéraire.
Chambon. Achard de Lavort.
Tixier. Monestier.
Dezoches.

Chirurgiens.

Jaladon, lieutenant, ancien chirurgien-major du régiment de Riom, associé ordinaire de la société littéraire.

Blancheton, professeur des accouchemens.

Fargeon, ancien prévôt.

Borry.

Brun.

Perol, associé ordinaire de la société littéraire à Pontgibaud.

Bournet.

Eyme, à Mirefleurs.

Raymont, associé ordinaire de la société littéraire.

Doucet, chirurgien major de la charité.

Astier.

Montel, prévôt en charge.

Roche.

Brun.

Bonnet, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

Apothicaires.

François Bompart, doyen.

Matthieu Dulac.

Claude Bompart.

Jarton.

Ozy, associé ordinaire de la société littéraire.

Gaudon.
Bergougnoux.
Jean-François Dulac.
Emanuel Bompart, garde & ſyndic.
Ribes.
Moſſier, aſſocié ordinaire de la ſociété littéraire.
Renard.
La Chapelle.
André Bompart.
Cellier.

RIOM.

Médecins.

Dufour, intendant des eaux minérales de S. Myon & de Chatel-Guyon.
Bertin, pere.
Boirat.
Barthelemy.
Tyſſier.
Bertin, fils.

Chirurgiens.

Vialette.
Cornudet.
Chaſſaing.
Verniol.

Apothicaires.

Delarbre.
Dufau.
Paſchal.

SAINT-FLOUR.

Médecins.

Moiſſet, médecin penſionné de la ville & de l'hôpital.
Borel, pere.
De Laſcols.
Borel, fils.

Chirurgiens.

Graſſal l'aîné, lieutenant.
Beaufils, pere.
Beaufils, fils.
Graſſal cadet.
Chanſon, chirurgien & pharmacien.

MURAT.

Médecins.

Dubois.
Laurens, pere.
Laurens, fils.

Chirurgiens.

Andrieu.
Prehot.

PIERREFORT.

Médecin.

Barte.

Chirurgiens.

Clavieres l'aîné. Clavieres, fils.
Clavieres, pere.

Cette province eſt une des plus riches en eaux minérales. Parmi les thermales, on compte celles d'Abein, anciennement recommandées contre la lepre; de Beaurepaire, près de Clermont, qui ſont ſulphureuſes; de Chaudes-Aigues, également ſulphureuſes, & celles du Mont d'Or, qui ſont les plus renommées.

Les eaux froides ſont celles de Bar & Beaulieu dans la Limagne; de Beſſe & de Bourboule, près du Mont d'Or; du champ des pauvres, près de Clermont; de Chanonat, de Chatel-Guyon, près de Riom; de Clermont, de Floret, près de S. Cirque; de Langeac, près de la ville de ce nom; de Martres de Veyre, de Macres du Cornet, entre Vic-le-Comte & Mirefleur; de Pontgibault, de Saint-Myon, près de Riom, & de Vic en Carladés.

M. Laviale, pere, D. M. eſt intendant des eaux du Mont d'Or, & a ſon fils pour adjoint.

M. Dufour a l'intendance des eaux minérales de S. Myon & de Chatel-guyon.

Nous nous propoſons de donner ſucceſſivement l'analyſe de ces eaux, & d'indiquer leurs vertus & propriétés.

BÉARN.

PAU.

LA médecine a toujours été très-diſtinguée dans cette province. Les premiers médecins des ſouverains du Béarn, avant ſa réunion à la couronne de France, avoient l'inſpection ſur les médecins, chirurgiens & apothicaires de cette principauté, & aucun ne pouvoit s'y établir ſans leur conſentement & ſans avoir ſubi des examens probatoires. Depuis, le parlement de Pau fit, ſous le regne de Louis XIII, un réglement par lequel il ordonnoit que tous les médecins, chirurgiens & apothicaires qui voudroient exercer leur profeſſion & leurs arts dans l'étendue de ſon reſſort, ſeroient obligés de ſe préſenter par devant le doyen des médecins de Pau & lui donner des preuves de leur capacité : mais ce ſage réglement n'a pas été exactement ſuivi. Les médecins de cette ville ne forment point faculté, ni college, ni aggrégation.

Médecins.

Antoine de Bordeu, écuyer, conſeiller d'état, membre des états généraux de la province, D. M. ancien médecin du roi, à Bareges.

Diſſertation ſur les eaux minérales du Béarn, *in*-12, Paris, 1750.

De Diſſe, écuyer, D. M.
De la Porte, D. M.
François de Bordeu, fils, écuyer, D. M. médecin-intendant des eaux de Bareges,

Chargé d'envoyer chaque année à la cour & au premier médecin le journal des temps. Il a contribué aux recherches ſur les maladies chroniques. Voy. Théophile de Bordeu, art. de la faculté de médecine de Paris.

De la Vie, D. M.
Toulieu, D. M.
Jonça, D. M.

Chirurgiens.

Labat, lieutenant. Dufouart.
Caſaux. Labut, fils.

Apothicaires.

La Courtiade. La Vie.

OLERON.

Médecins.

Bailac, doyen.
Lazau. Minvieille, D. M.

Traité de médecine théorique & pratique extrait des ouvrages de m. Bordeu, *in*-12, Paris, 1774.

Chirurgiens.

Danglade, lieutenant.

Pucheu. Lalanne.
Saint-Martin. Lamothe.
Bergeron. Larroque.

Apothicaires.

Fo. Fribesbié.

Le Béarn eſt très-riche en eaux minérales chaudes & froides. Parmi les premieres, on diſtingue celles de *Bonnes*, ſituées dans un village de ce nom, à ſept lieues de Pau, & très-recommandées dans les phthiſies pulmonaires; les *eaux chaudes*, dans la vallée d'Oſſeau, analogues aux précédentes. Les froides ſont celles de *Saint-Criſtau*, de *Suberlache*, dans la vallée d'Aſpe; d'*Eſcot*, qui ſont acidules. Les eaux de *la Carre* & de *Sorhouette* ont les mêmes propriétés que la fontaine de ſalut de Bagneres.

BERRY.

BOURGES.

L'UNIVERSITÉ de cette ville fut fondée par Louis XI & le duc de Berry ſon frere en 1464. La faculté de médecine reçut des ſtatuts en 1468. Elle eſt préſidée par un doyen de ſon corps, & la charge de médecin du roi lui a été réunie.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Docteurs-régens.

Edme Carré, doyen.

Michel-François Dupérin, vice-doyen & ſyndic.
Louis Edme Carré, fils.
François le Monnier, médecin ordinaire du roi, *en cour.*
Thoret, profeſſeur de philoſophie.
Coulom, *à Verſailles.*

Chirurgiens.

Barbier, lieutenant.
Virtelle, greffier.
Le Sellier, prevôt.
Labbe, chirurgien aux rapports.
Boucheron.
Porcher.

Apothicaires.

Moyreau, pere. Aumerles.
Moyreau, fils.

CHATEAU-ROUX.

Médecins.

Lelleron, conſeiller-médecin du roi.
Guerinault, médecin de l'hôtel-Dieu.
Crillon de Crés.

Chirurgiens.

Des Roziers, lieut. Deringouin.
De la Touche. Bareault.
Rochoux. Maſſot.

Apothicaires.

Deveau.
Joli, pere.
Joli, fils.
Portice.

On trouve aux environs de Bourges plusieurs sources d'eaux ferrugineuses ; & dans la même province celle de S. Gondon, sur les côtés de la Loire.

BOURBONNOIS.

MOULINS.

Le college de médecine de cette ville est établi depuis près d'un siecle & demi par des lettres-patentes, & reglé par des statuts confirmés en 1657, homologués au parlement. Il est à l'instar de celui de Lyon. Les membres de ce college y ont réuni depuis cinq à six ans la charge de médecin du roi dans l'étendue de la sénéchaussée de cette ville, & l'exercent pendant deux mois chacun à leur tour.

Médecins.

Dyanniere, doyen & intendant des eaux minérales de Bardou & de Foullet-lez-Moulins.
Michel, médecin de l'hôpital S. Joseph.
Simard, médecin de l'hôpital S. Gille.
Houdry, conseiller au présidial de Moulins.

Rogier, *à Pierrefite.*
Bodin.

Chirurgiens.

Boucher, lieutenant, chirurgien de l'hôpital S. Joseph.
Aubergier, chirurgien-juré aux rapports & chirurgien de l'hôpital S. Gilles.
Bertranche.
Gerard, ancien chirurgien-major du régiment de Berry, infanterie.

Apothicaires.

Servoire.
Cartin.
Buſſet.
Fontaine.

Les eaux minérales de cette province ſont en grande réputation, ſur-tout celles de Vichy & de Bourbon-l'Archambault. Il y a à Vichy cinq ſources d'eaux thermales, & une froide qui eſt acidule, gazeuſe, & a les mêmes principes que celle de Pougues. Celles de Bourbon-l'Archambault ſont auſſi thermales, ainſi que celles d'Enos & de Neris. Celles de Chateldon, de Bardon de la Trauliere & de S. Pardoux ſont gazeuſes & contiennent du fer.

M. Faye, D. M. eſt intendant des eaux de Bourbon-l'Archambault.
M. Tardy eſt intendant de celles de Vichy.

BOURGOGNE.

DIJON.

COLLEGE DE ME'DECINE.

CE college a été établi en 1654 par lettres-patentes données au camp devant la Fere. Ces lettres lui accordent les mêmes honneurs, franchises & privileges dont jouissent les colleges du même genre établis dans les autres villes du royaume, & autorisent les statuts & réglemens présentés par les médecins, & insérés dans un arrêt d'expédient rendu par le parlement, au sujet d'une contestation élevée entre eux & mm. les officiers municipaux qui étoient opposans à l'homologation des statuts. Le college prit alors immuablement la forme qu'il conserve aujourd'hui.

Aucun médecin ne peut pratiquer en cette ville, à moins qu'il ne soit aggrégé au college de médecine; &, pour y être admis, il faut qu'il soit regnicole & docteur d'une des universités du royaume, qu'il subisse deux examens, l'un sur la matiere médicale, l'autre sur la chirurgie, & qu'il soutienne une these sur une question thérapeutique, dont le point lui est donné par le college, douze jours avant celui qui est fixé pour la soutenir.

C'est avec le college de médecine qu'en cas de maladies épidémiques, mm. les magistrats conférent sur les mesures à prendre pour en arrêter les progrès.

Le college est seul juge de la capacité des empiriques : il les oblige à lui représenter leurs brevets & les remedes qu'ils se proposent de distribuer ; & s'il est question de remedes composés, il les astreint à faire ces compositions devant les députés du college, & chez le syndic de la communauté des apothicaires.

Lorsque les empiriques veulent faire des opérations chirurgicales, la communauté des chirurgiens est invitée de députer deux d'entre eux pour examiner ces empiriques conjointement avec le college, & mm. les officiers municipaux ne peuvent leur permettre aucun exercice & aucune distribution de remedes que du consentement du college.

Les lettres-patentes accordent au college le droit de faire des leçons ; il en a fait autrefois aux sages-femmes sur les accouchemens ; il a fait aussi des leçons de botanique, & des herborisations.

Si les circonstances les lui ont fait interrompre, la donation d'un jardin de plantes faite à l'académie par m. Legouz de Gerlans, avec substitution au profit du college, vient de rétablir le cours de botanique : le professeur ne peut être choisi que parmi les docteurs aggrégés, & le college envoie deux députés à l'académie, pour concourir à la nomination du professeur. Il a aussi le droit d'assister à toutes les assemblées relatives à la botanique & aux autres parties de la médecine, lorsqu'elles se font dans le jardin donné par m. Legouz.

Deux docteurs aggrégés assistent au premier, au second & au dernier examen des aspirans à la maitrise de chirurgie & au dernier examen de ceux qui se font recevoir maitres apothi-

caires. Le college députe aussi deux de ses membres pour faire conjointement avec un officier de police & le syndic des apothicaires, la visite des boutiques de ceux-ci & des marchands-droguistes.

MM. les élus généraux des états de la province ayant délibéré de donner annuellement à l'académie une somme convenable pour un cours de chymie, cette compagnie s'est chargée de ce cours, & y en a joint un de matiere médicale. L'un & l'autre ont eu lieu cette année, ont commencé le 28 avril & ont été faits par trois commissaires de l'académie, dont deux (mm. Maret & Durande) sont agrégés au college de médecine.

L'académie s'est aussi chargée d'une correspondance avec les médecins & les chirurgiens de la province, relative au traitement des maladies épidémiques; elle a formé un comité qui s'assemble pour répondre aux mémoires qu'on lui envoie.

Docteurs agrégés.

Chaussier, D. M. doyen pensionnaire de l'académie.

Dechaux, D. M. médecin du grand hôpital.

Petit, D. M. médecin des hôpitaux & des prisons.

Raudot, D. R. médecin en survivance du grand hôpital, pensionnaire de l'académie.

Un mémoire sur les maladies des bêtes à cornes, *Dijon* 1744. Traduit en italien, 1748.

Barberet, D. M. de l'académie de Dijon, premier médecin de la marine, *à Toulon.*

Plusieurs mémoires académiques qui ont remporté le prix.

Maret, D. M. médecin en survivance du grand hôpital, secretaire perpétuel de l'académie de Dijon, premier correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, censeur royal, agrégé honoraire au college des médecins de Nancy, de plusieurs autres académies, &c.

Consultations medico-légales. Histoire de l'académie de Dijon, dans le premier & second volume des mémoires de cette compagnie; plusieurs mémoires insérés dans cette collection. Mémoires sur les bains d'eau douce & d'eau de mer, qui a remporté le prix de l'académie de Bordeaux en 1767. Mémoire sur l'influence qu'ont les mœurs sur la santé des François, ouvrage couronné à l'académie d'Amiens en 1771. Un grand nombre d'articles dans le supplément du dictionnaire encyclopédique. Mémoire sur l'usage où l'on est d'enterrer les morts dans les églises & dans l'enceinte des villes, Dijon & Paris, 1773. Mémoire pour servir au traitement d'une fievre épidémique, imprimé par ordre du gouvernement, Dijon, 1775, chez Frantin, & à Paris, chez Didot le jeune. Un grand nombre d'observations dans les journaux.

Durande, ancien médecin consultant

des armées du roi, inſpecteur des hôpitaux de Bourgogne, médecin de la maiſon de force, aſſocié de l'académie & profeſſeur de botanique.

Pluſieurs obſervations dans la gazette de ſanté, dans le journal de phyſique, août, 1774.

Chauſſier, D. M. curé de Francheville, *à Francheville.*

Berthelot, D. M.

Dechaux, fils, D. M.

Fournier, D. M. non-agrégé, médecin penſionné de la ville, médecin des États de la province, de l'académie de Dijon.

Pluſieurs obſervations dans les mémoires de l'académie. Mémoire ſur les champignons, 1728. Mémoires ſur les fauſſes pleuréſies & péripneumonies qui regnent à Dijon, 1752. Mémoire ſur la fievre maligne de Mâcon, 1761. Obſervations ſur la nature & le traitement de la maladie épidémique des chiens, 1764. Mémoire ſur les eaux de la riviere d'Ouche 1766. Obſervations & expériences ſur le charbon malin, avec une méthode aſſurée de le guérir.

Chirurgiens.

Les chirurgiens de cette ville exercent leur art avec beaucoup de réputation. Dès 1733 ils ont ouvert une chambre, où les pauvres malades de la ville & des villages voiſins, atteints de maladies chirurgicales, trouvent, depuis dix heures du matin juſqu'à midi, des chirurgiens qui les traitent & leur fourniſſent gratuitement

les linges & les médicamens externes dont il ont besoin.

Dans les assemblées qu'ils tiennent plusieurs fois l'année pour régler leurs affaires, ils se communiquent les observations & les mémoires qu'ils ont faits sur les cas chirurgicaux qui se sont présentés dans le cours de leur pratique; & ils conservent dans des registres un extrait de chacune de leurs conférences.

Ils soumettent leurs récipiendaires à de nombreuses & fortes épreuves, & ne négligent rien pour perfectionner la chirurgie. Ils font en différens temps des cours gratuits sur l'anatomie & la chirurgie, auxquels assistent les éleves qui résident chez les maîtres.

Enaux, lieuten. chirurgien de l'hôpital.
Maret, doyen, ancien chirurgien des hôpitaux & des milices de la province, de l'académie de Dijon.

Plusieurs observations & dissertations dans les mémoires de l'académie de Dijon.

Crepey.
Jeanne.
Ravachat, commis aux rapports.
Poinsotte Mauvilly.
Le Roux, chirurgien de l'hôpital.
Marchand, greffier.
Chaussier, correspondant de l'académie royale de chirurgie, associé de l'académie de Dijon.
Hoin, chirurgien de l'hôpit. en surviv.
Bonnier.

Dentistes.

Borsaric. Lavoignac. Morel.

Herniaire.

De France.

Apothicaires.

Milsand, pere, doyen. Bernard.
Auprestre. Milsand, fils.
Maufoux. Tartelin.

AUTUN.

Médecins.

Roux, D. B. ancien médecin du roi & maire de la ville.

Guyton, pere, D. M. ancien médecin du roi & médecin de l'hôpital.

L'Homme, D. M.

François, D. M. pensionné de la ville pour visiter les pauvres malades.

De Chevanes, D. M.

Guyton, fils, D. M. médecin du roi aux rapports.

Mathey, D. M.

Chirurgiens.

Tripier, lieuten. chirurgien-major de l'hôp. & en exercice pour les rapports.

Regnault, doyen.

Masson.
Taupenot, en exercice pour les rapports.
Garlaud, en exercice pour les rapports.

Apothicaires.

Maire, doyen. Barruel.
Bertonnier. Tripier.

AUXERRE.

Médecins.

Houssaye, de la société royale des sciences de Montpellier, médecin des hôpitaux, bibliothécaire & ancien directeur de la société des sciences & belles-lettres d'Auxerre.

Dissertation sur les parties sensibles du corps animal, *in*-8. 1770.

Liger, D. P. médecin ordinaire du roi.
Thienot, pere.
Thienot, fils.

Chirurgiens.

Guilbert la Tour, lieutenant.
Edme Henry, prevôt.
Lesseré, chirurgien des hôpitaux.
Gendiot, l'ancien des prevôts.
Brisset, ancien prevôt.
Claude Lesseré, ancien prevôt.
Claude-Etienne Lesseré.

Simon Chaudé.
Edme Dufey.

Apothicaires.

Germain Martin. Bonelle.
Merat. Fremy.

MACON.

Médecins.

Millet. Soucy.
Broſſe. De Villon.
Bourdon. Têtenoire.

Chirurgiens.

Dupré, lieuten. Comtant.
Iourdain. Marin.
Defraſne. Buſſert, chirurgien de l'hôpital.
Peliſſier.

Apothicaires.

Pallier. Revillion.
Bourdon. Chambore.
Perrier. Lambert.
Fouilloux. Veuve Bourdon.

SENS.

Médecins.

Villiers. Ducaſſe.

Chirurgiens.

Dalmiers, lieuten.
Villiers, pere, juré aux rapports.
Bel.
Salguc, greffier.
Villiers, fils.
Soulas, chirurgien de l'hôtel-dieu.
Aublet, prevôt.

mpothicaires.

Soulelion, doyen.
Storre.
Tavernier
Poumier.

BOURG, CAPITALE DE LA BRESSE.

Médecins.

Meyssonnier.
Olivier.
Guillot.
Faguet.
Gauthier.
Ruy.
Baudot.

En 1715 le corps des médecins acheta la charge de conseiller-médecin du roi : chacun d'eux en remplit tour-à-tour les fonctions.

Chirurgiens.

Bon, doyen & greffier.
Bernard, lieutenant.
Bottier.
Alabernade.
Silvand.
Buget, prévôt.
Gallet l'aîné.
Gudin.
Gallet, cadet.
Vermandois.
Falconet.

La charge de lieutenant du premier chirurgien du roi appartient aussi à la communauté des chirurgiens, laquelle commet un de ses membres pour l'exercer.

L'hôpital de la charité qui contient cinquante lits, a pour médecin m. Faguet, & pour chirurgien m. Buget.

Il n'y a point d'apothicaire; la pharmacie est exercée par les chirurgiens.

BELLAY, CAPITALE DU BUGEY.

Médecins.

Bonifax, D. R. méd. du roi & de l'hôp.
Vallod, D. M.
Recamier, D. M.
Peysson, D. M.
Mollet, D. M.

Chirurgiens.

Brun, lieutenant.
Recamier, doyen & prévôt.
Brandon.
Barquet.
Gonnet.

Apothicaires.

Melchior Charcot.
Marin Delestraz.
Melchior Jacquier.

Il a peint les plantes usuelles & toutes les plantes rares qui sont au jardin royal de Montpellier.

La Bourgogne possede plusieurs sources d'eaux minérales, entre autres celles de Bourbon-Lancy qui sont thermales & très-fréquentées; celles d'Epoigny, dans le diocese d'Au-

xerre, sont ferrugineuses, & exhalent une odeur de soufre. Les eaux de Sainte-Reine sont employées pour la boisson ordinaire, & ne different guere de l'eau commune.

BRETAGNE.

RENNES.

College de médecine.

MONLIEN, pere, doyen.
Dubois.
Main de la Boujardiere.
Dannebé.
Roucherand Dulattay, l'aîné.
Guyot de la Hardrouyere.
Degland.
Monlien de la Garde, fils.
Hamart de la Chapelle.
Le Gaudu.
Roucherand Dulattay le jeune.
Servois, *à Dinant.*
Jouet, *à Vitré.*

College de chirurgie.

De la Rue, doyen & professeur d'anatomie.
Clerel, professeur de physiologie.
Toulmouche, lieutenant.

Guillemois.
Blin, professeur des maladies des os.
Le Bastard.
Brionne, professeur d'accouchemens.
Mouffle Dufresne.
Rapatel, professeur en opérations.
Dayot.

Le Prince.	Maugé.
Mévion.	Douet.

Apothicaires.

De la Rue, doyen.	Lesbeaupin.
Tual.	Mouton
De la Rouxeliere.	Duval.
L'Amiral.	Barbarin.

NANTES.

Jean V & François I, ducs de Bretagne, jetterent les premiers fondemens de l'université de Nantes; & François II y mit la derniere main, en obtenant des bulles pour l'érection, confirmation, &c. le 4 avril 1460. Depuis la réunion de la Bretagne à la France, elle a été confirmée par nos rois. La faculté des droits canon & civil fut transférée à Rennes en 1735, mais celle de théologie, de médecine & des arts subsistent toujours à Nantes.

Les médecins sont tous docteurs régens; &, dans une assemblée qu'ils tiennnent la veille de la Toussaints chez m. le doyen, chacun prend le traité qu'il doit enseigner. Les sujets qui se pré-

sentent pour y prendre des degrés, font deux années de licence. La faculté fait tous les ans deux visites chez les apothicaires ; elle participe au gouvernement général de l'université, à qui elle donne à son tour un recteur de son corps. La charge de médecin lui a été réunie ; les médecins l'exercent chacun à leur tour.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Docteurs-régens.

Alexandre, doyen, médecin du Sanitat, ancien recteur.

Bonamy, professeur de botanique, ancien recteur, des académies de la Rochelle & d'Angers, des sociétés d'agriculture de la Rochelle & de Bretagne.

Plusieurs observations dans les journaux.

Bodin Desplantes, pere, médecin de l'hôtel-dieu, ancien recteur.

Reliquet, professeur d'anatomie, médecin du bureau de santé, ancien recteur.

Kirwan, ancien recteur.

Richard Duplessis, ancien recteur.

Mailhos, professeur, médecin en survivance du Sanitat, ancien recteur.

Bureau, médecin de l'hôtel-dieu, ancien recteur.

Geffray, professeur de pathologie, an-

cien recteur, inspecteur des eaux minérales de la Bretagne.

Plusieurs observations dans les journaux.

Solliés, professeur de physiologie, recteur actuel.

Bodin Desplantes, fils.

Chirurgiens.

Bournave, lieutenant.

Bessagnet.

Minée, chirurgien de la marine.

Boutin.

Guerin.

La Rue.

Fremont.

Ecuyer le Mercier du Quesnay, professeur & démonstrateur.

Godebert.

Besson.

Guichard, prevôt, professeur & démonstrateur.

Cordet, professeur & démonstrateur.

Veillard.

Bisson, prevôt, professeur & démonstrateur, chirurgien pour la marine.

Etienvrin, professeur & démonstrateur.

Bescher, chirurgien aux rapports.

Gantier.

Perthuis.

Gourichon, chirurgien aux rapports.

Bouvier.
Sue.
Camin, herniaire.
Querſetant. }
Beau Soleil. } *Dentiſtes.*
Caignan. }

Apothicaires.

Melinet, pour la marine.
Lafiton, doyen, directeur du bureau des eaux minérales.
Galpin, garde.
Tellier, garde.
Louvrier.
L'Hermite.
Dupré de la Boulaie.
Chauſſat.
La Fargue cadet.

SAINT-MALO.

Médecins.

La Chapelle le Merle.
Sebire.
Le Chauf.
Marechal.
Bougourd.
Maſſey.

Chirurgiens.

Chifoliau, lieutenant.
Lagous, doyen.
La Roche Lucas.
Marchand.
Durot, chirurgien-major du château & de la citadelle.

Dumorier Charpentier, *à S. Servan.*
Le Maſſon, *à S. Servan.*
Jones, *à S. Servan.*
Duval.

Apothicaires.

Moulin.
Noiret.
Deſchamps Chedeville.
Veuve Des Vergers.

Il y a en Bretagne un grand nombre d'eaux minérales ferrugineuſes, parmi leſquelles on diſtingue ſur-tout celles de Bonnefontaine, de Dinant, de Laplaine, de Pontcroix, de Lioval près de Breſt; celles de la Chapelle-Saint-Laurent à trois lieues de Morlaix ſont ſulphureuſes & très fréquentées; celles de Saint-Jean-de-Prés ſont gazeuſes, elles contiennent du ſel marin, de la terre calcaire & un peu de ſoufre.

CHAMPAGNE.

TROYES.

Il y a dans cette ville un college de médecine dont on fait remonter l'origine à François premier. On conteſte néanmoins ſon exiſtence, & le procès élevé à ce ſujet eſt pendant au conſeil du roi.

Médecins.

Jannard, D. M. doyen, médecin de l'hôtel-dieu.

Collet, D. M. ci-devant professeur-royal de physique à Montpellier.
Gilet, D. M.
Thiesset, D. M.
Dupont, D. R. *non-agrégé, exerçant par provision.*

College de Chirurgie.

Les chirurgiens ont fait bâtir des écoles pour l'instruction des éleves & des sages-femmes.

Bergerat, lieutenant.
Picard, greffier.
Bouquot, chirurgien de l'hôtel-dieu & chirurgien des gardes du corps du roi, doyen.
Chevelas, accoucheur.
Pigotte.
Desjardins.
Simon.
Pissier, démonstrateur en l'art des accouchemens.
Paupe.
Le Maire Desterfnauts, oculiste.
Millon.
Ricard.
Gargand, *absent.*
Piet, *absent.*

Apothicaires.

Genty.
Sergent.
Genty, fils.
Le Noble.

CHALONS-SUR-MARNE.

Aubert.
Gelé. Maupoint.
Navier, correſpondant de l'académie des ſciences de Paris.

Réplique à m. Aubert, *in*-12. 1752.
Diſſertations ſur pluſieurs maladies populaires qui ont régné à Châlons, 1753.
Traité du cacao & du chocolat.
Mémoire ſur le danger des exhumations. 1775.

Chirurgiens.

Balhet. Henrionnet.
Pavier. Farochon.
Maillot. Mangin.
Henrionnet. Del.
Charlier.

Apothicaires.

N. . . . . . .

REIMS.

La création de l'Univerſité eſt due à Charles de Lorraine, archevêque de Reims, ſiege ſur lequel il fut élevé, dès l'an 1540, à l'âge de quinze ans. Ce prélat né en 1525, n'avoit que vingt-deux ans, lorſque ſon amour pour les lettres le ſollicita vivement à obtenir du pape Paul III une bulle qui donnât la ſanction à ſon projet : elle eſt datée du 5 des ides de janvier (c'eſt-à-dire le 9) 1547. Henri II, roi de France, qui déféroit beaucoup aux avis de Charles de Lorraine, confirma cette bulle par des let-

tres-patentes du mois de mars 1547, enregiſtrées au parlement le jeudi 15 janvier 1549.

Cette univerſité eſt composée des quatre facultés : l'archevêque de Reims en eſt le chef ; & en cette qualité il a le droit de nommer le recteur, ſur la préſentation qui lui en eſt faite par l'univerſité, de trois de ſes membres qu'elle a choiſis. Le recteur qui porte le titre d'*ampliſſimus*, eſt le premier après l'archevêque. Les licenciés & bacheliers de la faculté de médecine, ainſi que ceux des facultés de théologie & de droit, reſtent compris dans les nations des arts, la faculté de médecine n'étant composée que de docteurs. Le nombre des membres de cette faculté eſt fixé à dix docteurs-régens ou agrégés, ſix anciens & quatre jeunes. Avant qu'il y eût des chaires fondées, les profeſſeurs étoient choiſis tous les ans dans les ſix anciens. Cet uſage a été conſtamment ſuivi juſqu'au temps où mm. Antoine Fournier, évêque baſilitain, & Antoine de Beauchesne ſon neveu, chanoine de Reims, ont fait une fondation, nommée furnérienne, par laquelle ils inſtituent une chaire en théologie, deux en droit, deux en médecine, & pluſieurs bourſes pour les bacheliers de ces trois facultés. Les profeſſeurs en médecine ſont choiſis, par les adminiſtrateurs de cette fondation, dans le nombre des ſix anciens ; ils ſe nomment *Antoniani*, & les écoles portent le nom de *ſcholæ antonianæ*, parce que les deux fondateurs précédens en ont fourni l'emplacement. Il y a une troiſieme chaire pour la démonſtration de l'anatomie & de la botanique, fondée par mm. de Mailly pere & fils, l'un profeſſeur de la faculté, l'autre vicaire général du dioceſe. Le profeſſeur porte le nom de *profeſſor Mallius* ; il

est choisi par l'archevêque de Reims sur la présentation qui lui est faite par la faculté, de deux anciens.

Les exercices de la faculté commencent à la St-Remy, depuis la loi portée par l'édit de 1707, & finissent à la St-Pierre; mais on confere les dégrés en tout temps.

Tous les ans, le lundi d'après la S. Martin, la faculté se choisit un chef qu'on nomme doyen; l'ancien de la faculté ne peut prendre d'autre titre que celui d'*antiquior*. La faculté de Reims suit les usages de celle de Paris dans tous les points où ses statuts n'ont point prononcé.

La faculté de médecine confere les dégrés de trois manieres, 1°. *in majori ordinario*. Les candidats doivent être maîtres-ès-arts de Paris ou de Reims, & être munis des attestations de quatre années d'étude en médecine dans les facultés de Paris ou de Reims. Ces attestations doivent être en bonne forme & certifiées par le doyen.

La grande licence s'ouvre le lundi d'après la S. Martin & dure deux ans, pendant lesquels les aspirans subissent des examens & soutiennent des actes publics. Les docteurs reçus à ce grand ordinaire, sont docteurs-régens, composent le corps de la faculté, & peuvent être élus professeurs, quand ils sont du nombre des six anciens.

2°. *In minori ordinario*. Les candidats doivent être maîtres-ès-arts d'une université du royaume, avoir des attestations de trois ans d'étude, conformément à l'article IX de l'édit de 1707. Ces attestations doivent être certifiées par le doyen de la faculté. La licence est de trois mois, on subit deux examens, l'un sur la théorie, l'autre sur la pratique; & l'on soutient trois

theses, sur la théorie, sur la pratique, & sur la médecine en général. Les docteurs au petit ordinaire ne peuvent exercer à Reims ni dans les villes du royaume où il y a faculté ou college, à moins qu'ils ne s'y fassent agréger, ce qui est commun à toutes les facultés, excepté celle de Paris.

3°. On y reçoit les étrangers appellés *extranei*: ils doivent apporter des certificats d'étude en philosophie, & des attestations de trois années d'étude en médecine, d'une université du royaume ou étrangere. Ils n'observent point d'interstice entre les degrés, conformément à l'article XVII de l'édit de 1707, mais ils ne peuvent exercer dans le royaume.

Cette faculté peut se glorifier d'avoir eu des hommes du premier mérite; nous nommerons entre autres avec complaisance PIERRE JOSNET, mort en 1766, l'ancien de l'école : aux vertus morales il réunissoit les agrémens de l'esprit, les charmes d'une conversation aimable & enjouée; la littérature la plus agréable, & les connoissances en médecine les plus exactes & les plus étendues. Il a joui pendant quarante ans de la réputation la plus générale & la mieux méritée; & il a emporté les regrets de ses concitoyens & de tous ceux qui l'ont connu. Nous payons avec plaisir à sa mémoire ce tribut de respect & de reconnoissance.

Ceci étoit imprimé, lorsqu'on nous communiqua la traduction de l'épitaphe latine composée à l'honneur de ce médecin, par M. de Saulx, chanoine de l'eglise de Reims : nous avons cru devoir la transcrire.

« Ici repose dans la région de la mort, jus-
» qu'au jour où, dans sa propre chair, il verra

» son Dieu, PIERRE JOSNET, docteur & pro-
» fesseur de la faculté de médecine de Reims.
» Les regrets universels l'ont suivi dans son
» tombeau : pourquoi ces regrets ? Nous
» allons l'apprendre à la postérité.

» Un sentiment naturel d'humanité lui fit, dès
» sa jeunesse, embrasser la science de la méde-
» cine. L'esprit orné des lettres grecques & la-
» tines, il s'empressa d'aller à Paris pour se li-
» vrer tout entier à la science qu'il avoit choi-
» sie, & il s'y donna sans réserve.

» Utile & zélé citoyen, il revint consacrer à sa
» patrie les richesses qu'il avoit acquises par ses
» veilles, par ses sueurs, par un travail infati-
» gable, & par son commerce avec les savans.

» Les graces d'un caractere aimable, les ta-
» lens de l'esprit, une profonde connoissance de
» son art lui acquirent bientôt & avec justice,
» l'estime, les applaudissemens & la confiance
» du public.

» Unissant heureusement la théorie & la pra-
» tique, il opéroit par-tout des merveilles ; il
» consoloit, il calmoit, il guérissoit les malades
» autant par le charme de ses paroles que par la
» vertu de ses remedes.

» Jugeoit-il la maladie plus forte que les
» ressources de l'art ? c'étoit un pasteur tou-
» chant, dont les exhortations puissantes por-
» toient dans l'ame du malade l'amour des re-
» medes de la religion, & le desir du salut.

» Imploroit-on au dehors les secours du sa-
» vant médecin de Reims ? son art, ses aumô-
» nes soulageoient les pauvres qu'il rencon-
» troit ; ses pas étoient marqués par ses bien-
» faits.

» Dans ses leçons publiques, il fut un Hip-
pocrate

» pocrate par sa doctrine, un Boerhaave par
» son savoir, un Fernel par son éloquence. Les
» theses qu'on a de lui respirent l'élégance du
» latin le plus pur, & les plus sublimes princi-
» pes de la médecine ; il fut le restaurateur & la
» gloire de sa faculté.

» Dans la société, narrateur ingénieux, il
» enchantoit par ses récits, où le sel attique as-
» saisonnoit toujours une aimable érudition.

» La décence de ses mœurs, la bonté de son
» cœur, sa constance dans l'amitié, son amour
» pour sa patrie, sa compassion envers les misé-
» rables, sa tendressepour sa famille l'ont rendu
» un vrai modele d'honnêteté.

» Une attaque subite de paralysie fut pour
» lui le présage d'une mort prochaine : de ce
» moment, il jugea les secours de la médecine
» insuffisans ; il négligea d'en faire usage, &
» ne pensa plus qu'à se réunir à Jesus-Christ.

» Il prépara son ame par la méditation, par
» la priere & par les aumônes, à se soumettre
» en paix à la loi de la mort : il vit approcher
» son dernier moment, non pas avec un esprit
» philosophique, mais avec des sentimens vrai-
» ment chrétiens.

» Ce citoyen, digne de tous les regrets, a
» laissé à sa patrie un nom dont la gloire ne fi-
» nira point, & à son art un fils héritier de
» ses vertus (1).

---

(1) Pierre Josnet, le fils, professeur Antonien, n'a pas survécu long-temps à son pere ; il est mort sans avoir été marié, âgé d'environ 35 à 36 ans. Il ne reste du célebre médecin qu'une fille, laquelle a épousé m. Blavier, avocat en parlement, & bailli du chapitre de Reims.

» Il mourut dans le seigneur le 17 de mars » 1766, âgé de 69 ans.

» Puisse-t-il voir dans la terre des vivans les » biens dont dieu comble ses saints !

Faculté de médecine.

MESSIEURS.

Louis-Jérôme Raussin, ancien, professeur Antonien & médecin de l'hôtel-dieu.

Henri Ninnin, médecin-consultant du roi, ancien premier médecin des armées du roi en Portugal, inspecteur des hôpitaux militaires, *à Paris.*

Il a donné une traduction des ouvrages de Celse sur la médecine & la chirurgie, *in-12*, 2 vol. 1753.

Didier le Camus, doyen, professeur Antonien, médecin de l'hôtel-dieu.

Robert Fillion, ex-doyen, professeur Maillien.

Jean-Baptiste-Pierre-Henri Caqué.

Valentin-Marie Laignier.

Bachelier qui court la grande licence ouverte à la Saint-Martin 1775, Jean-Claude Navier de Chaalons-sur-Marne, reçu docteur au petit ordinaire en 1774.

Chirurgiens.

Fillion, doyen.

Muſeux, pere, lieutenant & chirurgien de l'hôtel-dieu.

Caqué, chirurgien de l'hôtel-dieu, penſionnaire du roi, aſſocié de l'académie royale de chirurgie.

Ponſardin.

Quantinet.

Robin, correſpondant de l'académie royale de chirurgie.

Muſeux, fils, chirurgien en ſurvivance de l'hôtel-dieu.

Huſſon.

Pharmaciens.

Melin.

Gourdin.

Chargé par les maire & échevins de la ville de Reims de faire l'analyſe d'une eau minérale en réputation depuis longtemps dans les environs de ladite ville, & imprimée en 1772.

Geruſet.
De Sainte-Olive.
Duquenelle.
Boudet.
Malot.
Perreau.

VITRY-LE-FRANÇOIS.

Médecins.

Blanchart, D. R. doyen.

Varnier, D. M. des ſociétés des ſciences de Montpellier & de Chaalons-ſur-Marne.

Vartrand, D. R. Varnier, fils.
De Guienne, D. R. Varnier, 2e fils.

Chirurgiens.

Noleſon, pere, doyen.
De Courcelles, accoucheur.
Daillant, lieutenant.
Dominé, chirurgien-major de l'hôpital de la charité, greffier.
Ganniete Dufreſnay, chirurgien-major de l'hôpital royal militaire, prevôt.
Noleſon, fils.
Raulin.

Apothicaires.

Delettre. Menetrée.
Jacquier. Deſroſiers.
La veuve Delalain. De Convenance.

RHETEL-MAZARIN.

Médecin.

Tellinge, profeſſeur en l'art des accouchemens.

MEAUX.

Médecins.

Deniſe. Rochard.
Courtier. Aublan.
Piot, méd. du roi. Le Brun.

Chirurgiens.

Olivier, lieutenant. Jacquet.
Barrés, doyen. La Barre.
Bafquet. Vallée.
La Grave.

Apothicaires.

Defprez. Le Bel.
De la Chenaye.

Les eaux de Bourbonne-lès-Bains, à fept lieux de Langres, jouiffent d'une grande réputation : elles font très-chaudes ; elles contiennent du fer, du foufre & du fel marin, & une terre alkaline.

Parmi les eaux ferrugineufes froides, on diftingue fur-tout celles d'Attancourt, de Château-Thierry, de Dormans, de Merlange & de Provins. M. Apoix, me apothicaire de cette ville, a donné une analyfe très-exacte & très-favante de ces dernieres.

DAUPHINÉ.

GRENOBLE.

Il y avoit autrefois une univerfité en cette ville : elle avoit été érigée en 1339 par le dauphin Humbert II ; mais le roi Louis XI la transféra en 1452 à Valence, où elle eft aujourd'hui : de cette maniere, il n'y a pas même d'agrégation.

Médecins.

Blanc, doyen.	Flauvant.
Gagnon.	Saint-Bonnet.
Marmion, méd. de l'hôp. roy. mil.	Chabert.
	Clappier.

Chirurgiens.

Clappier, lieuten.	Heraud.
Soffreon.	Billon.
Montgobert.	Tourte.
Joubert.	Besson.
Chanoine.	Giroud.
Martinais.	

Apothicaires.

Chabert, doyen.	Chabert, fils, syndic.
Fournier.	Girard.
De Lange.	Breton.

GAP.

Médecins.

Marchon, médecin de l'hôpital.
Bonnet.
D'heralde, fils.

Chirurgiens.

D'heralde, pere, chirurgien de l'hôp.

Armand.	J'hean.
Giraud.	Cheradame.

Apothicaires.

Marchon. Giraud.
Bertrand.

EMBRUN.

Médecins.

Savine. Guerin, méd. de l'hôp.

Chirurgiens.

Rouart, chir. de l'hopital militaire.
Goudet. Arnaud.

Apothicaire.

Arnaud.

BRIANÇON.

Médecins.

Ferrus, pere, médecin de l'hôpital-général & de l'hôpital militaire.
Bocharde.
Ferrus, fils, médecin en ſurvivance de l'hôpital militaire.

Chirurgiens.

Bianguis, lieutenant. Telmont.
Chancel. Telmont.
Chalvet. Sylveſtre.
Arduin, chirur. de l'hôpital-général.

Apothicaires.

Giraud. Brunet.
Chancel. Sylveſtre.

VIENNE.

Médecins.

Penin, D. M.
Guyot, D. M. médecin de l'hôpital.
Alard, D. A.
Revolat, D. M. médecin du roi, de l'hôpital & de la charité.

Chirurgiens.

Dijont, lieuten. chirurg. de l'hôpital.
Perouſe, chirurgien de la charité.
Bert.
Beſſon, greffier, chirurg. de l'hôpital.
Gelas.

Apothicaires.

Glaizot. De Lorme.
Guyette. La veuve Henry.

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX.

Médecin.

Caudeiron, méd. penſionné de la ville.

Chirurgiens.

Cherfils. Genton. Martin. Favier.
Ils font la pharmacie, &c.

VALENCE.

L'université de Valence a été établie pour être la seule en Dauphiné, par lettres-patentes de Louis XI, lors dauphin, du 26 juillet 1452, & confirmée par lettres-patentes du même prince, après son avènement à la couronne, du 15 mars 1455. Cet établissement a été autorisé par une bulle du pape Pie II, du dernier jour de mai 1459, & par autres lettres patentes de Charles VIII du 3 décembre 1490.

Cette université est composée de quatre facultés qui ne sont qu'un même corps, dont la police est confiée au Recteur qui en est le chef, élu parmi les professeurs & les agrégés, & non parmi les étudians, comme autrefois, suivant les anciens statuts.

L'évêque, en qualité de chancelier, a droit de faire expédier en son nom les lettres des gradués & les provisions des charges des professeurs qui sont stipendiés par le roi.

La faculté de médecine n'a qu'un professeur, depuis la suppression de la seconde chaire & réunion à la premiere, par l'édit du mois d'avril 1756, qui porte, qu'outre les différentes parties de la médecine que doit enseigner le professeur, comme auparavant, il est spécialement chargé de faire des démonstrations & préleçons anatomiques sur toutes les parties du corps humain : ce qui ne s'étoit point pratiqué sous les prédécesseurs du professeur actuel qui a la premiere chaire depuis 1747. Il a la préséance & les droits de premier des agrégés de la faculté, qui sont au nombre de cinq titulaires & un adjoint

honoraire. Ils ſont tous membres de l'univerſité; ce que ne ſont pas les docteurs non agrégés qui ont ſeulement le droit d'exercer la médecine dans la ville.

Profeſſeur royal unique de médecine & d'anatomie.

D'Aumont, D. M. de l'académie des ſciences de cette ville & de celle de Lyon, médecin des hôpitaux milit. & de charité en la ville de Valence.

La plupart des articles de médecine du dictionnaire encyclopédique, depuis le troiſieme volume juſqu'au neuvieme, & pluſieurs autres articles dans les volumes ſuivans.

Mémoire ſur une nouvelle maniere d'adminiſtrer le mercure par le moyen du lait des animaux, préparé avec ce ſpécifique, employé par frictions ou par intus ſuſception : à Avignon, 1762.

Docteurs agrégés.

Saint-Geneys, D. V. doyen, ancien médecin des armées du roi.

Rouvaire d'Ozon, D. M. réſident à Creſt.

Pluſieurs obſervations dans le journal de médecine.

Bergeron, D. M. réſident à Tournon.

Ruel, D. V. médec. adjoint des hôpit.

Menuret, D. M. agrégé honoraire, réſident & méd. du roi à Montelimart.

Un grand nombre d'articles dans les derniers volumes de l'encyclopédie.

Un traité en forme de lettres concernant la petite vérole, & un autre sur la théorie du pouls.

Plusieurs articles dans le deuxieme volume des observations des hôpitaux militaires.

Docteurs non-agrégés résidens à Valence.

Belon, médecin du roi pour les rapports en justice.

Blein, fils.

Maîtres en chirurgie.

Barthe, lieuten. chirurgien des hôpitaux militaire & de charité.

Blein, pere, doyen, ancien chirurgien-major du régiment d'Aquitaine.

Bourbousson, ancien aide-major des hôpitaux militaires de l'armée du roi.

Royanés, pere, ancien chirurgien-major d'un régiment suisse, greffier.

Conil, prevôt.

Royanés, fils, gradué.

Vidal, chirurgien, adjoint des hôpitaux.

Apothicaires.

Rougeron, pere, doyen.

Dupré.

Rougeron, fils.

MONTELIMART.

Médecins.

Bellon, doyen. Menuret.

Chirurgiens.

J. Riviere, lieut. Simon, chir. de l'hôp.
P. Riviere. De Chanot.
Mauriet.

Apothicaires.

Roux, doyen. Moral, élu notable.
De Redon. Veuve Cheynet.

Parmi les eaux thermales & sulphureuses du Dauphiné, on distingue celles *de Lamothe*, à six lieues de Grenoble & *de Monestier*, près de Briançon.

Celles de *Boldonant*, de *Dieu-le-fit*, à deux lieues de Montelimart & de *Mens*, sont acidules & ferrugineuses : les plus renommées sont les eaux de *Vals*, situées à cinq lieues du Rhône & à six de Viviers.

FLANDRE FRANÇOISE.

LILLE.

Il y a dans cette ville un collége, fondé en 1681. Nous sommes dans l'impuissance d'entrer dans quelque détail à l'égard de ce collége. Les renseignemens que nous espérions ne nous sont pas parvenus. La liste des médecins qui les composent, & que nous allons mettre ici, ne sera peut-être pas exacte ; nous ne pouvons point en être responsables.

Boucher, doyen. Dirat.

Carbonelle.
Vangraeſſcheppe de Cyſſau.
De Henne.
Deſombrages.
Leſtiboudois.
Fauvel.
Riquet.
Dutel.
Saladin.
Merlin.
D'Ambroiſe.
De Hennion.
Martin, pere.
Deſmilleville.
Corroyez.
Sifflet.
Salmon.
Le Roux.
Savarin.
Coplo.
Warembourg.
Martin, fils.
Hubert, méd. de la ville.
Van Banbeke.

DOUAI.

L'univerſité de cette ville doit ſa fondation à Philippe II, roi d'Eſpagne. Les lettres-patentes de ce prince ſont datées du 19 janvier 1561; elles furent depuis confirmées par Pie V en 1569.

Ses profeſſeurs ſont :

Bernard, docteur de la faculté de Montpellier, profeſſeur primaire, correſpondant de l'académie royale des ſciences, & membre de la ſociété royale de Londres.

Problema phyſiologicum, &c. *prima pars*, 1758, *in*-4.

Hydraulia corporis humani, &c. *ſecunda pars*, 1759, *in*-4.

Lettre à m. Needham, 1759, *in*-12.

Mellez, professeur ordinaire.
Majault, professeur d'anatomie, de chirurgie & de botanique.

Médecins non-regens.

Denys, bibliothécaire de l'université.
Dablaing.
Delaunoy.
Baudine.
Prevôt.
Tesse.
Millot.
Vanacken.
Claro.

Apothicaire.

Simon.

DUNKERQUE.

Médecins.

Vanhove.
De Blaigny.
Coppin.
Mallet.

Chirurgiens.

Badetz. Carpentier. Munster.

Apothicaire.

Isabel.

CAMBRAI.

Médecins.

Ferret, docteur-régent de la faculté de

médecine de Paris, chanoine de la cathédrale de Cambrai.

La prébende qu'il possede est affectée à un licencié ou docteur en médecine.

Pour ses ouvrages, voyez page 92.

Trécourt, docteur de Pont-à-Mousson, licencié de Douai, correspondant de l'académie de chirurgie de Paris, à Rocroi, associé au college de Nanci.

Courtin, médecin de l'hôpital militaire.

D'Haineau, médecin des hôp. bourgeois.

Dufeuille, médecin des pauvres de la ville.

Haron.

Trécourt, cadet, docteur de Pontamousson.

Mémoires & observations de chirurgie, 1769, *in*-12.

Réflexions médico-chirurgicales.

Moily. De Limal.

Chirurgiens.

Triboust, chirurgien-major de l'hôpit. de Bouchain, chirurgien du roi pour Cambrai.

Bouvier, accoucheur, *greffier.*

Fratres.

Le Febvre, chirur. des hôpit. bourgeois.

Du Moulin.

Apothicaires.

Goſſelin, doyen.
Hadin, mayeur.
Bricou.
Pelſez.
De Romme, apoth. de l'hôpit. milit.
Charhez, mayeur.
Capron.
Doutart.
Le Roy.
Flinoiſe.

VALENCIENNES.

Médecins.

Waternaut.
Simon.
Macartein.
Dufreſnoy, D. M. M. ancien médecin des camps & armées du roi en Allemagne, médecin de l'hôpital royal & militaire de Valenciennes, conſeiller-médecin du roi & profeſſeur de botanique.
Raulin, fils, D. M. M. médecin du roi par quartier, médecin des hôpitaux militaires, inſpecteur des eaux minérales de la Flandre, &c. *Voyez p.* 17.
Le Juſte. Mercier. Deligne.

Chirurgiens.

Read, chirurgien-major de l'hôpital royal militaire.

Hego, lieutenant du premier chirurgien du roi, chirurgien adjoint & en survivance de l'hôpital militaire, chirurgien de l'hôpital-général.

Wicar, doyen.
Agaſſe, greffier.
Mallez.
Durieryalle.
Jorion.
Vandendrieſſe.
Bruere.
Lardenoy.

Apothicaires.

Stievenare.
Meuri.
Raveſtein.
Souplé.
Dufreſnoy.
Hego.
Fontaine.
Mallez.
Simon.
La veuve Benoît.

MAUBEUGE.

Médecins.

Rolland, médecin de l'hôpital.
Luc.
Delpatule.

Chirurgiens.

De Ligne, lieutenant, chirurgien-aide-major de l'hôpital.
Dehon, greffier.
Michel, chirurgien-major de l'hôpital, oculiſte, & lithotomiſte.
Héraut, prevôt.
Goſſart.
Brochery.

FOIX. (COMTÉ DE)

FOIX.

Médecins.

Vidal, D. M. pensionné de la ville.
Darexi, D. M.

Apothicaire.

Pelouse.

PAMIERS.

Médecin.

Pilhes, D. M. correspondant de l'académie des sciences de Toulouse, médecin pensionné de la ville de Pamiers.

Plusieurs observations curieuses dans le journal de médecine.

Chirurgiens.

Doumene, pere, lieut.
Dardignac, prevôt.
Castanet, greffier.
Allaux.
Cesses.
Marandel.
Doumene, fils.

Apothicaire.

La Fage.

SAVERDUN.

Médecin.

Sol.

Chirurgiens.

Cancel. Marſeillas.

TARASCON EN FOIX.

Médecin.

Saint-André.

Chirurgiens.

Lafont. Jayle. Terriol.

Apothicaire.

Pelouſe, fils.

Médecins exerçant avec réputation.

Graules, à Ax. Caſtex, à S. Ibar.
Deſtreus, à Mas d'Azil. Villiers, à Lezat.

On trouve dans le comté de Foix pluſieurs ſources d'eaux minérales, parmi leſquelles on diſtingue celles d'*Ax*, ſituées près la petite ville du même nom; elles forment pluſieurs fontaines, qui ſont thermales à différens degrés & ſulphureuſes. Les eaux d'Uſat ou Arnolat ſont à une lieue & demi de Taraſcon en Foix; elles ont à-peu-près les mêmes qualités & propriétés que les précédentes; mais elles ſont plus douces.

FRANCHE-COMTÉ.

BESANÇON.

L'UNIVERSITÉ de cette ville fut établie à Gray par Othon, comte de Bourgogne, vers l'an 1280. Philippe le Bon la transféra à Dole en 1400, & de là elle a été fixée à Basançon en 1690, quand Louis XIV eut conquis la Franche-Comté.

L'université de Besançon est composée de quatre faculté : la faculté de médecine est en même-temps faculté des arts ; mais il n'y a point de docteurs agrégés.

Faculté de médecine.

M. Athalin, doyen, professeur, membre de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon, agrégé au college de médecine de Nancy.

Institut. anatomic.

Lange, professeur.

Rougnon, professeur, membre de l'académie, belles-lettres & arts de Besançon.

Lettre à m. Lorry, *in*-8. 1768.

Ces trois professeurs de médecine sont médecins de l'hôpital militaire, dont ils font le service par quartier.

Docteurs en médecine exerçans à Besançon.

André.
Romand, membre de l'acad. de Besançon.
Nicole, D. M.
Jeannerot.
Charles.
Girod, inspecteur des épidémies.
D'Auxiron.
France, méd. ordin. du feu roi de Pologne, agrégé aux médec. de Nancy.
Combette.
Oberti.
Bacoffe.
Pachet.
Vinot, méd. du roi.
Grandvillemain.
Nicole.
Pierre.
Oudot, méd. ord. des épidémies.
Louiset.
Brandot.
Boissenet.

Licenciés.

Bruand.
Challard.
Guillon.
Bisot.

Ecole royale de chirurgie.

Cette école, formée à l'imitation de celle de la capitale, a été instituée, en 1773, par lettres-patentes accordées par le roi à Versailles, enregistrées la même année au parlement de Besançon. Elle est composée de six professeurs-démonstrateurs royaux qui partagent entre eux les leçons & exercices formant le cours complet des études de cet art; savoir, les principes, l'ostéologie & les maladies des os, l'anatomie, les opérations & les accouchemens. Les étudians & éleves qui veulent fréquenter ces écoles, sont tenus de se faire inscrire sous chaque

professeur, & de recevoir des attestations d'eux en bonne forme, qui constatent de leur assiduité aux différens exercices. Le temps des études est fixé par ce reglement, ainsi que le nombre & la qualité des examens nécessaires pour être reçus maîtres pour la ville de Besançon. Lorsqu'il est question de procéder à la réception d'un aspirant, le doyen de la faculté de médecine doit être averti par l'aspirant, assisté de son conducteur, pour être présent à la tentative, aux premier & dernier examens, & à la prestation de serment: le médecin a la place d'honneur à la droite des examinateurs.

Maîtres en chirurgie de Besançon.

Jacques-Philippe Jussy, lieutenant du premier chirurgien du roi, chirurgien de l'hôtel-dieu, professeur des opérations au college de chirurgie.

Edouart Acton, ancien chirurgien des armées.

Servois Dure, chirurgien-major du régiment de Besançon, artillerie.

Nicolas Bricard, accoucheur.

François Bernier, ancien chirurgien-major des armées & de l'hôpital des vénériens de Besançon, ancien chirurgien inspecteur des hôpitaux de Franche-Comté, inspecteur des colonies, à Paris.

Antoine-François Nedey, professeur des accouchemens au college de chirurgie.

Jean-Baptiſte Lanchamp, chirurgien de l'hôtel-dieu.

Charles-Eugene Vacher, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Beſançon, profeſſeur d'anatomie au college royal de chirurgie.

Pierre-François Joliot, greffier du college, accoucheur.

François-Joſeph de l'Echaut.

Charles-Joſeph Prudhom, chirurgien des mendiants, ancien chirurgien-major de la citadelle de Beſançon.

Pierre-Jacques Morel, profeſſeur des principes au college de chirurgie, chirurgien-aide-major de l'hôpital de Beſançon, accoucheur.

Claude Lupicin Gras, profeſſeur d'oſtéologie & des maladies des os au college de chirurgie.

Frédéric Boulanger, chirurgien-major du fort Griffon, profeſſeur des principes au college de chirurgie.

Claude-François Suard.

Daniel Gounot.

Pierre-François Bazard.

Maîtres apothicaires de Beſançon.

Tiſſot, doyen, premier juré.

Gautherot, ſecond juré.

Baratte.

Sornet.

Janſon.

Devanne. Poncet.
Oudet. Fumey.
Ferrand. Evrard.
Boichard.

Il y a à Besançon un hôtel-dieu digne de servir de modele à ces établissemens qui honorent l'humanité. Il y regne la plus grande propreté, & les religieuses qui le régissent, sont vraiment respectables par la douceur & la charité avec laquelle elles servent les malades. On reçoit dans cet hôpital les soldats malades, & il tient lieu d'hôpital militaire.

Médecin de l'hôtel-dieu.

Rougnon. Romand.
André. France.

Chirurgiens.

Jussy, lieutenant du premier chir. du roi.
Lanchamp.
Dart.
Boullanger.

Hôpital des enfans trouvés.

Méd. Romand. *Chirur.* Gras.

Hôpital des vénériens.

Chirurgien-major. Faivre.

Hôpital des mendians.

Méd. Challard. *Chirurg.* Prudhom.

Il y a à Besançon une académie de sciences & belles-lettres, fondée par feu M. le duc de Tallard;

Tallard ; elle diſtribue chaque année trois prix la veille de la Saint-Louis ; elle a des académiciens ordinaires, des honoraires, & des aſſociès étrangers.

GRAY EN FRANCHE-COMTÉ.

Médecins.

Simonin, médecin de l'hôtel-dieu.
Gauchier, médecin du roi.
Grillot.
Millardet, médecin de l'hôpital milit.

Chirurgiens.

Vinet, lieutenant du premier chirurgien du roi, chirurgien-major de l'hôpital militaire.
Chaillet. Paris.

Apothicaires.

Gauthier. Roi.
Mugnier.

DOLE.

Médecins.

Biget, médecin de l'hôpital-général & de l'hôtel-dieu.
Titon. Breton.
Boillin. Bailley.

Bondaire.

Pochard, médecin ordinaire du roi, résidant actuellement à Seure en Bourgogne.

Chirurgiens.

Charne, lieutenant du premier chirurgien du roi.

Clerval, pere.

Clerval, fils.

Dauphin.

Patouillet, chirurgien-major de l'hôtel-dieu.

Lombart, chirurgien-major de l'hôpital militaire.

Bobillier.

Apothicaires.

Jourdi, pere.

Fontaine.

Vitton.

Antoine Rossigneux.

Charles Rossigneux.

Jourdi, fils.

Il y a à Dole un hôpital, depuis 1624 : ce sont des sœurs hospitalieres qui ont soin des malades.

VESOUL.

Médecins.

Charles Fallot, licentié.

Jean-Pierre Billard, licentié.

Jean-Etienne Boiſſon, doct. en médec. médecin ordinaire du roi.

Anath. le Canot, doct. en médecine.

Chirurgiens.

René Genevrai, lieutenant du premier chirurgien du roi.

François-Léonard Leſſey, doyen.

Jean-Gabriel Faivre.

Pierre-François Leſſey.

Prevôt.

Il n'y a point de communauté d'apothicaires en cette ville, ils ſont ſous l'inſpection de la police.

L'hôpital de Veſoul eſt fondé par les habitans de la ville de Veſoul & Juſſey : le maire de Veſoul en eſt le premier directeur. On y reçoit auſſi les ſoldats malades.

PONTARLIER.

Médecins.

Tavernier, médecin de l'hôpital.

Gauffre, médecin du roi.

Fournage, ancien médecin du roi.

Chirurgiens.

Nicod, lieutenant du premier chirurgien du roi.

Guidevaux.

Greſſet, chirurgien-major de l'hôpital,

Apothicaires.

Jéunet. Charnau.

Il y a à Pontarlier un hôpital de charité, dans lequel on reçoit aussi les militaires.

SALINS.

Médecins.

Willet, médecin de l'hôpital militaire.
Motet, pere. Le Doux.
Motet, fils.

La charge de médecin du roi est vacante, c'est m. Willet qui en fait les fonctions.

Chirurgiens.

Gigaud, lieutenant du premier chirurgien du roi.
Charnaud, chirurgien-major de l'hôpital militaire.
Charmoille. Bouillot.

Le chirurgien de l'hôtel-dieu est mort, & n'a pas encore été remplacé.

Apothicaires.

Malfroid. Roch.
Perruche. Ventrillon.
Lieffroid. Bacoulon.
Chaumon.

GUIENNE ET GASCOGNE.

BORDEAUX.

IL y a une université dans cette ville qui fut érigée en 1441 par le pape Eugene IV à la requête des jurats qui par la bulle d'érection en furent déclarés les patrons. La faculté de médecine ne fut d'abord composée que d'un docteur-régent. Louis XI lui donna des statuts en 1473, & y créa une seconde chaire.

Professeurs en médecine.

Betbeder.

Dissertation sur les eaux du mont de Marsan.
Histoire de l'hydrocéphale de Begle.

Caze, fils.

College de médecine.

C'est une agrégation qui fut établie en 1411, & qui a été confirmée par les rois de France. Son premier titre est son premier réglement, qui fait partie des anciens statuts de la ville : il fut revu avec ceux-ci, & arrêté de nouveau en 1552, & il a été fait de ces statuts une collection plus nette en 1719. Cette société, dont le nombre des membres est indéterminé mais choisi, est présidée par son doyen d'âge dans les assemblées qui se font ordinairement tous les trois mois pour consulter sur les maladies courantes; & dans les assembles extraordinaires. Le doyen est aussi commissaire & député-né de la compag-

gnie. Elle se choisit tous les deux ans deux syndics pour veiller aux intérêts du corps. Le college n'a rien de commun avec la faculté, & n'est point soumis à la jurisdiction de l'université. Les discussions qui s'élevent pour la forme ou la discipline, se portent directement au tribunal de monseigneur le chancelier, qui est son juge suprême. Ce n'est qu'en conséquence de leur agrégation à ce college, que les professeurs de la faculté de médecine pratiquent dans la ville. Il y a deux médecins stipendiés de la ville, pour veiller à la sûreté publique.

Docteurs agrégés.

Cambert, doyen.

Bellet, D. M. ancien médecin du roi, de l'académie des sciences de Bordeaux, à S. Denis, près Paris.

Exposition des effets d'un nouveau syrop mercuriel. Paris, 1768, *in*-12. seconde édition augmentée, 1770.

Caze, pere.

Bernada, médecin de santé.

Gregoire.

Objets de réflexions sur la petite-vérole.

Gramaignac, agrégé au college des médecins de Limoges.

Boniol, médecin ordinaire de l'hôpital Saint-André.

Barbeguiere, ancien médecin de l'hôpital S. André, & médecin de la manufacture.

Betbeder, professeur royal, médecin ordinaire de l'hôpital S. André.

Caze, fils, professeur royal.

Doazan, premier syndic du college, de l'académie des sciences de Bordeaux & de Montpellier, de la société & correspondance royale de médecine.

La Fargue, second syndic, médecin ordinaire de l'hôpital S. André, & de celui des incurables, méd. du Palais.

Alary.

Fitz Gibbons.

La Mothe, de l'académie des sciences de Bordeaux, médecin ordinaire de l'hôpital S. André, & de celui des enfans trouvés.

Ponsart, premier médecin consultant du prince évêque de Liege.

Traité méthodique de la goutte & du rhumatisme, *in*-12, 1770.

Traité de l'apoplexie, *in*-12. 1771.

Despalets. Fortou. Barat.

Ecole de Saint-Côme.

La communauté des chirurgiens de Bordeaux est gouvernée par des statuts particuliers. Il faut être maître-ès arts pour être admis à la maitrise. Leurs nouveaux statuts furent confirmés au mois de juin 1754; & ils dérogent à certains égards aux articles des statuts généraux de 1730. Par letres-patentes du 6 ao..t 1756, enregistrées

au parlement le 9 septembre de la même année, le roi établit cinq démonstrateurs royaux à la nomination de la communauté.

La Fourcade, lieutenant, doyen, chirurgien-major des trois forts, consultant & inspecteur pour le militaire dans l'hôpital S. André, & par quartier de l'hôpital de la manufacture, lithotomiste, démonstrateur royal.

B..... Delort, chirurgien de l'amirauté.

Dupuy, pere, associé de l'académie royale des sciences de Bordeaux, correspondant de celle de chirurgie de Paris, chirurgien par quartier de l'hôpital de la manufacture & consultant de celui de S. André.

Gouteyron, pere, chirurgien de santé, de l'hôpital des incurables, & consultant de celui de S. André.

Sainjeannet.

Felloneau, chirurgien de l'hôpital des incurables, & consultant dans celui de S. André, démonstrateur royal.

David, pere, absent.

Giron Mathereau.

Baudu.

La Fargue, chirurgien par quartier de l'hôpital de la manufacture.

Mamousse, chirurgien par quartier de l'hôpital de la manufacture.

Larrieu, démonstrateur royal.
Vitrac.
Briére.
Amouroufmeau.
Dubruel de Broglio, chirurgien de l'amirauté.
Gemin.
Vigneau.
Claverie.
Maferan.
Bellin Dupont.
Capelle.
F. Delort.
J. Bounal.
Fauré.
Pafcaud, chirurgien des enfans trouvés.
Carrié.
Taillefer.
Laporte, chirurgien de la maifon de force.
Saintourens, greffier, démonftrateur royal, chirurgien par quartier de la manufacture.
Thibaut, chirurgien-major, adjoint de l'hôpital S. André.
Lattes.
Louftau.
David, fils, commis aux rapports.
Meftivier.
Groffard.

Taſtet.
Bouchet.
Dupuy, fils.
Roux.
Gouteyron, fils.
Dufour.
Martin.
Becheau, ancien chirurgien-major d'infanterie.
Lucy.
Gignac.
Guerin.
Dupont.
Touſſaint Luſſable.
P. Bounal.
Riviere.

Société académique de chirurgie.

Cette ſociété établie par une délibération des maîtres en chirurgie du 12 novembre 1762, & homologuée au parlement le 23 juin 1763, eſt compoſée du lieutenant du premier chirurgien du roi, qui en eſt le préſident-né, d'un directeur, d'un vice-directeur, d'un ſecrétaire & d'un tréſorier. Douze des maîtres en chirurgie, dont les places ſont perpétuelles, & qui ſont déſignées ſous le titre de *conſeillers de la ſociété académique,* forment avec les officiers le comité de ladite ſociété, auquel ſont adjoints encore ſix autres maîtres. Tous les autres membres du college ont le titre d'aſſociés. Elle tient ſes ſéances tous les jeudis libres & non fêtés de chaque ſemaine, à trois heures de relevée. Elle

invite les chirurgiens étrangers à lui faire part des observations intéressantes que lui pourra fournir la pratique de leur art; ils adresseront leurs lettres, franches de port, à M. Groslard, secrétaire, rue Neuve, ou à M. Mestivier, adjoint, rue du Loup.

La Fourcade, président.
Larrieu, directeur.
Belin Dupont, vice-directeur.
Grossard, secretaire.
Mamousse, trésorier.

Conseillers du comité.

Delort, doyen.
Dupuy, pere.
Gouteyron.
Felloneau.
Lafargue.
Dubruel.
Gemin.
Carrié.
Laporte.
Mestivier.
M.....
N.....

Adjoints au comité.

Loustau.
David, fils.
Tastet.
Gouteyron, fils.
Dufour.
Becheau.

Chirurgien-major de la marine, des invalides & de l'hôpital du roi.

Laffiteau.

Chirurgiens de la cour du parlement.

Coutenseau, pere.
Montus.

Apothicaires.

Delort.
Ducourneau.
Dulau.
Dubedat.
Falquet.
Falquet, fils.
Dubuiſſon.
Lacaute.
Delort, jeune.
Chardavoine.
Vilaris.
Dumanie.
Dalphonce, pere.
Dalphonce, fils.
Vidal.
Bodu.
Malville, l'aîné.
Malville, cadet.
Aubert.

PÉRIGORD.

PÉRIGUEUX.

Médecins.

Merlhies.
Parade.
Cluſeau.
Malet.
Foreſtier.
Laubarede.

Chirurgiens.

Demoulin.
Brachet.

Apothicaires.

La Gorce.
Dubreuil.

SARLAT.

Médecins.

Gregis, pere.
Gregis, fils.
Marmier.
Bousquet.
Surie.
Taillefer.
Teyssieu.

Chirurgiens.

La Verniole.
La Garigue.
Redon.

Médecins exerçans avec réputation.

Mayaudon.
La Rue. } *à Terrasson.*

La Servolle, *à Beaupuy, près Montignac-le-Comte.*

Excellin.
La Grange. } *à Excideuil.*

Desvergnes.
Las Escuras. } *à Thiviers.*

Cazillac.
Rey. } *au Bugue.*

Ranoul, *à Brantome.*

Lavergne.
Cluseau.
Dubreuilh.
Gué.
Dufraysse.
Froidefont.
Bonis.
La Coste.

Chirurgiens.

Fecqs.
La Rouſſille.
Lalande.
Crouſtillas.
Dumaine.
Rouvet.
Boiſſeul.
La Serve.
Gué.
Dufour.
Sengenſſe.
Lauziere.
Tyberand.
Rey.
Beauregard.
Cramier.
Cluzeau.
Pigeon.
Deſmoulins.

QUERCY.

CAHORS.

Le pape Jean XXII avoit établi par une bulle une univerſité complette dans cette ville en 1422, & elle avoit été confirmée par le roi alors régnant; mais en 1751 elle fut réunie à celle de Toulouſe. Depuis ce temps les médecins ne forment à Cahors ni college ni agrégation.

Médecins.

Laplaſſe.
Maſſif.
Roques.
Cantarel.
Parié.
Reigaſſe.
Durand.
Leſeret.

Chirurgiens.

Peyrat, lieutenant.
Cremoux.
Beduc, doyen.
Boisse.
Gasc.
Vialar.
Rosiers.
Lassage.
Gourri.
Roques.

Apothicaires.

Panesieux.
Bonafoux.
Cantarel.
Lavit.

Les peres chartreux tiennent une pharmacie bien pourvue, ainsi que les peres capucins.

MONTAUBAN.

College de médecine.

L'existence de ce college est rapportée à 1672, temps auquel les médecins de cette ville acheterent en corps la charge de médecin du roi. Il y eut à cette occasion des arrêts du conseil & du parlement de Toulouse. Cette charge de médecin du roi est exercée alternativement chaque année qu'on s'assemble pour cette nomination. On nomme un syndic avec le médecin qui doit exercer ladite charge : ils ont le droit d'agrégation, dès qu'un médecin veut s'établir dans la ville pour y pratiquer la médecine.

Médecins.

Caze, doyen, médecin de l'hôpital-général.

Prevôt.
Prat.
Poux.
Marignier.

Ils sont employés au bureau de charité.

Chirurgiens.

Mercadier, lieutenant, chirurgien de l'hôpital-général.

Faugnié.
Boë.
Merlé.
Costes.
Laguerenne.
Pigeon.
Delcassé.
Costes, fils.
Delsol.
Clausel.
Presecq.
Sarrat.
Lacroix.

Apothicaires.

Nuly, pere.
Brun.
Girard.
Brun Gaterau.
Nuly, fils.
Misves.
Izernes.

ROUERGUE.

RODEZ.

Médecins.

COLOMB, méd. du roi en la sénéchaussée.

Seconds, maître particulier des eaux & forêts.

Anthoine, médecin de l'hôtel-dieu & de l'hôpital-général.

Bonnet.

Galli, agrégé à l'université de Toulouse.

Garrigues.

Geniés.

Flaugergues, D. M. intendant des eaux de Cransac, & inspecteur des eaux minérales du Rouergue.

Chirurgiens.

Noë, lieutenant.

Noë, fils, chirurgien des hôpitaux de la ville.

Vidal. Cornut. Maisonnabe.

Apothicaires.

Garrigous, doyen. Cuq.
Le Roux. Lacalmontie.

VILLEFRANCHE.

Médecins.

Tissés. Maritain.
Roucoule. Delpech.
Frayssé.

Chirurgiens.

Delpech, lieuten.
Linieres.
Martin.
Bonhomme.
Taillefer.

Apothicaires.

Mercier. Sage. Touſſaints, *veuve.*

NERAC.

Médecins.

Cabanes, méd. du roi. Dubourg.

Chirurgiens.

Sainpé, lieutenant.
Gnuſac.
La Brunie.
Barrés, aîné, greffier.
Laſcomeres.
Marres.
Barrés, cadet.

Apothicaires.

Labal, freres. Berrete.

BAYONNE.

Médecins.

Lagrave, doyen, médecin du corps de ville & de l'hôpital S. Léon.
Harambilague.
Vidal.

Darguibel, médecin de l'hôpital Saint-Léon, & de celui de S. Sauveur au S. Esprit.
La Borde, médecin de l'hôpital militaire au S. Esprit.
Samanos.

Chirurgiens.

La Fargue, lieutenant.
La Mothe, doyen.
Dangé, chirurgien de l'hôtel-de-ville.
Hariague, chirurgien-major de l'hôpital militaire & de l'amirauté.
Montbalon, chirurgien-major de la marine, & en chef de l'hôpital de la ville, & de l'hôpital S. Sauveur du S. Esprit.
Moizaq.
La Borde, 2e chirurgien de l'amirauté.
Favas, prevôt.
Commemale.
Descam.
Planté.
Seigé.
Martin, négociant, greffier.
Lassale, privilégié.

La Guienne & sur-tout la Gascogne renferment un nombre considérable de sources minérales très-usitées. On trouve dans le Bordelois & près de Bordeaux les eaux de *Pressac*,

qui ſont ferrugineuſes, alkalines & ſulphureuſes.

Le Perigord poſſede les eaux de *Panaſſou* près de Saint-Cyprien, à cinq lieues de Sarlat. Elles ſont froides, ferrugineuſes, & ont une odeur de ſoufre. On ſe ſert principalement de leurs boues dans les paralyſies, & dans les reliquats des luxations.

Le Quercy renferme les eaux de *Miers*, diſtantes de neuf lieues de Cahors, qui ſont froides, vitrioliques, apéritives & purgatives; celles de *Saint-Antonin* à ſix lieues de Cahors, connues ſous le nom de *Feneyrols* & de *Salet*, froides, laxatives & diurétiques; celles de *Saint-Felix* prés Martel, très-analogues aux eaux de Miers. On diſtingue dans le Rouergue les eaux de *Cranſſac*, ſituées à ſix lieues nord-oueſt de Rhodez; elles ſont froides, ferrugineuſes, apéritives, cathartiques & toniques: on en fait grand uſage dans le royaume. m. Flangergues, médecin à Rhodez, en eſt l'intendant.

Les Landes fourniſſent les eaux de *Dacqs*, ſituées au milieu de la ville du même nom, qui ſont très-chaudes & ſulphureuſes; celles du *Pouillon*, à une lieue & demie de Dacqs; elles ſont froides, ſalines, purgatives & analogues à celles de *Sedlitz*.

L'Armagnac a les eaux de *Barbotun*, qui ſont thermales & ſulphureuſes. On emploie plus particuliérement leurs boues. M. Merle, médecin à Aiguillon, en eſt l'intendant. On y trouve auſſi celles de *Verdulan* ou *Caſt-ra-vivent*, dont une fontaine eſt chaude, ſulphureuſe, & l'autre ferrugineuſe.

Dans le Labour, ſont les eaux de *Cambo*,

à trois lieues de Bayonne, dont deux sources sont chaudes & une froide; celles de *Villefranche*, près la riviere de la Nive qui passe à Bayonne, lesquelles sont froides & acidules.

Le Bigorre est très-connu par les eaux thermales de *Bagneres*, de *Barege*, de *Cauterels*, qui sont sulphureuses & très-fréquentées. M. de Bordeu fils, médecin à Pau est intendant des eaux de Barege.

Le Pays de Comminges renferme les eaux thermales & sulphureuses de *Bagneres*, de *Luchon*, d'*Encausse* & de *Barbazan*.

ISLE-DE-FRANCE.

PARIS. *Voy. pag.* 45 *& suiv.*

VERSAILLES.

Médecins.

Audirac, D. M.
Coulom, D. B.
Dumont.
Audirac de Scieurat, D. M.
Dupré de Lisle, D. T.
Deshayes, D. R.
Mercier, D. T.
La Servolle, D. M.

Communauté de chirurgie.

Cette compagnie, érigée en 1719, reçut des statuts au mois de mars de la même année, & ils furent confirmés par lettres-patentes enrégistrées au parlement le 16 mars 1720.

Marigues, lieutenant, associé des académies royales de chirurgie de Paris & de Rouen, chirurgien-major de l'infirmerie royale & du bailliage, démonstrateur.

Suite de la guérison de la paralysie par l'électricité, d'après la méthode de m. l'abbé Sans, 1773, *in*-12.

Estradié, premier prevôt.
Turpin, second prevôt & receveur.
Loustaunau, doyen, chirurgien des enfans de France.
André, ancien chirurgien de la charité de Versailles.
Leger, chirurgien ordinaire de la reine, démonstrateur.
Chariere, chirurgien de la prevôté de l'hôtel, accoucheur.
Bisos.
Gauthier, chevalier de l'ordre du roi, chirurgien ordinaire de Monsieur, frere du roi, &c.
Nazaretz, chirurgien-major de la prévôté de l'hôtel, en survivance.

Dupont, chirurgien renoueur ordinaire du roi.

Carrelet.

Pinson.

Gouffaire, chirurgien-major de la prévôté de l'hôtel.

Roi.

Nollin, chirurgien par quartier du roi.

Dureige, chirurgien par quartier du roi, accoucheur.

Morin, chirurgien du commun de la reine, *absent.*

Boullard, chirurgien, renoueur de Monsieur.

Baudinot.

Dupont Beauregard, chirurgien par quartier de Monsieur.

Esnault.

Duclos.

Gauchez, démonstrateur & accoucheur.

Girard, *absent.*

Jobard.

Blanquié.

Dentistes.

De Chalus. Massé.

Bonnaire. Magne.

Apothicaires.

Prat, aide-apothicaire du roi.

Corion.
Bolomet.
Jodot, apothicaire des menus plaisirs.
Loubignac, aide-apothicaire du roi en survivance.
Salomon.
Maubas,
Calmels,
Vassal,
Maury,
} *apothicaires en charge.*

SAINT-DENYS.

Médecins.

O Reilly, médecin des Carmélites & du dépôt.
Mazieres, D. M. ancien médecin des camps & armées du roi, médecin des Bénédictins.

S. GERMAIN-EN-LAYE.

Médecins.

Brunyer, médecin consultant de Monsieur, ancien médecin des camps & armées du roi, ci-devant premier médecin de l'hôpital militaire de Metz, méd. de la charité roy. & de la ville.
Comine. Feline. Yvon.

Chirurgiens,

Chirurgiens.

Morin, lieutenant & prevôt.
Delbosse, chirurgien de la charité roy.
Bardon. Potin.
Bertier. Scherr.

Apothicaires.

Desconnet, apothicaire du château & de la charité royale.
Derante. Deguesne.
Le Gros.

COMPIEGNE.

Médecin.

Bida.

Chirurgiens.

Descroui, l'aîné. Richard.
Descroui, cadet. Halot.

Apothicaires.

Lezel. Martin. La Boissiere.

FONTAINEBLEAU.

Médecin.

Ducholet, médecin du château & de l'infirmerie royale.

Chirurgiens.

L'Enfant, lieutenant & greffier, chirurgien-major de l'infirmerie royale.

La Coſte. Tillier.

Drouhet. Ruffieu.

Lenfant, fils, chirurgien-aide-major des hôpitaux militaires de Corſe.

Apothicaires.

Balant. Bizor.

DREUX.

Médecins.

Gerſent, D. M. Le Prince, D. R.

Chirurgiens.

Cagnyé, lieutenant.

Collette de Chamſeru, prevôt.

Le Prince, doyen.

Guinſac.

Desjardins.

Colette de Chamſeru, fils, greffier.

Jouvelin.

Apothicaires.

Rogeard. Bertrou.

PONTOISE.

Médecins.

Prevôt. De Thomas, méd. du roi.

Chirurgiens.

Dupuits, lieutenant. Bréchot.
Arnal, ancien chirurgien-major des vaisseaux du roi, greffier.
Denizot. Heberline.

Apothicaires.

Gruel. Du Verger. Bréchot.

BEAUVAIS.

Médecins.

Ducorroy, D. R. doyen, médecin honoraire de l'hôtel-dieu.
Hebert, D. R.
Meine, D. M.
Marsan, D. M. conseiller-médecin ordinaire du roi en exercice de l'hôtel-dieu.
Rocques, D. M.

Chirurgiens.

Coutel, lieutenant.
Vie, pere, doyen.
Frion, greffier, chirurgien du bureau des pauvres, & honoraire de l'hôtel-dieu.
Dufossé.
Vie, fils.
Langlet, chirurgien de l'hôtel-dieu.

Apothicaires.

Robin. Jauron. Vallot.

SENLIS.

Médecins.

Truyard. Brulés.

Chirurgiens.

Tirlet. Jolly. Magery.

Apothicaire.

La Foreſt.

SOISSONS.

Médecins.

Petit, écuyer, D. R. de l'académie de Soiſſons.

Dieu, docteur-médecin de Louvain, de l'académie de Soiſſons.

Serva de Pontcarré, D. M. M.

Chirurgiens.

De Labar, lieut. Tribalet.
Verlac. Leſpiant.
Doucet. Bouchot.
Colar.

Apothicaires.

Petit. Tingry.
Chomier. Le Comte, fils.
Quinquel.

LAON.

Médecins.

La Brusse, D. R. méd. de l'hôtel-dieu.
Nachet, D. R. professeur des accouchemens en la généralité de Soissons.
Dieu, fils D. R.

Chirurgiens.

Gaigniere, lieutenant, ancien chirurgien-aide-major des camps & armées du roi.
Nachet, greffier.
Lobjeois, prevôt.

Apothicaires.

Bastou. Jennesson.

NOYON.

Médecins.

Auboclique. Dufour.

Chirurgiens.

Quequet, lieutenant.
De la Porte, prevôt, *à Varenne.*
Delatre, *à Guiscart.*
Richard.
Lucas, chirurgien de l'hôtel-dieu.

Apothicaires.

Jourdan.	Crefpin.
Richard.	Quequet, fils.

Outre les eaux minérales de la généralité de Paris, l'Isle-de-France renferme quelques autres fontaines minérales froides & ferrugineufes ; telles font celles d'*Abbecourt*, à l'abbaye royale des Prémontrés, à deux lieues de S. Germain-en-Laie ; celles de *Beauvais*, aux environs de la même ville ; celles de *Bruyeres*, à une lieue de Laon ; celles de *Chaillerois*, à deux lieues de Laon ; celles de *S. Pierre-de-Vailly*, dans le Laonois ; celles de *Bourfault*, près de Dormans.

LANGUEDOC.

TOULOUSE.

L'UNIVERSITE' de cette ville eft très-ancienne ; elle prétend même le fecond rang dans le royaume. On fixe la véritable époque de fa fondation à un traité par lequel le comte Raymond VII s'engagea en 1228 d'y ftipendier des profeffeurs ; ce qui engagea le pape Gregoire IX à y ériger en 1233 une étude générale fur le modele de celle de Paris. Le chancelier eft toujours celui qui occupe la feconde dignité du chapitre S. Etienne. Le recteur eft pris de la faculté de droit, & change tous les trois ans. Les profeffeurs de cette univerfité font honorés du titre de *chevaliers.*

La faculté de médecine ne fut dans son origine composée que de deux professeurs : en 1604, Henri IV établit, par un édit, une troisieme chaire pour la chirurgie & pharmacie. En 1705 la charge de médecin du roi fut érigée en chaire d'anatomie & chirurgie, & celle de chirurgie & pharmacie demeura chaire de chymie & de pharmacie. Par un édit du mois de mai 1774, le roi y a établi une cinquieme chaire pour la médecine-pratique. Dans ce même temps la ville a fait l'acquisition d'un bâtiment pour être uni aux écoles & y pratiquer un amphithéatre pour l'anatomie, un laboratoire pour la chymie, & des salles pour la bibliotheque & les assemblées de la faculté. On y tient tous les premiers jours du mois des assemblées générales pour l'examen des maladies épidémiques, & les jeudis de chaque semaine on y donne des consultations aux pauvres malades, & on leur distribue gratuitement des médicamens pour différentes maladies. L'université de Cahors, érigée en 1422 avec quatre facultés, fut réunie à celle de Toulouse en 1751. Tous les docteurs reçus en cette faculté, ont le droit d'y exercer. Il y a à Toulouse un très-beau jardin de plantes.

Docteurs - régens.

Dubernard, doyen, de l'académie des sciences de Toulouse, professeur de chymie & de pharmacie.

Maynard, des académies de Toulouse & de Florence, professeur d'anatomie & de chirurgie.

Gardeil, de l'académie des ſciences de Toulouſe, profeſſeur de pathologie & de thérapeutique.

Arrazat, profeſſeur de médec. pratique.

N...... profeſſeur de phyſiologie & d'hygiene.

Cette chaire eſt vacante par la mort de m. Daubons.

Docteurs ordinaires.

Perpeſſac.
Laurens.
Pouderons, de l'ac. des ſciences.
Carriere.
Paul Sol.
Daſtarat.
Depeire.
Marre.
Salvat.
Quin.
Benet.
Ducaſſe.
Villars.
D'Abadie.
Francès.
Brunet.
Gaugiran.
Calais.
Revel.
Loubet.
Lafon.
Arnaud.

Ecole royale de chirurgie.

Cette école fut établie à Toulouſe par lettres-patentes de Louis XV en 1762.

Villars, pere, lieutenant.

PROFESSEURS DÉMONSTRATEURS.

Pour les principes.

Cazabon, profeſſeur démonſtrateur roy.

Pour les maladies des os.

Becane, professeur-démonstrateur royal.

Pour les accouchemens.

Vaissieres, professeur-démonstrateur roy.

Pour les opérations.

Villars, fils, professeur-démonstrateur royal.

Pour l'anatomie.

Bosc, professeur-démonstrateur royal.

Pour la matiere médico-chirurgicale.

Frizac, professeur-démonstrateur royal.

ADJOINTS

AUX PROFESSEURS-DÉMONSTRATEURS.

Pour les principes.

Carriere le jeune.

Pour les maladies des os.

Baquier.

Chirurgiens.

La communauté des chirurgiens a des statuts anciens & particuliers. Ils mesurent l'étendue de leur ressort sur celle du diocese. Cette disposition souffrit des difficultés après l'édit de 1723; mais elle fut confirmée par un arrêt du conseil du 31 juillet 1731.

Le Noble, doyen.
Riviere.
Soye, pere.
Peyronnet.
Villars, pere, ch. en chef de l'hôt. dieu.
Carriere.
Carpenté.
Mesplé.
Vallés, greffier.
Caussé.
Darlés.
Poulquet.
Carriere.
Becane, prof. dém.
La Marque.
Laborie.
Cazabon, prof. dém.
Crouzet.
Dulout.
Brun, de l'académ. des sciences.
La Coste.
Vaissiere, prof. dém.
Baquier.
Barbet.
Rouget.
Bosc, prof. démon.
Bagneris.
Delpech.
Barrau.
Villars, fils, pr. dém.
Pons.
Frizac, prof. démon.
Bayés.
Decamps.
Barrau, jeune.
Soye, fils.
Begué.
Carrere.

Apothicaires.

Baron.
Ricard.
Forbet.
Lahens, de l'acad. des sciences.
Delpech.
Laroture.
Gramon.
Vidailhan.
Pelissier.
Ballat.
Boque.
Mlle Pouzar.

CASTRES.

Médecins.

Batigne.
Malzac.
Puzol, médecin de l'hôtel-dieu.

Plusieurs observations dans le journal de médecine.

Dejean.

Chirurgiens.

Saumal, doyen.
Icart, lieutenant.
Mule Bouche.
Cros, prévôt.
Mahujié.
Raymondon, chir. maj. du régiment Condé, cavalerie.
David, syndic.

Apothicaires.

F. D'Aunion, doyen.
J. D'Aunion.
Durand.
Audouart.

Il y a une belle pharmacie à l'hôtel-dieu. Une des sœurs qui en est chargée vend des drogues en ville, & sur le gain qui en résulte, elle fournit gratuitement des remedes aux malades de l'hôtel-dieu.

LAVAUR.

Médecins.

Sayve. Segamville. Messel.

Apothicaires.

Sayve. Moré.

MONTPELLIER.

Université de Médecine.

L'enseignement de la médecine à Montpellier remonte à plusieurs siecles. On prétend qu'il doit son origine à quelques médecins arabes disciples d'Avicenne, qui aborderent dans cette ville au onzieme siecle. Des sectateurs d'Averrhoès vinrent aussi dans le siecle suivant y professer la médecine; mais sa premiere fondation légale est due au cardinal Conrad, légat du pape Honoré III, qui en 1220 donna une forme réguliere aux écoles de médecine, en leur imposant des statuts. Louis XII, en 1498, créa quatre chaires de professeurs, dont il se réserva la nomination, sur le concours, à lui & aux rois ses successeurs. Le nombre des professeurs a été successivement augmenté, & il est fixé aujourd'hui à huit, parmi lesquels le roi choisit le chancelier sans concours. Cette place étoit autrefois élective de fondation apostolique.

Les facultés de théologie, de droit & des arts, n'ont été érigées à Montpellier qu'en 1289, par le pape Nicolas IV. Malgré ces établissemens, les écoles de médecine ont continué de former un corps distinct & séparé de ces nouvelles sociétés, & de porter comme auparavant le titre d'*université de médecine*, qu'elles conservent encore. L'évêque de Montpellier est conservateur de ses privileges, ainsi que des trois facultés : il confere la licence aux bacheliers : le chancelier la confereroit sur son refus : de même qu'il donne les degrés de

baccalaureat & de docteur, il en expédie les lettres. Il donne les points de dispute & préside à toutes les theses ; enfin il est le juge des contestations qui peuvent naître dans sa compagnie.

Il y a à Montpellier un fort beau jardin royal des plantes, & une bibliotheque qui est due à la générosité de m. Haguenot, que la mort vient d'enlever. Elle est ouverte un jour la semaine pour l'instruction des étudians.

L'office de médecin du roi a éte réuni à l'université de médecine. Il n'y a point d'agrégation particuliere à Montpellier : tout docteur reçu dans son université peut y exercer la médecine & faire des cours particuliers ; mais il ne peut exercer aucune fonction dans les écoles. Il existe depuis plusieurs années un procès entre les professeurs & les docteurs exerçans dans la ville. Ceux-ci prétendent avoir le droit d'assister aux actes des étudians, & avoir voix délibérative ; ce que les professeurs leur contestent. Par un arrêt provisoire du parlement de Toulouse, les docteurs assisterent en 1767, du moins un certain nombre, au concours d'une chaire, & ils y étoient comme juges. Deux docteurs de la ville assistent au concours actuel, d'après une transaction provisoire qu'ils ont passée avec les professeurs.

Professeurs.

Jean-François Imbert, chancelier & juge, intendant du jardin royal, inspecteur général des hôpitaux militaires du royaume.

Tractatus de tumoribus, in-12, 1753. Il travaille à l'histoire de l'université de médecine de Montpellier.

Paul-Joseph Barthez, chancelier adjoint & en survivance, censeur royal, & de la société royale de Montpellier.

A travaillé pendant quelque temps au journal des savans, a donné plusieurs articles de l'encyclopédie.

Dissertatio de principio vitali, in-4. 1773.

Nova doctrina functionum naturæ humanæ, in-4. 1774.

François de la Mure, doyen de la société royale de Montpellier.

Pathologicarum de febre & palpitatione lectionum vindiciæ.

Examen responsionis D. Serane ad scriptum D. Lamure, cui titulus est pathologicarum lectionum vindiciæ.

Examen animadversionum D. Petiot in parergon de aneurysmate.

Recherches sur la cause de la pulsation des arteres, 1769.

Charles Le Roy, correspondant de l'académie de Paris, de la société royale de Londres, des académies de Toulouse & de Nîmes.

Mémoires & observations de médecine, premiere partie, contenant deux mémoires sur les fievres aiguës, 1766, *in*-8. réimprimés avec d'autres sous le titre suivant : Mêlanges de physique & de médecine Paris, 1771, *in*-8.

Gaspard-Jean René.

Antoine Gouan, des académies de Florence, de Toulouse & de Montpellier.

Hortus regius Monspeliensis, *in*-8. 1762, *fig.*

Flora monspeliaca, *in*-8. 1765.

Historia piscium, latin & françois, *in*-4. 1770.

Illustrationes & observationes botanicæ, *in fol. fig.* 1773.

François Broussonet, de la société royale des sciences de Montpellier.

N..... chaire au concours. Les disputans sont mm. Vigaroux, Sabatier, Fouquet, Brun, Esteve, Vrignault, Richard.

Démonstrateur royal d'anatomie.

Thomas Goulard, de l'académie royale de chirurgie de Paris.

Jean-Baptiste Laborie, en survivance.

Démonstrateur royal de Chymie.

Jean Joyeuse, de la société royale des sciences, Me apothicaire.

Barthelemi Vincent, *secretaire.*

Guillaume Banal, *bedeau.*

Docteurs résidens à Montpellier.

Pelissier, doyen.	Chaptal.
Fitz Maurice.	Cros.
Canadell.	

Amoreux, de la société royale de Montpellier, bibliothécaire, médecin en survivance de l'hôtel-dieu.

Farjon, médecin de l'hôtel-dieu.

Veyrier de Recoules, médecin de la charité.

Tandon.

Desplan, médecin de l'hôpital-général & de la charité.

Carquet.

Roche, médecin de la charité.

Penisson, médecin de la charité.

Esteve, de la société royale des sciences de Montpellier.

La vie & les principes de m. Fizes, *in*-8.

Cusson, de la société royale des sciences de Montpellier.

Vigaroux.

Cairoche.

Guilleminet.

Sabatier.

Chauvet.

Fouquet, de la société royale des sciences de Montpellier, médecin de la citadelle, de l'hôpital royal pour les vénériens.

Essai sur le pouls, abrégé de Solano.
Dissertation de Flaming sur le pouls, 1757.
Traité de la petite vérole & de l'inoculation.
Traduction du traité de m. Dimstale sur l'inoculation, 1772, *in*-12.

Amoreux, fils, bibliothécaire, de la société royale des sciences.

Tentamen de noxa animalium, 1762, *in*-4.

Lettre d'un médecin de Montpellier, ſur la médecine vétérinaire. Seconde lettre d'un médecin de Montpellier à un magiſtrat, contenant la bibliotheque des auteurs vétérinaires, *in-8.* 1773.

Brun.
Bouliech.
Peliſſier, fils, médecin de la charité.
Petiot.
Sarrus.
H. René.
Brugniere.
Lafabrie.
Montabré.
Rigaud.
Tioch.
Goulard.

Ecole de chirurgie.

L'Ecole de chirurgie de Montpellier fut établie par un arrêt du conſeil du 21 avril 1741, & par des lettres-patentes ſur icelui portant établiſſement de quatre démonſtrateurs, à la nomination du roi, ſur la préſentation de ſon premier chirurgien. M. de la Peyronie, premier chirurgien du roi, légua par ſon teſtament, en 1747, une ſomme deſtinée au paiement des démonſtrateurs & de leurs adjoints, & fonda une nouvelle chaire pour un démonſtrateur en l'art des accouchemens & lui donna un adjoint. Il laiſſa de plus une ſomme de 100000 livres & deux maiſons qu'il avoit à Montpellier pour ſervir à la conſtruction du ſuperbe édifice où ſe font aujourd'hui les leçons publiques de chirurgie.

PROFESS. DÉMONSTRATEURS ROYAUX.

Pour l'anatomie.

Mejan, lieutenant. Bourguenod.

Pour les principes.

Sarrau, de l'académie royale de chirurgie, & de la ſociété royale des ſciences de Montpellier.
Eſpinas, abſent.

Pour les opérations.

Vigaroux, chirurgien-major de l'hôpital royal & militaire, de la ſociété royale des ſciences de Montpellier.
Poutingon.

Pour les maladies des os.

Galabert, *à Lyon.*
Serda, de l'académie des ſciences de Toulouſe.

Pour les accouchemens.

Serres. Laborie.

Profeſſeurs-démonſtrateurs vétérans.

Lamorier, chirurgien-major de l'hôtel-dieu, de l'académie royale de chirurgie, de la ſociété royale des ſciences.
Goulard, ancien conſeiller du roi, ancien maire de la ville d'Alet, diſſeсteur anatomiſte royal en la faculté de médecine, de l'académie royale de chirurgie, de la ſociété royale des

ſciences de Montpellier & de celle de Nancy.

Mémoire ſur les maladies de l'uretre, 1746, *in*-8.

Remarques & obſervations ſur les maladies vénériennes, & ſur les effets des préparations de plomb, 1760, *in*-12, 2 vol. traduit en allemand, 1767, *in*-8. 2 parties.

COMMUNAUTÉ DES CHIRURGIENS.

Prevôts.

Rouviere. Courrege.

Poutingon, profeſſeur-démonſtrateur, *receveur & greffier.*

Lamorier, doyen & profeſſeur-démonſtrateur vétéran.

Giraud, ſous-doyen, ancien prevôt.

Goulard, profeſſeur-démonſtrateur vétéran, &c.

Sarrau.

Serres, profeſſeur-démonſtrateur.

Bourguenod, profeſſeur-démonſtrateur.

Delpuech, *abſent.*

Mejan, profeſſeur-démonſtrateur, lieut.

Peliſſier.

Brugnieres, *abſent.*

Pons.

Galabert, profeſſeur-démonſtrateur, *à Lyon.*

Sarrau, fils, profeſſeur-démonſtrateur.

Eſpinas, profeſſeur-démonſtrateur, *abſent.*
Vigaroux, profeſſeur-démonſtrateur.
Alquié.
Vidal.
Giraud.
Rey.
Dorte.
Serda, profeſſ. démonſtrateur, commis aux rapports.
Thibal.
Boiſſiere.
Laborie, profeſſeur-démonſtrateur.
Deidier, *abſent.*
Serres, fils, *abſent.*
Maury.
Vernay.
Beaumelle, commis aux rapports.
Bourguenod, fils.
Mejan, fils.
Salerte.
Dupin.

Apothicaires.

Durand, doyen.
Peyre, de la ſociété roy. des ſc.
Sarrau.
Montel, de la ſoc. roy. des ſciences.
Carquet.
Bonnet.
Joyeuſe, de la ſoc. roy. des ſciences.
Haguenot.
Rey.
Barquet.
Pouzin.

BÉZIERS.

Médecins.

Les médecins de cette ville forment une eſpece d'école de médecine; ils s'aſſemblent fréquemment pour conſulter entre eux ſur les cas

difficiles & épineux qui ſe rencontrent dans la pratique de la médecine. Il y a quatre médecins prépoſés pour ſervir les pauvres. Dans leurs aſſemblées ils conſultent gratuitement ceux qui s'y préſentent. Le dernier agrégé écrit les conſultations : ils ont acheté des livres en commun pour former une bibliotheque de livres de médecine. Ils prennent le titre de Conſeiller médecin du roi, depuis que cette charge leur a été réunie par arrêt du conſeil du 5 octobre 1751. Ils l'exercent par trimeſtre, & le ſyndic, à leur défaut.

Bouillet, pere, D. M. doyen, de la ſociété royale de Montpellier, correſpondant de l'académie royale des ſciences de Paris, aſſocié de celle de Bordeaux, conſeiller-médecin du roi, médecin des hôpitaux de la ville, profeſſeur royal de mathématique, & ſecretaire perpétuel de l'académie royale des ſciences & belles-lettres de Béziers.

Diſſertation ſur la cauſe de la multiplication des fermens, *in*-12. 1720.

Avis & remedes contre la peſte, *in*-12. 1721.

Diſſertation ſur la cauſe de la peſanteur, qui a remporté le prix à l'académie de Bordeaux, *in*-12. 1720.

Lettre ſur la rhubarbe, 1727.

Relation des aſſemblées publiques de l'académie de Beziers, du 12 avril & 6 décembre 1731.

Mémoire ſur la maniere de traiter la petite vérole, 1733.

Recueil de mémoires pour servir à l'histoire de l'académie de Béziers, *in*-4. 1736.

Mémoire sur les maladies appellées vulgairement *coups de-vent*, 1736.

Elémens de médecine-pratique, 2 vol. *in*-4. 1744 & 1746.

Mémoire sur le pétrole de Gabian, 1752.

Observations sur l'anasarque, avec des additions, *in*-12, 1765.

Exposition des maladies aiguës observées à Béziers, en France, & dans les pays étrangers, depuis le commencement de 1746 jusqu'à la fin de 1769, *in*-4.

Mémoire sur les moyens de se préserver de la petite-vérole, & de traiter ceux qui en sont attaqués, *in*-4. 1770.

Extraits des séances publiques de l'académie de Béziers, insérés dans le mercure de France.

Plusieurs articles insérés dans le tome VI de l'encyclopédie.

Valadon, D. M. ancien premier consul.
Carbasse, D. M.

Plusieurs mémoires rapportés dans les extraits des séances publiques de l'académie de Beziers, & insérés dans le mercure de France.

Fraisse, D. M.

Lettre à M. Brouzet, au sujet des maux de gorge gangreneux, 1749.

Bouillet, fils, D. M. de l'académie royale de Béziers. correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, médecin de l'hôpital mage, syndic.

Mémoire sur les avantages & les inconvé-

niens de la fievre. Mercure de France, mars 1750.

Mémoire ſur la ſaignée au col dans les engorgemens des poumons. Mercure de France 1755.

Traduction d'une diſſertation de m. Chirac, ſur la paſſion iliaque, imprimée dans les conſult. médicin. de Chirac & de Sylva, 1755, tome III.

Mémoire ſur l'hydropiſie de poitrine & ſur les hydropiſies du péricarde, du médiaſtin & de la plevre, avec des additions, *in*-8. 1758.

Mémoire ſur les pleuripneumonies épidémiques, *in*-8. 1759.

Obſervations anatomiques avec des remarques, tome III des mémoires des ſavans étrangers, publiés par l'académie royale des ſciences de Paris.

Pluſieurs autres mémoires dans les extraits des ſéances publiques de l'académie de Béziers, inſérés dans le mercure.

Maſſon, D. M. ancien premier conſul.

Bailheron, D. R. médecin des pauvres & des priſons royales.

Amilhon, D. M.

Chirurgiens.

Foulquier, lieutenant, chirurgien-juré royal aux rapports, accoucheur, chirurgien des pauvres & des priſons royales.

Combeſcure, chirurgien de l'hôpital mage, ancien conſul.

Coudere.

Fourny, pere.
Jaille.
Chavernac l'aîné, conſul.
Bourguet.
Chavernac, cadet, ci-devant chirurgien des hôpitaux & des armées.
Viala, chirurgien des armées, de l'académie royale de Béziers.
Fourny, fils.
Euſtache.

Apothicaires.

Caſſagne, pere, doyen, ancien conſul.
Belleville.
Bernard, ancien conſul.
Mandeville, baîle ou ſyndic du corps.
Guilhemon, ſecond baîle.
Caſſagne, fils.
Herail.

NÎMES.

College de médecine.

Les médecins de Nîmes ayant réſolu de former un college d'agrégation en 1649, dreſſerent des ſtatuts & réglemens que le parlement de Touloufe autoriſa par arrêt du 31 Janvier 1650, qui fut homologué au ſénéchal de Nîmes le 16 juillet 1653. La charge de médecin du roi eſt réunie au college, & exercée alternativement par ſes membres.

Médecins.

Médecins.

Pierre Baux, D. M. doyen, membre de l'académie royale de Nismes, correspondant de celle des sciences de Paris & de la société royale de Montpellier.

Un grand nombre d'observations météréologiques.

Pierre-Isaac Deydier, D. M. médecin de l'hôtel-dieu de Nismes.

Pierre Feyt, D. M.

Jean Razoux, D. M. médecin de l'hôtel-dieu, membre de l'académie de Nismes, de la société de Bâle, correspondant des académies des sciences de Paris, Toulouse, Montpellier, adjoint de la société & correspondance de médecine.

Auteur des tables nosologiques, & de plusieurs mémoires & dissertations intéressantes, *in*-4. Basle, 1767.

Jean-Baptiste Mittier, D. M.

Jean-Baptiste Roustang, D. M.

Etienne Aubanel, D. M. *absent.*

Joseph Fine, D. M.

Joseph Goy, D. M.

Jean Granier, D. M.

Aimé Mittier, D. M.

Moyse Barbut, D. M.

Chirurgiens.

Jacques Martin, lieutenant, chirurgien de l'hôtel-dieu.

Pradel, doyen.
A. Nicolas, greffier.
Foby.
Granier.
Pignol.
D. Bonnefoi, commis aux rapports.
Nouton.
J. Nicolas.
Mejean.
Laugier.
Rouviere.
Serres.
Colom, prevôt.
André, commis aux rapports.
Colon.
P. Nicolas.
Coullomb.
M. Bonnefoi.
Blanc.
Viguier.
Gros.
Montagnon.
Reilhait.

Apothicaires.

Barbut, doyen.
Cauvin.
Verjac.
Razoux, distributeur d'eaux minérales.
Carme.
Freboul Bertram.
Bouschon, premier syndic.
Berard, 2e syndic.
Blazin.
Reboul.
Fabre.
Salleville, *absent.*
Castan.

L O D E V E.

Médecins.

Archbold, irlandois noble, D. M. doyen & médecin de l'hôtel-dieu.

Gaules, D. M. médecin du roi aux rapports.
Teyſſerenc, D. M.
Archbold, fils, D. M.

Chirurgiens.

Aymes, prevôt.
Herail, greffier.
Caſtel.
Riviere.
Boiſſiere.
Nicolas.

Apothicaires.

Debreuze.
Auſſely.

U Z È S.

Médecins.

De Roſier, D. M. ſecretaire du roi.
Cabrol, D. M.
Delon, D. M.

La charge de médecin du roi aux rapports appartient au corps, & eſt exercée par tour.

Chirurgiens.

Phelip, lieutenant.
Coulom, doyen.
Siguier, prevôt.
Gaſcuel, greffier.

Apothicaires.

Boucoiran, doyen.
Bouſchou.
Therondel.

CEVENNES, GEVAUDAN.

MENDE.

Médecins.

Marcé, doyen.
Bonnel de la Brageresse, pere.
Beraud.
Bonnel de la Brageresse, fils.

Il a publié une dissertation sur les eaux minérales de Bagnols en Gevaudan.

La charge de médecin du roi aux rapports est unie au corps.

Chirurgiens.

Blanc, pere, lieuten. Tuzet. Courtois. Blanc, fils. Meyrucis. Acaussinus.

Apothicaires.

Boutin. Hebrard. Marcé.

MARVEJOLS.

Médecins.

Daudé, pere, médecin de l'hôpital.
Fuge.
Daudé, fils.

Girard, intendant des eaux minérales de Bagnols & de Saint-Laurent.

Plusieurs observations dans les journaux.
La lupiologie, ou traité des loupes, 1776, *in*-12.

Chirurgien.

Coustaud.

Apothicaires.

Cais.
Valentin.
Hebrard.

MALZIEU.

Médecins.

Coustaud, médecin de l'hôpital.
Astruc.
De Roziere de la Chassagne, des académies de Montpellier & de Clermont-Ferrand, intendant des eaux minérales du Mazel, Chaudes Aigues & Sainte-Marie.

Traité des maladies de poitrine.

Tufféry.

Chirurgiens & Apothicaires.

Roussel, chirurgien de l'hôpital.
Malarcher.

VIVIERS.

Médecin.

Vitalis.

Chirurgiens.

La Baume.
Bufel.
Deſtré, lieutenant, *à Privat.*

Apothicaire.

Piachenier.

LE PUY, EN VÉLAY.

Médecins.

Arnaud, doyen, D. M. médecin des deux hôpitaux, inſpecteur du bureau des eaux minérales.
Chappot, D. M.
Debrye, médecin ordinaire du roi, D. M.
Champetier, D. M.
Balme, D. M.
Sauſet, D. M.
Gardés, D. M.

Chirurgiens.

Lambert, lieuten.
Filhot, doyen.
Gardés.
Benoît, prevôt, ch. de l'hôpital.
Tholance.
Morel.
Roux, ancien chir. major.
Breſſon.

Apothicaires.

Tardy, directeur du bureau des eaux minérales.

Imbert.

Le Languedoc renferme un très-grand nombre de sources minérales, thermales & froides. Parmi les premieres, on compte *Balaruc*, à quatre lieues de Montpellier; *Rennes* près de Limoux; *Sylvanés*, à dix lieues de Castres; *Lamalou*, à treize lieues de la même ville; *Bagnolles* & *Saint-Laurent* en Gévaudan; *Avennes* à quatre lieues de Lodeve.

Les principales eaux minérales froides sont celles de *Daniel*, près d'Alais, qui sont ferrugineuses; celles de *Pont-de Casnarets*, entre Pons, Alby & Castres, elles sont gazeuses; celles d'*Yeuzet* & de *Saint-Jean-de-Sciragues*, à deux lieues d'Usez; celles de *Meyne* près de Beaucaire, ferrugineuses; celles de *Nismes*, sulphureuses; celles de *Lodeve*, situées dans la ville du même nom; celles du *Mazet* en Gevaudan.

LIMOUSIN.

LIMOGES.

College de médecine.

Ce college fut établi par Arrêt du conseil, & autorisé par lettres-patentes du mois de novembre 1646, enregistrées au parlement de

Bordeaux le 18 décembre de la même année; & en la sénéchaussée de Limoges le 10 janvier 1647. La charge de conseiller médecin ordinaire du roi lui fut réunie par arrêt du conseil, le 14 avril 1693.

Médecins.

Gramaignac, D. M. agrégé au college des médecins de Bordeaux, *à Bordeaux.*
Daniel Desvarennes de Montfayon, D. R. médecin du roi par quartier, *à Paris.*
Fougeres, D. M.
Arnaud de Chambaud, D. M.
Cogniasse du Queyraud, D. M.
Bonin, D. M.
Boyer, D. M.
Doudet, premier syndic, D. M.
Gerald de Faye, D. M.
Duverger, D. M.
Martin, D. M.
Deperet de Maury, 2e syndic, D. M.
Origel, D. M.

Chirurgiens.

Leger, lieuten.
Michel.
Bardet.
Deveseau.
La Forest.
Constant.
Morel.
Fournier.
Tharaud.
Thibaut.

Laudin.
Jouhaud.
Soudanar.
Villevieille.
Perigord.
Dominique.
Celerier.

Apothicaires.

Mousnier.
Fougeres.
Pomeau.
Reculet.

BRIVES.

Médecins.

Dufour.
Laulerie.
Deflor.
Certain.

Chirurgien.

La Roche.

Apothicaires.

Malepeyre, aîné.
Malepeyre le jeune.
Certain.

TULLE.

Médecins.

Souleillet, pere, doyen.
Clercy, D. M.
Daubes, D. M.
Duclaus de la Borderie, D. M.

Floucaud, D. B.
Grandchamp, D. M.
Souleillet, fils, D. M.

Lettre à m. de Haen ſur le pouls.

Lagier, D. M.

Chirurgiens.

Rigolle, lieutenant, ancien chirurgien-major des hôpitaux militaires, chirurgien de l'hôpital royal & des priſons royales de Tulle.
Trech de Meimac.
Delbos de la Guéne.
Villadard.
Romignat.
Maſchat.

Apothicaires.

Floucaud.
Duval.
Chammard.
Chamayon.

Les RR. PP. récollets tiennent une pharmacie très-bien pourvue, & gérée par le frere Urbain, qui jouit en outre de la réputation de bon oculiſte.

Les RR. PP. carmes déchaux ont auſſi une pharmacie qui ne le cede en rien à la précédente, ſous la direction du frere Mathieu.

Les ſœurs de la charité-chrétienne, maiſon de Nevers, établies à Tulle depuis 1707, pour le ſoulagement des pauvres & l'inſtruction des jeunes filles, ont une apothicairerie moins riche que celles des RR. PP. mais ſuffiſamment pourvue, & tenue auſſi proprement que les deux autres.

UZERCHE.

Médecins.

Gautier, D. M. confeiller-médecin du roi.
La Sarge, D. T.

Chirurgiens.

Daniel Coulombet, lieutenant.
P. Coulombet.
Cruveilher.

Apothicaire.

Boyer.

Le Limoufin ne renferme d'autres eaux minérales connues & ufitées que celles d'*Availles*, qui font froides, vitrioliques & ferrugineufes.

LORRAINE.

NANCY.

College de médecine.

Il y a en cette ville un college royal de médecins, & une faculté de médecine.

L'établiffement du college étant antérieur à la tranflation de l'univerfité à Nancy, nous obferverons l'ordre chronologique en parlant de ces deux corps.

C'eſt à Staniſlas, roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, qu'eſt due la fondation du college royal de médecine : voici comment s'exprime ce prince bienfaiſant & humain, dans les lettres patentes données à cet effet, & datées du 15 mai 1752.

« Nous avons toujours eu à cœur de faire » fleurir dans nos états les ſciences & les arts, » pour procurer à nos ſujets tous les fruits » qu'on peut en recueillir : la médecine étant » la plus importante & la plus néceſſaire à leur » conſervation, nous croyons devoir porter » plus particuliérement notre attention à tout » ce qui peut contribuer à ſes progrès & à » ſa perfection ; &, dans cette vue, nous » avons formé le deſſein d'établir dans no- » tre bonne ville de Nancy un college de mé- » decine, à l'inſtar de ceux qui ſont établis » dans quelques-unes des grandes villes » du royaume de France ; lequel étant com- » poſé de docteurs-médecins, d'une habileté & » d'une expérience reconnues (qui ſe commu- » niqueront reſpectivement leurs connoiſſan- » ces & leurs lumieres, raſſembleront les ob- » ſervations & les découvertes qu'ils feront » dans l'exercice de leur profeſſion & les ou- » vrages qu'ils compoſeront ; & feront des » cours d'anatomie de botanique & de chymie, » formera ſucceſſivement des éleves, & donne- » ra des ſujets utiles à l'état dans une partie » eſſentielle ».

Les ſtatuts, qui ſont énoncés enſuite, ſont au nombre de cinquante-trois. Par le deuxieme il eſt dit, qu'il y aura quatre officiers électifs, ſavoir, un préſident, deux conſeillers & un ſecrétaire perpétuel ; leſquels avec le doyen

par ancienneté formeront le conseil du college, dans lequel le doyen prendra rang & séance immédiatement après le président.

Par le vingt-cinquieme il est dit, que le college se chargera de faire des cours d'anatomie, de botanique & de chymie, & que, pour cet effet, il fera construire un bâtiment convenable à ces usages, & fera planter & cultiver un jardin de toutes les plantes usuelles étrangeres, de même que de toutes celles du pays, usuelles ou non. Ce jardin contient aujourd'hui mille plantes environ, rangées suivant le systême sexuel du chevalier von Linné, que la mort a depuis peu enlevé à la médecine & à la botanique.

Le college possede encore une bibliotheque qui s'augmente tous les jours.

Cet établissement fait en 1752, fut suivi l'année suivante d'un nouvel arrangement pour l'avantage de la médecine. Il parut un arrêt du conseil d'état du même prince, daté du quatre mai 1753, portant association de la faculté de médecine de Pont-à-Mousson, & du college royal des médecins de Nancy. Le préambule de cet arrêt est remarquable; il est conçu en ces termes : « Sur ce qu'il a été représenté au roi, » *par le college royal des médecins de Nancy*, que » pour remplir plus parfaitement les vues que » sa majesté s'est proposées dans l'établissement » de ce college, & parvenir à remédier plus » efficacement aux abus qui se sont introduits » dans la profession de la médecine, il seroit à » propos, & même en quelque sorte indispen- » sable de faire concourir la faculté de méde- » cine de l'université de Pont-à-Mousson, d'où » sortent les premiers éleves de cette profession

» dans la province ; &, pour cet effet, *de l'agré-
» ger audit college royal de Nancy, & d'associer
» pareillement le college à ladite faculté, afin qu'a-
» gissant de concert, ils puissent prévenir, dès leur
» source, les abus dont on se plaint.*

Le 18 août 1775, il y eut un arrêt de la cour souveraine, qui confirme les statuts & réglemens du college royal des médecins de Nancy, & qui les autorise à justifier par la suite les contraventions qui seront contraires tant à leurs statuts qu'au présent arrêt ; & notamment défenses faites à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, même à tous chirurgiens, apothicaires, *charlatans, empiriques & autres*, de pratiquer, dans la ville & fauxbourgs de Nancy, la médecine, à peine de 500 livres d'amende.

TABLEAU

DE MM. DU COLLEGE ROYAL DE MÉD.

Président.

M. Desvillers, directeur du jardin royal des plantes, stipendié, médecin de l'hôpital bourgeois de Saint-Julien.

ASSOCIÉS D'HONNEUR, *suivant l'ordre de leur réception.*

MESSIEURS.

Le comte de Custine d'Auflance.

Le comte de Tressan, lieutenant-général des armées du roi.

Protin de Vulmont, conseiller au parlement.

Le comte du Rouvrois.
Le marquis Deſſalles, lieutenant-général des armées du roi.
Le prince de Lœweſtein.
Le marquis de la Galaiziere, intendant de Lorraine & Barrois.
De Cœurderoy, premier préſident du parlement.

Agrégés ordinaires.

Platel, doyen, ſecretaire perpétuel conſeiller-médecin ordinaire du feu roi de Pologne.
François, conſeiller-médecin ordinaire du feu roi de Pologne, & conſeiller du college.
Harmant, conſeiller-médecin ordinaire du feu roi de Pologne, profeſſeur de chymie, ſtipendié, médecin de l'hôpital de S. Staniſlas, & de la renfermerie royale de Marreville, ſous-directeur de l'académie royale des ſciences, arts & belles-lettres de Nancy.

Eloge de m. Bagard, écuyer, médecin, &c.... lu dans une ſéance publique du college des médecins le 1 mai 1773, & imprimé la même année, *in*-8. de 43 pages.

Mémoire ſur les funeſtes effets du charbon allumé, 1775, *in*-8. de 80 pages. Cet ouvrage le premier, *ex profeſſo*, qui ait encore été fait

sur cet objet, est généralement estimé en France. (M. Pia l'a fait réimprimer à Paris, 1776, à la suite de la quatrieme partie du détail sur l'établissement en faveur des noyés.) Il a eu le même accueil en Angleterre, en Suéde, en Italie, & en Allemagne, où il a été traduit.

Plusieurs mémoires relatifs à la physique médicinale, lus à l'académie de Nancy.

Différentes observations de médecine, insérés dans les journaux.

Il travaille actuellement à l'histoire des maladies épidémiques de la Lorraine.

Thomas, stipendié.

Landeutte, ancien médecin de l'hôpital royal & militaire, à Bitche.

Plusieurs observations insérées dans le journal de médecine, dans le recueil de m. Richard de Hautesierck, & dans d'autres ouvrages périodiques.

Guillemin, professeur de botanique du college, stipendié.

Buchoz, conseiller-médecin ordinaire du feu roi de Pologne, &c. *Voyez* ses qualités & ses ouvrages, *pag.* 28.

Maury, à Sezanne, en Brie.

Kenens, conseiller médecin ordinaire du feu roi de Pologne, médecin en chef de l'hôpital royal militaire.

Lallemand, conseiller du college.

Morin Saint-Pons, *absent.*

Chatillon.

Gormand, *admis.*

Faculté de médecine, associés au college roy.

Tournay, doyen, professeur de médecine-pratique.

Jadelot, professeur d'anatomie & de physiologie.

Guillemin, professeur de matiere médicale & de botanique.

Agrégés honoraires.

Lieutaud, conseiller d'état, premier médecin du roi. *Voy. pag.* 14.

De la Sône, conseiller d'état, premier médecin du roi, en survivance, & premier méd. de la reine. *P.* 15. 54.

Ronnow, premier médecin du feu roi de Pologne, chevalier de l'ordre polaire, & président de l'académie royale de Suede.

Pinard, conseiller-médecin du roi au college de Rouen, & professeur royal de botanique.

Atthalin, professeur royal de la faculté de médecine, & de l'académie, à Besançon.

Bercher, premier médecin du duc de Parme.

Malouin, médecin ordinaire de la feue reine.

Bourdelin, professeur de chymie au jar-

din du roi, à Paris, & médecin de MESDAMES de France.

Spielmann, pere, professeur en médecine, chymie, botanique, & chanoine de S. Thomas, à Strasbourg.

Morand, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Verdier, docteur en médecine, & avocat au parlement de Paris.

Thiery, médecin-consultant du roi.

Jeanroy, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Maret, docteur en médecine, secretaire perpétuel de l'académie de Dijon, &c.

Raulin, docteur en médecine, à Paris.

Missa, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Le Roi, médecin de monseig. le comte d'Artois.

De Saint-Martin, vicomte de Briouze, docteur en médecine.

De Necker, historiographe & botaniste de S. A. S. electorale palatine, &c.

Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés; & entr'autres de la *physiologia muscorum*, 1774, *in-8*.

Coste, médecin de l'hôpital militaire de Calais, de l'académie de Nancy & de celle de Lyon.

Lettre à m. Joly, docteur agrégé au college des médecins de Geneve, sur l'épidémie de Colonges au pays de Gex; 1763, *in*-8. de 19 pages.

Eloge de m. Pierrot, chirurgien lorrain très-distingué, professeur royal de l'art des accouchemens, &c..... lu dans une société d'amis le 12 juillet 1773, *in*-8. de 36 pages.

Essai sur les moyens d'améliorer la salubrité du séjour de Nancy : mémoire couronné à l'académie de la même ville, le 8 juin 1774, *in*-8. de 152 pages.

Des avantages de la philosophie, relativement aux belles-lettres, *in*-8. 1774, de 58 pag.

Du genre de philosophie propre à l'étude & à la pratique de la médecine, lu dans une séance publique de l'académie de Nancy, le 25 août 1774, in-8. de 48 pages.

Eloge de M. Cupers, président du college royal de médecine, &c..... lu dans une séance publique le 25 août 1775, *in*-8. de 16 pages.

Recueil des œuvres physiques & médicinales, publiées en anglois & en latin, par Richard Mend.... traduction françoise, 1774, 2 vol. *in*-8.

Physiologie des corps organisés, &c.... traduction françoise de la *physiologia muscorum* de m. de Necker, botaniste de l'électeur palatin, 1775, in-8.

Lettres à m. Paulet, docteur non régent de la faculté de médecine de Paris, pour servir de réponse à un factum de celui-ci, 1776, *in*-8. de 146 pages.

Il y a encore de ce médecin des observations intéressantes, insérées dans le journal de médecine & dans la gazette salutaire.

Tribolet de la Lance, médecin des hôpitaux, & secretaire perpétuel de la société économique de Berne.

Louis, secretaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie, &c. &c. &c.

Associés correspondans.

Pierre, conseiller-médecin ordinaire du feu roi de Pologne, stipendié, à Luneville.

Il travaille sur l'histoire de la taille ou lithotomie en Lorraine.

Olivier, pere, agrégé au college de médecine de Lyon, & de l'académie de la même ville.

Olivier, fils, professeur agrégé à Lyon.

Gerard l'aîné, stipendié, à Rembervillers.

Discours sur le putiet. -- *Prunus padus. Linn.*

Juvet, médecin, directeur des eaux de Bourbonne.

Il est auteur de plusieurs ouvrages sur ces eaux minérales.

Rougemaître, médecin, stipendié, à Briey.

Doron, médecin de principauté de Salm.

Il a donné dans la clef de cabinet, des observations sur l'*illecebras* (*sedum acre. Linn.*) & sur l'aristoloche.

Garnier, Médecin, à Neufchateau.

Clouet, écuyer, conſeiller du roi, médecin des hôpitaux de Verdun.

Sauvage, conſeiller-médecin ordinaire du feu roi de Pologne, à Bar-le-Duc.

Saint-Mihiel, médecin & inſpecteur des iſles de Bourbon & de France.

Mongin, ſtipendié, à Ligny.

Henri, ſtipendié, à Luneville.

Krautte, ſtipendié, à S. Avold.

Brock, médecin & curé dans l'évêché de Spire.

Bazeille, ſtipendié, à Chateau-Salins.

Porriquet, ſtipendié, à Blamont.

Lottinger, ſtipendié, à Sarbourg.

On a de ce médecin, le coucou, diſcours-apologétique, ou mémoire ſur le coucou d'Europe, &c. *in*-8. de 78 pages.

Pluſieurs morceaux relatifs à la médecine & à l'hiſtoire naturelle, inſérés dans les journaux.

Godot, médecin, à Vezelize.

Pierrot, ſtipendié, à Epinal.

Mourot, conſeiller-médecin ordinaire du feu roi de Pologne, ſtipendié pour les eaux de Buſſang.

D'Amance, ſtipendié, à Sarguemines.

Gregoire, ſtipendié, à Fénétrange.

Cuiſnier, ſtipendié, à Charmes.

Sthal, premier médecin du prince des Deux Ponts.

Bador, ſtipendié, à Bouzonville.

Il travaille à des obſervations de médecine-pratique.

France, conſeiller-médecin ordinaire du feu roi de Pologne.

Touſſaint, ſtipendié, en ſurvivance pour les eaux de Bains.

Tournay, ſtipendié, à Vezelize.

Tailler, médecin ordinaire du feu roi de Pologne, à Bourbonne-les-Bains.

Finiels, médecin, directeur des eaux de Bains.

Saint-Denis, ſtipendié, à Dieuze.

Il conſulte gratuitement les pauvres ſur leurs maladies, un jour de chaque ſemaine, en allemand & en françois.

Courtois, médecin, ſtipendié, à Remiremont, & à Plombieres aux ſaiſons des eaux minérales.

Gerard le jeune, ſtipendié, à Etain.

Thouvenin, ſtipendié, à Chatel-ſur-Mozelle.

Maugras, ſtipendié, pour l'hôpital de Pont-à-Mouſſon.

Poma, ſtipendié, à Bruyeres.

Il eſt auteur de pluſieurs obſervations conſignées dans le journal de médecine. Il travaille à un traité ſur les écrouelles.

Laurent, ſtipendié, à Bourmont.

Aubry, docteur en médecine, à Mirecourt.

Schneider, ſtipendié, à Bouquenom.

Huret, ſtipendié, à Commerci.

Michel du Tennetar, profeſſeur de chymie, à Nanci.

Du Bocq de la Roberdiere, médecin, à Vire, en Normandie.

Traité ſur la rougeole, Paris, 1776, *in*-12

Trécourt, ancien médecin, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Rocroi, actuellement à Cambrai.

Il eſt auteur des réflexions médico-chirurgicales, *in*-12. & d'un recueil d'obſervations de chirurgie.

Grunwald, médecin, à Bouillon.

Il eſt auteur de la gazette ſalutaire, feuille périodique qui contient des obſervations rares, curieuſes & importantes; des notices & des annonces des livres étrangers relatifs à la médecine.

Thouvenel, docteur en médecine de Montpellier.

Diſſertation ſur les eaux de Contrexeville.

Clement, ſtipendié, à Neufchateau.

Guerard, docteur en médecine, à Duſſeldorff.

Goulin, M. des académies de la Rochelle, d'Angers, de Nîmes, de Lyon

de Villefranche en Beaujolois, & de la ſociété littéraire de Châlons-ſur-Marne, à Paris.

Traduction de la theſe de m. Falconet, ſur l'opération de la taille, inſérée dans le ſecond volume de la *collection de theſes* par m. Macquart, D. M. P. 1759.

Traduction de la diſſertation de m. Caſtell, ſur l'inſenſibilité des tendons, inſérée dans le troiſieme volume de la même *collection.*

Traduction de l'hiſtoire de la colique du Devonshire, du latin de m. Huxham, 1764.

Eloge du ſieur Paris, célebre opticien de Paris: inſéré dans le *journ. encyclop.* 1765, juillet.

Lucani Pharſalia, cum variis exemplaribus collata. Paris. Barbou, 1767, *in-12.*

Lettres à un médecin de province, 1769, *in-*8. *Il n'en a paru que ſix; la ſeptieme imprimée n'a pas été publiée.*

Table des ſeize volumes de la matiere médicale de Geoffroi & de ſes continuateurs, 1770, *in-*12.

Le *dixieme* volume *in-*4. de la bibliotheque de médecine, formant les tomes XXVIII, XXIX, XXX & XXXI de l'*in-*12, 1770.

Traduction du traité des alimens, de m. Lieutaud, premier médecin du roi, imprimé à la ſuite de ſa *matiere médicale*, 1770, *in-*8.

Lettre à m. Fréron, ou critique de l'*hiſto. de l'anatomie & de la chirurgie, de m. Portal*, 1771, *in-*8.

Vocabulaire François, ou abrégé du dictionnaire de l'académie françoiſe, 1771, *in-*8. 2 vol.

Dictionnaire raiſonné de matiere médicale, 1773, *in-*8. 4 vol. & *avec fig.* 8 volumes. *Ouvrage attribué, contre toute vérité, à m. de la Beyrie; mais auquel l'auteur ne met aucune prétention.*

Mémoires

Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques, & bibliographiques, pour servir à l'histoire ancienne & moderne de la médecine; dédiés à monseigneur le garde des sceaux, *in*-4. 1775 & 1776, 2 vol.

Il a travaillé aux annales typographiques avec mm. Roux, d'Arcet & Robert; au journal de Trévoux; au journal économique.

N.... maître en chirurgie, démonstrateur stipendié pour l'anatomie & la chirurgie au college royal.

Willemet, maître en pharmacie, démonstrateur de botanique & de chymie au college royal, & de la société économique & botanique de Berne.

Catalogue des plantes cultivées dans le jardin royal de botanique de Nancy, rangées suivant la méthode sexuelle de m. le chevalier de Linné, avec les noms de Tournefort, & les françois les plus vulgaires.

Dissertation sur une racine indigene, qui remplace exactement la salsepareille, depuis long temps en Lorraine; couronnée par l'académie royale des sciences, arts & belles-lettres de Nancy, le 6 mai 1776.

Etienne Cheneau, appariteur du college.

Les consultations pour les pauvres malades se déliberent publiquement tous les samedis, depuis dix heures du matin jusqu'à midi, dans l'hôtel royal du college. Les pauvres apportent des certificats de leurs curés, alors ils reçoivent les remedes *gratis*, que les apothicaires veulent bien généreusement leur donner.

Faculté de médecine de Nancy.

On fait que l'univerfité actuellement à Nancy, étoit autrefois établie à Pont-à-Mouffon, où elle fut fondée en 1572 par le duc Charles III & par le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims.

Ceux qui ont dit que la faculté de médecine de Pont-à-Mouffon ne fut mife en activité que par les jéfuites en 1599, fe font trompés, s'ils ont voulu dire que ces peres ont fait des leçons fur la médecine (quelques perfonnes au moins ont paru l'entendre ainfi), mais il n'y a peut-être point d'erreur; car il n'eft pas impoffible que les jéfuites voyant impatiemment cette faculté demeurer dans l'inaction, aient agi fortement pour l'en tirer. Quoi qu'il en foit, fes exercices ont commencé au mois de novembre 1598, par les leçons publiques que donna Charles le Pois (*Carolus Pifo*); lequel après avoir fait fa licence dans la faculté de Paris, y fut reçu docteur le 14 mai 1698. Il eft pourtant vrai que quelques années avant que ce médecin enfeignât, Touffaints Fournier, fon parent, avoit été nommé profeffeur, mais il n'en avoit pas encore rempli les fonctions. Ces deux hommes fe feront fans doute réciproquement animés à parcourir une carriere où les véritables talens fe font remarquer, eftimer & récompenfer. Au refte, Charles le Pois, fils de Nicolas auffi médecin, fut confeiller & médecin ordinaire de Henri II, dit le bon, duc de Lorraine, & devint doyen de la faculté de Pont-à-Mouffon. Les hiftoriens mettent fa mort en 1633 : fuivant cette époque, on peut conjecturer qu'il a vécu environ 66 ou 67 ans. Le

Pois a composé un livre latin, & traduit en latin un ouvrage de Mercato écrit en espagnol.

Il paroît que cette université avoit de la célébrité au commencement du dix-septieme siecle; c'est au moins ce que doivent faire présumer ces paroles de JODOCUS SINCERUS (*Itinerarium Galliæ, 1615*); *Pontamussum .... academiâ claret; & docuit hîc olim Petrus Gregorius Tholosanus, magnus ille vir scriptis æternitati sacratis.* Le duc de Lorraine y avoit attiré ce savant, qui enseignoit avec réputation le droit à Toulouse. Cependant les efforts de Pierre Grégoire, & ceux de Fournier & de le Pois ne purent exciter pour long-temps le zele de leurs successeurs. L'université dégénéra, mais elle fut rétablie par le duc Leopold, qui lui donna de nouveaux réglemens en 1699 & en 1708. Elle fut enfin transférée à Nancy par le feu roi Louis XV. Les lettres-patentes de cette translation furent données à Compiegne le 3 août 1768. « Nous avons ordonné (est-il dit dans le préambule de ces lettres) par nos » lettres-patentes du 31 juillet dernier, portant » confirmation du college de Nancy, que l'u» niversité de Pont-à-Mousson sera transférée in» cessamment en notre ville de Nancy ». Le jour est fixé, par le premier article, au premier octobre de cette année, pour y reprendre ce jour-là le cours des études dans toutes les facultés; il est dit, dans le deuxieme, que la faculté de médecine donnera ses leçons, tiendra ses assemblées, & procédera aux examens dans les salles du college royal de médecine, & que le jardin de botanique dudit college servira à la faculté de médecine pour y faire l'explication des plantes; par le cinquieme, que les chaires

de professeurs seront données au concours.

Jusqu'à présent il n'y avoit que trois professeurs dans la feculté de médecine : le roi par ses lettres-patentes données à Versailles le 19 août 1776, & registrées au parlement le 28 novembre, en a créé une quatrieme. « L'attention particuliere que nous apportons (dit le prince) à tout ce qui peut contribuer à étendre les connoissances & à rendre plus complet l'enseignement des diverses sciences, » nous a fait accueillir favorablement la demande qui nous a été faite par la faculté de » médecine de notre université de Nancy, d'y » établir un *professeur* & un *démonstrateur* en » chymie ; &, en attribuant à ces deux places » des droits, de fixer aussi ceux du chirurgien » professeur précédemment établi ». Le médecin nommé pour faire annuellement un cours de chymie, est m. Henri Michel, qui est en même temps chargé de suppléer les autres professeurs pour leurs leçons seulement, lorsqu'ils seront absens ou malades ; pourquoi le professeur suppléé lui paiera une rétribution proportionnée au nombre des écoliers inscrits sur les registres ; il jouira des mêmes privileges, prérogatives, honneurs, franchises & exemptions dont jouissent les autres membres de l'université, à toutes les assemblées de laquelle il aura droit d'assister, ainsi qu'à tous les actes, theses, examens de la faculté de médecine, y aura voix délibérative : le tout cependant sans aucune rétribution.

Le démonstrateur de chymie est le sieur Pierre-François Nicolas, maître-ès-arts & en pharmacie, lequel jouira des mêmes privileges, &c. que les autres membres de l'université.

Quant à la place de chirurgien professeur &

démonſtrateur établie par lettres-patentes du duc Léopold le 13 décembre 1720, le roi, ſur la demande de la faculté, agrée & nomme le ſieur Jean-Baptiſte Lamoureux, qui tous les ans fera un cours d'anatomie dans les écoles de médecine, & auquel ſa majeſté veut, juſqu'à ce qu'elle lui ait aſſigné des gages, qu'il lui ſoit payé un droit de douze livres par chaque étudiant qui ſuivra le cours d'anatomie, & de vingt-quatre livres pour ceux qui n'étant pas étudians en médecine ou en chymie, voudront ſuivre ledit cours : cet arrangement eſt le même pour le profeſſeur & le démonſtrateur en chymie.

Tournay, doyen de la faculté, conſeiller-médecin du roi, profeſſeur de médecine pratique.

Jadelot, conſeiller-médecin du roi, membre de l'académie des ſciences & arts de Nancy, profeſſeur d'anatomie & de phyſiologie.

Oratio de variis medicinæ fatis, 1766, *in*-4. 16 p.

Diſcours ſur l'abus de l'eſprit de calcul dans l'étude de l'économie animale, lu en la ſéance publique du 8 mai 1770, *in*-8. de 40 pages.

Mémoire ſur la cauſe de la pulſation des arteres, 1771, *in*-8. de 64 pages.

Eloge hiſtorique de m. Bagard, préſident du college royal de Nancy, lu dans la ſéance publique de l'académie le 8 mai 1773, *in*-8. de 31 pages.

Lettre de m. ..... profeſſeur en médecine, à m. ..... docteur en médecine, en réponſe à des notes, 1773, *in*-8. de 13 pages.

Descriptions myologiques des nouvelles planches enluminées, par le sieur Gautier Dagoty, fils.

Guillemin, professeur de matiere médicale & de botanique.

Michel du Tennetar, professeur de chymie, membre de la société littéraire de Metz.

Essais sur les moyens d'améliorer les études. Nancy, 1769, *in*-12.

Dictionnaire des prognostics. Paris, 1770, *in*-12.

Dictionnaire du diagnostic, sous le nom de m. Helian. Paris, 1771, *in*-12.

College royal de chirurgie de Nancy.

Il fut établi par lettres-patentes du roi, du 29 juin 1770; il en fut donné d'autres du 20 novembre 1771, portant confirmation de ses statuts & réglemens au nombre de soixante-quatre, en nommant cinq chaires de professeur. Ces dernieres lettres furent enregistrées en la cour souveraine de Lorraine, le premier février 1772.

Les chirurgiens de Nancy avoient sollicité long-temps auparavant un établissement semblable auprès du feu roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, & n'avoient pu réussir. Ils faisoient depuis quinze ans des cours d'anatomie & de chirurgie, autant que les circonstances le permettoient. La difficulté d'avoir des cadavres & un emplacement convenable, étoit souvent un obstacle à leur bonne volonté. Ces lettres-patentes ont enfin mis le comble à leur satisfaction.

Ils ont à se flatter d'avoir renoncé depuis un temps immémorial à la barberie; les plus anciens d'entr'eux ne l'ont jamais pratiquée ni vu pratiquer à aucun de leurs confreres; ceux des autres villes de Lorraine ont suivi l'exemple de la capitale.

On a vu récemment une preuve non-équivoque de l'émulation qui regne parmi les chirurgiens de cette province. Dans la premiere séance qui se tint en la salle des nouvelles & superbes écoles du college de chirurgie de Paris, le jeudi 27 avril 1775, l'académie royale de chirurgie couronna cinq lorrains. M. la Flize de Nancy remporta la moitié du prix double, consistant en une médaille d'or de 500 livres. M. Saucerotte de Lunéville, lequel avoit obtenu en 1768 le premier prix & l'année derniere une des cinq petites médailles, partagea l'autre moitié avec m. Didelot, résidant alors à Bruyeres & actuellement à Rémiremont; celui-ci avoit déjà mérité en 1773 une des cinq petites médailles. M. Chambon, de Brevannes prés Bourmont, déjà couronné plusieurs fois, obtint un *accessit*; & m. Rouyer, de Vicheray près Neuchâteau, eut également une des cinq petites médailles.

L'article LVIII de leurs statuts porte, que le lieutenant du premier chirurgien du roi au college de chirurgie de Nancy, recevra à la maîtrise les chirurgiens qui voudront s'établir dans les villes des duchés de Lorraine & de Bar, dans le ressort desquels la lieutenance du premier chirurgien seroit vacante.

La rentrée des écoles se fait dans le mois de novembre par le cours d'anatomie; celui des maladies chirurgicales & des opérations qu'elles

exigent, se fait dans les mois de février & de mars; celui d'accouchement immédiatement après la quinzaine de pâques; celui des principes dans les mois de mai & de juin, & celui d'ostéologie & des maladies des os dans les mois de juillet & août.

Lieutenant de m. le premier chirurg. du roi.

Dominique La Flize, prevôt perpétuel & honoraire, correspondant de l'académie royale de chirurgie, chirurgien en chef des hôpitaux de charité, professeur royal des maladies chirurgicales & des opérations qui leur conviennent.

Méthode nouvelle & facile d'administrer le vif-argent aux personnes attaquées de la maladie vénérienne, traduite du latin de m. Plenck, 1770, *in*-12. de 114 pages.

Observations de chirurgie, dans le journal de médecine, & dans les mémoires de l'académie de chirurgie.

Discours inaugural, lu dans la premiere séance publique du college royal de chirurgie.

Prevôts en charge.

Jean-Baptiste Laffite, fils, stipendié de la ville, professeur royal d'anatomie.

Jean-Baptiste Lamoureux, maître-ès-arts, chirurgien en chef de l'hôpital des enfans-trouvés, professeur royal de l'art des accouchemens, prosecteur & démonstrateur d'anatomie en la faculté de médecine.

Chirurgiens.

Jean-Baptiste Laffite, doyen, ancien stipendié de la ville.
Joseph Colin, stipendié de la ville.
Pierre Garosse, chirurgien-juré aux rapports, professeur royal des principes de chirurgie.
Louis Bruant, stipendié de la ville, professeur royal d'ostéologie & des maladies des os.
Jean-Nicolas Paullet, chirurgien-major de l'hôpital militaire & de la renfermerie royale; greffier de m. le premier chirurgien du roi.

Chirurgiens non-exerçans.

Elophe Parmentier, retiré à la Valette, dans la Lorraine allemande.
Nicolas Ballias de la Lance, ancien stipendié de la ville.
Bertier, à Fanoncourt, près Vaudemont.

Associés honoraires.

David, membre du college & de l'académie royale de chirurgie, professeur de chirurgie & d'anatomie, lithotomiste

penſionné, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu, & membre de l'académie des ſciences, belles-lettres & arts, à Rouen.

Saucerotte, chirurgien-juré aux rapports, ſtipendié, aſſocié de l'académie royale de chirurgie, profeſſeur royal de l'art des accouchemens, à Luneville.

Aſſociés correſpondans.

Trecourt, docteur en médecine, ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire & échevin de la ville de Rocroi, correſpondant de l'académie royale de chirurgie.

Didelot, chirurgien de S. A. S. mgr. le prince de Salm, correſpondant de l'académie royale de chirurgie, profeſſeur royal des accouchemens, à Remiremont.

Chabrol, ancien chirurgien aide-major des camps & armées du roi, chirurgien-major du corps du génie, à Mezieres.

Couturier, ancien chirurgien-aide-major des camps & armées du roi, maître en chirurgie de la ville de Commercy, établi dans la prevôté de Vaucouleurs.

Salmon, licencié en médecine, chirurgien-major du régiment de la Rochefoucault, dragon.

Experts reçus au college.

MESSIEURS.

Jean-François Pellier, fils aîné, oculiste, alternativement à Nancy & à Metz.

Jean-François Fallois.
Jean-Claude Fidel la Forgue, alternativement à Nancy & à Strasbourg.
Nicolas Bisson.
} *Dentistes.*

Experts pour l'application des ventouses & des sangsues.

Beauprez. Idatte.

Pharmacie.

Les derniers réglemens & statuts des maîtres apothicaires de Nancy datent de 1764. Voici le préambule de l'arrêt du conseil d'état, du 26 mars 1764. « Sa majesté (STANISLAS, roi de Pologne » duc de Lorraine & de Bar) ayant reçu diffé» rentes requêtes & mémoires des jurés & maî» tres apothicaires de la maîtrise de Nancy, par » lesquels ils lui auroient exposé que, non» obstant les réglemens & statuts qui leur au» roient été donnés par le duc Charles IV le 4 » mai 1665, les circonstances des temps y au» roient apporté des changemens, & donné

» lieu à des déclarations & arrêts dans les an-
» nées 1708, 1730, 1751 & 1752; qu'étant en-
» core dans le cas de l'interprétation & de chan-
» gement, dans quelques articles, pour le réta-
» bliſſement de la pharmacie dans un ordre con-
» venable à ſon état & avantageux au public;
» leſdites requêtes & mémoires, enſemble le
» nouveau projet de réglement & ſtatuts com-
» muniqués aux médecins du college royal de
» Nancy, & ſur iceux reçu leur avis, la ma-
» tiere miſe en délibération..... le roi en ſon
» conſeil, par forme de ſtatuts & réglemens
» nouveaux, a ordonné & ordonne », &c. ...
Les articles contenus dans cet arrêt du conſeil (enregiſtré à la cour ſouveraine le 11 avril 1764) ſont au nombre de cinquante-cinq.

Maîtres apothicaires.

Willemet, doyen.
De la Porte.
Humbert.
Nicolas.
Matthieu.
Mandel.
La veuve du ſieur Virion, privilégiée pour les eaux minérales.

Les apothicaires de Nancy, en conſéquence de leur délibération du 8 mai 1764, fourniſſent de leur bonne volonté, & à leurs frais, aux pauvres malades de la campagne, reconnus pour tels par atteſtations de leurs curés, tous les remedes qui leur ſont preſcrits par les ordonnances de la chambre des conſultations du college royal de médecine, qui ſe tient tous les ſamedis matin, chacun pendant leur mois.

BITCHE, V. DU BAILLIAGE ALLEMAND.

Médecin.

Landeutte, médecin-agrégé au college royal des médecins de Nancy, ancien médecin de l'hôp. militaire, ſtipendié.

B L A M O N T, *comté.*

Médecin.

Porriquet, ſtipendié, aſſocié correſpondant du college des médecins de Nancy.

Chirurgiens.

La Levée, lieuten. Gley.

Apothicaire.

Hotte.

BOUQUENON, PROCHE SAVERDE.

Médecin.

Schneider, ſtipendié, aſſocié au college royal des médecins de Nancy.

B O U R M O N T.

Médecin.

Laurent, ſtipendié, aſſocié au college royal de médecine de Nancy.

Chirurgien.

Procureur, lieutenant.

BOUZONVILLE.

Médecin.

Bador, ſtipendié, aſſocié au college royal de médecine de Nancy.

Chirurgien.

Malmaiſon, lieutenant.

BREVANNES, PRÈS BOURMONT.

Chirurgien.

Chambon, aſſocié de l'académie royale de chirurgie de Paris.

Il a remporté pluſieurs prix de cette académie.

BRUYERES.

Médecin.

Poma, aſſocié correſpondant au college royal des médecins de Nancy, médecin ſtipendié de la ville & de l'hôpital.

CHARMES-SUR-MOSELLE.

Médecin.

Cuiſnier, ſtipendié, aſſocié du college des médecins de Nancy.

Chirurgien.

Rouſſel, lieutenant.

CHATEAU-SALINS.

Médecin.

Bazoille, ſtipendié, aſſocié correſpondant du college des médecins de Nancy.

CHATEL-SUR-MOSELLE.

Médecin.

Thouvenin, ſtipendié, aſſocié au college royal des médecins de Nancy.

DIEUZE.

Médecin.

Saint-Denys, ſtipendié, aſſocié au college royal des médecins de Nancy.

Chirurgien.

Grémel, lieutenant.

EPINAL.

Médecin.

Pierrot, ſtipendié, aſſocié du college royal des médecins de Nancy.

Chirurgiens.

Baſtien, juré aux rapports.
La Marche.

Apothicaires.

Pierſon. Bataille.

ETAIN.

Médecin.

Gerard, le jeune, ſtipendié, aſſocié au college royal des médecins de Nancy.

LUNEVILLE.

Médecins.

Pierre, médecin des hôpitaux militaire & bourgeois, ſtipendié, aſſocié au college royal des médecins de Nancy.
Perin, médecin de l'hôpital bourgeois.
J. Nic. Henri.
Nicolas, ſtipendié, aſſocié au college royal des médecins de Nancy.
J. Fr. Henri, ſtipendié, aſſocié au college royal des médecins de Nancy.

Chirurgiens.

Beaulieu, lieutenant, penſionné pour la lithotomie dans les duchés de Lorraine & de Bar.
Monteau, doyen.

Duvivier, ci-devant chirurgien-major de cavalerie, l'un des chirurgiens en chef de l'hôpital bourgeois.

Henri, ſtipendié de la ville.

Saucerotte, chirurgien-juré aux rapports, ſtipendié, aſſocié de l'académie royale de chirurgie de Paris, aſſocié honoraire du college royal de chirurgie de Nancy, profeſſeur royal de l'art des accouchemens.

Il a traduit les obſervations de médecine de Tulpius.

Galland, l'un des chirurgiens en chef de l'hôpital bourgeois.

Caſtarat. Le Clerc.

Apothicaires.

Joly, pere. Joly, fils.
Pierre. Vautier.

MIRECOURT.

Médecins.

Georget. Courcier. Aubry.

Chirurgiens.

Mougenot, lieuten. La Buiſſiere.
Pierrard, ch. de l'hôp. Marchand.

Apothicaire.

Barthelemy.

NEUFCHATEAU.

Médecins.

Clément, ſtipendié, aſſocié au college royal des médecins de Nancy.
Garnier, pere & fils.

Chirurgiens.

Salin, lieuten. Navrancourt.

Apothicaire.

Tiſſerand.

PONT-A-MOUSSON.

L'univerſité, qui étoit autrefois en cette ville, a été transférée à Nancy depuis quelques années. *Voy.* page 410.

Médecins.

Maugras, ſtipendié, aſſocié au college royal des médecins de Nancy.
Bailly.

Chirurgiens.

Maſſon, lieuten. Laurent.

Apothicaires.

Gorcy. Bourr.

REMBERVILLER.

Médecins.

Gerard l'aîné, ſtipendié de la ville & de l'hôpital, aſſocié correſpondant du college des médecins de Nancy.

Deſprés. De Guerre.

Chirurgiens.

Thouvenin, chirurgien de l'hôpital.

Colete. Guirou.

Apothicaire.

Renault.

REMIREMONT.

Médecins.

De Guerre. Courſoil.

Chirurgiens.

Gremillier, lieutenant.

Didelot, chirurgien de S. A. S. mgr. le prince de Salm, &c. *voy. pag.* 418.

Lettre à mm. du college royal de médecine de Nanci, ſur une maladie bilieuſe épidémique, qui a régné à Bruyeres & dans les villages voiſins, 1771, *in*-12.

Inſtructions pour les ſages-femmes, *in*-8.

Avis aux gens de la campagne, ou traité des maladies les plus communes, 1772, *in*-12. de 322 pages.

Précis des maladies aiguës & chroniques, 1774, *in*-12, 2 volumes; le premier de 216 pages, le second de 304 pages.

Il travaille à un traité ſur les maladies des femmes, & à un dictionnaire de chirurgie.

Jérôme.

Apothicaire.

Rezal.

SAINT-AVOLD.

Médecin.

Krautte, ſtipendié, aſſocié correſpondant du college des médec. de Nancy.

SAINT-DIEZ.

Médecins.

Rai.

Dozon, dans la principauté de Salm, aſſocié au college des médecins de Nancy.

Deibach.

Chirurgiens.

Ferry. Thierry. Noël.

Apothicaire.

Houſſonville.

SAINT-NICOLAS.

Médecin.

Saint-Mihiel, échevin.

Chirurgiens.

Simonet. Kupers. Pierre.

Apothicaire.

Charmette, échevin.

SARBOURG.

Médecin.

Lottinger, ſtipendié, aſſocié correſpondant du college des médec. de Nancy.

Le coucou. Diſcours apologétique, ou mémoire ſur le coucou d'Europe. Nancy, 1775; *in*-8. de 78 pages.

Chirurgien.

Berga, juré aux rapports.

SARGUEMINES.

Médecin.

D'Amancet.

Chirurgien.

Cabley, lieutenant.

Apothicaire.

Clément.

VÉZELIZE.

Médecins.

Tournay, ſtipendié, aſſocié au college royal des médecins de Nancy.
Godot, aſſocié au college des médecins de Nancy.

Chirurgiens.

Ferry, lieutenant. Bottin.

Apothicaire.

Poirſon.

VIC.

Médecin.

Genaudet.

Apothicaire.

Lucas.

BAR-LE-DUC, CAPITALE DU BARROIS.

Médecins.

Magot. Roger.
Sauvage, conſeiller-médecin ordinaire du feu roi de Pologne, aſſocié au college royal des médecins de Nancy.
Perrot. Macuſon. Trident.

Chirurgiens.

Viard, lieutenant.
De Rosne, doyen.
Pellin, pere, oculiste, pensionné, résident à Metz.
La Cour, juré aux rapports.
Moreau. Pornot.

Apothicaires.

Perrot, pere. Jacquet.
La Bussiere. Flaubert.
Perrot, fils.

M E T Z.

Médecins.

Mangin, ancien premier médecin de l'hôpital militaire.

Observations sur les avantages de l'inoculation.

Marchand, premier médecin de l'hôpital militaire, ancien médecin des armées, médecin ordinaire du roi.

Read, second médecin de l'hôpital militaire, ancien médecin des armées.

Essai sur le séjour salutaire des étables dans la phthisie. Paris, 1767, *in*-8. de 93 pages.

Traité sur le seigle ergoté. Strasbourg, 1771, *in*-8. de 93 pages. Seconde édition, Metz, 1774, *in*-12. de 92 pages.

Humbert, D. N. Le Page, D. N.
Gentil.

Chirurgiens.

☞ La communauté des chirurgiens de cette ville reçut des ſtatuts le 17 décembre 1602; elle en reçut d'autres le 4 mai 1635, qui furent homologués le 31 juillet de la même année; enfin elle eut de nouveaux ſtatuts par ſentence du lieutenant général de police du premier mai 1720, homologués le 18 juin ſuivant. Ces ſtatuts ne different des généraux que dans quelques articles concernant le régime de la communauté.

Frédéric Voneſſen, lieutenant.
Jean Mathias, prevôt.
Nicolas Valette, juré aux rapports.
Claude-Joſeph Friſto, juré aux rapports.
Philippe Pleſſy, greffier.
Henri de Jarny, doyen, chirurgien en chef de l'hôpital S. Georges.
Bernard Bouſquet, pere, chirurgien des priſons royales.
Jacques-Auguſtin la Doucette, chirurgien-major des ville & citadelle.
Louis Marechal, pere, *abſent.*
Joſeph Salviat, ancien chirurgien-major de cavalerie.
Nicolas Herga, *abſent.*
Frédéric Voneſſen, chirurg. des hôpit. S. Nicolas & de Bon ſecours.
Nicolas Midart, ſtipendié, ſubſtitut de l'hôpital S. Georges.

Nicolas

Nicolas Valette.
Claude-Joſeph Friſto.
Dominique-Bernard Bouſquet, fils.
Jean Mathias.
Jean-Louis Marechal, fils, ſtipendié.
Fiacre Robillard, chirurgien-major de l'hôpital militaire.
François Lorrain.
Jean-Henri Pelier, reçu à Bar-le-duc, agrégé, à Metz, penſionnaire de la ville, expert pour les maladies des yeux.
François Levert.
Antoine Cleſſe, agrégé, herniaire & dentiſte.
Jean-Claude-Fidel la Forgue, dentiſte, agrégé.

Apothicaires.

Hilaire. Peltre.
Bécœur.

Il poſſede l'art de conſerver les pieces d'hiſtoire naturelle.

Thirion.

Il fait tous les ans des cours de chymie.

Marli. Billote.
Duſoleil. Albert.
Carpiomont. Veuve Arnould.

On compte à Metz, outre l'hôpital militaire l'hôpital de S. George pour les bourgeois, ad-

miniſtré par les peres de la charité, deux hôpitaux de charité, de Bon-ſecours & de Saint-Nicolas, & une renfermerie où l'on traite les maladies vénériennes.

Il y a auſſi des médecins juifs, principalement attachés à leur nation, & qui, par tolérance, exercent la médecine dans la ville.

VERDUN.

Médecins.

Clouet, écuyer, D. M. médecin ordinaire du roi & de l'hôpital militaire, médecin des hôpitaux de charité, ſtipendié de la ville, aſſocié correſpondant du college des médecins de Nancy.

Vaillant, D. M. A.

Didelon, D. M. N.

Romain, fils, D. M. N.

Chirurgiens.

Louis, ancien chirurgien-aide-major de l'hôpital militaire.

Vidal, chirurgien-major des ville & citadelle.

Baudamant.

Fouperinne, chirurgien-major de l'hôpital militaire.

Lépine.

Apothicaires.

Romain, ancien. Boyer.

Sergent. Lantenois.

TOUL.

Médecins.

Thirion, pere, médecin de l'hôp. mil.
Thirion, fils, adjoint & en ſurvivance.
Buſthé. Garnier.

Chirurgiens.

Desfarges, chirurgien-major de l'hôpital militaire.
Magron, lieutenant du premier chirurgien du roi.
Prez. Le Lievre.
Vincent. Garnier, pere.
Blanchart. Garnier, fils.

Apothicaires.

Dilambre. Lebecq.
Bourcier. Borain.
Porriquet.

LYONNOIS.

LYON.

College de médecine.

ON lit: page 397 de l'*état de médecine* que parut l'année précédente, que le college d

médecine de Lyon *a été établi par Symphorien Champier*. C'eſt probablement une erreur. M. l'abbé Pernetti a fait une remarque par laquelle cette aſſertion eſt détruite : en parlant du college de la Trinité de Lyon, à l'*établiſſement* duquel Symphorien Champier contribua en 1527, il ajoute : « s'il ne fonda pas *celui de* » *médecine*, qui eſt en effet poſtérieur de quel- » ques années au décès de Champier, il le pré- » para au moins ». Or ce médecin mourut en 1539. L'exiſtence du college pouvant alors dater de 1545 ou 1550, il eſt, comme on voit, fort ancien & même le plus ancien du royaume. Cependant nous liſons dans un almanach de Lyon, que ce college *fut établi* au mois de juin 1577 par lettres-patentes de Henri III. Mais peut-être que ces lettres-patentes n'érigent point, & qu'elles portent ſeulement confirmation d'une inſtitution déjà formée. Quoi qu'il en ſoit, hors d'état de fixer actuellement la véritable époque de ce college, nous obſerverons qu'il fut confirmé par d'autres diplômes en 1595, 1631, 1659, 1673.

Les agrégés qui compoſent le college ont le titre de profeſſeurs, & ſont chargés par leurs ſtatuts d'enſeigner toutes les parties de la médecine qui ont rapport à la chymie & à la pharmacie. Ces leçons interrompues depuis pluſieurs années, par le défaut d'un lieu propre à les faire, ont repris leur cours à l'hôtel-de-ville. On y profeſſe en hiver l'anatomie & la chirurgie, au printemps la chymie, la pharmacie & la botanique.

Pour être agrégé au college, il faut être docteur d'une univerſité fameuſe ; il faut de plus avoir exercé la médecine pendant quatre an-

nées, dans une ville ou bourg muré, & ſubir deux examens publics, l'un ſur la théorie, l'autre ſur la pratique de la médecine. La matiere de ces examens eſt tirée au ſort par le lieutenant-général qui, accompagné du procureur du roi, y préſide. Les députés du conſulat y aſſiſtent. Le récipiendaire eſt obligé de faire ſur le champ un diſcours en latin, ſur le ſujet qui lui eſt échu. Il eſt enſuite interrogé par les membres du college, s'il n'eſt docteur de Paris ou de Montpellier : on le reçoit ou on le renvoie à la pluralité des ſuffrages.

Depuis pluſieurs années, trois docteurs agrégés, le mardi de chaque ſemaine, depuis dix heures du matin juſqu'à midi, donnent avec beaucoup de zele & d'aſſiduité des conſultations gratuites & par écrit. C'eſt dans une des ſalles de l'hôtel-de-ville, où tous les pauvres qui s'y préſentent ſont admis.

Les membres de ce college ont le titre de nobles, & le prennent dans tous les actes publics.

DOCTEURS-MÉDECINS,

Conſeillers du roi & profeſſeurs agrégés au college de médecine de Lyon.

Garnier, conſeiller, ancien médecin de quartier du roi, *à Paris.*

Formules de médecine du college de Lyon, par m. ſon pere, revues par lui. 1764, *in*-12.

Peſtalozzi, doyen, de l'académie des ſciences, belles-lettres & arts de

Lyon, & de la ſociété royale des ſciences de Montpellier.

Olivier, pere, de l'académie des ſcienc. belles-lettres & arts de Lyon, aſſocié-correſpondant au college royal des médecins de Nancy en Lorraine, ci-devant médecin honoraire du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, *à Ambérieu*.

Diſſertat. ſur la rage, où l'on trouve les moyens de s'en préſerver & guérir. A Lyon, 1743, *in*-8. de 61 pag.

Diſſertat. ſur l'apoplexie, le ginſeng, l'hipopion.

Chol, médecin de l'hôpital-général & grand hôtel-dieu de Lyon.

Potot.

Magneval, médecin de l'hôpital-général & grand hôtel-dieu de Lyon, premier ſyndic.

Olivier, fils, aſſocié-correſpondant au college royal des médecins de Nancy.

Idée préciſe de la petite vérole, 1763, *in*-4, de 42 pag.

Raſt, de l'académie des ſciences, belles-lettres & arts, honoraire de celle d'agriculture de Lyon, directeur du bureau des eaux minérales de Lyon.

Réflexions ſur l'inoculation de la petite vérole, 1763, *in*-12. de 40 pages.

Notes ſur l'avis au peuple de m. Tiſſot. Lyon, 1763..

Pluſieurs articles de l'encyclopédie.

Reinaud, *à Briançon.*

De Lilia.

Munet.

Brac, médecin de l'hôpital de la charité, ſecond ſyndic.

Certificat en faveur de mm. Faiſſole & Champeaux, pag. 41, tom. premier de leur recueil.

Vitet, ancien profeſſeur de chymie & de pharmacie.

Médecine vétérinaire, 1771, *in*-8. 3 vol. Le premier de 742 pag. &c.

Diſſert. ſur les noyés, 1768, *in*-12. pag. 148 au tome premier du recueil *in*-12. de mm. Faiſſolle & Champeaux.

Willermoz, membre de la ſociété royale des ſciences de Montpellier, aſſocié de celle d'agriculture de Lyon, aſſocié-correſpondant des académies roy. des ſciences de Toulouſe, Bordeaux, profeſſeur de chymie & de pharmacie.

Brun, académicien vétéran de la ſociété royale des ſciences de Montpellier, député aux actes des apothicaires.

Joly, ancien profeſſeur d'anatomie, *à S. Jean-de-Laune.*

Gilibert, directeur & profeſſeur de l'é-

cole d'anatomie comparée, *à Grodno, en Lithuanie.*

Mémoire sur la nécessité du rétablissement des écoles de médecine. À Lyon, 1769, *in*-12.

L'édition des chefs-d'œuvres de m. de Sauvages. Lyon, 1770, *in*-12. 2 vol.

L'anarchie médicinale. Neuchatel, 1772, *in*-12. 3 vol.

Baudot, médecin du roi, député aux rapports en justice, & aux examens des chirurgiens.

David.

Peyrard, médecin du roi, professeur de chymie & de pharmacie, député aux rapports en justice & aux examens des chirurgiens.

Châteigner, ancien médecin ordinaire des armées du roi, ancien inspecteur des eaux minérales de Tournon.

Boyer de Rouquet.

De la Bruyere, professeur d'anatomie & de chirurgie.

Pestalozzi, fils.

Chappuis du Mollard.

Couchaud.

Petetin, profess. d'anatomie & de chir.

Démonstrateurs du college de médec. pour les cours d'anatomie & de chirurgie.

Guerin, ancien chirurgien-major de l'hôpital-général & grand hôtel-dieu

de Lyon, de la société royale des sciences de Montpellier.
Galabert, professeur-démonstrat. roy. au college de chirurgie de Montpellier, ancien chirurgien-aide-major des hôpitaux militaires.
Oviste, *bedeau du college.*

College royal de chirurgie.

La chirurgie établie à Lyon reçut un réglement par lettres-patentes d'octobre 1577, confirmées par d'autres lettres du 7 septemb. 1595. Ils en reçurent encore de nouvelles en mai 1631, & de plus il fut rendu, au grand conseil, le 14 mars 1644, un arrêt de réglement pour l'exercice de la chirurgie dans les villes de Lyon, pays de Lyonnois, Forez & Beaujolois.

Ces réglemens que prescrivent ces anciens diplômes, ont été abrogés par des *lettres-patentes du roi en forme de déclaration, portant réglement pour le college royal de chirurgie de la ville de Lyon, données à Versailles le 6 juillet 1775, enrégistrées au parlement le treize du même mois.* Ces nouvelles loix ressemblent en bien des points à celles qui ont été données au college royal de chirurgie de Paris; elles sont renfermées en CXXXIV articles.

Joseph-Marie Changrin, gradué, lieut
Claude Aubernon, premier prevôt.
Jean-Baptiste Rey, second prevôt.
Antoine Dumas, trésorier.
Pierre Blanque, greffier.

Chirurgiens du roi pour les rapports dénonciatifs & juridiques.

Jean Faiſſole, gradué.
Claude Champeaux, gradué.

Adjoints.

Antoine Garnier.
Didier Landry.
Louis Laborie.
Louis-Gaſpard Martelly.
Louis Blanchard.
Jean-Marie Viricel.
Jean-Joſeph Guerin.

Maîtres.

P. Pouteau, doyen, reçu en 1722.
François Faure, gradué, de l'académie royale de chirurgie de Paris, *à Avignon*, 1733.
Jean Truels 1733.
François Flurant, l'aîné, ancien chirur. major de l'hôtel-dieu, 1735.
Antoine Garnier, ancien chirurg. major de l'hôtel-dieu, 1740.
Jean-François Raphaëlis, 1740.
David Pallebot, 1740.
Louis Legoux, 1740.
Dominique Daſtugue, 1740.
Gregoire Roeques, 1740.
Claude Dutil, 1740.
Didier Landry, gradué, 1740.
François Auſſel, 1740.

Jacques Bergés, 1740.

Barthelemi Collomb, gradué, de l'acad. des ſciences, belles-lettres & arts de Lyon, ancien lieutenant, 1741.

Guillaume Avigent, 1741.

Jean-Baptiſte Charmeton, gradué, ancien chirurgien-major de la charité, de l'académie royale de chirurgie de Paris, 1743.

Eſſai théorique & pratique ſur les écrouelles.
Traité des écrouelles.

Gregoire Ladeveze, 1743.

P. Blanque, greffier de m. le premier chirurgien du roi, 1743.

Pierre Capdeville, 1744.

Claude Ballyat, 1746.

Joſeph-Marie Changrin, gradué, lieut. de m. le premier chirurgien du roi, 1746.

Louis-Joſeph Vitet, 1746.

Antoine Violet, gradué, 1747.

Pierre Graſſot, gradué, ancien chirur. major de l'hôtel-dieu, de l'acad. roy. de chir. de Paris, & de celle des ſcien. belles-lettres & arts de Lyon, 1747.

Mémoire ſur les émolliens, couronné par l'academ. de chirurgie, en 1744.

Mémoire ſur la méthode d'inſérer la petite vérole, 1766, *in*-12, 213 pages.

Jean Denieux, 1748.

Louis Laborie, gradué, 1748.
Pierre Bosche, 1748.
François-Raymond Cablat, ancien lieutenant, 1748.
Jean-Baptiste Brion, 1748.
Pierre Gonelle, 1749.
Claude Flurant le jeune, gradué, ancien chirurgien-major de la charité, de l'académie royale de chirurgie de Paris, 1751.

Mémoire sur les déterfifs, couronné par l'academ. de chirurgie, en 1749.

Splanchnologie raisonnée.

Pierre-Gilbert Phelis, 1751.
Jean-Baptiste Dussausoy, 1752.
Louis-Gaspard Martelly, 1752.
Antoine Dumas, 1752.
Barthelemi Pascal, 1752.
Claude Aubernon, premier prevôt, 1756.
Jean-Baptiste Rey, second prevôt, 1756.

Recueil d'observations sur le traitement des maladies vénériennes, 1770, *in*-12. de 168 p.

Etienne Clenchard, gradué, 1756.
Jean Tissot, 1757.
Prosper Julliard, 1757.
Jean Daverede, *absent*, 1757.
Jean-Baptiste Fagot, 1757.
Marc Magniol, gradué, 1757.
Jean Faissole, gradué, commissaire royal pour les rapports, 1759.

Réflexions sur les hermaphrodites. 1765, *in*-8. *Voy.* Champeaux plus bas.

Jean-Baptiste Oriol, gradué, 1759.

Joach. Puy, gradué, ancien chirurgien-major de l'hôtel-dieu, correspondant de la société royale d'Upsal, 1759.

Antoine-Pierre Biessy, gradué, 1760.

François Fonville, 1760.

François Martin l'aîné, 1761.

Louis Blanchard, gradué, 1762.

François Collomb le jeune, 1762.

Claude Champeaux, gradué, ancien chirurgien-major de la charité, de l'acad. royale de chirurg. de Paris, de la société royale des sciences de Montpellier, de celle des sciences, belles-lettres & arts de Rouen, & de la société littéraire d'Auxerre & de Villefranche, commissaire royal pour les rapports, 1763.

Expér. & observ. sur la cause de la mort des noyés, avec M. Faissole, 1768, *in*-12. 2 vol. Leur lettre à m. Louis, qui s'y trouve, y a été réimprimée en 1768, *in*-8. de 84 pag. y compris la réponse réimprimée pour la troisieme fois sous le titre suivant : Expér. & obser. sur la cause de la mort des noyés. Lyon, de la Roche, & Paris, Didot, 1768, *in*-8. de 367 p.

Mémoires sur les topiques & sur l'usage des choses non-naturelles dans les maladies chirurgicales, couronnés l'un & l'autre par l'académ. de chirurgie, non-imprimés.

Jean-Baptiste Pressavin, gradué de l'université de Paris, 1763.

Nouveau traité des vapeurs, *in*-12. 1773.
Traité des maladies vénériennes, *in*-12. 1773, 348 pag.
Réponse à la lettre de mm. Champeaux & Faissole, p. 84-119 de leur recueil, *in*-12.

Jean-Marie Viricel, gradué, 1763.
Antoine Brodier, 1764.
André d'Albouffiere, gradué, 1764.
Antoine Peronet, 1765.
Etienne Lagrifoul, 1765.
Jean-Joseph Guerin, gradué, ancien chirurgien-major de l'hôtel-dieu, de la société royale des sciences de Montpellier, 1765.

Traité sur les maladies des yeux, *in*-12. 1768.

Jean-François Maréchal, ancien chirurg. major des hôpitaux du roi, 1765.
Maurice Ronsin, *absent*, 1765.
Jean-Pierre Sauzet, gradué, 1766.
Jean-Simon Thenance, gradué, adjoint, 1767.
Jean Duffourd, 1767.
Jean-Baptiste Bruny, gradué en l'université de Paris, ancien chirurg. aide-major des camps & armées du roi, médecin en la ville de *Villefranche*, 1768.

Claude Dupuy, 1768.
Denis Girard, gradué, ancien chirurg. major de la charité, adjoint, 1769.
Maurice Bubaton, adjoint, 1769.
Antoine-Louis Javel, gradué, 1769.
Honoré-Joseph Pointe, gradué, 1769.
Augustin Figuet, gradué, 1769.
François Giraud, 1770.
François Desparrins, 1770.
Jean-Baptiste Morel, gradué, 1770.
Raymond Jazédé, 1770.
Jean Janin, associé correspondant des académies des sciences, arts & belles-lettres de Dijon, & de Villefranche, de la société royale des sciences de Montpellier, oculiste de la ville de Lyon, & du college royal de chirurgie de Paris, ancien chirurgien-aide-major des armées du roi, 1773.

Mémoires sur l'œil, *in*-8. 1772, 474 pag.
Réflexions sur les causes de la mort subite & violente, &c. *in*-8. 1772, 94 pages.
Plusieurs Observ. dans les journaux.

Pierre Lemaire, 1773.
Charles Martin le cadet, 1773.
Jean Galabert, gradué, professeur-démonstrateur royal au college de chirurgie de Montpellier, ancien chirurgien-aide-major des hôpitaux militaires, &c. 1773.

Antoine Augé, 1774.
François Chape, 1774.
Dominique du Fréchou, 1774.
Jean-César Décamp, 1774.
. . . . . . Leftelle.
. . . . . . Desavenieres.
. . . . . . Phelip.
François Buy-Tousac.
Jean-Baptiste Binard.
Michel Carret.
Moine, *clerc de la communauté.*
Pierre Bouchet, chirurgien-major de l'hôtel-dieu.
N. . . . . Grandchamp, chirurgien-major de la charité.

Dentistes & herniaires.

Hebert, dentiste, reçu au college royal de chirurgie de Paris, breveté de la ville pour le soulagement des pauvres, 1767.
Belanger, 1767.
Auzeby, chirurgien-dentiste de feu S. A. S. M. le prince de Montauban, éleve du sieur Mouton, dentiste du roi, 1767.
Traité d'odontalgie, *in*-12, 1770.
Lévêque, dentiste, 1767.
Rouland, dentiste, 1772.
Soter Carrier, chirurgien herniaire, éleve de M. Chomerat, 1772.

Jean-François Ferret, chirurgien-herniaire, expert, & breveté de la ville, 1772.

Antoine Dumas, maître-ès-arts, maître en chirurgie de la ville de Dezize, expert herniaire, 1772.

Pour l'extirpation des cors aux pieds.

Latour, 1775.

Pharmaciens.

Les pharmaciens de Lyon ſont patentés ; les edits & déclarations de nos rois leur accordent le privilege de vendre & débiter les différentes compoſitions, & tous ceux qui, ſans titre, s'ingerent à faire la fonction d'apothicaire, doivent être regardés comme réfractaires aux loix du prince, & comme des gens dangereux & nuiſibles au bien public, parce qu'ils n'ont ſouvent pas les connoiſſances néceſſaires.

Jean Malinas, premier ſyndic.
François Tiſſier, ſecond ſyndic.
Jean-Baptiſte Lanoix, premier adjoint.
Jean-Antoine Delcayre, ſecond adjoint.

Maîtres.

Claude Flurant, doyen.
Jean-Baptiſte Laymarie, vice-doyen.
Jean-Jacques Alboüi.
Joſeph Gilbert.
Pierre Guiraudet l'aîné, honoraire de la ſociété royale d'agriculture.
Pierre Guiraudet, cadet.

Mathieu Mercier.
Joſeph Delpont.
Charles Couze.
Nicolas Gavinet, de l'académie des ſciences, belles-lettr. & arts de Lyon.
Jean-François Lucron.
Pierre Place.
Pierre Meniſſier.
J. Malinas, ancien apothicaire-aide-major des armées du roi, premier ſyndic.
François Tiſſier, ſecond ſyndic.
François Correard.
Jean-Baptiſte Lanoix, ancien apothicaire-aide-major des hôpitaux militaires, premier adjoint.
Jean-Antoine Delcayre, ſecond adjoint.
François Duclos.
Antoine Raynal.
Bruno-Joſeph Caractery.
Paul Macors.

Ecole royale vétérinaire.

Cette école & celle de Paris ſont les deux ſeules qui, juſqu'à préſent, ont été formées, & établies dans le royaume.

M. Bertin, miniſtre & ſecretaire d'état.
Bourgelat, commiſſaire-général des haras du royaume, directeur & inſpecteur-général des écoles royales vétérinaires de France, *à Paris.* *Voyez p.* 234.

Fargeaud, tréſorier-général des écoles.

Directeur.

Flandrin, éleve des écoles de Lyon & de Paris, ci-devant chef des hôpitaux, & adjoint à la direction de la derniere de ces écoles.

Ancien directeur.

L'abbé Rozier, *à Paris.*

Profeſſeur & démonſtrateur en chef.

Laurent, éleve des écoles de Lyon & de Paris.

Ancien profeſſeur & démonſtrateur.

Gamet, privilégié du roi, *à Paris.*
Théorie nouvelle ſur les maladies cancéreuſes, *in*-8. 2 vol. 1772.

Régiſſeur.

Durus Beaupré.

MONTBRISSON, EN FOREZ.

Médecins.

De Chavanne. Dubouchet.
Bonnefoy. Durand.

Chirurgiens.

Durand, lieutenant. Geny.
Vidal, greffier.

Apothicaire.

Lafont.

SAINT-ETIENNE, EN FOREZ.

Médecins.

Sevelinges, médecin de la charité.
Saulnier Dulac, médecin de l'hôpital.

Chirurgien.

Girard.

ROANNE, EN FOREZ.

Médecins.

Roſtaing, conſeiller-médecin du roi, intendant des eaux minérales de Saint-Alban & de Sail-le-Chateau-Morand.
Vialon, Ponchon, Roſtaing neveu, } *méd. de l'hôtel-dieu.*

Chirurgiens.

Dutil l'aîné, lieutenant.
Girard.

Dutil Latour. Benoit.
Say. Barry la Barre.

VILLEFRANCHE, EN BEAUJOLOIS.

Médecins.

Gontard, médecin du roi, penſionné de la ville & de l'hôpital, de l'académie de la même ville.

Leçons de chymie de Montpellier, 1749, *in*-12. Traitement & extinction de la variole & de la rougeole, avec un diſcours aux hommes ſur leur ſanté.

Buſſy, méd. de l'hôpital.
Bruny.

Chirurgien.

Morel, chirurgien de l'hôpital.

Apothicaire.

Veuve Barrot.

On trouve dans cette province les eaux minérales de *Sail-le-Château-Morand*, ſituées en Forez, elles ſont thermales; celles de *Montbriſon*, qui ſont acidules & ferrugineuſes : m. Richard de la Prade en eſt intendant.

Les eaux de *Sal* en Douzy ſont froides, & contiennent une matiere graſſe ſulphureuſe & une terre abſorbante. Celles de *Sail-ſous-Couſans* en Forez, ſont froides & gazeuſes. Celles de *Saint-Alban* ſont froides & ferrugineuſes. Celles de *Saint-Galinier*, ſituées près de la pe-

tite ville du même nom, ſont froides, ſpiritueuſes, très-agréables au goût, & contiennent très-peu de ſubſtances minérales.

MAINE.

LE MANS.

QUOIQUE les médecins de cette ville ne forment point college, cependant ils s'aſſemblent & s'agregent entr'eux. La charge de médecin du roi a été réunie à leur ſociété.

Médecins.

Peau Duchesnay, D. M. doyen, conſeiller de l'hôtel-de-ville.

Le Houx, pere, D. R. notable de l'hôtel-de-ville.

Heuzé, D. R.

Cheſneau, D. R. & docteur-régent de la faculté de Paris.

Vetillart du Ribet, D. R. de la ſociété d'agriculture.

Deſcription d'une chenille rejettée par le vômiſſement.

Effets de le vapeur du charbon.

Mémoire ſur une maladie épidémique.

Mémoire ſur le ſeigle ergoté.

Pluſieurs obſervations dans le journal de médecine.

Livré, D. M. médecin des hôpitaux.
Champion de Chantemerle, D. A.
Le Houx, fils, D. R. médecin des hôpitaux.

Chirurgiens.

Goutard, lieutenant.
De Villiers, doyen.
Peron.
Chaumont.
Regnault.
Thibaut des Bois.
De la Roche, chirurgdes hôpitaux.
Faribault de la Pomeraye, prevôt.
Le Villain de la Courbe.
Salien.
Le Vasseur. Bion.

MAYENNE.

Médecins.

Le Maistre. Palicot, méd. du roi.
Morice de la Rue.

Chirurgiens.

Manier, lieutenant.
Cordelai Silardiere, doyen.
Fleury, chirurgien de l'hôtel-dieu.
Jeorget Bretonniere.
Mail Hochet.

LAVAL.

Médecins.

Lasnier. Choquet.
Deschamps de la Bellangerie, médecin du roi.
Placihard de la Choltiere.
Auray.
Boulvraye, pere.
Boulvraye, fils.
Turcan de Petite Ville.

Chirurgiens.

La Roche, lieutenant.
Hubert, pere, doyen.
Hubert, fils, syndic.
Sedellier de la Houdairie.
Durocher.
Le Mercier du Gravier.
Segretain.

Il y a dans la ville du Mans une source minérale froide, qui contient du sel marin & une substance grasse. On trouve à Linieres des fontaines minérales ferrugineuses, qui ont de la réputation dans cette province.



MARCHE.

MARCHE.

GUERET.

Médecins.

Blandin de Longechaud, conſeiller-médecin du roi.
Fillias.

Chirurgiens.

Laſnier Desbarres, lieutenant.
Cuſinet, greffier.

Apothicaires.

Poiſſonier Desgranges.
Peyrat.

DORAT.

Médecins.

Leulier, ſieur Duché, D. M.
Aubugeois, ſieur de Petitmont, M

Chirurgiens.

L'herbon, lieutenant.
Maſſard.
Mantal des Plaines.
Boulquet. La Chaulmes de Peyranches.

NIVERNOIS.

NEVERS.

Médecins.

De Gautiere, doyen, méd. intendant des eaux minérales de Pougues.

L'hermite, médecin du roi aux rapports pour la ville de Nevers & pour celle de S. Pierre-le-Moustiers.

Rober de Gernais.

Chirurgiens.

Doumie, lieutenant, chirurg. du roi aux rapports pour Nevers & ressort, contrôleur & inspecteur des chirurg. du Nivernois.

Lucas, doyen, accoucheur pensionné de la ville.

Maublanc.
Bonnet.
Belmin, prevôt.
Maugue.

Apothicaires.

Greffier.
Amic.
Vialay.
Montauban.
Meunier.
Breu.
Quinquet.

Ils ne font point corps.

CLAMECY.

Médecins.

Dupin. Sallé.
Heullard.

Chirurgiens.

Jouannin. Ragon.
Deſſous Lalande. Portrait, chir. royal.

Le Nivernois poſſede les eaux minérales de *Pougues*, ſituées à trois lieues de Nevers. Elles ſont froides & acidules. Elles contiennent, d'après l'analyſe très-bien faite de m. Coſtel, maitre apothicaire de Paris, beaucoup d'air ſurabondant, du fer, du ſel marin, de l'alkali minéral uni à une matiere graſſe, & de la terre abſorbante. Elles ſont diurétiques & toniques. Il feroit à deſirer que toutes les eaux minérales de la France fuſſent analyſées avec la même préciſion & avec la même intelligence.

NORMANDIE.

ROUEN.

College de médecine.

Pinard, conſeiller-médecin du roi.
De la Roche, doyen.
Deslongchamps.

Obſervations ſur la nature du ſang récemment tiré des veines, 1748. *in-12.*

Fleury. Rouelle.
Boiſduval. Michel.
Lepecq de la Cloture, médecin ſurnuméraire de l'hôtel-dieu & de la cour du parlement, adjoint à la ſociété & correſpondance royale pour les maladies épidémiques.

Obſervations ſur les maladies épidémiques; Paris, 1776, *in*-4.

Daurignac.

College de chirurgie.

Drouet, lieutenant, chir. du bailliage.
Mory, premier prevôt.
L'échevin, ſecond prevôt.
Le Bigre, doyen.
Marette.
Gravé.
De la Croix, chirurgien du parlement
Grillon.
Rouverel.
Queſnay, chirurgien du parlement.
Leger.
Compaing.
Bonami, chirurgien de l'amirauté.
Pillore, de l'acad. des ſciences de Rouen.
Le Pere. Dufay.
Rubi. Daubigny.
Neuville.
David, C. P. de l'académie des ſciences

de Rouen, professeur royal, chirurgien en chef du lieu de santé.

L'anglois, greffier.

Guerin.

Doubbleaux, *à Dernetal.*

Beaumont, fils, démonstrateur royal; chirurgien de l'amirauté.

Poullain. Sciaux.

Gamare.

Dentistes & herniaires.

Pelou. Balland. Martin.

Le Roi de la Faudigniere, *à Paris.*

Apothicaires.

Le Carbonnier, premier garde.

Le Danois l'aîné, garde de l'académie des sciences.

Le Chandelier.

Le Danois le jeune.

Balliere Délaisement, de l'ac. des scienc.

Le Carpentier. Mezaise.

Jalama. Veuve Besserve.

Jamet.

DIEPPE.

College de médecine.

Faudacq, doyen, médecin de l'hôtel-dieu, & de l'hôpital-général.

Girard, médecin du roi.
Le Marchand.

Chirurgiens.

Riolle, lieuten.
Le Goubé, doyen.
Le Lievre.
Paniſſet, *abſent.*
Martin, *abſent.*
Carlet.
Riolle, fils aîné.
Grosbois.
Le Goubé, fils.
Riolle, fils cadet.
Demay, ancien chirurgien-aide-major des grenadiers de France, chirurgien-major des château & citadelle.
Lavenu, greffier, non-chirurgien.

Apothicaires.

De Croizilles, de l'académie des ſcienc. de Rouen, ancien conſul.

Il eſt auteur d'un livre qui annonce un ſel calmant de ſa compoſition, dont il fait ſecret.

Feret.
Carpentier.

LE HAVRE.

Médecins.

Roche.
Youf, médecin de la marine.
Le Lievre de Zalles, méd. de l'hôpital.

Chirurgiens.

Planchon, lieut. & ch. ord. de la marine.

La Croix, chirurgien de l'hôpital.

Le Prevôt. Bernaudat.

Callé. Glatigny.

André. Dumouchel.

Baſſuel, chir. major de la marine.

Apothicaires.

Harel. Laupretre.

Veron. Bourdignon.

SÉEZ.

Médecins.

Provot, méd. de l'hôtel-dieu.

Fichet de Clairefontaine.

Chirurgiens.

Galais, lieutenant.

Chevalier, doyen, chir. de l'hôtel-dieu.

Hubert, prevôt.

Fournier, *au Meſleraux.*

Dubu, fils, apothicaire & greffier.

Apothicaires.

Dubu, pere. Jean Pierre.

Dubu, fils. Fichet.

ALENÇON.

Médecins.

Odolent Deſnos, méd. du roi & de l'hôtel-dieu.

Turpin. Bougon.
Clouet.

Chirurgiens.

Goudes des Friches, lieuten. chirurgien-major de l'hôtel-dieu.
Piat, greffier & ancien chirurgien-aide-major des armées du roi.
La Chapelle. Chambalu.

Apothicaires.

Soyer. Millet.
Dupont. Veuve Coffin.

A l'hôpital général, il y a une pharmacie, où l'on vend au public les médicamens.

ARGENTAN.

Médecins.

Philippe de Fontenelle. Currere.
Desfrenaux. Langlois.

Chirurgiens.

Le Tellier. Trolley.
Poullain. Dubois.
La Belliere. Blot.

FALAISE.

Médecins.

Le Got, doyen.

De Fourneaux, méd. du roi & des hôp.
Auber. Bourget.
Quibon. Piou.

Chirurgiens.

De Patis, lieutenant.
Gachet des Essarts, chirurgien du roi & des hôpitaux.
Chaillon, chirurgien des hôpitaux.
Le Bourgeois. Morin.
Le Febvre.

Apothicaires.

Copel le jeune. Saint-Laurent.
Coffin. Brosse.
Sassier.

CAEN.

On doit à Henri VI, roi d'Angleterre, la fondation de cette université. Il n'y établit d'abord que la faculté de droit en 1431 ; mais il y ajouta les trois autres facultés en 1437, & lui donna des statuts en 1439. Ces établissemens furent confirmés par les papes Eugene IV, Nicolas V, Calixte III, Pie II, Innocent VIII. Cette université fut créée de nouveau par Charles VII, roi de France, à la requête des trois états de la province en 1450. L'évêque de Bayeux en est le chancelier-né. Les évêques de Lizieux & de Coutances sont conservateurs des privileges apostoliques, & le bailli de Caen

conservateur des privileges royaux. La faculté de médecine est composée de quatre docteurs régens. Les charges de médecin du roi & de trésorier de la bourse commune lui ont été réunies. Les docteurs reçus ou agrégés par elle ont le titre d'honoraires : mais ceux-ci ne participent qu'en partie aux fonctions, droits & émolumens de l'école. Elle a deux sceaux, & possede en propre une maison commune, qui renferme une bibliotheque. L'université a un jardin de botanique.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Professeurs royaux.

Desmoueux, ancien recteur, directeur du jardin de botanique & démonstrateur de l'académie de Caen, secretaire perpétuel de la soc. d'agriculture.
De Parfouru, écuyer.
Le Canu. Roussel.

Professeur de chymie.

Deschamps.

Professeur d'anatomie.

Briard.

Docteurs agrégés honoraires & professeurs royaux de chirurgie.

Descoutures.
Riboult, de l'académie de Caen.
Le Portier.

Chibourg, de l'académie de Caen.

Deliée, inspecteur royal & général de santé sur les côtes de la province.

Jonchon. Dubreuil.

Le Large. Cauvet.

Lalande. Le Marchant.

Le Pec. Verel.

Le François. Adam.

Chirurgiens.

Coty, prevôt. Aubert.

La Fontaine, pere. Huet.

Guilbert, chirurgien de l'amirauté.

Dudouit.

Duclos-Deux, chirurgien de l'amirauté.

Laprelle. Maingot.

Hebert. Amiel.

De Seulle. Lefebvre.

Grandmont. La Fontaine, fils.

Mérille.

Aubray, de l'académie de Caen.

Benard.

Messieurs Deliée, médecin, & Aubray, chirurgien, donnent des consultations gratuites aux pauvres atteints de maladies vénériennes, conformément aux intentions de m. l'intendant de Caen : les remedes sont fournis aux plus indigens.

Apothicaires.

Thierry, apothicaire de l'amirauté.

Fouquet, de l'académie de Caen, vice-ſecretaire de la ſociété d'agriculture de la même ville.

Auvray de Courſannes.

Les noms des autres apothicaires nous manquent.

VIRE.

Les médecins de cette ville ont acquis en commun la charge de conſeiller médecin du roi, & l'exercent alternativement. Ils ſont tous de la faculté de Caen.

Médecins.

Duchemin, médecin du roi.

Poliniere, méd. ordinaire de l'hôtel-dieu.

Le Maignen. Dubourg.

Noel Du Rocher, écuyer.

Poliniere, fils, médecin de l'hôtel-dieu, en ſurvivance.

Du Boſcq de la Roberdiere, agrégé correſpondant du college royal des médecins de Nancy.

Chirurgiens.

De Gournay, lieutenant.

Buſnel, chir. ordinaire de l'hôtel-dieu.

Bouchard. Murie.

Aſſelin.

Apothicaires.

Du Boſcq. Dumont. Marie.

BAYEUX.

Médecins.

Le Cieux, doyen en actuel exercice de la charge de conseiller-médecin ord. du roi & médecin des hôpitaux.
Pluquet, sous-doyen.
Sevêtre.
Le Paulmier du Desert.
Tostain Dudouet, méd. des hôp. en surv.
Folliot de Dozeville.
Gosset de S. Clair.
Heritz Laval, secretaire.

Chirurgiens.

Le Tual, lieutenant, & chirurgien des hôpitaux.
Allard de la prelle.
Coustey.
Planchon.
Philippes de Delleville.
L'archer.
Le Tual, fils.
Lubin.
Allard la Prelle, fils.
Le Cieux.

Apothicaires.

Le Boucher.
Veuve Guerel.
Tillard Desacres.
Veuve Regnaut.
Dujardin.

COUTANCES.

Médecins.

Guillard, doyen.
Bonté, médecin royal.

Dissertation sur la colique de Poitou, la miliaite, les tranchées des femmes en couche, dans les journaux de médecine.

Desbuissons. Riviere.

Chirurgiens.

Le Jeune, doyen.
Le Maître, lieutenant.
Helye, chirurgien aux rapports.
Germain, prevôt en charge.
Desvalles. Mariette.
Henri de la Vauguerie, ch. aux rapports.
Conquerant, greffier.

Apothicaires.

Bonnet. Dupart. Veuve Du Hautbosq.

SAINT-LO.

Médecins.

Dubuisson, D. R. & de Caen, doyen.
Guillot, D. M. méd. du roi & de l'hôp.
Durand, D. C.
De Saint, D. M.

Chirurgiens.

Lecousté, doyen, chirurgien du roi aux rapports & de l'hôpital.
Rouxelin, second chirurgien de l'hôp.
Dubuisson. Ducolombier.
Rouxelin, fils, chir. en surviv. de l'hôp.
Dignet, choisi par m. l'intendant pour faire un cours d'accouchemens aux sages-femmes.

Apothicaires.

Simon D'hautemaison, doyen.
Le Duc.
Le François des Droneries.
Hunon.

VALOGNES.

Médecins.

Lemonnier. De Longmarais.
Vicq, de la société royale de médecine.
De la Riliere. Lamotte.
David. Marmion.

Chirurgiens.

Deschênes Rouxel. Harang.
Flaux. Le Goupil.
Daubert. Hurtevent.
Hardi. Lamotte.

On trouve dans la Normandie un grand nombre de ſources minérales, parmi leſquelles on diſtingue les eaux de *Bagnols*, près d'Argentan, qui ſont tiédes & ſulphureuſes; celles de *Forges* & d'*Aumale* en Bray ſont froides, ferrugineuſes & vitrioliques; celles de *Briquebec*, près de Caen, ferrugineuſes; celles de *Svint - Santin*, près l'Aigle, qui ſont ferrugineuſes alkalines. Dans les villes de Rouen & de Caen, il y a pluſieurs ſources minérales, analogues à celles de Forges & d'Aumale. On compte auſſi parmi les eaux minérales ferrugineuſes, celles de *Cernieres*, à cinq lieues de l'Aigle; celles de *Cramillon*, près la ville du même nom; celles de *Dragé*, près d'Avranches; celles de *Ganville*, *de Houdonville*, *de S. Evroult*, près de l'Aigle; celles de *Memoulins*, de *Moulins-la-Marche.* Enfin on trouve dans les paroiſſes du Vivier de Trie, de Vallemont, de S. Vallery, de Rancon, d'Ivry, pluſieurs ſources de la même nature que les précédentes.

ORLÉANOIS.

ORLÉANS.

College de médecine.

Ce collége eſt très-ancien, il exerçoit même autrefois les fonctions propres aux facultés, mais aujourd'hui il ne jouit plus d'autres droits que de ceux qui ſont attribués aux ſimples agrégations.

Les médecins donnent des consultations gratuites aux pauvres audit collége, les mercredis & samedis, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi. Il y a aussi une apothicairerie publique en faveur des pauvres.

Médecins.

Arnauld de Nobleville, doyen, administrateur de l'hôtel-dieu.

Suite de la matiere médicale de Geoffroy, 3 vol. *in*-12. 1750.

Histoire du règne animal, 6 vol. *in*-12. tous deux avec Salerne D. M. 1756.

Le manuel des dames de charité, cinquieme édition, *in*-12. 1765.

Cours de médecine pratique, 3 *vol. in*-12. 1769.

Description abrégée des plantes usuelles, *in*-12. 1774.

Aëdonologie ou traité du Rossignol, *in*-12, 1774, *nouvelle édition.*

Loyré du Perron, syndic.

Hardouineau.

Guyon, *à Provins.*

Monnier, médecin du roi.

De Nard de Cavantoux.

Guindant, D. R. de la faculté de médecine de Paris, *à Paris.*

Arnault, méd. de mgr. le duc d'Orléans.

Beauvais de Préau.

Ecole royale de chirurgie.

Cette école a été établie à Orléans, par

lettres patentes du 23 juin 1759, & les réglemens concernant cette école, sont insérés dans les lettres-patentes du 2 septembre 1763. On y donne tous les jours, à deux heures après midi, des consultations chirurgicales, & les pauvres y sont pansés *gratis*.

Lambron, président, professeur-démonstrateur & lieutenant.

Prevôts.

Raby. Prevôt.

Professeurs.

Le Blanc, pensionné, lithotomiste de l'hôtel-dieu, de l'acad. roy. de chirur. de Paris & de celles des sciences, de Rouen, Dijon, Toulouse, Angers, de la société royale de Montpellier & de celle de Clermont-Ferrand.

Discours sur l'utilité de l'anatomie. *Paris*, 1764. *in*-8°. 61. *pag.*

Lettre à m. le Cat.

Nouvelle méthode d'opérer les hernies, 1 *vol. in*-8°. 1767.

Réfutation de quelques réflexions, sur l'opération de la hernie, dans le quatrieme volume des mémoires de l'académie de chirurgie de Paris. 1768.

Précis d'opérations de chirurgie, 2 *vol. in*-8°. *Paris*, 1775.

Ballay, ancien chirurg. de l'hôtel-dieu de Paris, chirurgien de l'hôtel-dieu

d'Orléans, & lithotomiste de mgr. le duc d'Orléans, commis aux rapports.

Adjoints.

Maussions. N.....

Trésorier.

Theveneau.

Maîtres.

Cullembourg, pere, doyen.
Santerre. Guigneux.
Ruby. Chipault.
Dejean.
Bertrand, chirurgien de l'hôtel-dieu.
Dalet, *absent.* Cullembourg, fils.
Bonnet, *dentiste.* De la Croix.
Rivasseaux, commis aux rapports.
Bedane. Balichon.
Forel de la Croix. Bedane.

Greffier.

Sergent.

Apothicaires.

Regnoult, correspondant de la société d'agriculture.
Caballe l'aîné. Caballe cadet.
Luzarche, apoth. distill. du roi & de mgr. le duc d'Orléans.

Montagnier.
Bomberault.
Prozet.
Lagon.
Petit.
Sergent.

CHARTRES.

Médecins.

Bouvart.
Mahon.
Evrard.
Judelle.

Chirurgiens.

Fougeres, lieut.
Bourgeois.
Bardet.
Deſchamps.
Pueche.
Durand, oculiſte de mgr. le duc d'Orléans.
Celary.
Reigner.

Apothicaires.

Poulin.
Jaquet.

BLOIS.

Médecins.

Baignoux.
Emeri.
Le Clerc, méd. du roi
Chevalier, D. R.

Chirurgiens.

Vallon.
Boutiniere.
Rogier.
Dubreuil.

Hadou, ch. du roi.
Laitre l'aîné.
Laitre cadet.
Le Clerc.
Desgranges, pere.
Desgranges, fils.
Bourguignon.

Apothicaires.

Boutiniere.
Baignoux.
Aupretre.
Veuve Desrosiers.

ROMORANTIN, *capitale de la Sologne.*

Médecin.

De Ryan, écuyer.

Chirurgiens.

Robin, lieut.
Gillet, prevôt.
Trouvé, greffier.
Macquaire.
Debrinay.
Grougnard.

MONTARGIS.

Médecins.

Lecler de Beaufort.
Gastellier.
Pilet.

Chirurgiens.

Jolly, lieut.
Thomas, doyen.
Dufour, greffier.
Julien.
Jolly, fils.
Brigault, *à Cepoy.*
Deniset, *à Cepoy.*

Apothicaires.

Richou. Roulx.

L'Orléanois renferme peu d'eaux minérales ; on diſtingue ſeulement la fontaine de *Segray*, à un quart de lieue de Pethiviers, dont l'eau eſt ferrugineuſe & alkaline.

PERCHE.

BELESME.

Médecin.

Cally.

Chirurgiens.

Binoiſt, lieut.
Foiſil.
Guerin.
Duret.
Evezard, greffier.

Apothicaire par brevet de m. le premier médecin du roi.

Bouglier Desfontaines.

MORTAGNE.

Médecins.

Grancher. Maire. Caſaubié.

Chirurgiens.

Muteaux de Roquemont, lieutenant.
Desgrouas.
Chambey.
Chevalier, greffier.

Apothicaire.

Bouvier.

NOGENT-LE-BETHUNE, *ci-devant* NOGENT-LE-ROTROU.

Médecins.

Lheureux.
Bazeville.

Chirurgiens.

Gouſt.
Colletey.
Martin.
Lefebvre.
Haudry.

PICARDIE.

AMIENS.

College de médecine.

LES médecins de cette ville formoient agrégation en 1528, d'après quelques réglemens rédigés en forme de brefs & ſtatuts, & confirmés par les officiers municipaux de cette ville. En 1655, il fut arrêté de rédi-

ger de nouveaux ſtatuts à l'inſtar de ceux des colléges de médecine d'Orléans, de Lyon, &c. il fut enſuite préſenté requête au roi, à l'effet d'obtenir des lettres-patentes pour la formation d'un collége. Elles furent accordées au mois de mai 1656. Louis XIV y motive certaines prérogatives qu'il accorde aux médecins de cette ville, en y énonçant que c'eſt en conſidération des ſoins & aſſiſtances qu'ils avoient donnés, tant aux pauvres de cette ville qu'aux ſoldats bleſſés & malades de ſes armées, depuis la guerre des Pays-bas. Ces lettres-patentes furent homologuées au Parlement, le 29 mai de ladite année, & enregiſtrées aux regiſtres, aux chartres du bailliage de cette ville, le 7 novembre 1656.

Pour parvenir à l'agrégation, les réglemens exigent quatre années d'études en médecine; ils veulent en outre que ceux qui ſe préſentent puiſſent certifier deux années de pratique avant que d'être reçus.

Conformément auxdits ſtatuts, les médecins s'aſſemblent quatre fois par an, ſavoir les premiers lundis de janvier, avril, juillet & octobre pour y faire le rapport des maladies régnantes, les diſcuter & rechercher les moyens les plus efficaces pour y remédier, & ils en tiennent note dans leurs regiſtres.

La charge de conſeiller-médecin ordinaire du roi pour les rapports a été acquiſe par la compagnie en 1692, & elle lui a été réunie par arrêt du conſeil du 10 février 1693.

Les médecins l'exercent à tour de rôle, ſelon l'intention de cet arrêt du conſeil.

Médecins.

Médecins.

Denys-Isidore Desmery, doyen, méd. de l'hôtel-dieu & de l'hôpital-général.
Pierre-Jean-Marie Dangla.
Guillaume-François Baillet.
Jacques-Louis Decoisy.
Charles-François-Alexandre Le Grand.
Alexandre-Armand Desprez.

Chirurgiens.

Bourgeois, lieut. Anselin.
Vrayer de Ginville. Dubois, prevôt.
Paillard, chirurg. major de la citadelle.
Quignon, fils. Muset.
Lebel. Quequet.
Caudron. Locque.
Collignon, herniaire de la ville.
Vigne, chirurgien-major des gardes du corps du roi.

Chirurgiens dentistes.

Rachelle. Cabanel. De Beauvais.

Apothicaires.

Le Bel l'aîné, démonstrateur de chymie.
Claude-Benoît Desprez.
Charles-Ph. Desprez. Le Bel le jeune.
Vallot, ancien apothicaire-major des armées du roi.
Facquez de la Vallée. Veuve Quignon.

PERONNE.

Médecins.

Vaillant.
Le Theillier.
Godfroy, écuyer-secretaire du roi.

Chirurgiens.

Molefait, lieut.
Payen.
Lampon.
Fernet.

Apothicaires.

Cochon. Fournier. De Maziere.

MONTDIDIER.

Médecins.

Bosquillon, médecin du roi.
Godefroy, D. R.

Chirurgiens.

Thory. Beaumont. Balin.

Apothicaires.

Depile. Veuve Cheslé.

ROYE.

Médecin.

Boulanger.

Chirurgiens.

Duprez, lieut. Pechon. Labby.

Apothicaire.

Veuve De la Porte.

SAINT-QUENTIN.

Médecins.

Midy, méd. de l'hôtel-dieu. Foreſtier.

Chirurgiens.

Rigault, pere, lieutenant.
Magnier, chirur. major de l'hôtel-dieu.
Rigault, fils, accoucheur.
Senac. Joſſelin. Grenier.

Apothicaires.

Bobins. Veuve Coupeau.
Tigillot de S. Michel. Veuve Piron.

LA FERE.

Médecin.

Renard, D. R.

Eſſai ſur les écrouelles & ſur les cancers. Pluſieurs mémoires & obſervations dans les journaux.

Chirurgiens.

Courtonne, chirurgien de l'hôtel-dieu.
Duchemin, accoucheur.

CALAIS.

Médecins.

Froissart, méd. pensionnaire de la ville.
Ducrocq, conseiller-médecin du roi, pensionnaire de la ville.
Coste, médecin de l'hôpital militaire. *Voy. ses ouvrages, p.* 402.

Chirurgiens.

Martin, lieutenant, chirurgien-major de la citadelle, chir. de l'amirauté.
Souville, doyen, chirur. de l'amirauté.
Daniers, prevôt.
Lamothe.
Michel, chir. major du fort Nieulay.
Souville, fils.
Aubert Lejeune, greffier.

Apothicaires.

Vital l'aîné, doyen, apothicaire de l'amirauté.
Vital Homel, prevôt, apothicaire de l'hôpital-général des pauvres.
Debette.

BOULOGNE-SUR-MER.

Médecins.

Souquet, D. R. conseiller-médecin du roi en Boulonnois, médecin de l'hôpital & pensionnaire de la ville.

Il est auteur de la thèse qu'il soutint à Reims pour la licence, le 18 décembre 1756. *An in omnibus phthiseos gradibus lac noxium? affirmativè.*

Histoire d'une grossesse, accompagnée d'accidens fâcheux. *Journ. de méd. mars*, 1763.

Observation sur l'extirpation d'une tumeur sarcomateuse dans la matrice, avec un certificat de mad. Chester, que cette observation regarde. *Journ. de méd décemb.* 1764.

Observation sur une fièvre tierce, & un ptyalisme très rebelles, guéris par ce médecin. *Journ. de méd. janvier* 1765.

Mémoire sur les épidémies du Boulonnois. *Mémoires littér. critiques, &c. de m. Goulin, année* 1776, *pag.* 164.

Courtin.

Butor de la Creuze.

Observation sur une tumeur skirrheuse des parois de la matrice. *Journ. de médecine, mai* 1772.

Mémoire pour servir à l'histoire de l'inoculation, inséré dans les *mémoires littéraires, critiques, &c. par m. Goulin, année* 1775.

Chirurgiens.

Bonnet, lieuten. Arnould, doyen.
Daunon, prevôt, démonst. des accouchemens.
Bailleul, *absent.*
Moras, chirurgien-major de l'hôpital.
L'heureux, greffier non-chirurgien.

Apothicaires.

Savet. Loth. Rameau.

L'hôpital-général de Boulogne doit sa fondation aux comtes du Boulonnois en 1447. Son établissement a été confirmé par Louis XIV, en vertu des lettres-patentes du mois de décembre 1692, enregistrées au parlement, le 28 juillet 1693. Cet hôpital est régi par vingt administrateurs ; il y a un aumônier avec le titre de curé, & quatorze filles de la charité. Les soldats malades y sont reçus & traités.

ABBEVILLE.

College de médecine.

Ce college a été établi par arrêt du parlement, en 1675.

Médecins.

Hecquet, doyen. Gatte.
Buteux. Wattebled.
Boullon. Judey.

Chirurgiens.

Vacossain, lieut.
Devaux.
Duflos.
Mauvoisin.
Dumont.
Bailly.
Bailly le jeune.
Lefebvre.
Desgory.
Laurent.

Apothicaires.

Ribaucour.
Franchomme.
Caron.

MONTREUIL.

Médecins.

Courtin. Pillet. Boitel.

Chirurgiens.

Deroussent, lieut.
Bressort, greffier.
De Lamare.
Maury.

Apothicaires.

Dupré. Maury. Deroussent, fils.

Les eaux minérales de la Picardie sont froides & presque toutes vitrioliques & ferrugineuses; telles sont celles d'*Abbeville*, situées dans la ville du même nom; de *Beaulieu* près de Boulogne; de *S. Marc* près Roye; de *S. Christ* près de Péronne; de *Recques*; de *Wierre-aux-bois*, de *Miannay*.

Le sieur Chevrier, entrepreneur des postes de Paris, à S. Quentin, a découvert aux

environs de Guiſe une fontaine, à l'eau de laquelle on attribue les qualités de ſalutaire & d'alimentaire ; elle eſt ſavonneuſe & légerement ferrugineuſe. On lui attribue beaucoup de vertus, mais il faut attendre que l'expérience les juſtifie.

POITOU.

POITIERS.

QUOIQUE l'univerſité de Poitiers n'ait été érigée qu'en 1431, il eſt néanmoins hors de doute qu'il y avoit des perſonnes dans cette ville qui enſeignoient les ſciences long-temps auparavant : on peut conſulter à ce ſujet les annales du Poitou par Bouchet, & la bibliothéque hiſtorique de la même province, par m. Dreux de Radier.

Par la bulle d'Eugene IV, approuvée & ratifiée par lettres-patentes de Charles VII, l'univerſité fut compoſée des facultés de théologie, de droit, de médecine & des arts, telle qu'elle l'eſt aujourd'hui.

La faculté de médecine, qui a ſes ſtatuts particuliers, n'eſt compoſée que de docteurs régens, qui font corps avec l'univerſité, & qui ont leur habit de cérémonie comme les autres facultés. La charge de médecin du roi pour les rapports lui a été réunie au commencement de ce ſiècle. L'ouverture des écoles ſe fait annuellement au commencement de l'année ſcolaſtique, par un diſcours

qui a rapport à la médecine, & que prononce chaque docteur, suivant son tour & ordre de réception dans la faculté ; l'université & les différens corps de la ville y assistent.

Ceux qui veulent en devenir membres, sont obligés de soutenir sur la théorie & sur la pratique de la médecine, différentes thèses qui leur sont désignées, & de faire les autres épreuves qui leur sont imposées par la faculté, laquelle peut les dispenser d'une partie, si elle le juge à propos, ce qu'elle fait ordinairement en faveur des docteurs des facultés de Paris & de Montpellier, pourvu que d'ailleurs les sujets lui soient connus. Le lendemain de la derniere thèse soutenue, la faculté s'assemble, reçoit docteur le candidat, l'admet au nombre des docteurs régens, & quelques jours après il est présenté par le doyen de la faculté à l'université, où il est installé après avoir été complimenté par le recteur & les docteurs de chaque faculté.

Il ne se fait plus de leçons aux écoles de la faculté de médecine, depuis que les fonds destinés à payer les professeurs & à entretenir le jardin de botanique ont manqué.

Docteurs-régens.

Mauduyt de la Greve, doyen.
Pallu, médecin de l'hôtel-dieu.
De Cressac, médecin de l'hôpit. génér.
De la Maziere, m. des freres de la charité.
Portier, médecin du dépôt.
Dupesseau.
Mereau. Rousseau de la Cour.

Secretaire de la faculté.

Marquet.

Chirurgiens.

La Baudouiniere, lieutenant.
Ducoutaux, doyen.
Maurat, greffier.
De Lisle, chirurgien des incurables.
Le Chasseur, chirurgien de l'hôp. gén.
Maury, chirurgien du dépôt, démonst. des accouchemens.
Grivet.
Texereau, chirurgien des prisons.
Chevet. Rivaud.
Dabon Coupelle, chirurgien de l'hôtel-dieu, en survivance.
Maurichau de Beaupré.
Guionneau. Licieux.
Rolland.

Apothicaires.

Gorry, apoth. de l'hôp. g. & des prisons.
Bouriat, apoth. de l'hôtel-dieu.
Buché, apothicaire du dépôt.
Marchelet. Desseaux.
Favre. Sigouland.

SAINT-MAIXANT.

Médecins.

Texier, D. T. méd. du roi & de l'hôp. militaire.

De Niort, ci-devant médecin à l'isle de Ré.

Chirurgiens.

Tuffet, lieutenant.
Servant, chirurgien aux rapports.
Caillon.
Berthold Livrai.
Traquet.

Apothicaires.

Valette l'aîné.
Valette le jeune.
Chabot.

FONTENAY-LE-COMTE.

Médecins.

Pichard de la Blanchere.
Aumon.
Biaille de la Brissonnerie.
Brisson.

Chirurgiens.

Thupin.
Bernard.

Apothicaire.

Gaudicheau.

NIORT.

Médecins.

Guillemeau, pere, D. M.
Guillemeau, fils, D. M.

Le Roux, médecin du roi.

Briſſon. Morand.

Rouvier. Piet.

Chirurgiens.

Dubois, lieut. Baudin.

Regnaud. Ocher, accoucheur.

Vincent. Dupuits.

Apothicaires.

Baſtard. Ducrocq.

De la Boulterie. Veuve Briſſet.

Chevallereau.

On trouve dans le Poitou les eaux minérales de *Bilazay*, qui ſont thermales, ſulphureuſes & très-utiles dans les maladies de la peau. M. Linacier, médecin à Chinon en eſt l'intendant. Celles de *Candé*, ſituées à une demie-lieue de Loudun, ſont gazeuſes.

PROVENCE.

AIX.

Le pape Alexandre V gratifia Louis II, comte de Provence, des bulles de fondation d'une univerſité à Aix en 1409; & elle fut établie par ce prince en 1413. Henri IV l'illuſtra en 1603. Louis XIII l'affermit dans tous ſes privileges en 1622; & enfin ſous le regne de Louis le grand, en 1683, elle fut augmentée par de nouvelles places de profeſſeurs. Sous le dernier roi on y

a joint la faculté des arts. Elle étoit en usage d'élire son chancelier, ce qui s'est pratiqué jusqu'en 1729; dans laquelle année l'archevêque de cette ville obtint du roi la place de chancelier-né.

La faculté de médecine est doctorale & professoriale. Elle est ordinairement composée de quatre professeurs & de douze docteurs qui assistent à tous les examens & actes des candidats. Le doyen d'âge préside, soit qu'il soit docteur ou professeur.

Professeurs.

Lieutaud, premier professeur, doyen & premier médecin du roi en cour.
Tournatori, en survivance.
Joannis, professeur des instituts.
Goirand, professeur de chymie.
D'Arluc, professeur de botanique.
Poëme sur l'inoculation.

Docteurs agrégés.

Caba∬ole.
Pellicot, médecin de l'hôpital-général.
Leon, méd. de l'hôp. de la miséricorde.
Gibelin.
Courtasse, méd. de l'hôp. général.
Tabary, médecin de l'hôp. général.

College de chirurgie.

Tabary, doyen. Focachon, pere.
Ponthier, lieut. prof. démonstr. roy.

Ancillion. Panene.
Jaubert.
Pelicot, profeſſ. & démonſt. roy.
Bouiſſon, prevôt. Gautier.
Focachon, fils, greffier.
Beaudier, prof. & démonſt. roy.
Le Jean. Guion.
Saint-Etienne. Chave.
Maille.
Roccas, profeſſ. & démonſtrat. roy. en ſurvivance de Ponthier.
Rouve.

Apothicaires.

Bertrand, doyen. Topin.
Leon, ſyndic. Veuve Brouſſe.

Apothicaires ayant gagné leur maîtriſe aux hôpitaux.

Reinaud. Brun.

MARSEILLE.

College de médecine.

Ce college a été confirmé par lettres-patentes de Henri II, de Louis XIII & de Louis XIV. Ses aſſemblées particulieres ſe tiennent chez m. le doyen, & les actes publics ſe font dans la grande ſalle de l'hôtel-de-ville.

Montaignier, doyen, médecin de l'hôp. de la miſéricorde & de la maiſon de ſanté.

Moullard, médecin de l'hôtel dieu & de l'hôpital de la miséricorde.

Maurin, m. de l'hôp. de la miséricorde.

Raymond, de l'ac. des sc. de Marseille.

Dissertation couronnée sur les bains.

Traité de l'elephantiasis.

Arbaud, trésorier, médecin de l'hôpital de la miséricorde.

Abrégé historique du regne de Louis XIV.

Jourdan, syndic ou doyen d'élection, médecin de l'hôtel-dieu.

Audibert, *à la Ciotat.*

La conquête du Port-Mahon. Louis XV sauvé, poëmes.

Lambert Chevalier.

Arnaud Salles, *à la Martinique.*

Roux, médecin du roi, *à la Martinique.*

Astrier, méd. de l'hôp. de la miséricorde.

Bouge, méd. de l'h. de la miséricorde.

Le Masson, méd. de l'h. de la miséricorde.

Jacques-françois Roux.

Magnan, de l'acad. des sciences de Marseille, secretaire, médecin de l'hôp. de la miséricorde.

Achard.

Outre les médecins du college, il y a actuellement trois médecins du roi qui sont :

Aubert, ancien méd. réal des galeres, fondateur d'un hôpital des incurables.

Joyeuse, pere, méd. réal des galeres.
Joyeuse, fils, méd. de la marine, de l'ac. royale des scienc. de Marseille.

Chirurgiens.

Bouge, lieut.
Roux, doyen.
Reynaud.
Perreymond.
Audric.
P. Textoris.
Roux.
Giraud.
Roux, prevôt, chirur. de l'h. de la miséricorde.
Revel.
J. Textoris, greffier.
D'Orange.
Elzar Roux.
Clergue, prevôt, chirurgien de la miséricorde.
Bronchier.
Vachier.
Ollion.
Demollins.
Degreaux.
Bremond.
Aillaud.
Dallon.
Cotton.
Melecy, chir. de l'hôtel-dieu & de la miséricorde.
Goirand, chirurg. de la miséricorde.
Rigordy.
Helliés, chir. de la miséricorde.
Cuisin, chirur. de la miséricorde.
Cauvin.
Second, chirurg. de la miséricorde.
Gros, chirur. de l'hôtel dieu, de la miséricorde, des galeres & de la maison de santé.

Riouſſe. Chabaud.
Porre. Bertrand.
Guines.
Dozol, chargé des rapports.
N. Audric. Fabre.
Latour. Muraire.
Benoît. Paul.
Dauſan. Barles.
J. Helliés. Gandy.
Aycardy.
Vaille, chirurgien des rapports.
Villazel.
Denans, chir. de l'hôp. S. Lazare.
Girard, chirur. major du fort S. Jean.
Trucy, chir. maj. de la citadelle S. Nicolas & du fort de notre-dame de la Garde, chir. ſurnuméraire des galeres.
Ancillon, chirur. maj. du chateau d'If.
Bertrand, adjoint & en ſurvivance.

AMIRAUTÉ.

Chirurgiens.

Perreymond, ch. ord. de l'h. des forçats.
Contarel, chirurgien des galeres.

Apothicaires.

Dufour, doyen. Raimbaud.
Martin. Lavit.
Bouquet, ſyndic. Chanteduc.
Caſtelland, tréſor. Collé.

Laroque.
Roche.
Flory.
Lambert, ſyndic.
Aubert.
Moullet.
Jacquart.
Caſtellan.
Eſcaillon.
Roque, apothicaire de l'hôtel-dieu.

ARLES.

Médecins.

Pomme.
Pomme, fils, médecin-conſultant du roi. *Voy.* l'art. des méd. conſ. du roi, *p.* 18 *&* 19.
Pomme, cadet.
Bret.
Laurens.
Vigne.
Bret, neveu.
Laville.
Gros.
Faſſin.
Vial.
Boyer.
Honnerat.

Chirurgiens.

Auphant, lieut. ancien chir. major. du régiment de Septimanie.
Leotard, doyen.
Leautaud.

Auteur de pluſieurs obſervations inſérées dans le journal de médecine.

Jonquet.
Hugon, ancien chirurgien-aide-major des camps & armées du roi, de l'acad.

roy. de ch. de celle des ſciences de Lyon, & chirurgien penſionnaire de la ville.

Paris.
Compan.
Feraud.
Fabre, *abſent.*
Chiris.
Ornano.
Burin, *abſent.*
Argellas, greffier.
Abra.
Morpain.
Allarinc.
Gaubet.
Pautrier.
Aubreſpic.
Dumas.
Fouques.
Paris, neveu.
Mourret.
Muratory.

Apothicaires.

Richeme.
Bret.
Fabre.
Moret.
Jacoby.
Ferrand.
Dunés.
Gage.

TOULON.

Voy. les hôpitaux de la marine.

GRASSE.

Les médecins de cette ville forment corps en vertu de l'union faite à leur corps de l'office de conſeiller médecin du roi, par arrêt du conſeil du 17 février 1693 ; le titre d'acquiſition eſt du 2 novembre 1693. Ils nomment toutes

les années un syndic pour exercer ledit office, & jouir du titre & qualité de conseiller médecin ordinaire du roi.

Médecins.

Floris. Jaume.
Rossignoly. Isnard, syndic actuel.

Chirurgiens.

Jaume, lieut. Tunas, greffier.
Cresp. Lambert.
Levens. Pascal.
C. Rei, prevôt. R. Rei.
Luce. Rouquier.
Soulés. Raybaud.

Apothicaires.

Isnard. Jaume.

SISTERON.

Médecins.

Salvés. La Plane.

Chirurgiens.

Civate, lieut. Gale.
Meysson. Durand.
Richaud.

Apothicaires.

Briançon. Brun.

Les eaux minérales de la Provence les plus fréquentées ſont celles d'*Aix*, ſituées dans la ville capitale du même nom ; elles ſont thermales & ſulphureuſes ; celles de *Digne*, thermales & ſulphureuſes, apéritives & inciſives ; celles de *Greoux* analogues aux précédentes.

ROUSSILLON.

PERPIGNAN.

L'UNIVERSITÉ de cette ville eſt très-ancienne ; elle a été établie à l'*inſtar* de celle de Lerida, par Pierre III, roi d'Arragon, le 15 des kalendes d'avril 1349 ; elle a été confirmée par le pape Clement VI, par ſa bulle du 4 des kalendes de décembre de la même année 1349. Ce pape lui accorda la permiſſion d'enſeigner toutes les ſciences, à l'exception de la ſeule théologie : mais le pape Nicolas V, par ſa bulle du 12 des kalendes d'août 1447, lui permit de la profeſſer comme dans celle de Toulouſe, dont il lui accorda auſſi tous les privileges.

Les horreurs de la guerre avoient dépouillé cette univerſité des revenus conſidérables qu'elle retiroit ſur les états de Catalogne. Mais lorſque le Rouſſillon eſt paſſé ſous la domination françoiſe, elle a trouvé dans ſes nouveaux ſouverains des ſecours puiſſans qui ont réparé ſes malheurs. C'eſt en particulier à Louis XV, de glorieuſe mémoire, qu'elle doit le rétabliſſement de ſes anciens privileges. Ce monarque lui en a même accordé de nouveaux, & l'a

comblée d'honneurs & de bienfaits. M. le maréchal de Noailles, gouverneur du Roussillon, & m. le comte de Mailly, commandant de cette province, ont été les généreux solliciteurs de la bienfaisance du souverain. La médecine en particulier a éprouvé d'une maniere distinguée les effets de leur protection.

L'université de Perpignan est composée d'un chancelier à la nomination du roi, c'est ordinairement l'évêque. Ses fonctions se bornent à recevoir le serment du recteur lors de son installation, & à conférer le grade de docteur seulement dans toutes les facultés ; du reste il n'a aucune jurisdiction dans l'université.

Le recteur est pris de trois en trois ans dans l'ordre des professeurs des quatre facultés indistinctement, & les deux années intermédiaires dans l'ordre des docteurs des trois facultés majeures, successivement selon leur rang. Il confere le baccalauréat dans toutes les facultés; & à la mort du chancelier de l'université, il en remplit les fonctions pendant la vacance. Il prononce tous les ans l'éloge de Louis XV, & reçoit une médaille d'or sur laquelle est empreinte l'image de ce roi bienfaisant & l'époque du rétablissement de l'université.

Le roi, en rétablissant l'université de Perpignan en 1759, a fait construire un bâtiment superbe dans lequel toutes les facultés sont rassemblées, & dans l'enceinte duquel il a été construit un amphithéatre d'anatomie. En même temps, sa majesté a réuni à cette université plusieurs bénéfices & places honorables, & lui a fait plusieurs autres dons considérables, pour fournir à l'entretien de tous les nouveaux établissemens.

La création d'un médecin royal n'a jamais eu lieu en Roussillon ; mais à la place il y a toujours eu dans cette province, soit avant, soit aprés sa réunion à la couronne de France, un office sous le nom de *protomédic.* Il en est fait mention dans les loix municipales du pays, appellées constitutions de Catalogne, en particulier dans celles qui furent faites en 1585. L'office de protomédic avoit toujours été à la nomination du roi; mais Louis XV, par sa déclaration du 31 mars 1759, a réuni cette place à la faculté de médecine, pour les fonctions en être exercées par le plus ancien de ses professeurs à perpétuité.

Le protomédic du Roussillon a une entiere jurisdiction sur les chirurgiens & apothicaires de la province, *non-collégiés.* Les chirurgiens de Perpignan qui forment une communauté, ne dépendent point de lui, ils ont leurs réglemens & leur discipline. Il ne reçoit pas non plus les apothicaires de Perpignan qui forment college, mais il fait tous les ans la visite de leurs boutiques de la même maniere qu'il la fait chez tous les apothicaires dispersés dans la province. Il fait aussi la visite des boutiques des droguistes, & il fait jetter ou brûler les drogues & remedes simples ou composés qu'il trouve défectueux; il a à cet effet toute l'autorité nécessaire, & il est muni des ordres les plus forts. Les gouverneurs, lieutenans généraux & commandans de la province sont chargés par le roi de faire jouir le protomédic de tous les droits qui lui ont été attribués. Le conseil-supérieur du Roussillon l'a toujours maintenu par différens arrèts dans l'exercice de ses fonctions & la conservation de ses privileges.

Le protomédic seul reçoit tous les chirurgiens & apothicaires forains. Il les fait examiner en sa présence par deux maîtres chirurgiens ou apothicaires qu'il nomme, ou bien il les examine lui même lorsqu'il le juge à propos. Ils prêtent tous le serment entre ses mains; &, lorsqu'ils ont été approuvés dans l'examen, il leur fait expédier des lettres; il est leur juge immédiat, & il taxe leurs comptes. Le protomédic reçoit aussi les sage-femmes de la province & même celles de Perpignan, & elles prêtent entre ses mains le serment de respect & d'obéissance, conformément à un arrêt du conseil supérieur du 10 avril 1759.

Tous les empiriques & opérateurs qui viennent en Roussillon, doivent présenter au protomédic leurs brevets, permissions, &c. & ce n'est qu'autant qu'il les trouve en regle, qu'il leur permet de vendre leurs remedes. Les mêmes empiriques ne peuvent point composer leur baume, orviétan, &c. qu'ils n'en aient donné la recette au protomédic.

Outre l'office de protomédic, Louis XV, par sa déclaration de 1759, a réuni à la faculté de médecine la place de médecin du conseil-supérieur du Roussillon, pour les fonctions en être exercées à perpétuité par le second professeur par ordre d'ancienneté, & celle de médecin de la ville de Perpignan pour être remplie par le troisieme professeur. Le roi a aussi réuni aux chaires de médecine la place de médecin de l'hôpital militaire de Perpignan; mais sa majesté s'est réservée la nomination d'un desdits professeurs, pour qu'il exerçât les fonctions de cette place.

Par la même déclaration, le roi a établi dans

l'université

l'univerſité de Perpignan une bibliotheque publique, dotée par ſa majeſté de cent piſtoles de rente, & à laquelle elle a fait don pour toujours d'un exemplaire de tous les livres qui s'impriment au Louvre, & de tous ceux pour leſquels elle auroit ſouſcrit. M. le comte de Mailly a fait auſſi préſent à l'univerſité d'un très-grand nombre de livres choiſis. Elle tient auſſi de la généroſité de ce commandant reſpectable un cabinet d'anatomie & un autre d'hiſtoire naturelle, qui ſont placés dans l'enceinte de l'univerſité. Les ſciences ainſi encouragées & protégées par les grands hommes, ne peuvent que faire des progrès rapides, & illuſtrer de plus en plus leurs bienfaiteurs.

Le roi y a fait auſſi l'établiſſement d'un jardin de plantes, dont ſa majeſté a donné le terrein & qu'elle a doté de 1200 livres par an. Le profeſſeur de botanique eſt ſubordonné à la faculté de médecine en tout ce qui peut concerner la direction & la diſpoſition dudit jardin.

La faculté de médecine de Perpignan ſe conforme aux diſpoſitions de l'édit de mars 1707. Elle eſt compoſée de profeſſeurs & de docteurs. Les profeſſeurs n'ont que la préſéance ſur les docteurs : le décanat eſt toujours déféré au plus ancien des profeſſeurs. Du reſte, les docteurs aſſiſtent, conjointement avec les profeſſeurs, aux grades ; ils ſont examinateurs & donnent leurs ſuffrages, & les douze plus anciens des docteurs ont à chaque grade une rétribution égale à celle des profeſſeurs. Ils ont auſſi le droit de préſenter des ſujets aux grades & d'être leur préſident. Il y a auſſi douze docteurs ayant dix ans de pratique & choiſis

au ſort, qui aſſiſtent aux diſputes des chaires, dont ils ſont juges conjointement avec les profeſſeurs & le recteur, lequel, en cas de parité, a la voix prépondérante. Il faut néanmoins pour que le recteur de l'univerſité puiſſe être juge deſdites chaires, qu'il ſoit membre de la faculté ; autrement il eſt obligé de nommer un vice-recteur choiſi dans la faculté pour en remplir les fonctions. Toutes les chaires doivent être données au concours.

Profeſſeurs de médecine.

Bonafos, doyen, ancien recteur de l'univerſité, protomedic du Rouſſillon, Valleſpir, Conflent, Cerdagne & pays adjacens ; médecin de l'hôp. militaire & de ceux de charité de Perpignan.

Obſervation ſur un enfant venu au monde avec l'inteſtin rectum fermé par une membrane. Journal de médecine, novembre, 1757.

Diſſertat. phyſiolog. de ſanguine. 1760.

Mémoire ſur la ſituation, l'air & les eaux de la ville de Perpignan & du Rouſſillon, dans le recueil des obſervations de médecine des hopitaux militaires, tome II.

Pluſieurs autres obſervations intéreſſantes dans le même ouvrage, & dans le traité de l'hydropiſie de m. Bacher.

Ceilles, ancien recteur de l'univerſité, méd. du conſeil ſupér. du Rouſſillon.

Beringo, ancien recteur de l'univerſité, médecin de la ville.

Coſta, profeſſ. d'anatomie & de bota-

nique, directeur du cabinet d'hiſtoire naturelle de l'univerſité, ci-devant ſon bibliothécaire, de la ſociété roy. de Montpellier.

Obſervations ſur les mauvais effets de la graine de juſquiame priſe intérieurement. Journal de médecine, de ſeptembre 1768.

Recherches anatom, 1771.

Almanach du Rouſſillon.

Carrere, profeſſ. émérite, *Voy.* ſes titres & ouvrages à l'article *médecin du garde-meuble de la couronne.*

Docteurs en médecine, ſuivant l'ordre de leur réception, en la faculté de Perpignan.

Garau, *à Millas.*

Rovira, médecin de l'hôpit. militaire de Caiete, dans le royaume de Naples.

Vilaroya, pere, ci-devant médecin des camps & armées du roi, ancien recteur de l'univerſité, *à Perpignan.*

Malegue, inſpecteur des eaux minérales du Rouſſillon.

Marcé, ancien recteur de l'univerſité.

Diſſertation en forme de lettre ſur la nature, les vertus & l'uſage des eaux minérales de la Preſte, *in*-12. 1755.

Sauveur Garau, *à Millas.*

Barrere, *au Maſos.*

Maſveſy.

Companyo, *à Ceret.*
Gillés, *à Pesilla.*
Christia, *à Mauvellas.*
Joly, *à S. Laurent de la Salangue.*
Serinyane, *à Colliouvre.*
Compristo, *à S. Jean en Languedoc.*
François Bonafos, médecin de l'hôpital militaire de Colliouvre, correspondant de la société roy. de Montpellier.

Observation sur une épilepsie guérie par l'usage du *gallium luteum*, & par la fievre, dans le recueil des observations de médecine des hôpitaux militaires, tome II.

Autre observation sur une tumeur du *cæcum*, produite par un amas considérable de noyaux de cerises, accompagnée d'un ascite, *ibidem.*

Desgars à Ille.
François Diego-Avellanet, recteur actuel de l'université, ci-devant médecin de l'hôpital militaire de Tarragone.
Campagne, professeur de mathématiques au college royal de Perpignan, des acamies royales de Toulouse, de Montpellier & de Beziers.
Barescut *à Ille.*
Rotalda.
Queye, *à Villefranche en Conflent.*
Vilaroya, fils, docteur en droit.
Carrere Ferran, *à Eine.*
Siau, médecin de son excellence le comte

de Wielhorski, prince palatin de Volhinie, grand-maître du grand duché de Lithuanie, *à Horocow en Pologne.*

Desbœuf.

Joseph Beringo.

Anglada, *à Ceret.*

Guicho, *à Torreillas.*

Rosant, *à Prati-de-Mollo.*

Languine, *à Collioure.*

Puyte, *à S. Laurent de la Salanque.*

Boixo, *à Thuir.*

Coussou.

L. Companyo, *à Ceret.*

Crozat, *à Elne.*

Tixedor, *au Boulou.*

Gilles.

Massot, *à Paris.*

Datllese, *à Thuir.*

Riviere, *à Vinça.*

Communauté des maîtres chirurgiens de Perpignan.

Cette communauté se conduit par des réglemens particuliers; elle est dépendante des consuls de Perpignan. C'est en leur présence que les chirurgiens sont reçus, & c'est des officiers municipaux qu'ils reçoivent la permission de travailler. La communauté se choisit tous les ans un chef auquel on donnoit ci-devant le nom de recteur, & qu'on appelle aujourd'hui prévôt. Le premier chirurgien du roi n'a jamais pu y établir sa jurisdiction; &

quoique depuis l'édit de 1723 il ait nommé ſucceſſivement trois lieutenans pour cette communauté, les deux premiers n'ont jamais pu parvenir à être reçus, & le troiſieme ne l'a été que par une circonſtance favorable, & cela malgré les oppoſitions & proteſtations d'un grand nombre de maîtres. Depuis la mort de ce dernier lieutenant arrivée en 1771, le premier chirurgien n'en a pas nommé d'autre pour le remplacer. Il obtint en 1729 des défenſes contre ladite communauté de recevoir des maîtres; & ce ne fut qu'en 1757 qu'elle commença d'en recevoir de nouveau, comme par le paſſé.

Maîtres Chirurgiens.

André Pujol, doyen.

Maſveſy.

Jean Pujol.

Vernet, prevôt, chirurgien aide-major de l'hôpital St-Jean de Perpignan; chirurgien-major en ſurvivance de l'hôpital militaire de Mont-Louis.

Maſſot, chirurgien-major de l'hôpital St-Jean de Perpignan, chirurgien du conſeil-Supérieur du Rouſſillon.

Ribell.

Carcaſſone, chirurgien des Repenties.

Traité des maladies vénériennes, & un ſecret pour les guérir, *in*-12. 1762, traduit en eſpagnol, 1764.

Forgues, pere.

Borreill.

Rozals, chirurgien-major de Salces, adjoint au directeur du cabinet d'hiſtoire naturelle de l'univerſité, & chargé de la préparation des animaux.

Fuſter, chirurgien-major en ſurvivance de la citadelle de Perpignan; chirurgien aide-major en ſurvivance de l'hôpital militaire de Perpignan; chargé de faire les démonſtrations d'anatomie à l'univerſité, à la place du démonſtrateur.

Forgues, fils.

Torreillas.

Moura, chirurgien-major de la citadelle, & chirurgien aide-major de l'hôpital militaire de Perpignan.

Dagneau, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Perpignan, démonſtrateur d'anatomie à l'univerſité. Il n'eſt point de la communauté.

Perico, chirurg. privilégié, en qualité de chirurgien-major de la compagnie des gardes de la province.

College des apothicaires.

Les apothicaires de Perpignan forment un corps auquel on a donné le nom de college. Ils ont leurs réglemens particuliers, & reçoivent leurs maîtres après différens examens de théorie & de pratique, tant ſur la partie galénique que ſur la chymique; ils ſe nomment eux-mêmes un chef qu'on appelle recteur, & qu'ils continuent autant que bon leur ſemble.

Maîtres apothicaires.

J. Montoya.

Razouls, apothicaire-major de l'hôpital militaire.

P. Montoya.

Comellas.

Cayrol, apothicaire-major en survivance de l'hôpital militaire de Perpignan; directeur du bureau des eaux minérales du Roussillon.

Savy, Fina,

Vernet, Valls,

Cette province est une des plus fertiles du royaume en eaux minérales. M. Carrere, qui a publié un excellent traité de ces eaux, les divise en quatre classes. La premiere comprend les eaux sulphureuses, la seconde les eaux-natreuses, la troisieme les eaux martiales, & la quatrieme les alkalines martiales.

Les eaux d'*Arles*, de *la Preste*, de *Vernet*, de *Molitz*, de *Nossa*, d'*Olette*, de *Nyer* & de *la Cerdagne*, sont de la premiere classe, & possedent à peu-près les mêmes principes, qualités & vertus que celles des Pyrenées.

La seconde classe ne comprend qu'une seule fontaine qu'on appelle *St-Martin de Fenouilla.*

Dans la troisieme classe on compte les eaux du *Barnadel*, de *Cornelle*, de *Monni*, de *Force-Réal* & de *Cochous.*

Dans la quatrieme classe sont comprises les eaux de *Sorede* & de *Colliouvre.*

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas actuellement d'entrer dans le détail de

ces eaux, nous y reviendrons dans la suite. M. le Monnier, médecin ordinaire, a écrit sur ces eaux, ainsi que m. Bonafos, protomédic du Roussillon.

SAINTONGE & ANGOUMOIS,

SAINTES.

LES médecins de cette ville forment une simple agrégation d'après un arrêt du conseil du 27 septembre 1692. La charge de médecin royal pour les rapports est possédée par le corps, & exercée alternativement, suivant le même arrêt du conseil cité ci-dessus.

Médecins.

Fourestier, D. MM. doyen & médecin de l'hôpital militaire de la ville.
Gregoireau, D. M. B.
Riviere, D. M. T.
Ardouin, D. M. M.
Nicastro, D. M. B.

Chirurgiens.

Mercier, doyen.
Doussin, lieutenant.
Couture.
Boisnard.
Vigier.
La Forgue.
Michaud.

Apothicaires.

Laurent Fourestier.
Michel Fourestier.
Prouto.
Métayer.

ANGOULÊME.

Médecins.

Joubert, doyen & premier médecin de l'hôpital.
Vallier, médecin en second dud. hôpital.
Gilbert, médecin du roi aux rapports.
Thomas, D. M. Touret.

Chirurgiens.

Demay, lieutenant.
Leblanc, ci-devant lieutenant, doyen.
Robin, pere.
Siriers.
Ducluzeau.
Dulac.
Sicard.
Tronchere.
Merillon.
Lafon.
Duſſouchet.
Roulet, prevoſt.
Sayous.
Petit, greffier.
Villars.
Robin, fils.
Lacroizade.
Rullier.
Sallée.

Apothicaires.

Thomas, premier ſyndic.
Robin, ſecond ſyndic.
Dupuis, doyen.
Lalande.
Chaſſignac.
Vâlin.
Limoſin.

La Saintonge renferme peu d'eaux minérales; on y compte ſeulement celles de *Montendre* & de *Pons*, froides & très-peu empregnées de ſubſtances minérales.

TOURAINE.

TOURS.

College de médecine.

Les médecins de Tours reçurent des réglemens, ainsi que les chirurgiens & les apothicaires de la même ville, par un édit de 1556; mais la chirurgie a eu depuis de nouveaux statuts.

Le Normand, doyen.
Dupichard, pensionné du roi.
Sonnet.
Lecourt, de la société d'agriculture de Tours.
Duvergé, de la société d'agriculture de Tours, ancien inspecteur des hôpitaux militaires de la province.
Traité des lésions par contre-coup.
Bidault, de la société d'agriculture de Tours.
De la Motte, *à Valogne.*

College royal de chirurgie.

L'établissement de ce college a été fait par lettres-patentes du 5 juillet 1766, enregistrées au parlement le 2 septembre de la même année.

Barbier, pere, lieutenant.

Prevôts.

Menard. Davy-Chevrie.

Professeurs démonstrateurs.

Pour les principes.

Desormeaux.

Pour l'ostéologie & les maladies des os.

Gravelat de l'épine.

Pour l'anatomie.

Noleau.

Pour les opérations.

Brossillons.

Pour les accouchemens.

Robierre, greffier.

Membres du college.

Les lieutenant, prevôts & professeurs démonstrateurs ci-dessus.

Bonnet.	Le Bas.
Mary.	Morand.
Maugenet.	Leger.
Demarcé.	Barbier, fils.
Gayand.	Moreau.
Deslandes.	Dufour.

Les lundi & jeudi de chaque semaine, à deux heures, ils donnent dans leur college des conseils chirurgicaux aux pauvres, & les pansent gratis.

Croutelle, chirurgien-dentiste & bandagiste.

Moreau Morguet, chirurgien-dentiste de M. le prince de Rohan.

La Touraine renferme les eaux minérales de *Château-Regnault*, qui ſont froides & martiales : celles de *Charague*, ferrugineuſes, ſalines & ſulphureuſes. Les eaux de la *Roche-Poſay* ſont froides, ſalines & purgatives, & celles de *Samblançay*, ſont gazeuſes & alkalines.





ÉTAT
DE LA MÉDECINE, CHIRURGIE ET *PHARMACIE MILITAIRE*.

HOPITAUX MILITAIRES
de terre & des armées.

Les hôpitaux, cet azyle respectable de l'indigence & de la maladie, ce dépôt précieux de l'humanité souffrante, sont aussi le temple de la bienfaisance & de la vertu. S'ils font quelquefois souffrir la nature par le tableau humiliant & trop frappant des miseres humaines, ils élevent l'ame honnête & sensible; ils font éclorre les actions les plus charitables, & déterminent quelquefois les plus généreux sacrifices. L'homme sage, le philosophe vertueux, respecte en gémissant ces malheureuses & indispensables retraites; il saisit avec avidité tous les moyens de les rendre moins rebutantes & plus utiles; & il se croit heureux quand il peut

consacrer ses veilles & ses connoissances à perfectionner la plus importante & peut-être la plus noble des administrations. L'homme insensible & frivole détourne les yeux, quand il en approche : ce spectacle n'est pas fait pour lui, il le dégoûteroit sans l'attendrir.

Telle est l'idée que fait ordinairement sur le cœur & sur l'esprit, la premiere vue d'un hôpital ; elle remue puissamment la sensibilité ; elle la rend utile & agissante, ou elle excite la crainte & le dégoût : ce ne peut jamais être pour l'homme un spectacle indifférent. Que ne dépend-il de nous de faire éclorre la premiere & la plus utile de ces affections, les malheureux en seroient mieux & plus sûrement soulagés ; mais nous n'avons pas besoin d'appuyer sur la sensation attendrissante, pour exciter le zele des personnes qui sont obligées par leur état à veiller au bon ordre qui s'observe dans les hôpitaux militaires. Tous les yeux sont ouverts pour l'y maintenir ; & depuis le général qui commande, jusqu'au dernier officier qui obéit, tout concourt à favoriser l'exécution des ordonnances émanées du trône, pour assurer le soulagement & la conservation de cette partie des hommes qui se dévouent au service de l'état dans la pénible carriere des armes (1). Les officiers de santé, choisis par la cour pour remplir ces pénibles & honorables fonctions,

---

(1) Les premieres ordonnances données pour l'établissement des hôpitaux militaires, sont de Louis XIII, sous le ministere du cardinal de Richelieu ; &, dans les lieux où ces établissemens n'étoient pas encore formés, il étoit enjoint aux maires & échevins de faire recevoir dans les hôpitaux des villes les soldats malades, sur le billet du capitaine.

y portent l'esprit d'ordre & d'intelligence qu'on doit attendre de leur zele, de leurs connoissances acquises, & de l'amour qu'ils ont pour leur devoir; &, pour s'en convaincre, il suffit de jetter un coup-d'œil sur la maniere dont sont régis les hôpitaux militaires : on verra qu'ils peuvent à bien des égards servir de modeles. A la propreté la plus grande se joint l'attention répétée tous les jours de renouveller l'air des salles; les malades y sont seuls dans leur lit, & cet avantage inappréciable est dû aux représentations réitérées des médecins de l'armée pendant la derniere guerre. Par-là on évite la communication de beaucoup de maladies, on épargne à un malade le désagrément & l'horreur de se trouver couché à côté d'un mourant ou d'un mort; & on prévient toute méprise, tout quiproquo dans l'administration des alimens & des remedes. On ne peut que gémir de la nécessité où l'on est dans quelques hôpitaux de mettre deux, trois & même quatre malades dans un même lit; ce défaut en entraîne plusieurs autres aisés à concevoir : & on lui doit en partie, dans certaines circonstances sur-tout, la multiplication effrayante des morts. Puisse cet abus cesser un jour, & les nouveaux établissemens projetés dans la capitale, adopter un changement aussi intéressant à la salubrité, qu'il est essentiel à la guérison & au parfait rétablissement des malades! La visite du médecin, dans les hôpitaux militaires, se fait tous les matins, avec autant de précision que de sureté; & comme il est le seul juge de la qualité & de la quantité des alimens, il les fait marcher d'un pas égal avec les remedes qu'il prescrit, & l'état

du malade qu'il apprécie, nul autre n'a le droit d'y faire aucun changement. On conçoit les inconvéniens qui résulteroient d'une conduite opposée, & combien le médecin seroit souvent contredit & le malade trompé, si quelqu'autre personne s'arrogeoit le droit de régler les alimens, sans avoir le talent de juger la maladie & destiner l'action des remedes. C'est cependant ce qui se pratique encore dans quelques hôpitaux de charité. Le médecin a toujours devant les yeux la visite de la veille, où sont inscrits le nom de la salle, celui du malade, le numéro du lit, les remedes & les alimens prescrits. C'est un journal exact qui l'instruit du caractere, de l'état & du progrès de la maladie, qui favorise sa mémoire sur les remedes donnés, qui facilite son opération, & le met dans le cas de pouvoir faire plus aisément de fréquentes & solides observations. La visite du matin lui est représentée le soir pour les mêmes raisons; & les malades visités deux fois le jour par le même médecin, ne sont point exposés aux variations souvent dangereuses qui résultent de la visite du matin à celle du soir, quand ce sont deux médecins qui se la partagent, & quand ce n'est pas le même esprit qui les guide. Le chirurgien-major doit faire le pansement des blessés avant la visite du médecin, pour pouvoir se concerter ensemble sur les maladies internes qui pourroient leur être survenues. Les visites ainsi terminées, on porte l'état des alimens prescrits, à la dépense, pour s'y conformer. Les chirurgiens font chacun dans leurs salles les saignées & pansemens ordonnés, & les apothicaires procedent à la confection, à

la mixture & à l'administration des remedes. Pendant ce temps, le médecin goûte le vin, le pain, le bouillon, examine la viande, & jette un coup-d'œil attentif sur les œufs, le riz, les pruneaux & autres alimens de même genre compris dans son ordonnance. La portion de de chaque soldat malade consiste en une livre de viande, en une livre & demie de pain bis-blanc, & en une chopine de vin pour toute sa journée. Dans la distribution qui se fait de ces alimens, on en diminue la quantité relativement à l'état du malade & à l'ordonnance du médecin; mais la totalité de la viande est toujours mise à la marmite.

On donne quatre à cinq bouillons par jour aux malades qui sont à la diete, & suffisamment de bouillon coupé à ceux qui ont été purgés : la liste de ces bouillons extraordinaires se donne à la cuisine par le chirurgien, qui veille à ce que la distribution s'en fasse fidelement. Les vénériens sont traités par le chirurgien-major; mais il ne peut les recevoir sans avoir fait constater leur état par le médecin, ni les renvoyer sans qu'il ait décidé que la guérison est parfaite. On permet actuellement aux chriurgiens-majors d'employer toutes les méthodes reconnues pour être bonnes, sans les assujettir de préférence à aucune.

Nul soldat ne peut sortir de l'hôpital, s'il n'est jugé parfaitement guéri par le médecin, & s'il ne signe son billet; mais avant d'y procéder, il est d'usage de le faire passer pendant quelques jours dans la salle des convalescens, & cette précaution a paru indispensable pour prévenir les rechûtes. Le chirur-

gien-major juge également de la guérison des blessés & signe leurs billets de sortie.

Il y a toutes les nuits un chirurgien & un apothicaire de garde, & un infirmier qui veille dans chaque salle. Le médecin fait tous les mois & plus souvent, s'il le juge nécessaire, la visite des médicamens simples & composés, & il a le droit de faire jetter ceux qui sont gâtés, ou défectueux, & d'en dresser le procés-verbal, qu'il adresse au secrétaire d'état ayant le département de la guerre, & à l'intendant.

On fait tous les mois une assemblée des officiers & employés de l'hôpital pour recevoir les plaintes qu'ils auroient à porter contre l'administration, & rectifier les abus. C'est le commissaire des guerres, qui a la police de l'hôpital, qui convoque cette assemblée & qui y préside.

Chaque régiment députe tous les jours un officier de chaque grade pour aller visiter l'hôpital, goûter les alimens, & recevoir les plaintes que pourroient faire les malades; ils rendent compte de cette visite au commandant de la place & à celui du régiment.

Depuis 1775, il y a trois écoles d'instruction établies à Strasbourg, Metz & Lille, pour y former des médecins, des chirurgiens & des apothicaires pour les hôpitaux & les armées, & nul ne peut-être dorénavant reçu dans aucune de ces parties, s'il n'a assisté à tous les cours, & s'il n'a suivi avec la plus grande exactitude la visite du médecin & les pansemens du chirurgien-major. Les places qui viennent à vaquer s'y donnent au concours. Il se fait tous les ans dans cha-

cun de ses hôpitaux un cours de médecine, d'anatomie, de chirurgie, de pharmacie & de Botanique. A la fin de chaque année on annonce un examen public qui se fait en présence de l'intendant & du commissaire des guerres. On distribue des prix à ceux qui se sont le plus distingués. Cette maniere d'exciter l'émulation est bien faite pour former de bons sujets dans les trois états, & elle concourra à assurer aux hôpitaux militaires une supériorité qui ne peut que contribuer à l'honneur & à la perfection de l'art de guérir.

Nous donnerons l'année prochaine la maniere dont se forment & se régissent les hôpitaux dans les armées, l'ordre qui s'observe dans l'hôpital ambulant, dans les évacuations des malades d'un hôpital dans un autre, toutes les précautions nécessaires à la sûreté de cette derniere & délicate opération, indispensable à la guerre dans certaines circonstances. Nous ferons voir comme on procede aux opérations de chirurgie & au pansement des blessés après une bataille, quels sont ces instrumens & médicamens essentiels dans ces instans précieux ; enfin nous ne laisserons rien à desirer de tout ce qui pourra instruire les médecins, chirurgiens & apothicaires qui se destinent au service des armées.

*

INSPECTEURS
DES HÔPITAUX MILITAIRES DU ROYAUME ET DES ARMÉES.

Médecins inſpecteurs.

RICHARD de Hauteſierck, écuyer, chevalier de l'ordre du roi, premier médecin des camps & armées de ſa majeſté en Allemagne, inſpecteur général, rue S. Honoré, vis-à-vis S. Roch.

Imbert, chancelier de l'univerſité de médecine de Montpellier, rue de Menars.

Ninnin, médecin conſultant du roi, ci-devant premier médecin du roi en Portugal, rue des Foſſés S. Germain-l'auxerrois, vis-à-vis la poſte aux chevaux.

Petit, médecin de la faculté de Paris, de l'académie royale des ſciences, profeſſeur d'anatomie au jardin royal, rue des Bernardins.

Paſſerat de la Chapelle, ancien premier médecin des armées du roi, inſpecteur des hôpitaux militaires de France, ayant le département de la Corſe.

Chirurgiens inſpecteurs.

Hevin, premier chirurgien de madame, en cour.

Léonard, chirurgien du roi par quartier, en cour.

Louis, Professeur royal aux écoles de chirurgie, secrétaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie, chirurgien-consultant des camps & armées du roi, rue des cordeliers, aux écoles de chirurgie.

Majault, premier chirurgien de madame la comtesse d'Artois, en cour.

Sacernaud, à Grenoble.

Chirurgien-renoueur des camps & armées, & démonstrateur pour son art.

Dumont Valdajou, à Paris.

Apothicaire-major des camps & armées.

Bayen, à Paris, rue des Boucheries, fauxbourg Saint-Germain.

Il a donné conjointement avec m. Vénel, l'examen chymique d'une eau minérale, nouvellement découverte à Passy, dans la maison de madame Calsabigi, exécuté en conséquence de l'ordonnance de m. le premier médecin, du 23 avril 1755.

En 1766, il fit avec m. Richard, premier médecin des armées & inspecteur général des hôpitaux, l'examen chymique des eaux minérales de Luchon; cette analyse se trouve dans le deuxieme volume du recueil des observations de médecine faites dans les hôpitaux militaires, imprimé en 1772.

En 1773, il publia un procédé simple &

facile pour démontrer que l'alkali fixe étoit tout formé dans le sel d'oseille.

En 1774 & 1775, il fit paroître quatre mémoires contenant une suite d'expériences faites sur les précipités du mercure, dans la vue de découvrir leur nature.

En 1776, il fit imprimer une analyse complette de la mine de fer spathique, connue en Allemagne sous le nom de mine d'acier; cette analyse avoit été lue dans une assemblée de l'académie, en 1774.

Il est auteur de deux mémoires sur différentes especes de marbre, & d'un troisieme sur la serpentine, qu'il examine chymiquement & dont il fait connoître la composition naturelle. Ces mémoires étant restés à l'académie, ne sont pas encore imprimés.

Enfin c'est lui qui nous a fait connoître l'ouvrage oublié du médecin Jean Rey, qui, au commencement du dernier siecle, a le premier attribué à l'air, l'augmentation de poids qu'éprouvent les métaux en se calcinant.

NOMS

DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS *majors & aides-majors des hôpitaux militaires du royaume, des châteaux, forts & citadelles.*

HÔTEL ROYAL DES INVALIDES.

Médecins.

Munier, D. P. à l'hôtel.

Munier, fils, D. P. fils aîné, en survivance, à l'hôtel.

Morand, D. P. médecin, adjoint, rue Dauphine.

Chirurgien-major.

Sabatier, C. P. à l'hôtel.

Chirurgien gagnant maîtrise.

De Viliers, aide-major.

Apothicaire gagnant maîtrise.

Dreux, à l'hôtel.

Lettre alchymique de m. Meyer, traduite en françois, *in*-12. 1767.

Essai de chymie, traduction de Meyer, 1766, *in*-12. 2 volumes.

Essai d'une nouvelle minéralogie, trad. du suédois sur l'allemand de Wideman, 1671, *in*-8.

Anciens apothicaires-majors.

Cadet, ancien apothicaire-major des armées du roi, de l'académie royale des sciences de Paris, & de l'académie impériale des curieux de la nature, & de celle de Lyon, à Paris, rue S. Honoré.

Analyse des eaux de m. Calsabigi, 1757.

Mémoire sur la terre foliée de tartre, journal des savans, 1764.

Plusieurs observations dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris.

Cadet le jeune, de l'académie impériale de la nature, démonstrateur en chymie

& en pharmacie, apothicaire de l'école royale vétérinaire, à Paris, rue Saint-Antoine.

Instituts de chymie de m. Spielmann, professeur de chymie en l'université de Strasbourg, trad. du latin sur la seconde édition, avec m. de Villiers, D. P., 2 vol. *in*-12.

Parmentier, A. P. à l'hôtel.

ALSACE.

Strasbourg.

Guerin, prem. méd.
Renaudin, sec. méd. Inspect. des hôpit. milit. d'Alsace.
Le Riche, pere, chirurgien-major.
Le Riche, fils, démonst. d'anat. adj.
Le Riche, cadet, chirur. aide-major.
Barbezan, ch. aid. m.
Balaza, adjoint.

Citadelle.

Goëtz, chirurgien major.

Betfort.

Feltin, médecin.
Brassigny, ch. maj.
Mirabel, adjoint.
Viguier, ch. aid. m.

Colmar.

Lasnier, médecin.
Morel, méd. adj.
Cambefort, ch. m.
Chayrou, ch. aid. m.

Neuf-Brisack.

Blain, médecin.
Deschamps, ch. maj.

Fort-Mortier.

Dillemann, chirurgien-major.
Deschamps, en survivance.

Huningue.

Robitailly, méd. | Rousseau, ch. aid. m.
L'Escousse, ch. m. | L'Escapé, ch. aid. m.

Château de Landokron.

Fischer, chirurgien-major.

Schlestat.

Laurentz, D. M. ancien médecin des armées, & de l'hôpital de Neuf-Brisack.

Morbi deterioris notæ Gallorum castra trans Rhenum sita, ab anno 1757, *ad* 1762 *infestantes* 1765, *in*-12.

Johannès, ch. m. | Dutaillis, adjoint.

Landau.

Dubois, médecin. | Millien, adjoint.
Ravaton, chev. de St-Roch, & pensionn. du roi, ch. | Ravaton, neveu, chirurgien, aide-major.

Château-Lichtemberg.

Texier, chirurgien-major.

Fort-Louis.

Touvet, médecin. | Pourre, chirurgien
Joresch, chir. maj. | aide-major.

La etite-Pierre.

Dario, chirurgien-major.

Weissembourg.

Anthon, chirurgien-major.

Haguenau.

La Fermiere, ch. maj. Doelie, en surv.

ANJOU.

Angers.

Olivier, chirurgien-major.

Doué.

Falignan, chirurgien-major.

Saumur.

Barjolles, méd. Mersant, chir. maj.

BEARN.

Bayonne.

La Borde, médecin-Inspecteur des eaux de Cambo & de Villefranche.

Analyse de ces eaux.

Hariague, chirurgien-major.

Château de Dax.

Bordenave, chirurgien-major.

S. Jean-Pied-de-Port.

Sainte-Marie, chirurgien-major.

Navarrens.

Lavie, chir. maj. Lavie, fs, en surv.

Barreges.

De Bordeu, fils cadet, D. M.

Théophile de Bordeu, D. P. en ſurv. *Il eſt mort ce matin 24 décembre 1776.*

Ducot, chir. maj. Montant, apoth.

Clarac, en ſurviv. Pagés, en ſurv. & chir. aide-maj.

GUIENNE.

ORDEAUX.

Château-Trompette.

Forcade, ch. maj. Faure, adj. en ſurv.

Citadelle de Blaye.

Lalande, chirurgien-major.

Fort Médoc.

De Lafond, chirurgien-major.

Brantome.

Ranouil, médecin, ancien médecin des camps & armées du roi.

BOURGOGNE (DUCHÉ DE).

Château de Dijon.

Barberet, médecin.

Auxonne.

Girault, médecin. Gibou, chir. maj.

Citadelle de Châlons.

Saumain, chirurgien-major.

Fort-L'Ecluſe.

Roſtan, chirurgien-major.

BRETAGNE.

Belle-Isle en mer.

Ducluzeau, ch. m. Castagnet, ch. ai. m.

Château de Brest.

Derville-Huguet, chirurgien-major.
Party, chirurgien aide-major.

Citadelle du P. rt-Louis.

Olivier, chirurgien-major.

Château de Nantes.

Sue, chirur. maj. Duluy, en surv.

Château du Taureau.

Martin, chirurgien-major.

Folgoet.

Lainé, chirurgien-major.

Morlaix.

Bouestard de la Touche, médecin.

CHAMPAGNE.

Mesieres.

Pierre, D. R. pensionné de la ville, médecin de l'hôtel-dieu.
Marchand, chirurgien-major.

Rocroy.

Riondel, chirurgien-major.

Bourbonne-lès-Bains.

Juvet, médecin.
Thermis de Borboniensibus specimen, 1774, *in*-4.

Mongin de Montrol, médecin en furv.
Mongin, fils, chirurgien-major.

FRANCHE-COMTÉ.

Befançon. St-Jacques.

Billerez, médecin. Le Vacher, ch. m.
Lange, médecin. Morel, ch. aide-m.
Athalin, médecin. Duffert, en furv.

Idem. *St-Louis.*

Bernier, premier chirurgien-major,
Marchand, en furv. Faivre, fec. ch. maj.

Citadelle de Befançon.

Duffert, chirurgien-major.

Fort - Griffon.

Boulanger, chirurgien-major.

Dôl.

Normand, médecin. Lombard, chir. m.

Gray.

Lallin, médecin. Vinet, chir. major.

Salins.

Vuillet, médecin. Charnaux, chir. m.

Fort St-André.

Carriere, chirurgien-major.

Château de Blamont.

Viette, chirurgien-major.

Pontarlier.

Tavernier, méd. Greffet, chir. maj.

Château de Joux.

Gauffre, chirurgien-major.

Hôpital de Gy.

Leleu, chirurgien-major.

Vesoul.

Fallau, médecin. Le Faivre, chir. m.

DAUPHINÉ.

Grenoble.

Marmion, médecin.
Un religieux de la charité remplit les fonctions de chirurgien-major.

Briançon.

Ferrus, pere, méd.
Ferrus, fils, en surv.
Brouillard, ch. maj.
Martin de Voisin, chir. aide-major.
Loizeau, apothic.

Valence.

Dumont, professeur en médecine.
Barthe, chirurgien-major.

Mont-Dauphin.

Martin, chirurgien-major.

Embrun.

Rouard, chirurgien-major.

Fort des Tetes & du Randouillet.

Delfin, chirurgien-major.

Château de Queiras.

Charmeil, chirurgien-major.

Fort Barraux.

Bouloud, chirurgien-major.

Montelimart.

Menuret, médecin. Simon, chir. maj.

Crest, Tour & Hôpital.

Chaiz, chirurgien-major.

FLANDR

Lille.

Desmilleville, méd.
Merlin, adjoint, & en survivance.
Planque, chir. maj.
Chastanet, ch. m. & chir. aide-major.
Prevot, chir. aide-major, & en surv.

Citadelle.

Taranget, chirurgien-major.
Taranget, son frere, en survivance.

Douay.

D'Epinoy, méd.
Majault, chir. maj.
Derigodeaux des
Vergers, ch. ai. m.
Poullez, adjoint, & en survivance.

Dunkerque.

Wanhowe, médecin de la marine & de la maison de force.
Macnemara, médecin en survivance.
Badetz, chirurgien de la marine, de l'amirauté & de la maison de force

chirurgien-major.
Hecquet, chirurgien-maj. adj. & en furv.
Pietre, chirurgien aide-major.

Gravelines.

Varenygh, médecin.
Dorfimont, chir. m. Merlin, ch. m. ad.

Bergues.

Daignan, confeiller, méd. ordin. du roi. adjoint à la fociété & corresp. de méd.

Traduction de la pratique de Baglivi, avec des notes.

Plusieurs obfervat. dans la méd. des hôp. mil

Remarques & obfervat. fur l'hydropifie, *in*-8.

Perron, chir. maj. Bruyne, ch. aide-maj.

Bapaume.

Coufin, méd. Marin, chir. maj.

Saint-Omer.

Bruno de Rycke, médecin.
Hecquet, chir. maj. André, en furv.

Hefdin.

Lalanne, chir. maj. Petit, en furv.

Béthune.

Darquier, chirurgien-major.

Aire.

Sabatier, médecin. Harteman, ch. m. en furv.
Verignon, chirurgien-major. Defcamps, ch. ai.-m.

HAINAULT.

Valenciennes.

Dufrenoy de la Rosiere, conseiller méd. du roi, D. M M. de la société royale de la même ville, professeur de botanique, ancien médecin des camps & armées du roi, pensionnaire de la ville.
Raulin, fils, médecin du roi, par quartier en survivance, adjoint, & en surv.
Read, chirurgien-major.
Duchesne, sous-aide-major.
Hego, chirurgien aide-major.

Quesnoy.

Vodey, méd. du roi. Taillant, chir. maj.

Condé.

Eustache, pere, médecin.
Eustache, fils, en survivance.
Le Brun, chirurgien-major.

Landrecy.

Besse, médecin. Fareyrol, ch. maj.

Cambray.

Courtin, médecin. Audirac de Scieurat, adjoint.
La Peyre, chir. maj. Trécourt, adjoint. Querroy, ch. ai. m.

Avesnes.

Mossier, chir. maj. Gourdon, chi. aid. m

Maubeuge.

Rolland, médecin. Michel, chir. maj.
Pontet, mé. en fur. Deligne, ch. ai. m.

Philippeville.

Okeanne, médecin.
Pouffart, chirurgien-major.
Gervais, en furv. & chir. aide-major.
Laffere, chirurgien aide-major en furv.

Givet.

Soller, médecin. Pommeyrac, en
Gilly, chir. maj. furv. & ch. ai. m.

Bouchain.

Tribout, chirurgien-major.

S. Amand.

Senechal, méd. Goudemant, ch. m.

LANGUEDOC.

Montpellier. Hôpital S. Eloi.

Farjon, médecin. Laborie, chir. maj.

Idem. *Hôpital des vénériens.*

Fouquet, médecin. Vigaroux, ch. m.

S. Efprit.

Dumain, chir. m. Dumain, fils, en fur.

Alais.

Privat, écuyer, m. Pagez, fils, chirur.
Pagez, chir, maj. maj. en furviv.

S. Hippolyte.

Audibert, chirurgien major.

Fort-Brescou.

Dallengry, ch. maj. Gleyzès, en surv.

Carcassonne.

Carton, médecin.

Cette.

Tallerand, médecin. Bruyere, chir. m.

Fort S. André.

Seignieuret, chirurgien-major.

Nismes.

Deidier, médecin. Martin, chir. maj.
Razoux, médecin.

Beziers.

Bouillet, médecin.

Château de Sommieres.

Brugniere, chirurgien-major.

Villeneuve-lès-Avignon.

Gastaldy, médecin.

GÉNÉRALITÉ DE LA ROCHELLE.

La Rochelle.

Villefont, médecin.

Un religieux de la charité y remplit les fonctions de chirurgien-major.

Isle de Rhé.

Piquamilhe, médecin.

Un religieux de la charité y remplit les fonctions de chirurgien-major.

Isle d'Aix.

Hugé, chirurgien-major.

Isle d'Oleron.

Fusée-Aublet, méd. Milleret, chir. m.

Brouage.

Berat, chirurgien-major.

Saintes.

Fourestier, médecin.

Un religieux de la charité y remplit les fonctions de chirurgien-majo.

S. Jean-d'Angely.

Métadier, médecin. Cardaillac, ch. m.

LORRAINE.

Nancy.

Kenens, médecin. Paullet, chir. maj.

Bitche.

Landeutte, méd. Lafonds, chir. m.

Pont-à-Mousson.

Maugras, médecin.

Luneville.

Maittart & Pierre, médecins.
Peyré, chirurgien-major.

LES TROIS-EVECHÉS.

METZ.

Marchand, pr. méd. Robillard, chi. mr.
Read, ſec. méd. Boullanger, ch. ai. m.

Sedan.

Rambaud, méd. Chambel, chir. m.

VERDUN.

Clouet, écuyer, médecin.
De Fonperine, ch. m. Louis, ch. aid. m.

Thionville.

Parent Deſmoulins, médecin. Gelée, chir. maj. en ſurvivance.
Milleret, ch. m. Caeſtrick, ch. ai. m.

Longwy.

La Sage, médecin. La Bletterie, adj. & en ſurvivance.
Ducaſſe, ch. m.

Montmedy.

Granger, ch. maj, Henri, ch. aid. maj.

TOUL.

Thirion, médecin. Deſſarges, ch. m.
Thirion, fils, adjoint, & en ſurvivance.

Sarre-Louis.

Floſſe, médecin. Mezieres, ch. aid. m.
Mainon, chir. maj. Gruyer, en ſurviv.
Rampalle, adjoint & en ſurvivance.

Marſal.

Fornier, médecin. Legros, chir. maj.

Phalsebourg.

Hubert, médecin.
Jourdan, chir. maj.
Bonjouan de la Varenne, ch. m. en survivance.
Barrée, ch. aid. maj.

Bouillon.

Longis, chirurgien-major.

NORMANDIE.

GÉNÉRALITÉ DE ROUEN.

Le Havre.

La Croix, chirurgien-major.

Dieppe.

Demay, chirurgien-major.

Alençon.

Desfriches, chirurgien-major.

PICARDIE.

Calais.

Coste, médecin.

Traité des maladies du poumon, *in*-12. 1767.
Traduction des Œuvres de Mead, avec des notes, *in*-8. fig. 2 vol. 1774.
Voyez ses autres ouvrages, *p.* 403.

Souville, chirurgien-major.
Souville, fils, en surv. & ch. aide-major.
Martin, chir. aide-major, en survivance.

Citadelle.

Martin, chirurgien-major.

Fort-Nieulay.

Michel, chirurgien-major.

Abbeville.

Devaux, chir. maj. Vacossin, en surv.

Doulens.

Liesmant, chirurgien-major.

Ardres.

Blanquart, chirurgien-major.

Citadelle d'Amiens.

Paillart, chirurgien-major.

PROVENCE.

Marseille & Fort-St-Jean.

Girard, chir. maj. fait les deux places.
Trucy, en survivance.

Tour du Bouc.

Terlier, chirurgien-major.

Château d'If.

Ancillon, chirurgien-major.
Bertrand, chirurgien-major en surviv.

Antibes.

Plancheur, chirurgien-major.

Isle Sainte-Marguerite.

Maréchal, chirurgien-major.

Isle de Portecros.

Mangin, chirurgien-major.

Isle de Porquerolles.

Ricard, chirurgien-major.

Toulon.

La Bertonye, m.
Burel, méd. en surv.
Raymond, ch. maj.
Bordier, chir. maj. en survivance.

S. Tropez.

Allard, chirurgien-major.

Sisteron.

Meysson, chirurgien-major.

Monaco.

Thion de la Chaume, médecin.
Tableau des maladies vénériennes, 1773, *in*-12.
Fiory, chirurgien-major.

ROUSSILLON.

Perpignan.

Bonafos, protomédic du Roussillon, médecin. *Voy. l'article de* Perpignan.
Dagneau, ch. maj.
Moura, ch. aid. m.
Fuster, chir. aide-major, en surviv.
Razouls, apoth. m.
Cayrol, en surv.

Citadelle.

Moura, chirurgien-major.

Château de Salus.

Rozals, chirurgien-major.

Collioubre.

Bonafos, médecin.
Belmas, chir. m.
Beauregard, chir. maj. en ſurv.

Mont-Louis.

Barrere, médecin.
Le Juſſan, chirurgien-major.
Vernet, chir. maj. en ſurvivance.
Parozol, ch. aid. m.

Villefranche.

Baſſeras, ch. maj.
Baſſeras, fils en ſurv.

Prat de Mouillon.

Xatart, chirurgien-major.

Bellegarde.

Bruyere, ch. maj.
Cadmont, en ſurv.

TOURAINE.

Tours.

Bruneau, médecin.
Le Noir, ch. maj.

LIMOUSIN.

Limoges. Château d'Angoulême.

Robin, chirurgien-major.

CORSE. (ISLE DE)

Médecins.

Levacher, pr. méd.
Paſcalis.
Roullet.
Laurentz.
Petit fils.
Raymond.

Chirurgiens.

Bourienne, ch. maj. Viviers.
Jaqueſſon. Prince.
Boulet. Doche.

Apothicaires.

Raſſicod, apot. maj. apoth. aide-major.
Fleury, ap. aid. m. Herkenrhot.
Raſſicod, cadet, Caſtaignoux.

Bandagiſte pour la fourniture des hôpitaux militaires.

Morin, à Paris, paſſage du Saumon, n°. 46.

HÔPITAUX MILITAIRES

dans les ports & dans les colonies.

Les hôpitaux de la marine ſe régiſſent avec autant de ſoin & d'exactitude que ceux de terre; les viſites s'y font auſſi régulierement, il y regne un ordre auſſi ſage & on y obſerve une diſcipline auſſi ſévere. Les hôpitaux de Breſt & de Rochefort ſont une pépiniere de ſujets des trois états, qui ſe deſtinent au ſervice des colonies, ou à celui des vaiſſeaux; ils y reçoivent les inſtructions les plus multipliées & les plus ſages ſur toutes les parties de l'art de guérir, & on y examine régulierement les éleves pour juger de leurs progrès, eſtimer leur capacité, & décider s'ils ſont capables des places qu'on doit leur confier.

Inſpecteur & directeur général de la médecine des ports & des colonies.

Poiſſonnier, conſeiller d'état, ci-devant médecin en chef de l'armée, D. P.

Poiſſonnier-Deſperieres, médecin honoraire du roi, adjoint.

Inſpecteurs.

Saint-Mihiel. médecin & inſpecteur des Iſles de Bourbon & de France.

Garnier, D. P. à la Guadeloupe & iſles adjacentes.

Inſpecteur de la chirurgie des colonies.

Hevin, C. P. premier chirurgien de Madame, en cour.

Rigaud, médecin naturaliſte, phyſicien & chymiſte de la marine, à Paris.

Nollin, chirurgien, à la ſuite des galeres.

MÉDECINS, CHIRURGIENS & APOTHICAIRES, *entretenus dans les différens ports & départemens.*

BREST.

Le Beau, premier médecin.
Fournier, ſecond médecin.
Herlin, troiſieme médecin.
Dupré, chirurgien-major.
Voiſin, chirurgien-aide-major.
Fournier, démonſtrateur.

Chirurgiens de la boutique du port.

Corbet. La Tapie, *dentiſte.*

Chirurgien major de l'hôpital du Folgoet.

Laiſné.

TOULON.

Barberet, premier médecin.
Faure de Roſcieux, ſecond médecin.
Verguin, ch. maj. Ricard. aid. m. hon.
Heutre, aide-maj. Manne, démonſtr.

Apothicaires.

Gauthier.

MARSEILLE.

Médecins des galeres.

Joyeuſe, pere. Joyeuſe, fils.

Chirurgiens.

Melan. Conderin.
Moublan. Truſy, ſurnum.

Chirurgien-major de l'hôpital.

Bonnet. Gros, aide-major.
Coutarel, chirurg. du Bagne. Desfrançois, apot.

ROCHEFORT.

Cochon-Dupuy, premier médecin, D. P. chevalier de l'ordre du roi.
Cuvilliers, ſec, mé. Vivez, chir. major,
Lucadou, D. M. troiſieme médecin. Duvivier, aid. maj. & démonſtrateur.

BORDEAUX & BAYONNE.

Lafiteau, chirurgien, à Bordeaux.
Montbalon, chirurgien, à Bayonne.

LE HAVRE.

Youf-Desprez, médecin.
Bassuel, chir. maj. Planchon, chir. ord.
Verron, apothicaire.

DUNKERQUE.

Wanhowe, méd. Badetz, chir. major.
Macnemara, en sur. Hecquet, en surv.

L'ORIENT.

Gallois, médecin. Dupelle, ordinaire.
Olivier, ch. major. Lefort, second.

MÉDECINS & CHIRURGIENS DU ROI *dans les colonies.*

S. DOMINGUE.

Médecins.

Baradat, au Cap.
Richard, au Port-au-Prince.
Duchemin de l'Etang, aux Cayes S. Louis.
Mémoire sur la mort des noyés, *in*-8. 1771.
Bechl, accoucheur.

Chirurgiens.

De Maison-neuve, au Cap.
De Germon, à Saint-Louis.
Reullon, aux Cayes Saint-Louis.
Savarriau, au Port-au-Prince.

LA MARTINIQUE.

Médecins.

Roux, au Fort-Royal.
La Guarigue, à Saint-Pierre.

Chirurgiens.

Guilloteau, au Fort-Royal.
De Vermont, à Saint-Pierre.
Leſtrade, à la Trinité.
Legendre, à Sainte-Lucie.

LA GUADELOUPE.

Médecins.

De Lavergne, à la Baſſe-Terre.
Des Eſſartz, à la Grande-Terre.

Chirurgiens.

Pernet, à la Grande-Terre.
Cougny, à la Baſſe-Terre.

GORÉE.

Derriey, chirur. Hachot, chirurg.

COMPTOIR DE JUDA.

Mallet de la Broſſiere, chirurgien.

ISLES SAINT-PIERRE & MIQUELON.

Henry, chirurgien. Arnout, chirurgien.

CAYENNE & LA GUYANNE.

De la Borde, méd. Debon, médecin.
Gauron, chirurgien, à Oyapock.
Noyer, chrurg. accoucheur, à Cayenne.

Baudamant, chirurgien, à Aprouagne.
Remy, chirurgien, à Oyapock.
Cazaubiel, à Kouron.
Basso, à Synnamory.
Senelle, à Aprouage.

En France, pour le service des colonies.

Picamilh, médecin, à l'Isle-de-Ré.

CHIRURGIENS-MAJORS

des troupes du roi.

LES chirurgiens-majors des régimens sont d'une institution presqu'aussi ancienne que les corps mêmes auxquels ils sont attachés : sa majesté a de tout temps accordé des brevets & des gages aux chirurgiens-majors de l'infanterie ; mais ceux de la cavalerie & des dragons n'étoient payés par le roi que pendant la guerre, & ils étoient aux frais des régimens pendant la paix. La derniere ordonnance ne met aucune différence entre les chirurgiens-majors de l'infanterie, de la cavalerie & des dragons, ils sont tous également brevetés, ils ont droit aux mêmes récompenses, & ils ont tous des appointemens, qui ont même été considérablement augmentés.

Les chirurgiens-majors des régimens sont très-utiles dans les garnisons, mais sur-tout dans les villages, où sont distribués la cavalerie & les dragons; sans eux, ils manqueroient souvent de tous secours. Ils sont aussi très-utiles à l'armée, & les jours de bataille.

taille, ils partagent les pansemens & les opérations avec les chirurgiens attachés à l'ambulance. Dans les garnisons ils veillent aussi à ce que les soldats ne s'opiniâtrent pas à rester dans leurs chambres, quand ils sont malades, & ils les envoyent à l'hôpital, avant que la maladie ait fait plus de progrès.

Par un nouveau réglement qui vient d'être envoyé aux régimens, les chirurgiens majors sont chargés de guérir dans les quartiers les soldats qui n'ont que la gale, ou des maladies vénériennes légeres, & qui n'exigent pas l'appareil des grands remedes. Par ce moyen les hôpitaux sont soulagés d'un nombre infini de soldats, qui abusoient souvent de ces prétextes, pour se soustraire aux exercices en allant à l'hôpital, où ils contractoient souvent des maladies sérieuses & indépendantes de leur premier état.

Les chirurgiens-majors visitent aussi les soldats de recrue, & jugent s'ils n'ont pas quelqu'incommodité grave qui les rendroient inhabiles au service du roi.

Ils portent le même uniforme que les chirurgiens-majors des hôpitaux militaires, avec le bouton du régiment auquel ils sont attachés; le parement & le collet de l'habit, qui étoient de couleur écarlate, seront dorenavant de velours noir. La nouvelle ordonnance des commissaires des guerres annonce ce changement.

Gardes du corps du roi.

Les quatre compagnies n'ont point de médecin en titre. Lorsque les gardes du corps du roi tombent malades faisans leur service à la

cour, ils ſont ſecourus par les médecins des infirmeries royales. Chaque compagnie a un chirurgien-major.

Compagnie de Noailles.

La Borie, *à Beauvais.*

Compagnie de Beauveau.

Bouquot, } *à Troies.*
Bouquot, fils, en ſurviv. }

Compagnie de Villeroy.

Faguier, *à Châlons ou* à Paris, hôtel de Villeroy, rue de Bourbon.

Compagnie de Luxembourg.

Vigne, *à Amiens.*

COMPAGNIE DES CENT SUISSES DE LA GARDE ORDIN. DU CORPS DU ROI.

Médecins.

Arnoult, D. M. des académies de Montpellier & de Marſeille, à Paris, rue Quincampoix.

Caumont, de l'académie de Lyon, à Paris, rue du Cocq-Saint-Jean.

Chevalier, en ſurvivance, fauxb. Saint-Denis, N°. 29.

Diſſertation phyſico. méd. ſur pluſieurs maladies & ſur les propriétés d'une liqueur preſque univerſelle, 1758, *in*-12. qu'il regarde comme un remede dont il fait ſecret.

Chirurgiens-majors.

Dibon, à Paris, rue du Four-Saint-Honoré, près Saint-Euſtache.

Diſſertation ſur les maladies vénériennes, *in*-12. 1724.

Suite de la deſcription des maladies vénériennes, *in*-12. 1741.

Obſervation ſur le traité de m. Aſtruc, 1741, *in*-12.

Suite de la deſcription des maladies vénériennes, on y traite des maladies de l'uretre, *in*-12. 1748.

Différentes lettres au ſujet de mm. Torrés & Keyſer.

Obſervations ſur un écrit anonyme, *in*-8. 1775.

Dibon, neveu, en ſurviv. même maiſon.

Apothicaire.

Marcé, à Paris, rue Morclat.

GENDARMES DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROI.

Chirurgien-major.

Colon, C. P. à Paris, rue du Mail.

CHEVAU-LÉGERS DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROI.

Chirurgien-major.

Gauthier, chevalier de l'ordre du roi, à Verſailles.

Apothicaire.

Le Sueur, marché aux poirées.

RÉGIMENT DES GARDES FRANÇOISES.

Chirurgiens-majors.

Dufouart, L. à Paris, rue de l'Université, près la rue des SS. Peres.

Dufouart, J. à Paris, rue de Varennes, hôtel de Biron.

Apothicaire.

Hubert, rue Sainte-Marguerite, F. S G.

RÉGIMENT DES GARDES SUISSES.

Médecin.

Herrenschwand, médecin de monseig. le duc d'Orléans, à Paris, rue de Seine, au pavillon des quatre nations.

Chirurgiens-majors.

PREMIER BATAILLON.

Koënig, à Paris, rue du Bout du Monde.

SECOND BATAILLON.

Blum, *à Ruel.*

TROISIEME BATAILLON.

Passinges, *à Courbevoye.*

QUATRIEME BATAILLON.

Ruffieux, *à Courbevoye.*

ETAT MAJOR DE LA COMPAGNIE GÉN.

Médecin.

De la Bordere, premier médec. de mgr

le comte d'Artois, en survivance, à Versailles, rue S. Honoré.

Chirurgien-major.

Jarry, à Paris, rue des Prouvaires.

GENDARMERIE.

Chirurgiens-majors.

Sorbier, C. P. à Paris, rue de Condé, vis-à-vis celle du Petit Lion.
Lescurre, C. P. à Paris, rue du Battoir.

HÔTEL DE LA GUERRE, DE LA MARINE ET DES AFFAIRES ÉTRANGERES.

Chirurgien-major.

Gauthier, chevalier de l'ordre du roi.

CAVALERIE FRANÇOISE ET ÉTRANGERE.

Médecin.

Geilles de S. Leger, D. P. à Paris, rue S. Sauveur.

Chirurgien-major.

Rabussier Dulattié, à Paris, hôtel de Bouillon, quai des Théatins.

Apothicaire.

De la Cour, à Paris, rue de la Barillerie.

CONNÉTABLIE ET MARÉCHAUSSÉE DE FRANCE.

Chirurgien-major.

Le Brun, à Paris, rue Bourtibourg.

ARTILLERIE.

Médecin à la suite de l'arsenal de Paris.

Ninnin, médecin-consultant du roi à Paris, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Chirurgien.

Parral, à Paris, rue de Richelieu.

Apothicaires.

L'Aiguiller, à Paris, rue des Lombards.
Chauvin, à Paris, rue S. Honoré, près S. Roch.
Veuve Sage, à Paris, rue S. Dominique, F. S. G.

GUET ET GARDE DE PARIS.

Chirurgien-major.

Joly, chirurgien du roi en sa grande chancellerie.

Le Rat, en ſurvivance, à Paris, rue Montorgueil.

Chirurgien-aide-major.

De la Barre, à Paris, rue de la Sourdiere.
Stappart, à Paris, en ſurviv. rue S. Honoré, au coin de celle des Boucheries.

Chirurgien pour les déſerteurs & ſoldats détenus en priſon à Paris pour diſcipline mil.

Louis, ſecretaire perpétuel de l'acad. roy. de chirurgie, à Paris, aux nouvelles écoles, rue des Cordeliers.

CHIRURGIENS-MAJORS DES RÉGIMENS.

Infanterie.

RE'GIMENS.	CHIRURG. MAJ.
Agenois.	Deidier.
Angoumois.	Guyon.
Anjou.	Verdier.
Aquitaine.	Renezet.
Armagnac.	Strol.
Artois.	Michel.
Aunis.	. . . . .
Auſtraſie.	Daigle.
Auvergne.	Bertayen.
Auxerrois.	Molas.
Baſſigny.	Le Bel.
Béarn.	Bruguier.

RE'GIMENS.	*CHIRURG. MAJ.*
Beauce.	Durand.
Beaujolois.	Pommier.
Beauvoisis.	Roberty.
Berry.	Leger.
Blaisois.	Roulin.
Boulonnois.	Mirabel.
Bourbon.	Thomas.
Bourbonnois.	Dubort.
Bourgogne.	Roussel.
Bresse.	Vanbergue.
Bretagne.	Party.
Brie.	Musac.
Cambresis.	Mathieu.
Champagne.	Vantel.
Chartres.	Bertrand.
Condé.	Delaitre.
Conti.	Bruguiere.
Dauphin.	Cremoux.
Dauphiné.	Renault.
Du Roi.	Dezoteux.
Enghien.	Michel.
Flandre.	La Croix.
Foix.	Stroble.
Forez.	Lamblot.
Gatinois.	Robert.
Guienne.	Le Febvre.
Hainault.	. . . .
Isle-de France.	Blein.
La Marine.	Baget.

RÉGIMENS.	*CHIRURG. MAJ.*
Languedoc.	Walton.
La Couronne.	Roger.
La Fere.	Eiquem.
La Marche.	. . . .
La Reine.	Orcel.
La Sarre.	Mollié.
Limosin.	Conseil.
Lorraine.	La Varenne.
Lyonnois.	Boizot.
Maine.	La Cour.
Medoc.	. . . . .
Monsieur.	Brignon.
Navarre.	Claverie.
Neustrie.	Chairoux.
Nivernois.	Soulier.
Normandie.	. . . .
Orléans.	Capperon.
Penthievre.	Serré.
Perche.	Sudan.
Picardie.	Marchand.
Piemont.	Girardot.
Poitou.	Marestein.
Provence.	Ancelin.
Rohan Soubise.	Du Commun.
Rouergue.	Pouzaire.
Royal.	Ranquil.
Royal Comtois.	Barthe.
Royal Marine.	Colon.
Royal Roussillon.	Imbert.

RÉGIMENS.	*CHIRURG. MAJ.*
Royal Vaisseaux.	Clavarand.
Savoye.	Salleneuve.
Saintonge.	Montanzé.
Soissonnois.	Ervet.
Touraine.	Sylvestre.
Vermandois.	Bousquet.
Vexin.	Pichon.
Viennois.	Thiriet.
Vivarais.	Cezan.

Infanterie étrangere.

Alsace.	Keller.
Anhalt.	Marchand.
Bouillon.	Martin.
La Marck.	Stadmann.
Nassau.	Chef.
Royal Baviere.	Herga.
Royal Deux-Ponts.	Schmitz.
Royal Suedois.	D'Ethiste.

Irlandois.

Berwick.	Kelly.
Dillon.	Kindllant.
Walhs.	Bousquet.

Italiens & Corses.

Royal Corse.	Broüé.
Royal Italien.	Jalabert.

Suisses & Grisons.

RÉGIMENS.	*CHIRURG. MAJ.*
Aulbonne.	Sturm.
Boccard.	Gambs J'Ager.
Castella.	Boiron.
Courtin.	Muller.
Diesback.	Lersche.
Eptingen.	Keck.
Erlack.	Enguel.
Lochmann.	Roth.
Salis Grisons.	Bouebe.
Sonnenberg.	Duret.
Waldner.	Lamoureux.

Artillerie.

Auxonne.	Vergés.
Besançon.	Darcq, son fils adj.
Grenoble.	Vergés.
La Fere.	Le Fray.
Metz.	Tanchard.
Strasbourg.	Le Blanc.
Toul.	De Lau.

Cavalerie.

Artois.	Marvider.
Berry.	Goux.
Bourgogne.	Martin.
Carabiniers.	Duluc.
Colonel Général.	Joly.
Commissaire Génér.	Rozapilly.

REGIM.	*CHIRUR. MAJ.*
Cuiraſſiers.	Rollot.
Dauphin.	Salleneuve.
Du Roi.	Begon.
La Reine.	Bouillon.
Meſtre de Camp gé.	De la Croix.
Orléans.	Gigot.
Royal.	Bouchereau.
Royal Allemand.	Schoeffer.
Royal Champagne.	Bernard.
Royal Cravattes.	D' la Marche.
Royal Etranger.	S. Paul.
Royal Lorraine.	Mourche.
Royal Navarre.	Du Rozoi.
Royal Normandie.	Hoyez.
Royal Picardie.	Gruel.
Royal Piemont.	Pugez.
Royal Pologne.	Morlanne.
Royal Rouſſillon.	La Peyre.

Dragons.

Artois.	Sauvard.
Belſunce.	Gelez.
Bourbon.	Sebeville.
Chartres.	Philippy.
Colonel Général.	Bourbier.
Condé.	Raymondon.
Conti.	Gerard.
Cuſtine.	Jauſe.
Dauphin.	Morel.

Du Roi.	Barilly.
Jarnac.	Rouſſeau.
La Marche.	. . .
Languedoc.	Merillon.
Lanan.	Roger.
La Reine.	La Biſſiere.
La Rochefoucault.	Salmon.
Lorraine.	.
Meſtre de Camp gé.	La Guine.
Monſieur.	Verdun.
Noailles.	Leſvignes.
Orléans.	Dufreſnoy.
Penthievre.	Mirabaux.
Royal.	Baſtide.
Schomberg.	.

Huſſards.

Berchiny.	Serrate.
Chamboran.	Gabon.
Conſlans.	André.
Eſtherazy.	Gumsher.

PRINCIPAUTÉ D'ORANGE.

ORANGE. (1)

RAYMOND V, prince d'Orange, fonda l'université de cette ville en 1365 : elle fut confirmée par un diplôme de l'empereur Charles IV, donné à Avignon le 10 mai de la même année. L'évêque en est chancelier. Les médecins qui ont pris leurs grades dans la faculté de cette ville ont le droit d'exercer en France.

Faculté de médecine.

Jeard, syndic, prof. pour les instituts.
Augier, professeur d'anatomie.
Vitalis, professeur de botanique.

Démonstrateur d'anatomie.

Toulouse, maître-ès-arts, & en chirurg.

Chirurgiens.

Fabry.
Duhat, ancien consul, administrateur de l'hôpital.
Duplessis. Souchieres. Rousset.

Apothicaires.

De la Garde. Rouveyron. Bouyer.

(1) L'article qui regarde cette principauté auroit dû être placé après le Dauphiné, auquel elle est annexée.



ETAT
DE LA MEDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE, DANS LES DIFFÉRENS ROYAUMES DE L'EUROPE.

ANGLETERRE.

LONDRES.

Médecins ordinaires du roi.

EDWARD WILMOT, BARONET.
Le chevalier Cliſſon Wintringham, Baronet.
Warren. Noah Thomas.

Médecins extraordinaires.

Jebb.
Le chevalier John Pringle, Baronet.

Médecin de la maiſon du roi.

Gisborne.

Chirurgiens ordinaires du roi.

Hawkins l'aîné. Middleton.
Hawkins le jeune.

Chirurgiens extraordinaires.

Gunning. Hunter.

Chirurgien de la maison du roi.

Hawkins, fils de m. Hawkins le jeune.

Apothicaires du roi.

Fruesdale. Gowland.

Apothicaire de la maison du roi.

Crane.

MAISON DE LA REINE.

Médecins ordinaires.

Le chevalier John Pringle, Baronet.
Baker.

Médecin extraordinaire & accoucheur.

Hunter.

Médecin de la maison.

Turton.

Chirurgien.

Hawkins l'aîné.

Chirurgien de la maison.

Broomfield.

Apothicaire.

Brande.

Apothicaire de la maison.

De Waynes.

COLLEGE ROYAL.

Le college royal des médecins de Londres doit son établissement & ses privileges aux sollicitations de *Linacer*, médecin de Henri VII & de Henri VIII, & il a été établi en 1523.

Il est divisé en deux classes, *fellovvs*, associés; & *licentiates*, licenciés. Les premiers doivent être gradués dans les universités d'Oxford, de Cambridge ou de Dublin,

ou bien être reçus en vertu de la prérogative royale qu'on appelle *mandamus*, lorsque le roi écrit aux associés pour recevoir un sujet, ce qui est très-rare. Les *li entiates* sont ceux qui ayant pris leurs grades dans d'autres universités, se présentent au college pour avoir la permission de pratiquer la médecine dans la capitale. Leurs épreuves sont pour l'ordinaire de trois séances, en présence de trois ou quatre membres du college. Les *licentiates* ont la liberté de pratiquer dans la capitale & dans tout le royaume, mais ils n'assistent pas aux assemblées du college & font corps à part; dans la société privée. Ils tiennent souvent des assemblées dans lesquelles ils se communiquent leurs observations, & ils en ont déja publié plusieurs volumes.

Associés docteurs.

William Pitcairn, président.
Edward Wilmot, Baronet, méd. ordin. du roi.
Nicholls. Dawson.
Clarke. Battie.
Reeve.
Plumptre, prof. roy. de méd. à Cambridge.
Hawley de la S.R. Heberden.
Morley. Mushet.
Chauncy, de la S. R. Monro.
Addams. Alcock de la S. R.
Lawrence. Wilbraham de la S. R.
Crynes. Warthon.
Hinckley, de la S. R. censeur.
Addington. Brocklesby. Clerke.
Baker, médecin du roi, de la S. R.
Noah Thomas, méd. du roi, de la S. R.
Cadogan, de la S. R.
Gisborne, censeur, méd. de la maison du roi
Healse. Tyson.
Barry, chev. baronet.
Traité de la consomption.
Waren, méd. du roi. Clobery.
Wintringham, chev. baronet, méd. du roi.

John Pringle (1), chev. baronet, méd. de la reine, de la S. R.

Adée, de la S. R.
Relhan.
Brooke.
Green.
Thomlinson.
Petit, de la S. R.

Turton, médecin de la maison de la reine, censeur de la S. R.

Jebb, méd. extraordinaire du roi, de la S. R.

Donald Monro.
Schomberg.
Revel Reynolds.
Wright.
Parson.
Pepys.
Burges.
Rawlinson.

Licentiates docteurs.

Clark.
Andrée.
Fothergill, de la S. R.
Canvane, de la S. R.
Griffith.
Morton.
Le chevalier Sylvestre.
Lamont.
De la Cour.
Dargent.
Layard.
Archer.

Hunter, médecin de la reine, de la S. R.

Wathen.
Kelly.
D'Escherny.

Watson, méd. de l'hôpital des enfans-trouvés.

Milner, de la S. R.

Morris, de la S. R. méd. de l'hôpital de Weismenter, méd. de l'armée à Boston.

Eliot.
Dawson.
Smith.
Grant.

---

(1) Observ. sur les maladies des armées, trad. françoise de l'anglois par m. Carrere, sur la seconde édit. de 1755, 2 vol. *in*-12. Trad. du supplément à ses maladies des armées de la troisieme édition de 1761. Cinquieme édition, en anglois, Londres, 1766, *in*-4. Maladies des armées, seconde édition de la trad. franç. par m. Larcher, 1771, *in*-12. 2 vol. trad. allemande, à Francfort.

Ford. Huck, de la S. R.
Garthshore. Chapman.
Dickson, de la S. R. Orme.
Morgan, de la S. R. Manningham.
Knox.
Hill (1), intendant du jardin des plantes.
Kennedy. Nugent. Napier.
Maty, secrétaire de la S. R.

Auteur du journal britannique.

Fordyce.

Elémens de méd. pratique en anglois, *in*-8. Londres, 1768.

James. Saunders.
Baylies. Maddocks.
J. Ford. Hicks.
Allen. Lettsom, de la S. R.
Walker. Thompson.
De Valangin. Smyth.
Vaughan. Henriques Sequeyra.
Brisbane. Hulme.
Leake. Stack.
Bromfield. Welsh.
Jackson. Krohn.
Swinton. Teighe.
Hay. Kooystra.
Caverhill. Robertson.
Cooper.

---

(1) Système végétal en anglois, Londres, 1773, 22 vol. *in-fol.* Jardin ou corps complet de jardinage, 1773, 1 vol. *in-fol.* Hist. natur. & générale, 1775, 3 vol. *in-fol.* Botanique étrangère, 1772, *in-fol.* Decade d'insectes, *in*-4. 1775. Decade des plantes curieuses & remarquables, *in-fol.* 1773. Herbiers de l'Angleterre, 1 vol. *in*-8. 1769. Le jardin de Kew, 1769, *in*-8. Fossiles arrangées selon leurs caracteres, 1771, *in*-8. tous avec figures. Traité de médecine & de botanique, 2 vol. *in*-8.

OXFORD.

Le docteur Radcliffe, célebre médecin du dernier siecle, a fondé dans l'université d'Oxford quatre places de *médecins voyogeurs*, qu'ils peuvent garder pendant l'espace de dix ans. Elles valent à chacun 8000 liv. par an.

Professeurs royaux.

Viviane, professeur de la théorie & de la pratique de la médecine.
Parsons, professeur d'anatomie.
Sibthorpe, professeur de botanique.
D. . . professeur de chymie.

CAMBRIDGE.

Professeurs royaux de l'université.

Pennigton, professeur de chymie.
Plumptre, professeur en médecine.
Colignon, professeur d'anatomie.
Martyr, professeur de botanique.

DUBLIN, CAPITALE DE L'IRLANDE.

Professeurs royaux de médecine.

Clement, membre du parlement pour la ville de Dublin, professeur de la théorie & de la pratique de la médecine.
Cleghorn, professeur d'anatomie.
Thornton, professeur de chymie.
Hill, professeur de botanique.
Hastings, démonstrateur en chymie.

EDIMBOURG.

Professeurs de médecine.

Cullen, professeur de médecine-pratique.
Apparatus ad nosologiam methodicam. in-4. 1775.

Munro Drummond, professeur de la théorie.
Black, professeur de chymie.
Munro, professeur d'anatomie.
D. Young, professeur des accouchemens.
Hope, professeur de botanique.

Il y a en outre un collége royal de médecins très bien composé.

AVIGNON. (COMTAT D')

AVIGNON.

L'UNIVERSITÉ de cette ville a été établie en 1303, par Charles II, comte de Provence. Les docteurs gradués dans la faculté de médecine de cette ville ont le droit d'exercer la médecine en France.

Médecins agrégés à la faculté.

Arnaud-Michel-Gabriel Parrely, doyen.
Pierre-Celse Gauthier.
Jean Joseph Athenose.
Esprit Roux.
Esprit-Claude-François Calvet, premier professeur vétéran, de l'acad. des inscript. & belles-lettres de Paris, de celles de Lyon & de Volterre en Toscane.

Dissertation sur un monument singulier des utriculaires de Cavaillon, *in*-8. 1766.

Thomas Chapellin, D. M. résident à Bonnieux dans le comtat.
Jean-Baptiste Gastaldi, médec. du roi au fort S. André de Villeneuve-lez-Avignon, méd. de l'hôtel-dieu.

Pierre-Barthelemi Pennier de Longchamp, médecin de la charité.

Mêlanges curieux sur la phis. méd. hist. nar. Avignon, 1769.

Nouv. Dictionn. raisonné de phis. & des sciences naturelles, 2 vol. in-8, 1770 & 1776, à Paris, chez Panckoucke.

Jean-Claude Pancin, D. M.

Isidore-Dominique Vicary, D. A.

François de Belgarie, D. M. *au Pont S. Esprit.*

Ignace-Vincent Voullonne, D. M. premier professeur.

Antoine-Joseph Joubert.

Médecins non-agrégés.

Antoine-Etienne-Augustin Bouge, docteur d'Orange.

Chirurgiens.

Pamard, pere, doyen.

Bonhomme, juré & examinateur, chir. major de l'hôtel-dieu, démonst. au college de méd.

De la cephalatomie, 1747, *in*-4. fig.

Traité d'Ostéolog. *in*-12. fig. 1759.

Brouillard, ancien chirurg. major des galeres à Marseille.

Cambaud, chirurgien de l'hôtel-dieu.

Brunel, pere.

Pamard, fils, chirurgien de l'hôpital-général en survivance, & de l'hôpital de S. Benezet, de l'ac. de chir. pensionn. de la ville.

Sivrac. Sauvan, pere. Fabre.

Fortunet, pere, juré & examinateur, chirurg. de la charité.

Brunel, fils, chirurg. major de l'hôpital général en surviv. pensionn. de la ville d'Avignon en qualité d'accoucheur.

Bastide. Roux.
Vernhès, juré & examinateur.
Beauregard, syndic.
Giraud, juré & examinateur.
Clément, chirurg. renoueur.
Fortunet, fils. Sauvan, fils.

Chirurgiens privilégiés.

Verdier. La Salle.
Thoranget.
Prévotet, chirurgien-major de la maréchaussée d'Avignon & du comtat Venaissin : il a des bains publics fort commodes.
Poutingon, renoueur pensionné de la ville.

Apothicaires.

Louet, doyen, *retiré.*
Labrousse : il a remis son fonds à m. Coste qui n'est pas reçu.
Guerin, pere, recteur moderne.
Hugues, recteur moderne.
Filiolet, résident à Malaucenne.
Pugolas.
Barthelet, auteur de plusieurs remedes.
Faure.
Deleutre, ancien recteur.
Guerin, fils, ancien recteur.
Mendez.
Liez, seul possesseur de la maniere de composer la confection d'hyacinthe & la thériaque, telles qu'on les préparoit au grand college des jésuites de Lyon, le frere Guerin ayant passé chez lui les dernieres années de sa vie & y étant mort.

Les eaux minérales de ce comté se trouvent entre Vaqueiras & Baume, à quatre lieues d'Avignon : elles sont si froides, que les buveurs sont obligés d'exposer

au soleil, durant quelques heures, la quantité qu'ils en veulent prendre.

Elles sont sulphureuses : le sédiment qu'elles laissent dans le bassin produit une flamme & exhale une odeur, lesquelles ne different en rien de la flamme & de l'odeur du souffre. En approchant de la source, on sent, à quarante pas, une odeur forte de foie de souffre. Une piéce d'argent plongée dans le bassin noircit à l'instant.

On les dit bonnes contre les obstructions. M. Bouge a vu des maux d'estomac opiniâtres guéris par l'usage de ces eaux.

ALLEMAGNE.

AUTRICHE.

VIENNE.

Conseillers I. & R. & médecins du corps.

LE baron Antoine de Storck, conf. aul. act. premier médecin du corps, censeur impérial & royal, président & directeur de la faculté de médecine.

Annus medicus. Vindobonæ, 1759, *in* 8. pag. 166.

Annus medicus secundus, Vindob. 1761, *in*-8. pag. 291.

Anni medici continuatio, seu annus tertius à D. Collin. *Vindob* 1764, *in*-8. pag. 306.

Libellus de cicutâ. Vindob. 1760. *in*-8. pag. 110. Editio Helvetica, 1760, *in* 8.

Traité de la cigue, traduit en franç. par *Collin*. Vienne, 1761, *in*-8. de 72 pag. ——— Paris, 1763, *in*-12. de 96 pag.

Le même traité, en allemand, publié à Vienne, 1761, *in* 8. ——— A Dresde, 1762, *in*-8.

Libellus secundus de cicutâ. Vindob. 1761, *in*-8. pag. 292.

Supplementum necessarium de cicutâ. Vindob. 1761, *in*-8. pag. 67.

Observations nouvelles sur l'usage de la ciguë, ou seconde partie & supplément nécessaire, trad. du latin par le Begue de Presle, D. M. P. Paris, 1762, *in*-12. de 406 pag.

Libellus quo demonstratur stramonium, hyoscyamum & aconitum tutò exhiberi posse. *Vindob.* 1762, in-8. 118 pag. cum figur.

Le même ouvrage en allemand. Zurich, 1763, *in*-8. avec fig.

Libellus quo demonstratur colchici autumnalis radicem tutò exhiberi posse. *Vindob.* 1763, in-8. 66 pag. cum fig.

Le même traité en allemand. Zurich, 1764, *in*-8.

Observations sur l'usage interne du colchique d'automne, &c. trad. par le Begue ee Presle D. M. P. Paris, 1764, *in* 12.

Méthode pour administrer intérieurement plusieurs plantes vénéneuses; savoir, la renoncule, la clématite & la dictamne blanc: traité écrit en allemand. Nuremberg, 1769, *in*-8. fig.

De usu medico pulsatillæ nigricantis *Vindob.* Trattner, 1771, *in*-8. 61 pag.

Ce même traité, en Allemand, à Nuremberg, 1771, *in*-8.

Instituta facultatis medicæ Vendobonensis. Vindob. 1775, *in*-8.

Leopold de Lebzelfern.
Paul-Michel de Zwenoff.
Jean-André Kesler nob. de Rosenheim.
George-Ignace nob. de Humelaver.
Jean-baptiste Kolmann.
Jean-Ingen Housz.
Antoine Marckmüller.
Gaspar Stuntzer.
Jean Nep. de Humbourg.

Chirurgiens du corps.

Joseph-Noel Palucci.
Jean Ducreux.
Jean Valingen.
Alexandre Brambilla.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Professeurs.

N. .... *chaire vacante par la mort de M. de Haën.*

Math. Collin, professeur en physiologie & matiere médicale.

Joseph Barth, professeur d'anatomie.

Nicolas-Joseph de Jacquin, conseiller des mines & monnoies, professeur en chymie & botanique.

Ferd. Leber, conseiller de la régence, prof. en chirurgie.

Lebmacher, prof. de l'art des accouchemens.

Steidele, prof. de chir. & d'anatomie.

M. de Well, professeur d'histoire naturelle.

COLOGNE. (ELECTORAT DE)

COLOGNE.

Premier médecin de l'électeur.

Etienne Kerick, conseiller intime & aulique de S. A. E. E.

Médecin de la cour.

Toussaints-Alexandre Vilenne.

Médecin de la garnison.

Funcke.

Chirurgiens de la cour.

Zartman, valet de chambre de S. A. E. E.
Richter.
Sonigen, *au duché de westphalie.*

Apothicaires.

Hittorff, *à Bonn.*
Ruland, conf. de la chambre hon. *à Auguftifbourg.*

Médecins de l'électeur de Cologne à Munfter.

Hoffmann, confeiller aulique & profeffeur en médecine.
Saalmann. Forckenbeck, méd. du corps conf. auliques honoraires.

Chirurgien-major & du corps.

Wirtenfohn.

Chirurgiens de la cour.

Crone. Frife.

Apothicaires.

Druffel. Reichmann.

DEUX-PONTS. (DUCHÉ DE)

DEUX-PONTS.

Premier médecin de mgr. le duc & de madame la ducheffe de Deux-Ponts.

M. Rofé, confeiller intime.
Hoeffel, phyficien du grand bailliage de Deux-Ponts, & méd. de l'hôpital bourgeois.
Koenig, ci-devant médecin de la cour du feu duc Chriftien IV, adjoint.
Renner, confeiller-médecin de la cour.

Le premier médecin de fon S. A. S. le médecin de la cour & le phyficien du grand bailliage de Deux-Ponts, forment college. C'eft fous ce titre que les ordres de S. A. S. ou les refcripts de la régence leur font adreffés. Ils exa-

minent les médecins qui veulent s'établir dans le duché pour y exercer leur art.

Le duché étant divisé en quatre grands bailliages, chacun d'eux a son physicien, qui, comme médecin, soigne les pauvres malades, & en qualité de physicien, a l'inspection sur les chirurgiens, les sages-femmes, les pharmacies, les hôpitaux, & fait les rapports dans les cas criminels.

Bailliage de Deux-Ponts.

Hoeffel.

Bailliage de Lichtenberg.

Schimper.

Bailliage de Meisenheim.

Umseheid.

Bailliage de Bergzabern.

Steinmeyer.

Premier chirurgien de mgr. le duc & de madame la duchesse de Deux-Ponts.

Plonguer, conseiller & accoucheur de mad. la duchesse.

Chirurgien de la cour.

Hochheimer, homme de chambre de S. A. S.

Apothicaires de la cour.

Schultz.
Bruch, apothicaire de l'hôpital de la ville & de l'hôpital militaire.

HESSE-CASSEL.

CASSEL.

Premier médecin de monseig. le Landgrave & de madame la Landgrave de Hesse-Cassel.

Messire Jean Ferry, conseiller de la cour, di-

recteur de l'apothicairerie du château, de la maison des enfans-trouvés, de l'hôpital des accouchées & de celui de la charité.

Médecins de la cour.

Huber le pere, conseiller aulique, membre de plusieurs académies, professeur d'anatomie & de chirurgie.

Il a publié un très-grand nombre de dissertations physiologiques, anatomiques, & de discours académiques relatifs à la médecine. Plusieurs de ses observations sont insérées dans les mémoires de la société royale de Londres, dans les éphémérides des curieux de la nature, &c.

Stein, professeur de médecine, de chirurgie, de l'art des accouchemens, médecin-accoucheur de la maison des enfans-trouvés & de l'hôpital des accouchées, membre de plusieurs académies.

Traité de la théorie des accouchemens, Cassel, 1770.
Traité de la pratique des accouchemens, Cassel, 1772.
Traité de l'opération césarienne.

Un grand nombre de dissertations relatives à l'art des accouchemens, & de descriptions d'instrumens qui peuvent y être propres.

Premier chirurgien de monseigneur & de madame la Landgrave.

M. Girsol.

Chirurgiens de la cour.

Cornilius, conseiller de la cour.
Wegehausen.

Apothicaire de la cour.

M. Marggraf.

COLLEGE CAROLIN.

Professeurs.

Huber le pere, doyen perpétuel de la faculté, médecin de la cour.

N. . . . .
Stein, médecin de la cour.
Boetger, professeur de botanique, médec. de l'hôpital françois, méd. accoucheur.
Huber le fils, prosecteur.

On ne confere aucun grade dans ce college.

MARBOURG.

Professeurs de médecine en l'université.

Michaelis. Schrveder. Busch.

LIEGE. (EVÊCHÉ DE)

LIEGE.

College de médecine.

L'ETABLISSÈMENT de ce college remonte à 1687, que Maximilien-Henri de Baviere, prince de Liege, lui donna des statuts, qui furent ensuite rectifiés & mieux interprétés en 1699, sous-Joseph-Clément de Baviere, électeur de Cologne, & prince de Liege. Les sentimens d'amour de ce prince pour son peuple, & la considération distinguée qu'il avoit pour la médecine, ne peuvent être mieux marqués qu'ils le sont dans le préambule de ces nouveaux réglemens, dont voici un extrait :

Joseph-Clément, &c. « La fâcheuse expérience que » font plusieurs de ceux que Dieu a commis à nos » soins & conduite, lorsque pressés de maladies ou de » quelque accident dangereux, ils confient leurs corps » à des gens qui, faute d'une véritable connoissance » de la médecine ou de la chirurgie, prolongent leurs » maux, ou les finissent par une mort précipitée, ont » excité nos soins à trouver des moyens d'extirper par » un bon réglement ces pernicieux abus pour la conser- » vation de nos peuples, qui fait notre plus sérieuse » occupation. Les fautes & les vices de la pharmacie » causent un autre désordre, qui n'est pas moins nuisi-

» ble au corps de l'homme, quand l'effet des médica-
» mens mal préparés, altérés ou changés, trompe l'at-
» tente du plus habile médecin. Pour donc établir le
» bon ordre dans une chose si nécessaire, & faire cesser
» ces funestes événemens, qui tombent souvent sur nos
» sujets, par un effet ordinaire de ces abus, & pour
» que la profession de la médecine en notre cité, faux-
» bourgs & banlieue, soit exercée sur des principes so-
» lides, & par une pratique sûre, sans risquer les vies
» de nos sujets, nous avons, de l'avis de nos, &c.
» défendu, sous peines arbitraires, à toutes personnes
» des deux sexes, tant ecclésiastiques que séculiers, &
» étrangers ou nos sujets, de faire ou exercer la pro-
» fession ou pratique de la médecine, pharmacie &
» chirurgie, avant d'avoir été admis, inscrit & approuvé
» par le collége de médecine que nous avons érigé,
» comme nous érigeons, sous les ordonnances, articles,
» conditions, prérogatives & facultés qui sont insérées
» au bas des présentes, &c. &c. &c. »

On est admis à l'exercice de la médecine à Liege, en faisant entegistrer au college de cette ville les lettres patentes de l'université où l'on a été gradué.

COLLEGE DE MÉDECINE.

Président.

Messire baron de Haxhe, seigneur de Bierset & autres lieux, chanoine trésorier de la très-illustre cathédrale de Liege, prevôt de la collégiale de S. Pierre, &c. &c.

Assesseurs.

De Moreal, préfet.
N. . . . . premier médecin de S. A. assesseur perpétuel, *vacat.*
Rolans, médecin.
Mariotte, médecin.
Monoyer, médecin.
Bacquet, apothicaire.
Geingen, apothicaire.
Zezimbrouck, chir. Denoel, chirurgien.
Bacquet, apoth. secretaire du college.

Médecins agregés.

De Moreal. Dellewaide.
Rolans, médecin de l'hôpital de Baviere.
Beauvois, médecin du même hôpital.
Goffaert. Uwens.
Bronckart.
Mariotte, médecin de l'hôp. S Abraham.
Vivignis, ancien médec. de l'hôp. S. Abraham.

Essai sur les eaux, trad. franç. du docteur Lucas, anglois.

Destexhe. Goessens.
Monoyer. Morand, D. P.
Dejaer. Deltour.
De Bru. Robinse.
Haillot. Rolans.
Vandermonde. Michel.
Sandberg, méd. conf. de S. A. pensionné à Spa.
Brocal. Raikem.
De Laveux. Beaufays.
Dubois.
Delheid, médecin de la cour & de l'hôpital de Baviere.
Namur.
Ponsard, premier médecin-consultant de S. A.

Traité méthodique de la goutte & du rhumatisme.
Traité de l'apoplexie.

Delheid.

Etat de la pharmacie à Liege.

Pour prétendre à la maîtrise en pharmacie à Liege, il faut présenter un brevet de cinq années d'apprentissage, & subir un examen sur toutes les parties de cette profession. Le récipiendaire doit faire pour chef-d'œuvre les préparations que les assesseurs du college de médecine lui ordonnent hors de la pharmacopée de Liege, publiée en 1740.

Les apothicaires de Liege sont obligés de faire toutes leurs préparations suivant cette pharmacopée ; & tous

les ans on fait une visite très-rigoureuse de leurs boutiques. Il y a peu de villes où la pharmacie soit exercée avec plus d'étendue, parce que les apothicaires ayant à remplir les ordonnances des médecins qui ont fait leurs études en différentes universités, ils sont obligés d'avoir sous la main les médicamens particuliers & adoptés dans ces diverses écoles.

Maîtres apothicaires exerçans.

Bacquet, sécretaire du college de médecine.

Duchateau.	La Ruelle.
Dethier.	Dejosé.
Bovers.	Fauquel.
Delveau.	Herlenvaux.
Geingen.	Chevremont.
La Roche.	Brehaie.
Florquin.	Dardespinne.
Gaillet.	Le Duc.
Conchair.	Mieheroux.
Fivé.	Braconier.

La Fontaine, ap. de S. A.

Desaive, apothicaire de S. A.

Plusieurs mémoires de chimie dans l'esprit des journaux des années 1775 & 1776.

Freson.	La veuve Jarto.
Raikem.	La veuve Froidbise.
Delloye.	

Etat de la chirurgie.

Les aspirans à la maîtrise en chirurgie sont reçus maîtres après avoir satisfait aux examens de MM. les assesseurs du college de médecine & de MM. les maîtres chirurgiens, qui doivent tous être convoqués à l'assemblée du college, lorsqu'il est question de recevoir un nouveau chirurgien.

Chirurgiens-jurés.

Poilevache.	De Noel.

Demeste, chirurgien-major des troupes de S. A. & de l'hôpital de Baviere, premier chirurgien du feu prince de Liege.
Lefevre, aîné.
Falize.

Essai sur l'analyse de l'eau min. de la grande Flemale; 1750.

Collette, *à Flemale.*
Chedville, *à Herstalle.*
Vignette.
Zezimbrouck.
Hauregard.
Zaers.
Hamal.
Datetot.
Debru, premier chirurgien de S. A.
Malaes.
Le Broutte.
Tombeur.
Debru.
Marnette, *à Seraing-sur-Meuse.*
Romthom.
Courtiol.
De Housse.
Renkin.
L'hoest.
Dujardin.
Branvillers.
Lefevre, cadet.
Duchesne, *à Jemeppe.*
Pirlot.
Malaes, cadet.
Haillot, *à Chatelet.*
De Thienne.

MAYENCE. (ELECTORAT DE)

MAYENCE.

Médecins de S. A. E. E.

M. Nauheimer, conseiller aulique, premier méd. prof. de la médecine-pratique en l'université.

M. Ittner, conseiller aulique, professeur d'anatomie & médec. de l'hôpital militaire.

Médecin de la cour.

M. Holthoff, conseiller du jugement aulique & professeur de matiere médicale.

Chirurgiens de l'électeur.

Kircher. Lang.

Apothicaire de la cour.

Valekam.

Faculté de médecine.

Nauheimer. Strack (1).
Ittner. Holthoff.
Burkhari, méd. de l'hôpital, de la ville, & pensionné.
Delvaux. Rath.
Schwind. Thiry.
Hegel.
Balling, méd. du chapitre & de l'h. S. Alexis.
Riedt, chirurgien de l'hôpit. militaire.
Vernig, chirurg. des prisons.
Teel, chirurgien-démonstrat. d'anatomie.

L'électeur vient d'ordonner aux professeurs de médecine de former le plan d'une bonne école, & promet de le faire exécuter incessamment. Il y a une faculté de médecine à Erford, mais nous ignorons les noms des professeurs.

PALATINAT.

MANNHEIM.

Premier médecin de S. A. S. E.

M. Harrer, conseiller intime de son altesse

(a) *Tentamen medicum de dysenteriâ*, 1760. *Observ. medic. de morbo cum petechiis*, 1766. *Observ. de colicâ pictonum*, 1772. *Dissertatio de epinyctide.* Plusieurs observ. dans le journal de médecine de Paris, & dans les mémoires des académies d'Erford & de Giessen.

électorale, directeur du conseil médicinal de Mannheim, professeur de la médecine légale en l'université de Heydelberg.

Médecins de la cour.

Schrott, } conseillers du conseil médicinal.
Reisch, }
Winter, docteur en médecine, conf. de S. A. S. E. & son chirurgien, conseiller du conseil médicinal, & chir. major du Palatinat.
Zehner.

Chirurgien de S. A. S. E.

M. Winter, médecin de la cour, &c.

Chirurgien-dentiste.

Drouin.

Chirurgiens de la cour.

Buchwald. Brever, *à Dusseldorff.*
Sartor.

Apothicaires de la cour.

La veuve Baader, *à Mannheim.*
Wilcken, *à Dusseldorff.*

Médecin de S. A. S. madame l'électrice.

M. Algardi, conseiller intime palatin, de l'acad. des sciences de Bologne.

Chirurgien.

Heiligenstein.

Chirurgien consultant.

Boikler.

CONSEIL MÉDICINAL.

Ce tribunal a beaucoup de droits & de privileges, dont voici les principaux :

Tous les médecins qui cherchent à être employés dans le Palatinat comme physiciens d'un bailliage ou docteurs dans une ville, sont obligés, outre le bonnet doctoral

qu'ils ont pris ailleurs, de se soumettre à un examen clinique devant ledit college. Sans cet examen, ils ne sont reçus de la cour à aucune charge publique.

La même loi concerne aussi les chirurgiens & les sages-femmes de tout le palatinat.

Les cas légaux & tous les *visa* & *respecta* sont jugés par ledit conseil médicinal. La régence ne peut pas décider sans leur jugement *super lethalitate vulnerum*, quand même un physicien du bailliage auroit fait sa relation.

Le college médecinal a le droit de citer, de suspendre & d'arrêter les médecins, les apothicaires, les chirurgiens; de chasser les charlatans, & de faire des ordonnances générales concernant la médecine, chirurgie, pharmacie & les sages femmes.

Les maladies épidémiques & épizootiques qui regnent dans le Palatinat doivent être incessamment annoncées au conseil médicinal, lequel donne le traitement aux physiciens & aux paysans. Enfin le college médicinal est la cour suprême des appels dans les affaires médicinales de tout le Palatinat.

Directeur.

Harrer, premier médecin.

Conseillers.

Schrott, } médecins de la cour.
Reisch, }
Winter, }

Laurent Fischer, prof. d'accouchemens.

François May, médecin de la maison des orphelines, profess. extraordinaire en médec.

François Steinmetz, médecin de la garnison.

Assesseurs.

Jean Haupt, conseiller-aulique, médecin de l'électeur de Treves, prof. extraordinaire en médecine.

François Brumer, conseiller palatin & méd. à Neubourg.

Joseph Binner, conseiller palatin & méd. à Neubourg.

François Bachem, pour la chymie, & apoth. de la garnifon.
Antoine Wilhelmi, correpétiteur des accouchemens.

Secretaire & regiftrateur.

François Helm, notaire impérial & électoral.

Adjoint.

Valentin Weber, notaire impérial & procureur de la juftice de la ville de Mannheim.

FACULTÉ DE MÉDECINE A HEYDELBERG.

George Galtenhoff, prof. public & ordinaire.
François Schœnmetzler, profeffeur public & ordinaire, doyen.
Harrer, premier médecin.
François d'Oberkamp, prof. public & ordin. fecond médecin à Ladenburg.
Daniel Nebel, prof. ordinaire & public, membre de l'académ. des fciences.
Haupt, du confeil médicinal.
May, du confeil médicinal.

PRUSSE.

BERLIN.

Grand college de médecine.

Monfeigneur le comte Reuff, grand maréchal de la cour, chef du college de méd.
Muller, confeiller des finances & du domaine de la guerre, préfident du grand college de fanté, & directeur de celui de médecine.
Cothenius, confeiller intime, médecin du roi,

médec. de l'état major des armées, doyen & second directeur du college de médecine, directeur de la médecine & de la chirurgie des provinces, physicien de l'académie de l'Empire, directeur & membre honoraire de l'acad. des sciences de Berlin, membre du college de santé & du directoire des pauvres chargé des consultations.

Lesser, conseiller-méd. du roi & de ses armées, membre du college de santé.

Willheim Mohsnu, du college de santé & de l'acad. de l'empire, médec. de l'acad. de la jeune noblesse.

Willheim Commaun, conseiller au conseil de guerre, ayant le département du college de médecine.

Mutzel, conseiller intime.

Roloffe, de l'acad. roy. des sciences, médec. du grand hôpital & des petites maisons.

Kurella, inspecteur de Cleves, du comté de la Marck & de la principauté de Moys.

Sperkun, procureur-fiscal de la cour.

Pott, profess. de chymie, de l'acad. roy. des sc.

Gleditsch, profess. de botanique, de l'acad. roy. des scienc.

Sprogel, prof. de physiologie, secretaire & archiviste.

Brandes, prof. de chymie, de l'acad. roy. des sciences.

Walter, premier professeur d'anatomie & de physique, de l'académ. roy des sciences.

Fritze, profess. de thérapeutique.

Henkel, conseiller-profess. de chirurgie & de l'art des accouchemens, de l'acad. roy. de ch.

Alhemann, prof. de pathologie.

Mayer, second professeur d'anatomie.

Christ. Charles Brum.
Char. Aug. Brum.
Gemmel.
Pallas.
Scheffer.
Krunetz, de la société de Gottingue.
Borchard, méd. du grand hôpital.
Zeucker, de l'acad. de l'empire, médecin de l'électorat de Mayence, de l'acad. de Berlin.
Gerard, de l'acad. des sciences.
Goenner.
Martini, de l'académie de l'empire.
Pelisson, médecin de la colonie françoise & de différentes maisons des pauvres.
Wurmansdorf.
Siefarth.
Molzahu.
Richter.
Krueyer.
Dietterich.
Charles Willheim, méd. de la cour du prince Henri de Prusse, de l'h. de l'église paroissiale.
Kratz.
Sonenbourg.
Schreiber.
Schœder.
Knapp.
Bechstadt.
Gotth Brugne.

TREVES. (ELECTORAT DE)

TREVES.

Premier médecin de l'électeur.

Jean-Dieu-Loué Haupt, conseill. aulique : il est aussi le premier chirurgien de l'électeur.

Cohausen, conseiller-intime, ancien premier médecin des deux électeurs prédécesseurs de celui d'aujourd'hui.

Europæ arcana medica ex ephemeridum Germaniæ naturæ curiosorum centuriis & actis in compendium redacta. Francofurti & Lipsiæ, 1760. Plusieurs articles

ad acta physico-medica, acad. Cesareæ natur. curios. Il a écrit sur les bains de Bertlish, sur les eaux minérales de Bitresborn & sur la dissenterie.

Fœlix, premier médecin de l'archevêché de Treves, conseiller aulique.

Ses fonctions sont d'examiner ceux qui viennent à Coblentz, où il réside, exercer la médecine ou la chirurgie, & de résoudre les cas proposés par les médecins & chirurgiens des autres villes & campagnes du bas archevêché.

Dissertatio de motu peristaltico intestinorum. Videre hâc de re Morgagni & Alberti Halleri, disput. select. volum. VII.

Horn, médecin de la cour.

Seidenbourg, médecin des troupes & de l'hôpital militaire.

Faculté de médecine.

Settegart, conseiller aulique, prof. des instituts.

Institutiones medicæ. Francofurti ad Mænum, 1768.

Dorner, professeur d'anatomie, de chymie & de botanique, doyen.

Ces deux premiers sont les chefs de la faculté, en dirigent toutes les affaires, & conferent seuls les grades.

Assesseurs.

Cohausen. Fœlix.
Settegart. Horn.
Falzel. Chevalier.
Pelliot.

Chirurgiens de la cour.

Caspari, *à Coblentz.*
Moritz, chir. & accoucheur, *à Treves.*

Il enseigne les sages-femmes pendant trois mois de l'année, & donne aux étudians en médecine des instructions particulieres lorsqu'ils les desirent.

Apothicaires de Treves.

Crammer. Fuchs.

Apothicaires de Coblence.

Cornelius Bender. Stephani.
Jodocus Bender.

ESPAGNE.

MADRID.

Premier médecin du roi.

Messire Mucio Zona, conseiller des finances, président du *protomedicat* & de l'académie *medico-matritense.*

Médecins de la chambre du roi.

Messire Amar, vice-président du protomedicat & de l'acad. royale.
Don Laga, de l'acad. roy.
D. Perenna. D. Lafarga.

Médecins de la maison de S. M.

Don Lope, doyen de l'académie.
Garcia Sevillano, de l'académie.
Garcia de Burunda. Rubio.
Puyco. Cerbino.
Lorente. Lopez, examinateur.
Escobar, examinateur-chancelier de l'academ.
Sales. Montero de Spinosa.
Llorente y Peralta, de l'académie.
Fabrini. Medina, émérite.
Gamez, honoraire & secretaire de l'académie.

Premier chirurgien du roi.

Don Pedro Custodio Gutierres.
Virgilio, chirurg. du roi.
Munguia, chirurg. du roi.

Chirurgiens honoraires.

Brunel. Durocher. Giorro.

Chirurgiens de la maison du roi.

De Valle, académicien. Valverde.
Perez. A. Perez.
Quijano. Estefania.
Bonillo, académicien. Fernandez.
De Sevilla. J. Bonillo.

Honoraires.

De la Vega. Caballero.

Médecin du prince & de la princesse des Asturies.

Manuel Lay.

Chirurgien du prince des Asturies.

Don Flores.

Chirurg. & accoucheur de la princesse des Asturies.

D. Pedro Brunel.

L'apothicairerie du roi, qui sert pour toute la famille royale & la maison du roi, a un premier apothicaire, qui suit la cour ; un second, qui reste à Madrid ; quatre qui servent chacun une semaine à tour de rôle. On y manipule très-bien. Parmi les apothicaires de Madrid, qui sont en très grand nombre, on peut distinguer Casimiro Ortega, docteur en médecine de Bologne, & professeur de botanique à Madrid.

Les Médecins de Madrid, qui sont très-nombreux, ne forment point college. Il n'y a pas de faculté de médecine ; on fait seulement quelques leçons d'anatomie à l'hôpital, & quelques autres de botanique dans un jardin en très-mauvais état, mais dont S. M. catholique ; zélée pour le progrès des sciences, vient d'ordonner le rétablissement, & confier la direction à Casimiro Ortega. Aucun médecin ne peut exercer à Madrid sans avoir été examiné au protomedicat, ni en Espagne, sans en avoir reçu l'approbation. Pour l'obtenir, il faut être gradué dans quelqu'université. Il y a dans les villes principales du royaume un *protomedico* qui a l'autorité & la jurisdiction déléguée du *tribunal du protomedicat.*

Les principales universités de ce royaume où l'on enseigne la médecine, sont celles de Salamanque, de Valladolid & d'Alcala. Il y trois professeurs dans cha

que faculté. On distingue à Salamanque Zunzunegui, professeur d'anatomie.

Les Chirurgiens de Madrid ne forment point communauté. Il n'y a pas d'écoles de chirurgie. Pour être reçu chirurgien, il faut avoir suivi pendant quatre ans un hôpital ou un maître chirurgien, & subir un examen au *protomedicato.*

HOLLANDE.

Il y a dans les sept provinces plusieurs universités qui ont produit des hommes célebres. Il y a aussi dans toutes les villes un certain nombre de médecins qualifiés de *médecins de la ville :* ils sont obligés de visiter les pauvres malades, & ont des appointemens; ils sont soumis à une sorte de police, mais ils ne forment point de college. Ceux qui ne sont pas stipendiés, ont cependant le droit d'exercer la médecine dans la ville.

LA HAYE.

Médecins du prince stathouder.

Jérôme-David Gaubius, qui jouit de la réputation due à son savoir & à sa longue expérience.

Velsen, homme d'esprit & de savoir, est médecin ordinaire; il a le titre de professeur & la qualité de sénateur de la Haye.

Van Doeveren, professeur de l'université de Leyde, est médecin-consultant de la famille du stathouder.

Onimus, médecin & chirurgien, pensionné.

Chirurgiens du stathouder.

Schenk.

Traité sur la ciguë.

Schoonderhaagen, maître en chirurg. de la Haye, & chir. de la maison du stathouder.

Duval, apoth. de la maison du stathouder.

Les professeurs qui résident à la Haie, au service du public, sont:

Swenke, professeur de botanique.

Il donne des leçons dans un très beau jardin, deux fois par semaine, le mardi & le vendredi à cinq heures du soir, depuis le premier mai jusqu'à la fin de septembre.

On trouve dans son jardin toutes les plantes curieuses, entr'autres beaucoup de plantes aquatiques, & une grande quantité apportées des Indes, qu'il a soin de conserver par le moyen d'excellentes serres. Il a aussi une belle collection d'insectes.

Huibertz, professeur d'anatomie, de chirurgie & des accouchemens.

Il donne des leçons dans un amphithéatre très-propre; le jeudi de chaque semaine, après midi, depuis trois heures jusqu'à quatre. Tous les maîtres chirurgiens & leurs apprentifs sont obligés de s'y trouver. Pendant l'hyver il a des cadavres pour démontrer l'anatomie, ses préparations & démonstrations anatomiques se font avec beaucoup d'ordre.

Il donne des leçons pour les accouchemens le premier mardi de chaque mois. Les accoucheurs & sages-femmes doivent y être. Il démontre les manœuvres sur un phantôme.

Toutes ses leçons se font en langue hollandoise & en public. C'est dans le même endroit que les candidats de chirurgie subissent des examens, pour être reçus à la maîtrise.

Ce qu'on vient de dire de la Haye se pratique dans presque toutes les villes des sept Provinces-unies.

Il n'y a point d'hôpitaux à la Haye pour les pauvres qui sont malades; mais ils sont soignés chez eux par quatre des premiers médecins & par autant de chirurgiens, tous pensionnés de la ville. Chacun a son quartier. Cette dépense est prise sur les aumônes, qui sont considérables dans la nation. Il y a une apothicairerie établie exprès, où les pauvres obtiennent, sur les ordonnances des médecins, les drogues qui leur sont nécessaires.

Quelques villes ont des hôpitaux, telles qu'Amsterdam, Rotterdam, Delft, Middelbourg, &c.

Médecins de la Haye.

Les médecins de la Haye qui ont le plus de pratique dans le public, sont :

Jorissen, sénateur de la Haye.
Westerhof, sénateur de la Haye.
Van Hoey : il a un très-beau cabinet d'hist. nat.
Van den Bosch.

Il remporta l'année derniere le prix de la société de Harlem, sur la question : *quelles sont les maladies qui procédent de la constitution physique de ce canton.* Il a ensuite été élu membre de cette société.

Robert, D. M. médec. né en France.
Hiddinga, docteur en médecine.

Traduction hollandoise, avec des notes, du dictionnaire de santé, composé par Vandermonde, D. M. de Paris.

Bienville, médecin, né en France.

La Nymphomanie ou traité de la fureur utérine, *in*-8. Amsterdam, 1771.

Le pour & contre de l'inoculation de la petite vérole, *in*-8.

Recherches théoriques & pratiques sur la petite vérole, *in*-8. Amsterdam, 1772.

Traité des erreurs populaires sur la santé, *in*8. La Haye, 1775.

Chirurgiens de la Haye.

Damen, pere.
Philippe, attaché à quelques ambassadeurs.
Hoffman.

Apothicaires.

Les apothicaires de la Haye méritent l'éloge d'être en général très-exacts & très-propres dans leurs travaux. Ils ont la facilité d'avoir de bonnes drogues par le commerce étendu de leur patrie dans les Indes, & dans tous les climats. Les préparations chymiques sont bien faites par plusieurs. Il y a à la Haye une pharmacopée à laquelle ils sont obligés de se conformer. La visite de leurs drogues est faite deux fois l'an, par les premiers médecins & apothicaires jurés. L'amende est prononcée contre tous ceux dont les drogues n'ont point les qualités requises.

LEYDE.

Université.

La plus renommée des universités de Hollande est celle de Leyde, & l'on y compte aussi un plus grand nombre d'étudiants. Elle fut fondée par Guillaume premier, prince d'Orange, qui, en 1574, porta les états généraux à l'ériger dans cette ville, pour récompenser les habitans de leur courage, & les dédommager en quelque sorte, par cette distinction, des maux qu'ils avoient soufferts durant le siege qu'ils venoient de soutenir contre les espagnols. L'inauguration s'en fit avec pompe le 8 février 1575.

Les deux premiers professeurs en médecine furent Pierre *Forest* & Laurent *Orschot*. L'amphithéatre anatomique fut bâti en 1597, & Pierre Paw y démontra le premier l'anatomie. Trois ans après, c'est-à-dire en 1600, on fut en état d'enseigner la botanique dans le jardin construit par les soins des magistrats.

L'université de Leyde est dirigée par trois curateurs choisis par les états : l'un est du corps de la noblesse ; les deux autres sont pris parmi les plus distingués dans la régence : ils ont pour adjoints les quatre bourguemestres de cette ville : ils forment ensemble un college ou bureau qui nomme les professeurs & leur assigne des appointemens plus ou moins considérables, suivant leur réputation ou l'utilité dont ils peuvent être. Leur nombre n'est pas fixe. Par le tableau imprimé en 1776 on voit qu'il y en a actuellement vingt-cinq, entre lesquels neuf sont chargés d'enseigner la médecine.

Un homme immortel, le savant Boerhaave, a fait la gloire de cette université. On a élevé, dans l'église de S. Pierre à Leyde, un monument à son honneur. Il est simple. C'est une demi colonne quarrée, sur laquelle est posée une urne lacrymatoire. On voit sur une des faces de la colonne, un médaillon représentant la tête de ce professeur célebre : au-dessous se lisent ces quatre mots :

SALUTIFERO
BOERHAAVII
GENIO
SACRUM.

Ce grand homme qui étoit né le 31 décembre 1668,

mourut le 23 septembre 1738, ayant vécu par conséquent 69 ans, 8 mois & 23 jours.

Adrien Van Royen, président du college de médecine-pratique : il est actuellement émérite, mais ses appointemens lui ont été conservés.

Oratio quâ jucunda utilis ac necessaria medicinæ cultoribus commendatur doctrina botanica, 1729.

Carmen elegiacum de amoribus & connubiis plantarum, 1732.

Floræ Leydensis prodromus exhibens plantas quæ in horto academico Lugduni Batavorum aluntur, 1740.

De historiâ morbi, primo & perpetuo therapiæ medicæ fundamento, 1743.

Oratio de hortis publicis præstantissimis scientiæ botanicæ adminiculis, 1754.

Carmen elegiacum de justo motuum corporis animique moderamine, 1759.

Carmen elegiacum de morbis ætatum, 1771.

Jerôme-David Gaubius, professeur de chymie & de pratique dans l'hôpital public. Ainsi que le précédent, il est émérite, mais ses longs services lui ont fait également continuer ses appointemens.

Oratio de chimiâ artibus academicis jure inserenda, 1731.

Libellus de methodo concinnandi formulas medicamentorum, &c. Lugd. Batav. 1738, *in*-8.

L'art de dresser les formules de médecine, traduit du latin de J. D. Gaubius, 1749, *in*-12.

Sermones de regimine mentis quod medicorum est, 1747 & 1763, *in*-8.

Institutiones pathologicæ medicinalis, 1758, *in*-8. ---- 1765. ---- 1775, *in*-12.

Pathologie de Gaubius, traduite en françois par m. Sue le jeune, chirurg. de Paris, 1770, *in*-12.

Frédéric-Bernard Albinus, professeur ordinaire d'anatomie, de chirurgie & de médecine.

De meteoris ignitis ; de deglutitione, 1740.

De naturâ hominis, 1776, *in*-8.

Suppellex anatomiæ, 1776, *in*-8.

M.

M. Albinus, après avoir enseigné pendant plus de 20 ans l'anatomie & la chirurgie, a succédé comme physiologiste à son illustre frere, qui possédoit un cabinet, dont l'académie a fait l'acquisition à grands frais, & dont elle a confié le soin & la direction à m. Albinus.

Gauthier van Doeveren : il enseigne la jurisprudence médicale.

Dissertatio de vermibus intestinis hominum, 1753.

Observations physico-médicales sur les vers qui se forment dans les intestins, trad. du latin de Van Doeveren, 1764, *in-12.*

De imprudenti ratiocinio ex observationibus & experimentis medicis, 1754.

De recentiorum inventis medicinam hodiernam veteri præstantiorem reddentibus, 1771.

Il a encore publié en latin des observations sur divers sujets de médecine, de chirurgie, & sur les accouchemens.

Edouart Sandifort, professeur ordinaire d'anatomie & de chirurgie.

Dissertatio de pelvi, 1763.

Thesaurus dissertationum ad medicinam, 1768, 2 vol.

Oratio de circumspecto cadaverum examine, optimo practicæ medicinæ adminiculo, 1772.

Bibliotheque de médecine, en hollandois.

Jean-David Hahn, professeur de médec. prat. & de chymie.

De efficaciâ mixtionis in mutandis corporum voluminibus, 1751.

Oratio de usu venenorum, 1775.

Oratio de medico speculatore, 1775.

Nicolas-George Oosterdyk, professeur ordin. de médec. théorique.

Dissertatio de aceto, 1762.

Oratio de studio medico in commune reipublicæ bonum quâvis operâ dirigendo, 1775.

David van Royen, (parent d'Adrien) professeur de botanique.

Jean le Francq van Berkhey, professeur d'histoire naturelle.

Malgré le nombre assez considérable de professeurs nommés ici pour enseigner publiquement dans les universités, on nous mande cependant que les leçons publiques sont fort rares, & que l'on n'y traite rien complétement; mais que chaque professeur fait chez lui un cours complet de la partie qu'il est chargé d'enseigner; que ces leçons sont censées publiques : les étudiants ne donnent que de foibles honoraires aux professeurs, lesquels n'exigent rien de ceux qui ont peu de facultés ou de moyens.

Il y a encore à Leyde d'autres médecins qui exercent avec réputation. On y compte aussi un bon nombre d'habiles chirurgiens, parmi lesquels nous nommerons :

A. Balthazar, auteur des ouvrages suivans, en langue hollandoise :

Pathologie chirurgicale, *in*-8.

Observation chirurgicale sur la carie des os, 1765.

Observations sur les hémorrhagies, 1768.

FRANEKER.

Il y a dans cette ville de la Frise occidendale une école fondée par les états de la province en 1586, dans laquelle ont enseigné des hommes du premier mérite.

Les professeurs actuels de la faculté de médecine sont,

Guillaume Ouwens, fils de Rutger, prof. honoraire de chymie & de botanique.

Chrétien Everhard, de Lille, prof. d'anatomie & de chirurgie.

Gadso Koopmans, prof. de chymie & de matiere médicale.

Adolphe Ypey, professeur de botanqiue.

Il y a de ces docteurs quelques dissertations, poëmes & discours.

GRONINGUE.

Les professeurs de la faculté de médecine de l'université de cette ville, sont :

Paul Graeuven, prof. de médec. théoriq. & pratiq. & de chymie.

Dictata de materia medica.

Oratio prophylaxis insitiva videtur satis certa tutaque, 1755.

De anatomiæ pathologicæ utilitate ac necessitate, 1771.

De medicina ex urina, 1771.

Wymold Muniks, professeur d'anat. & de ch.

De lue venereâ ejusque præcipuis auxiliis, inter quæ Van Zwietenii, & Cl. Plenkii remedia examinantur, 1769.

Pierre Camper, prof. honoraire de médecine, d'anatomie, de chymie & de botanique : homme de génie, retiré dans ses terres en Frise : il a remporté plusieurs prix proposés en France.

Demonstrationes anatomico-pathologicæ, 1760 & 1762.

Epistola ad Albinum, 1767.

Oratio de analogia inter animalia & stirpes, 1764.

De emolumentis & optimâ methodo insitionis variolarum, 1774.

Des signes de vie ou de mort dans les enfans nouveau-nés, 1774.

Observations sur le crime & l'accusation de meurtre des enfans nouveau-nés, 1774.

Sur la mortalité des bestiaux, 1769.

Ces trois derniers ouvrages sont écrits en langue hollandoise.

UTRECHT.

Les professeurs de la faculté de médecine de cette ville sont :

Jean Oosterdyk Schacht, professeur des instituts & de pratique.

Institutiones medicinæ practicæ, 1767.
De motu planetarum in orbitis ellipticis, 1726, *cum fig.*
De secretione animali, 1726.
Dictata medicinæ practicæ, in-8.

Pierre Luchtmans, prof. d'anatomie & de chir.

De anatomicis seculi XVIII incrementis, 1760.

Alexis-Pierre Nahuis, prof. de médecine, de botanique, de chymie & de physiologie.

De basi salis marini, nitri, & aluminis, 1761.
Oratio de anatome, chirurgiæ dextra, ipsiusque neglectu uberrimo calamitatum & errorum fonte, 1772.
Nova quædam experimenta chymica, 1767.
De qualitate noxia aeris in nosocomiis & carceribus, 1770.

HARDERWYK.

L'université de cette ville anciennement florissante, dégénéra peu-à-peu; elle fut rétablie en 1600. La faculté de médecine a pour professeurs:

Rodolphe Forsten, pour la médec. théorique, l'anatomie & la chirurgie.

De cantharidibus, 1775.

Mathias van Geuns, pour la chymie-pratique, la botanique & les accouchemens.

AMSTERDAM.

Il y a à *Amsterdam* une *école illustre* de chirurgie, qui est composée des plus célebres médecins & chirurgiens de cette ville. Ils proposent annuellement un prix d'une médaille d'or sur une question de chirurgie.

Il y a aussi dans cette même ville une société très-connue & très-précieuse à l'humanité, laquelle société accorde une médaille d'or à quiconque dans les sept provinces rappelle à la vie un noyé.

On voit dans Amsterdam un très-beau jardin de botanique, auquel sont attachés deux professeurs, qui sont:

Jean Burmann, fils de François.

Plumieri fasciculi plantarum americanarum, 1755.

dessinées par Plumier même en Amérique, entiérement décrites & renouvellées avec des planches, par J. Burmann.

Dix décades ou descriptions de plantes d'Afrique.

Thesaurus Ceilanicus, traitant des plantes de Ceylon.

Rumphii herbarium Amboinense, 6 vol. *in-fol.* avec des planches, dont il a traduit le texte latin avec beaucoup de remarques.

Index in hortum malabaricum & Rumphii herbarium, dont il a mis en ordre les noms en hollandois & en latin, détaillés suivant leur génération connue.

J. Burmanni *Wacchendorsia*, ou description d'une nouvelle plante du Cap.

Nicolas-Laurent Burmann, fils de Jean, & petit-fils de François.

Description des plantes des Indes, avec des planches, avec une description de la *flora indica* du cap.

André Bonn, prof. d'anatomie & de chirurgie.

De continuationibus membranarum, 1763.

Parmi les médecins & les chirurgiens d'Amsterdam nous nommerons seulement :

Hovius, médecin.

L'Obé, médecin.

De Famars, médecin.

De Gorter, médecin.

Houttuin, médecin.

Il a traduit plusieurs ouvrages & fait des remarques sur ceux de m. Tissot, qu'il a traduits en hollandois.

De Verdun, chirurgien.

St. Eyger, chirurgien.

Fitsing, chirurgien.

HARLEM.

Il y a une société très-bien composée qui propose annuellement des questions, dont plusieurs regardent la médecine, la chirurgie & la pharmacie. Les prix de cette société sont imprimés en langue hollandoise en plusieurs volumes.

A ULISSINGUE en Zelande, une société pareille est établie pour le progrès des connoissances utiles à l'humanité.

A ROTTERDAM, il y en a aussi une très-renommée.

On trouve dans les autres villes de la république des médecins & des chirurgiens habiles, moins connus par leurs écrits qui ne sont que de petits traités ou traductions d'ouvrages françois ou allemands.

ITALIE.

ROME, CAPITALE.

College de médecine.

Vallecorsa, doyen.
Saliceti, médecin de S. S. Pie VI.

Filipani.	Schufoni.
De Rotondis.	Tonci.
Campana.	Mora.
Volpi.	Adinolfi.
Biondi.	Lauretti.
Checconi.	

Université.

L'université de Rome a pour président monseigneur Antamori, & la maison où sont les écoles porte le nom de *Sapience.*

Professeurs en médecine.

Tonci, professeur des instituts de médecine.
De Rotondis, professeur de thérapeutique.
Bonelli, professeur de médecine-pratique.
Volpi, professeur de médecine-pratique.
Miciari, professeur de botanique. Il donne un traité des plaies à la fin du cours.
Micheli, professeur d'anatomie & de chirurgie.
Adinolphi, professeur de chymie.
Le révérend pere Fundi, profess. de physique.

Ces professeurs donnent cent quarante leçons par an, & doivent finir chaque année leurs cours, excépté les deux professeurs de médecine-pratique qui partagent les maladies entr'eux.

Saliceti, professeur d'anatomie, médecin de S. S. Pie VI, est jubilé (émérite) à l'université du St. Esprit.

Checconi, professeur surnuméraire.

De Rossi, professeur surnuméraire.

Ils doivent suppléer aux professeurs ordinaires, lorsqu'ils sont malades, ou que ceux-ci ont des raisons jugées suffisantes par monseigneur Antamori, qui alors envoie un ordre au surnuméraire de suppléer.

Depuis pâques jusqu'en juillet, on fait une vingtaine de leçons pratiques de botanique au jardin des plantes.

Le révérend pere Maratti, professeur de botan.

Le révér. pere Minasi, en survivance.

Les principaux chirurgiens de Rome sont :

Flaani, chirurgien de S. S. Pie VI, chirurgien primaire de l'hôpital du St. Esprit, profess. démonstrateur public des opérations de chirurgie, & intendant du cabinet d'anatomie.

Giavina, chir. primaire de l'hôpital du S. Esprit & de St. Gallicane, professeur-démonstrat. public d'anatomie.

Pivatti, chirurg. primaire de l'hôpit. du St. Esprit, prof. démonst. public de la chirurgie pratique.

Olivucci, chirurg. primaire de l'hôp. du S. Esprit, prof. démonstrateur public d'anatom. pratique.

Paliani, chirurgien primaire de l'hôp. S. Jean de Latran, & profess. démonstateur public d'anatomie.

Fabiani, chirur. primaire de l'hôpit. de St Jacques des incurables, & prof. dém. public d'anatomie.

Gaetan del medico, en survivance.

Biagi, chir. primaire de l'hôpital de la consolation & prof. démonst public d'anatomie.

GENES. (ETAT DE)

GENES.

IL y a une faculté de médecine outre le college. Les membres jouissent du titre de *patriciens* ou de *magnifiques*. Ils conferent les grades de docteurs.

Médecins du college.

J. B. Pizzurnus.
Ghirulphus.
J. B. Spontonus.
B. Ardissonus.
Gibelli.
Cuneus.
Lavagna.
S. Spontonus.
Pellegrini.
Ricci.
A. Ardissonus.
Jerrarossa.
Marencus.
Gorgoglionus.
Nossardi.
J. Pizzurnus.

Outre ces médecins, il y en a un très-grand nombre dans la ville; mais qui n'ont point de droit d'exercer la médecine.

Chirurgiens.

Lanseff, chirurg. du doge actuel, démonstrat. d'anatomie dans le grand hôpital.
Brusaca.
Ponta.
Castagnetus.
J. Garibaldi.
Bo.
F. Garibaldi.
Perigallo.

Apothicaires.

Doderus.
Morandus.
Zinus.
Nigro.

Les peres capucins tiennent la pharmacie du grand hôpital & de celui des incurables.

NAPLES. (ROYAUME DE)

NAPLES.

Biancardi, médecin ordinaire de la chambre du roi.

Mirra, chirurgien de la chambre du roi.

Serao, médecin de la reine.

Peau, chirurgien de la reine.

Vivenzio, médecin du prince héréditaire & de l'Infant, médecin honoraire de la chambre du roi.

De opio, de cicutâ commentarium in de Haën.

Pisari, chef de la pharmacie royale.

Directeur & surintendant-général des hôpitaux royaux, des médecins & chirurgiens des armées & de ceux de la marine.

Vivenzio, méd. honoraire de la chambre du roi.

Protomedic royal.

Biancardi.

Il a le droit de visiter toutes les drogues médecinales qu'on vend à Naples, & de commettre des médecins pour remplir le même objet dans tout le royaume.

UNIVERSITÉ.

Professeurs en médecine.

Pisciottano, *professeur des instituts de médecine.*

Dolce, *de médecine-théorique.*

Cottunio, *d'anatomie.*

De auditu. De Ischiade.

Cirillo, *de botanique.*

Elementa botanices. Pharmacopœa.

Gaetano de Robertis, *de chymie.*

Serao, premier professeur, *de médecine-pratique.*
Michel-Angelo de Robertis, *de médecine-prat.*
Francillo, *de chirurgie.*
Domenici, *dissecteur d'anatomie.*
Nastari, opérat. *pour la chymie.*
Baldini, *profess. extraordinaire pour les maladies des nerfs.*

PIÉMONT.

TURIN.

Médecins du roi.

Rezia.
Badia.
Somis.
Guidetti, *consultant.*

Professeurs de médecine en l'université de Turin.

Somis, *pour la médecine-pratique.*
Allione, *pour la botanique.*
Arnulfo, *pour la médecine-théorique.*
Cigna, *pour l'anatomie.*
Brovardi, *pour les instituts de médecine.*
Baldi, *pour l'anatomie.*
Penellienati, *pour la chirurgie-pratique.*

Professeurs extraordinaires.

Dana, *pour la botanique.*
Laneri, *pour la médecine-théorique & pratique.*
Ranzone, *pour les instituts de medecine.*
Spagnolino, *pour la chirurgie.*

College de médecine.

Rezia.
Guidetti.
Gianolio.
Sartoris.
Bompiede.
Ranzone.
Prato.
Paglietti.

Giovanetti.
Cigna.
Laneri.
Moglia.
Degiovanni.
Velasco.
Adami.
Tabasso.
Dana.
Bellardi.
Averardi.
Anforno.
Vastapani.
Porrino.
Moreni.
Gallo.
Rulfi.
Tesio.
Costa.
Bollati.
Camera.

College de chirurgie.

F. Buzani.
Toretti.
F. Vandiol.
Casim. Anino.
Verna.
G. Buzani.
R. Vandiol.
Raynerio.
Grosso.
Balbis.
Orgeas.
Spagnolino.
Marchetti.
Peretti.
Chiariglione.
Perona.
Rebaudengo.
Ubesio.
Brugnone.
Salicis.
Savarino.
Malacarne.
Carlo Anino.

Chef du protomedicat.

Guidetti.

Conseillers.

Somis.
Brovardi.

Professeurs de médecine en l'université de Cagliari en Sardaigne.

Paglietti, Degiovanni, } *du college de médec. de Turin.*
Corte.
Plazza, pour la chirurgie.

Médecins agrégés.

Paradiso. Pala.
Cordiglia. Alciator.
Sini. Castagna.

Protomedicat.

Paglietti, protomedic.
Degiovanni.
Cordiglia.

Professeurs de médecine en l'université de Sassari.

Aragonez.
Tabasso, *du college de Turin.*
Olivier, *pour la chirurgie.*

Médecins agrégés.

Fois. Campus.
Carboni. Cevacco.
Fenu.

TOSCANE.

FLORENCE.

Premier médecin du grand duc & de la grande duchesse de Toscane.

Sig. Hasenoherl de Lagusius, *conseiller.*
De Storck, médecin.
Vespa, médecin & accoucheur de la grande duchesse.

Premier chirurgien.

Pechter.

Médecins de la cour.

Tozzeti. Mesny. Storck.

Chirurgiens.

Masolti. Valli.
Le Saigne. Castiglioni, chirur. dent.

Pharmacie royale.

Hoefer, provisionnaire.

Médecin de la marine.

Giannini.

Chirurgien-major de la marine.

Corona.

Professeurs de médecine en l'université de Pise.

Calvi, Matani, } *pour la médecine-théorique.*
Gatti, *professeur honoraire de méd. théorique.*
De Lagusius, Taddei, Petri, } *pour la médecine-pratique.*
Brogiani, *pour l'anatomie.*
Tilli, *pour la botanique.*
Vacca, *pour la chirurgie.*
Vespa, *pour l'art des accouchemens.*
Il fait ses leçons à Florence.
Branchi, *pour la chymie.*

RUSSIE.

PETERSBOURG.

Médecins de l'impératrice de Russie.

De Scilling, De Krouse, } *conseillers d'état actuels.*

Chirurgien. Rœslein, conseiller d'état.

Président du college de médecine.

M. de Rshewsky, chambellan actuel.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE.

Premier médecin du grand ſeigneur.

Hariz Effendi.

C'eſt un homme de loi dans la carriere de devenir kadileskek de Natolie, de Romelie, & même muphti. Il a pour revenu le produit du gouvernement de la ville de Rodoſto, qui peut monter à 50000 piaſtres. Il n'eſt obligé de ſe rendre au ſerail que lorſqu'il y eſt appellé. Il marche à cheval dans Conſtantinople, ſuivi de quatre boſtangis ou laquais.

Il a traduit en langue turque les aphoriſmes de Boerhaave.

Second médecin du grand ſeigneur.

Hairollah Hafous Effendi.

Il entre dans le ſerail & le harem (appartement des femmes), lorſqu'il y eſt appellé, & il eſt dans le cas de s'y rendre preſque tous les jours. C'eſt un homme de loi qui n'eſt gueres moins diſtingué par ſon rang que le premier médecin : il marche à cheval dans Conſtantinople, ſuivi de deux boſtangis.

Premier chirurgien du grand ſeigneur.

Mehemet Effendi.

Il eſt obligé de ſe rendre au ſerail tous les jours, & de ſuivre le ſultan dans ſes promenades, accompagné de deux chirurgiens, l'un turc & l'autre grec.

Chirurgiens attachés au ſervice du ſérail.

Domenique. Serre. Lorenzo.

Premier apothicaire du grand ſeigneur.

Bache Lala Haſſe Kizade.

Il eſt un des quarante hitche-aga (1) du ſérail. Il

(1) Pages du grand ſeigneur.

demeure dans une tour de pierre, où il compose les remedes dans une pharmacie qui est plutôt une espece d'entrepôt qu'une apothicairerie. On n'en prépare là que pour le grand seigneur & pour sa famille, n'étant pas permis d'en apporter du dehors.

Le premier apothicaire est dans le rang de parvenir à la place de seliđtar ou porte-sabre, & à toute autre.

Il y a à Constantinople des médecins de toutes les nations qui exercent la médecine dans cette ville : des turcs, des grecs, des juifs, des arméniens, des francs. M. Gobis, triestain, est le seul médecin franc qui journellement entre au sérail. Dans certaines occasions on fait appeller ceux qui exercent la médecine avec le plus de réputation dans le fauxbourg de Pera où résident mm. les ambassadeurs.

Parmi les médec. grecs les plus employés sont les sieurs :

Mano & Festa.

Parmi les juifs :

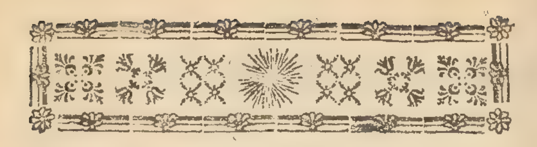
Travers & Olivero.

Ils ne sont astreints à aucune formalité pour exercer leur profession. Il y a quelques années que le premier médecin, sur le bruit que plusieurs gens sans aveu ni science exerçoient la médecine, ordonna qu'on examinât tous ces praticiens qui sont sous sa jurisdiction.

Les médecins font préparer chez eux les remedes qu'ils emploient pour leurs malades : en cela ils suivent l'exemple des anciens médecins grecs. Les chirurgiens tiennent des boutiques de pharmacie, & il n'y a guere que deux apothicaires francs qui travaillent à Pera ; savoir :

Fleurat, françois.
Frangeroli, italien.

Nous sommes redevables de ces notes à m. Mazeret, médecin de son excellence m. l'ambassadeur de France, à Constantinople. Il entre au sérail & y traite des malades comme les autres de sa profession.



OUVRAGES
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, CHYMIE, &c.
Imprimés en 1776.

LEopoldi Avenbruger medicinæ doctoris quondam in nosocomio Cæsareo nationum hispanico & militari medici primarii experimentum nascens de remedio specifico sub signo specifico in maniâ virorum. Viennæ, 1776, in-8. Selon cet auteur, la contraction des testicules est le signe de la manie, & le camphre en est le remede spécifique.

Conspectus œconomiæ animalis, seu compendium physiologiæ ad usum medicinæ & chirurgiæ tyronum adornatum, tum & cæterorum naturæ humanæ curiosorum utilitati consecratum à m. Stephano Grossin Duhaume, D. M. necnon saluberrimæ facultatis in universitate Parisiensi doctore-regente & antiquo medicarum institutionum professore. Accessit oratio inauguralis cum thesibus auctoris. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe.

Ce volume, sous presse, contiendra environ 500 pages.

Médecine domestique, ou traité complet des moyens de se conserver en santé, de prévenir ou de guérir les maladies par le régime & les remedes simples, par Guillaume Buchan, du college royal des médecins d'Edimbourg, traduit de l'anglois par m. Duplanil, D. M. médecin de quartier de mgr. le comte d'Artois, tomes II & III. A Édimbourg, & se trouve à Paris, chez *Didot* le jeune, libraire, quai des Augustins, & chez *Desprez*, imprimeur du roi, rue S. Jacques, 1776.

Cet ouvrage comprendra quatre volumes. Le traducteur y ajoute des notes intéressantes. Le tome I parut en 1775: le II & le III en 1776; le IV est sous presse.

Recueil de mémoires & d'observations sur la formation & sur la fabrication du salpêtre, par les commissaires nommés par l'académie pour le jugement du prix du salpêtre. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine, *in*-8. 1776.

Traité des mauvais effets de la fumée de litharge, par Samuël Stockhausen, médecin des ducs de Brunswic & de Lunebourg, & de la ville impériale de Goslar, traduit du latin & commenté par J. J. Gardane, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, D. M. censeur royal, &c. pour servir à l'histoire des maladies des artisans. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe, 1776, 1 vol. *in*-12.

Du prognostic dans les maladies aiguës. Par m. le Roy, professeur en médecine au Ludovicée de Montpellier, membre de la société royale de la même ville & de celle de Londres. A Montpellier, chez Rigaud, Pons, & compagnie, libraires, rue de l'Aiguillerie, *in*-8. 1776.

L'auteur, connu par plusieurs autres bons ouvrages, a donné dans celui-ci un extrait choisi des meilleures sentences d'Hippocrate sur le prognostic dans les maladies aiguës, & y a joint des notes intéressantes qui sont le fruit de ses méditations & de sa pratique.

Dictionnaire minéralogique & hydrologique de la France. Par m. Buchoz, médecin botaniste & de quartier de Monsieur, &c. tome IV. A Paris, chez Brunet, libraire, cloître S. Jacques-la-Boucherie, *in*-8. 1776.

Observations sur les maladies épidémiques, ouvrage rédigé d'après le tableau des épidémiques d'Hippocrate, & dans lequel on indique la meilleure méthode d'observer ce genre de maladie, &c. publié par ordre du gouvernement & aux frais du roi. Par m. Lepecq de la Cloture, docteur-régent de la faculté de médecine de Caen, agrégé au college des médecins de Rouen, médecin désigné de l'hôtel-dieu de la même ville, adjoint à la société & correspondance royale de médecine établie principalement pour les maladies épidémiques. A Paris, de l'imprimerie de Vincent, rue des Mathurins, hôtel de Clugny, *in*-4. 1776.

C'est sans contredit un des meilleurs ouvrages de médecine en ce genre qui aient paru depuis long-temps. Il peut se placer à côté d'Hippocrate & de Sydenham, par

la précision des observations qu'il renferme, par la méthode que l'auteur a suivie de présenter à côté de chaque observation, dans des colonnes séparées, l'administration des remedes, leur effet, les signes de coction, les jugemens de la maladie, les pouls critiques, &c. Il a donné dans cet ouvrage la constitution de l'année 1770.

Exposé des moyens curatifs & préservatifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à corne, divisé en trois parties, publié par ordre du roi. Par m. Vicq d'Azir, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, médecin-consultant de mgr. le comte d'Artois, de l'académie royale des sciences, professeur d'anatomie comparée, commissaire-général pour les épidémies, & premier correspondant avec les médecins du royaume. A Paris, chez Merigot l'aîné, libraire, quai des Augustins, *in*-8. 1776.

Précis de la médecine-pratique, contenant l'histoire des maladies & la maniere de les traiter, avec des observations & remarques critiques sur les points les plus intéressans, par messire Lieutaud, conseiller d'état, premier médecin du roi, de Monsieur & de mgr. le comte d'Artois, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, de l'académie royale des sciences & de la société royale de Londres. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny, nouvelle édition, 2 vol. *in*-8. 1777.

Précis de la matiere médicale, &c. &c. par le même. Nouvelle édition, à Paris, chez Didot le jeune, libraire, quai des Augustins, 2 vol. *in*-8. 1777.

La multiplicité des éditions de ces deux ouvrages, prouve l'accueil distingué que le public leur a fait ; nous pouvons même avancer qu'ils sont une époque honorable pour la médecine. La maniere précise & exacte avec laquelle les maladies sont décrites & présentées, le nouvel ordre de la matiere médicale dégagée de toutes superfluités & enrichie des meilleurs remedes, caractérisent assez le génie & les connoissances profondes du chef actuel de la médecine, & assurent à ses écrits une célébrité durable.

L'anatomie de m. Lieutaud, &c. &c. Nouvelle édition, publiée par m. Portal, &c. enrichie de notes & d'observations, 2 vol. *in*-8. chez Didot le jeune, libraire, quai des Augustins, Paris, 1777.

A treatise on forest trées, &c. by William Boutcher; c'est-à-dire : *Traité des arbres de forêt, par William Boutcher*, 1775, *in*-4. Londres.

The natural history of Waters de by R. Brookes D. Histoire naturelle des eaux, des terres, des pierres, des fossiles & des minéraux, avec les figures gravées de 150 fossiles, 1775. C'est le cinquieme volume du *systême nouveau & exact d'histoire naturelle.*

Systême physique & moral de la femme, ou Tableau philosophique de la constitution de l'état organique, du tempérament, des mœurs & des fonctions propres au sexe, par m. Roussel, D. M. vol. *in*-12. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, à l'hôtel de Clugny.

Cet ouvrage renferme des idées neuves & le style en est très-agréable.

Icones rerum naturalium, ou figures enluminées d'histoire naturelle du nord, par m. le professeur Ascanius, troisieme cayer, contenant une feuille & demie d'impression & dix figures enluminées. A Copenhague, & se trouve à Paris, chez Nyon, libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Prix 15 liv. en feuilles.

Flora Ægyptio - arabica, sive descriptiones plantarum quas per Ægyptum inferiorem & Arabiam felicem detexit, illustravit Petrus Forskal, post mortem autoris edidit, accedit tabula geographica Hauniæ; & se trouve à Paris, chez le même, 1775, *in*-4. Prix 9 l. en feuilles.

Recherches sur la rougeole, sur le passage des alimens & des médicamens, dans le torrent de la circulation, sur le choix des remedes mercuriaux dans les maladies vénériennes. Par m. Dubosq de la Roberdiere, D. C. assoc. correspond. du college royal des médecins de Nancy, médecin de la ville de Vere. A Paris, chez Desventes de la Doué, libraire, rue S. Jacques, 1776, *in*-12. de 180 pages.

Ricerche fisiche sopra l'aria fissa di felice fontana. In Firenze, l'anno 1775. c. à d. Recherches physiques sur l'air fixe.

Nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes par la fumigation, avec les procès-verbaux des guérisons opérées par ce moyen. Par m. Pierre Lalouette, D. P. chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, publiée par

ordre du roi. A Paris, chez Merigot l'aîné, libraire, quai des Augustins, 1776, *in*-8. de 183 pages, avec fig.

Lettres sur la minéralogie & sur divers autres objets de l'histoire naturelle d'Italie, écrites par m. Ferber à m. le chev. de Born, & traduites de l'allemand par m. le baron de Dietrich, correspondant de l'acad. royale des sciences, &c. 1 vol. *in*-8. 1776. A Strasbourg, chez Bauer & Treutal, libraires, & à Paris, chez Durand neveu, libraire, rue Galande.

Avis au peuple sur l'amélioration de ses terres & la santé de ses bestiaux. A Avignon, chez J. J. Niel, imprimeur-libraire, & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, libraire, quai des Augustins, *in*-12, 1775.

Voyage à la Nouvelle Guinée. Par m. Sonnerat, sous-commissaire de la marine, naturaliste pensionnaire du roi, correspondant de son cabinet, & de l'acad. roy. des sciences de Paris, &c. 1 vol. *in*-4. avec 120 figures. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe. Prix 21 liv. broché.

Analyse des blés, & expériences propres à faire connoître la qualité du froment & principalement celle du son de ce grain, avec des observations sur les substances végétales dont les différentes nations font usage au lieu de pain. Par m. Sage, des acad. roy. des scienc. de Paris, de Stockolm, &c. A Paris, de l'imprimerie royale, *in*-8. de 118 pages.

Essai sur l'histoire naturelle de l'isle de Saint-Domingue, avec des figures. A Paris, chez Gobereau, libraire, quai des Augustins, 1776, 1 vol. *in*-8.

Supplément au traité de m. Petit sur les maladies chirurgicales & les opérations qui leur conviennent, rédigé par m. Lesne, maître en chirurgie de Paris. A Paris, chez Didot le jeune, libraire, quai des Augustins, 1776, brochure *in*-8.

An essai on the Water commonly used in die at Bath .... by W. Falconer. c. à d. Essai sur l'usage ordinaire des eaux à Bath. *in*-12.

Mémoire sur les maladies contagieuses du bétail. A l'imprimerie royale, 1775; & se vend à Paris, chez Didot le jeune, libraire, quai des Augustins, brochure *in*-4.

Les oracles de Cos. Par m. Aubry, D. M. consf. méd. ord.

du roi, intendant des eaux minérales de Luxeuil. A Paris, chez Cavelier, libraire, rue S. Jacques, 1776, *in*-8. Cet ouvrage est le fruit d'une longue étude & d'une expérience réfléchie. L'auteur fait connoître, d'après Hippocrate, qu'il possede à fond, ce qu'il y a de plus certain sur la marche des maladies & sur les signes tant diagnostiques que prognostiques.

Mémoire pour servir au traitement d'une fievre épidémique, fait & imprimé par ordre du gouvernement. Par m. Maret, D. M. agrégé au college des médecins de Dijon, agrégé honoraire du college royal de médec. de Nancy, censeur royal, secretaire perpétuel de l'académie de Dijon, &c, A Dijon, 1775; & se vend à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins, brochure *in*-8.

Expériences & réflexions relatives à l'analyse du blé & des farines. Par m. Parmentier, pensionnaire du roi, maître en pharmacie, ancien apothicaire-major de l'armée saxone & de l'hôtel royal des invalides, &c. Brochure *in*-8. A Paris, chez Monory, libraire, rue & vis-à-vis l'ancienne comédie françoise.

Traité de la fonte des mines par le feu du charbon de terre. Par m. de Gensanne, de la société roy. de Montpellier, correspondant de l'académie des sciences de Paris, & concessionnaire des mines d'Alsace & comté de Bourgogne. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe, 1776, tom. II, *in*-4. avec fig.

Bibliotheque littéraire, historique & critique de la médecine ancienne & moderne, &c. &c. Par Joseph-François Carrere, D. M. des académies de Toulouse, de Montpellier, censeur royal, professeur royal émérite de la faculté de médecine de Perpignan, &c. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe, 1776, 2 vol. *in*-4. L'auteur a suivi l'ordre alphabétique. Il se proposoit de publier huit volumes de cet ouvrage qui eût pu devenir intéressant.

Le médecin ministre de la nature, ou Recherches & observations sur le pépasme ou coction pathologique, par m. Joseph-François Carrere, D. M. D. censeur royal de plusieurs académies.

La pratique de l'art des accouchemens, premiere partie, contenant l'histoire critique de la doctrine & de la pratique des principaux accoucheurs qui ont paru de-

puis Hippocrate jusqu'à nos jours, pour servir d'introduction à l'étude & à la pratique des accouchemens. Par m. Alphonse le Roy, D. P. professeur de l'art des accouchemens & des maladies des femmes. A Paris, chez le Clerc, libraire, quai des Augustins, 1776, *in*-8. Cet ouvrage, très-bien écrit, a essuyé une critique anonyme un peu amere. M. le Roi y a répondu avec un ton de modération & de vérité qui fait son éloge.

Mémoire sur les dissolvans de la pierre, avec quelques problêmes de chymie. Par m. Duhaume, D. P. A Londres, & se trouve à Paris, chez d'Houry, imprimeur-libraire de mgr. le duc d'Orléans, rue de la Vieille Bouclerie, 1776, brochure *in*-4. de 22 pages.

Mémoire sur le danger des inhumations précipitées & sur la nécessité d'un réglement pour mettre les citoyens à l'abri du malheur d'être enterrés vivans, dans lequel on rapporte des observations de personnes enterrées & ouvertes vivantes, tant dans les dioceses de Poitiers & de la Rochelle qu'ailleurs, & de plusieurs autres qui ayant été réputées mortes pendant long-temps sont revenues à elles, soit naturellement, soit par les secours qu'on leur a donnés, &c. Par m. Pineau, docteur en médecine. A Niort, chez Pierre Élies, seul imprimeur. A Paris, chez Didot le jeune, libraire, quai des Augustins, 1776, *in*-8. de 136 pages. Prix 1 liv. 10 f. br.

Analyse des eaux minérales de Segray. Par le sieur Geneſt le jeune, maître en Pharmacie à Poitiers. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny, 1776. Brochure *in*-12.

Examen analytique des eaux minérales des environs de l'Aigle en haute Normandie, avec leurs propriétés dans les maladies. Par m. Terrede, docteur en médecine, méd. ord. de la ville d'Aigle. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny, 1776. Brochure *in*-12.

Papillons exotiques de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, rassemblés & décrits par Pierre Cramer, directeur de la société zelandoise des sciences à Ulessingue, & membre de la société de concordiâ & libertate *d'Amsterdam*, dessinés sur les originaux, gravés & enluminés sous sa direction. A Amsterdam, chez Baalde, & à Utrecht, chez Schoonhoven. C'est une très-belle

collection ; il y en a sept cayers de 12 planches publiés en juin : chaque cayer coûte 17 liv. de France.

Catalogue des plantes du jardin du sieur Roger.

Cet ouvrage est intéressant pour tous ceux qui s'appliquent à l'étude de la botanique, & il est fait avec soin. L'auteur y a ajouté la méthode de composer un herbier, & de préserver les plantes de l'attaque des mittes qui les détruisent.

Dictionnaire portatif de santé, nouvelle édition, chez Vincent, 1776.

Le dictionnaire Portatif de santé est un de ces livres à la mode, qui facilite les recherches & présente assez aisément les maladies & les remedes. Il est rangé, comme tous les dictionnaires, par ordre alphabétique, & il peut être utile aux jeunes médecins, aux chirurgiens & aux habitans de la campagne, qui sont éloignés de tout secours. On ne peut dissimuler néanmoins que cette maniere de traiter la médecine n'ait beaucoup d'inconvéniens, & entr'autres celui de ne faire qu'effleurer la matiere, & de traiter trop légérement les maladies les plus importantes & les plus difficiles à connoître & à guérir ; il ne peut conséquemment que former des empiriques & des demi-savans.

Observations sur les maladies des négres, leurs causes & leurs traitemens. Par m. d'Azille.

La prospérité actuelle des colonies étant exactement liée à la population des negres, c'est concourir à l'assurer, que de rechercher tous les moyens possibles de conserver ces êtres malheureux que la nature semble avoir avilis dès leur naissance. Tel est l'abus qui anime l'auteur de cet ouvrage, & il paroît l'avoir d'autant mieux saisi, qu'il a vu lui-même les abus qu'il voudroit corriger, & que l'expérience lui a fait connoître les maladies des negres & les moyens les plus sûrs d'y remédier. C'est pourquoi il donne aux gens de l'art envoyés dans les colonies les instructions pour être bientôt au fait de tout ce qui est nécessaire pour remplir dignement leur mission. Cet ouvrage est fait avec sagesse & intelligence, & il peut être d'autant plus utile, qu'il est clair & précis ; c'est la médecine des colonies, telle qu'il est à desirer qu'elle soit connue & exécutée.

Essai sur la santé des filles nubiles.

Ce petit essai contient des maximes sages & raisonnées

qui peuvent être de la plus grande utilité dans la pratique; il est suivi de quelques réflexions sur le mariage, concernant le choix d'une épouse, & les avantages qui résultent pour la population d'une union faite avec sagesse & discernement.

Lettre de M. de la Martiniere, Médecin à l'Aigle, à M. Terrede, sur son examen analytique des eaux minérales des environs de cette Ville, 1776.

L'auteur de cette dissertation paroît avoir eu pour but de démontrer que *M. Terrede, auteur de l'examen analytique des eaux minérales des environs de l'Aigle en Haute-Normandie*, a traité cette matiere un peu légerement; que ses expérience analytiques sont peu satisfaisantes; que le résultat de quelques-unes est une erreur en chymie; qu'il parle souvent sur parole & d'après les écrits d'autrui; qu'il compare mal-à-propos les eaux de Saint-Saintin à celles de Forges, de Spa, & qu'il les déclare ensuite comparables à toutes les eaux connues. M de la Martiniere prétend, contre les expériences de son confrere, que ces eaux ne sont point aërées, mais simplement ferrugineuses, ce qui en diminue beaucoup les qualités; c'est en raison de cette connoissance qu'il les croit aussi peu susceptibles d'être transportées, contre l'opinion de M. Terrede. Quoique ce dernier ait analysé six fontaines aux environs de l'Aigle, m. de la Martiniere ne s'attache qu'aux procédés de celle de S. Saintin, parce qu'elle paroît avoir fixé plus particuliérement l'attention de l'auteur. On peut dire en effet que les expériences faites sur les autres fontaines sont trop légeres, & qu'elles ont presques toutes un certain rapport avec celles de Saint-Saintin. Cette critique peut avoir un avantage, c'est d'apprendre aux jeunes Médecins, de ne pas donner aux public des expériences faites avec précipitation ou légereté, sur-tout quand c'est de ces expériences qu'on doit déduire les vertus & les qualités des corps qu'on analyse.

Institution des sourds & muets par la voie des signes méthodiques, par M. l'Abbé de l'Epée, 1775.

M. l'Abbé de l'Epée, si connu par les soins persévérans qu'il donne à l'éducation des sourds & muets de naissance, & par ses succès, explique de la maniere la plus précise, dans cet ouvrage, la méthode des signes naturels assujettis à une regle qui les rends sûrs & constans; méthode qu'il a adoptée de préférence à la dactylogie; il justifie l'utilité &

la

qu'on a d'exprimer par ces moyens les idées les plus abstraites & les plus métaphysiques. Il donne ensuite les regles les plus sages à suivre pour former de nouveaux établissemens de ce genre ; il détaille par ordre la matiere des leçons, relativement à la progression des connoissances acquises par les éleves; il y joint les principes du langage & de la prononciation qui peuvent s'appliquer à toutes sortes de langues & former une méthode universelle. L'institution des sourds & muets ne peut qu'être très-avantageuse à l'état, qui acquiert, pour ainsi-dire, par cette voie, de nouveaux Citoyens ; cette institution leur fournit les moyens de se conduire dans la société, de régir leurs biens & leurs domaines, s'ils en possedent, de contracter des alliances, de présider à l'éducation de leurs enfans, de veiller à la conduite de leurs domestiques & d'exercer avec distinction l'art qui leur sera le plus convenable. Une expérience, plusieurs fois répétée, confirme ce que l'auteur avance à ce sujet ; un établissement aussi utile & aussi bien concerté suppose du talent & du génie ; l'exécution exige du courage & de la constance. Il paroit que l'auteur de cet ouvrage estimable ne possede ces qualités précieuses que pour les communiquer au public & les faire servir au soulagement de l'humanité souffrante.

Nouveaux faits & observations qui confirment qu'on peut se préserver de la petite vérole, par M. Paulet, Médecin de la Faculté de Paris. Chez Ruault, 1776.

Après avoit dit que la petite vérole ne se communique point par l'entremise de l'air, l'auteur rapporte des certificats de toute espece pour prouver qu'on peut, avec quelque précaution, éviter cette maladie, qu'une simple barriere faite de planches a garanti de la contagion six enfans sains, obligés d'habiter la même chambre que deux autres qui étoient attaqués de la petite vérole. Pour les autres preuves, nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage même.

Traité de la petite vérole, tiré des commentaires de Van Swieten, sur les aphorismes de Boerhaave, avec la méthode curative de M. de Haen, premier professeur en médecine-Pratique, à Vienne en Autriche. Chez d'Houry, 1776, par M. du Haume, docteur-Régent de la faculté de Médecine de Paris,

Cet ouvrage est fidele & correct, & l'auteur ne s'est point attaché à une traduction littérale, il y mêle des réflexions qui ne peuvent qu'ajouter aux préceptes de Van

Swieten; il rapporte deux observations frappantes de ce célebre Médecin, qui prouvent, contre le sentiment de quelques-uns, *que la petite vérole est une maladie contagieuse, & qu'elle se propage d'un corps infecté à un corps sain par une communication quelconque, mais le plus souvent par l'atmosphere charge des miasmes de cette contagion.* Il décrit tous les périodes de cette maladie, avec autant de sagacité que de lumiere; il en suit les progrès; il en assigne le traitement & la terminaison. Tout cela est suivi d'un article totalement du traducteur sur l'inoculation, dont il démontre l'utilité & la sûreté; ce chapitre fournit des observations également concluantes.

Après avoir, dans le chapitre suivant, présenté les raisons que Van Swieten a proposées pour contredire d'abord l'inoculation, M. du Haume passe à celles par lesquelles il se dédit & l'autorise; & il paroît que les premieres craintes venoient plutôt de la maniere dont on inoculoit, que de l'inoculation même. La méthode Sutonienne lui paroît en ce cas mériter la préférence, & il rapporte une grande quantité d'observations faites dans la ville & les hopitaux de Vienne, qui lui servent d'appui. Le regime adapté à cette méthode a également réussi dans la petite vérole naturelle, & Van-Swieten en conclut que le traitement simple est le meilleur. *Simplex veri sigillum.* La méthode de M. de Haen, qui est à la suite de ce traité, ne paroît être que l'abrégé de la doctrine de Swieten, & c'est la raison qui a déterminé sans doute M. du Haume à la donner. On ne peut que lui savoir un gré infini, d'avoir réuni dans le même volume tout ce qui peut instruire & intéresser dans cette maladie; & un autre mérite ajouté au précédent, c'est de l'avoir fait avec autant de vérité que d'impartialité.

Observation sur l'air, par M. Bertholet, docteur en Médecine. Chez Didot, 1776.

« L'air fixe se trouve abondant dans les trois regnes, & » il entre pour beaucoup dans la composition des corps, il » paroît être le seul acide des végétaux, & ses propriétés » sont trop différentes de celles de l'air commun, pour » qu'on puisse les confondre avec lui; c'est l'acide universel. Telle est la conclusion des expériences que fait M. Bertholet sur l'air fixe dans la premiere partie de son ouvrage, il prouve que l'acide tartereux n'est que de l'air fixe uni à une petite portion d'huile, que cet air qui brûle à la maniere de l'esprit de vin, jette un grand jour sur la

nature de cette liqueur; d'après les mêmes principes, il explique la maniere dont se fait la fermentation des corps muqueux, & la formation conséquente du vinaigre.

En examinant la nature de la terre animale, il la trouve bien différente des autres terres, & bien plus abondante dans nos corps; « c'est cette terre qui en s'acccumulant ossi- » fie les cartilages, roidit nos ressorts & nous conduit au ter- » me fatal. » M. Bertholet en conclut que pour prolonger la vie, il faudroit empêcher le dépôt de cette terre & lui procurer une issue; celle des narines seroit préférable à celle de la transpiration, & il voudroit qu'à l'instar des Sauvages & des anciens Romains, on cherchât quelquefois à boucher les pores de la transpiration, & à la diminuer pour augmenter les forces; mais il faudroit, dit-il, s'accoutumer à cette suppression dès les premiers instans de la vie, il en résulteroit probablement l'agrandissement des couloirs des reins, & les humeurs y établiroient pour toujours un cours plus abondant, qui serviroit à entraîner cette terre surabondante, principe de notre destruction.

Dans la seconde partie, l'auteur fait des expériences multipliées sur l'acide nitreux, principalement sur la nature de l'air qui s'en échappe quand il dissout une substance métallique, & sur le phlogistique qu'il acquiert par la même opération. Il parle beaucoup de la différence de l'opinion de Sthal & de M. de Buffon par rapport au phlogistique, & il ne conclut pas à l'avantage de ce dernier; il fait voir que l'air le plus pur, le plus propre à entretenir la liberté de la respiration, c'est l'air privé du phlogistique, & il observe avec bien de la raison combien l'air que nous respirons influe sur notre santé & sur notre ame, & à ce sujet il desireroit qu'on employât un peu plus souvent en médecine les bains de l'air salutaire & bienfaisant des montagnes. Il faudroit suivre l'auteur dans tous ses procédés pour mieux juger de la valeur de son ouvrage, qu'il termine par une déclaration qui fait autant d'honneur à son esprit qu'à son cœur.

« J'ai osé combattre, dit-il, quelques opinions de M. de » Buffon, & personne n'admire plus que moi ce grand » homme: ceux qui recherchent la vérité doivent écrire » leur façon de penser sans fiel & sans ménage- » ment. »

Il seroit à souhaiter que cette maxime fût celle de tous les écrivains, on leur reprocheroit moins d'égoïsme & de partialité.

Vermischte chirurgische schriften, *&c.* c'est-à-dire, Mélange d'écrits sur la chirurgie. Par m. Jean-Leberecht Schmucker, premier chirurgien-général des armées du roi de Prusse, directeur des hôpitaux militaires de chirurgie, & membre de l'académie impériale des curieux de la nature. TOM. I. A Berlin & à Stettin, chez Nicolaï, 1776, *in-8. avec fig.*

On trouve dans ce volume cinq articles, 1°. sur l'amputation des membres; 2°. sur l'usage des sangsues en médecine, 3°. la description d'une machine fort simple pour la guérison des fractures de la cuisse; 4°. sur l'assa-fœtida contre la gangrene; 5°. sur les pustules nommées par les latins *herpes, papulus, serpigo*; des effets de la belladona dans la mélancolie, & de l'hémiplégie séreuse.

The improved culture of three principal grasses, *&c.* c'est-à-dire, Culture perfectionnée de trois principaux végétaux, la luzerne, le sainfoin, & la pimprenelle. On y a joint des remarques concernant le tréfle. A Londres, chez Robinson, 1776.

On dit que c'est une compilation bien faite de tout ce que l'on a écrit sur la culture de ces plantes.

Wembergers, *&c.* c'est-à-dire, Addition aux essais & opinions chymiques dont l'objet est de mieux faire connoître l'acide universel. Par m. Wemberger. A Erlang, chez Goebhard, 1776.

L'auteur traite d'abord des avantages de la chymie, & ensuite de ses opérations; puis il examine si l'on est bien fondé à regarder l'acide vitriolique comme l'acide universel.

Calendarium medicum ad usum saluberrimæ facultatis in quo habentur laudabiles ipsius usus & consuetudines; quæstiones omnes per annum academicum agitatæ; aliaque quàm plurima tum publici tum privatim celebrata; adduntur nomina doctorum actu regentium & series decanorum ejusdem facultatis. Edente Theodoro Petro Cruchot, majori facultatis apparitore & scribâ. Parisiis, 1777, *in-24.*

Le sieur Cruchot, premier appariteur de la faculté de Paris, fait imprimer chaque année cet almanac, dont le premier parut en 1754.

Tratado de calenturas, *&c.* c'est-à-dire, Traité des fievres, fondé sur les loix de l'inflammation & de la putréfaction que les plus grands médecins ont constamment observé,

Par don Louis-Joseph Pereyra, de l'académie royale de médecine de Madrid & de celle de Pétersbourg. A Madrid, chez Fernandez, 1776.

Cet ouvrage a mérité, dit-on, les suffrages des médecins espagnols.

Element of fossilogy, &c. c'est-à-dire : Élémens de fossilogie, ou distribution des fossiles en classes, ordres, genres & especes, avec leurs caracteres. Par George Edwards, écuyer. A Londres, chez White, 1776.

On reproche à l'auteur de ces élémens de s'être écarté de la méthode que suivent les naturalistes.

Orationes in diversis facultatis medicinæ Parisiensis actibus habitæ, à magistro Petro Abrahamo Pajon de Moncets, equite, doctore medico-regente, antiquo rei herbariæ professore, academiæ regiæ Catalaunensis, necnon societatis regiæ rei agrariæ Aurelianensis socio. Amstelodami; prostant Parisiis apud Quillau, universitatis & facultatis medicinæ typographum, viâ du Fouare, & P. F. Didot, juniorem, facultatis medicinæ bibliopolam, ad ripam augustinorum, sub insigno sancti Augustini, 1776, *in*-8. de 104 pag.

Recherches sur les maladies épizootiques, sur la maniere de les traiter & d'en préserver les bestiaux, tirées des mémoires de l'académie royale des sciences de Stockolm, & traduites du suédois en françois. Par m. Baer, aumonier du roi de Suede, associé ordinaire de l'académie des sciences de Stockolm, correspondant de celle de Paris. A Paris, chez Lacombe, rue de Tournon, 1776, *in*-8. de 72 pag.

Eloge historique de m. Vernage. Par m. Maloet, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, premier médecin de madame Victoire & de madame Sophie. Paris, chez P. F. Didot le jeune, 1776, *in*-8. de 40 pages.

On n'ignore point que m. Vernage, docteur de la faculté de Paris, fut pendant long-temps un des praticiens de la capitale les plus occupés. Il mourut le onze avril 1773 dans sa 76e année : il étoit depuis 1770 le plus ancien docteur de la faculté.

Discours prononcé aux écoles de chirurgie, le mardi 28 mai 1776, par m. Deleurye, conseiller de l'académie royale de chirurgie, professeur & démonstrateur des accouchemens. A Paris, de l'imprimerie de Michel

Lambert, rue de la Harpe, près S. Côme, 1776, *in*-8. de 32 pag.

Discours en forme de dissertation sur l'état actuel des montagnes des Pyrenées & sur les causes de leur dégradation, prononcé par m. d'Arcet, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, lecteur & professeur royal, pour son installation & l'inauguration de la chaire de chymie au college de France, le onze décembre 1775. On y a joint des expériences sur les variations du baromètre, sur le thermomètre & autres morceaux de physique, d'histoire naturelle & de chymie, avec une note de m. Le Monnier, sur l'aiguille aimantée. Paris, chez P. G. Cavelier, libraire, rue S. Jacques, *in*-8. de 134 pages.

Des pierres précieuses & des pierres fines, avec les moyens de les connoître & de les évaluer. Par m. Dutens, de la société royale de Londres & de l'académie des inscriptions & belles lettres de Paris. Paris, chez Didot aîné, & Debure aîné, 1776, *in*-12.

Cet ouvrage passe pour contenir des descriptions exactes des pierres précieuses.

L'excellence de la méthode suttonienne d'inoculer la petite vérole, ou réponses aux objections faites contre cette méthode, & recueillies dans la dissertation de m. Pressavin, maître en chirurgie à Lyon. Par m. Michel O-Ryan, D. M. de Montpellier. A Avignon, & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, 1776, *in*-12.

Recherches sur la nature de l'homme considérée dans l'état de santé & dans l'état de maladie. Par m. Fabre, maître en chirurgie, ancien prévôt de sa compagnie, conseiller-commissaire pour les extraits de l'académie royale de chirurgie, & professeur royal du college. Paris, chez Delalain, 1776, *in*-8.

Cet ouvrage où regne de la philosophie, de l'esprit, de l'honnêteté, mérite d'être lu.

Characteres generum plantarum quas in itinere ad insulas maris australis collegerunt, descripserunt, delinearunt annis 1772. —— 1775. J. K. Forster, societatis regiæ scientiarum Lond. & G. Forster. Londini, 1776, grand *in*-4. avec 75 planches gravées.

Observations sur les pertes de sang des femmes en couches, & sur les moyens de les guérir. Par m. Leroux, maître

en chirurgie à Dijon, & chirurgien de l'hôpital général de la même ville. A Dijon, de l'imprimerie de L. N. Frantin, imprimeur du roi; & se vend à Paris, chez Didot le jeune, 1776, *in*-8.

Le moyen employé par m. Leroux pour arrêter les pertes, consiste à opposer une digue à l'écoulement du sang, par le secours de plusieurs lambeaux de linges ou d'étoupes, imbibés de vinaigre pur, dont l'on emplit le vagin, & qu'on introduit même quelquefois jusque dans la matrice, lorsque la circonstance l'exige.

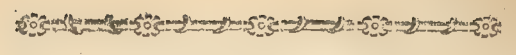
Discours sur quelques opinions du public concernant la médecine, prononcé au mois de mai 1776, devant le college des médecins de Limoges. Par m. Boyer, agrégé à ce college, & docteur de la faculté de médecine de Montpellier. A Limoges, & se trouve à Paris, chez Barbou, 1776, *in*-12.

Dissertation académique sur le cancer, qui a remporté le prix double de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Lyon, le 8 décembre 1773, par B. Peyrilhe, professeur royal de chymie chirurgicale au college de chirurgie de Paris, conseiller du comité, de l'académie royale de chirurgie, docteur en médecine de la faculté de Toulouse, de l'académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de la même ville, & de celle des sciences de Montpellier. *Prolem sine matre creatam.* A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe, 1776, *in*-12. de 135 p.

Flora Parisiensis, *in*-8. A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins. Il paroît déja cinq cayers de cet ouvrage, qui contiendra toutes les plantes des environs de Paris. Elles sont gravées & enluminées. Cette collection sera portée à trente cayers. On en est redevable à m. Bulliard.

De la Vieillesse. Par m. Robert, docteur-regent de la faculté de médecine de Paris, premier médecin & conseiller intime de feu S. A. S. Christian IV, comte palatin, duc des Deux-Ponts. A Paris, chez Louis Cellot, imprim. libr. rue Dauphine, 1777, *in*-12. de 442 pag.

Cet ouvrage, écrit sous la forme de lettres, paroît dans le moment où le nôtre (*l'état de médecine*), est fini d'imprimer: le temps ne nous permet pas de lire actuellement le traité de la vieillesse pour le faire connoître d'une maniere particuliere. Nous nous bornerons à observer qu'en le parcourant très rapidement nous y avons vu de la bonne médecine-pratique: les lettres qui composent ce volume sont au nombre de XLII.



NECROLOGE.

La faculté de médecine de Paris a perdu, dans le courant de l'année 1776, plusieurs de ses membres : ce sont, messieurs :

Gui-André Garnier, de Paris, conseiller-médecin du roi à la Guadeloupe & des isles adjacentes, & inspecteur de la pharmacie & des hôpitaux dans les mêmes isles.

Il étoit docteur de Paris depuis le premier octobre 1738.

Gedeon de Rabours, des environs de Géneve.

Il étoit docteur depuis le 26 septembre 1738.

Jean-Baptiste-François de la Riviere, de Paris, conseiller-médecin du roi au châtelet.

Il étoit docteur depuis le 13 octobre 1756.

Augustin Roux : né à Bordeaux en 1726, il se dévoua de bonne heure à l'étude de la médecine ; il s'y livra avec une ardeur qui décele toujours le talent & pronostique ordinairement les plus grands succès. Il s'y étoit préparé par les connoissances qu'il avoit acquises en philosophie, & par l'étude réfléchie qu'il avoit faite des mathématiques. Il devint bientôt l'ami de ses professeurs, & il ne leur fut pas inutile. Le célebre président de Montesquieu l'honora particuliérement de son estime & de son affection ; & cette distinction seule est un éloge. M. Roux vint bientôt dans la capitale, comme à la source de la science & du bon goût, & il s'y occupa d'abord à coopérer à la traduction des transactions philosophiques, & à d'autres traductions d'ouvrages de chymie. Il commença sa licence dans la faculté de Paris en 1760, & il y fut reçu avec applaudissement. Il ne put résister long-temps au goût que lui avoit inspiré la chymie ; il s'y livra tout entier, & il y devint bientôt célebre. Le cours particulier qu'il fit de cette science lui attira beaucoup d'auditeurs de toutes les nations ; il fut l'instituteur de celui qui se fait publiquement aux écoles de médecine, & le concours d'écoliers y a toujours été prodigieux. Nous ne parlerons pas des ouvrages de médecine qui sont sortis de la plume de m. Roux, ils sont amplement détaillés dans l'éloge qui a été fait de ce savant médecin, & qui est à la tête du journal de médecine du mois de janvier 1777.

M Roux avoit ſuccédé à m. Vandermonde pour la confection de ce journal, dont il a été chargé juſqu'à ſa mort. Meſſieurs Bacher & Dumangin continuent cet ouvrage intéreſſant. La maniere dont ils ont débuté leur répond d'avance du ſuccès, & leur a déja mérité les ſuffrages des gens de l'art. Cela n'étonnera point ceux qui connoiſſent les ſucceſſeurs de m. Roux.

Il étoit docteur de Paris depuis le 17 ſeptembre 1762.

THE'OPHILE DE BORDEU, de Pau en Béarn. Une attaque d'apoplexie vient de l'enlever à la médecine. Il exerçoit depuis plus de vingt ans cette profeſſion avec une réputation peu commune, & peut être trop enviée. Nourri de bonne heure de la lecture des anciens, il avoit appris d'eux à reſpecter les efforts de la nature dans le traitement des maladies, ſans négliger pour cela la juſte application des remedes, qui lui étoient auſſi parfaitement connus. Avec une imagination forte & féconde, il n'eſt pas étonnant que ſes ouvrages portent l'empreinte du génie; mais ſes idées étoient quelquefois peu liées. Si cependant il a négligé de les juſtifier par l'enſemble, par l'ordre dont elles étoient ſuſceptibles, & de les embellir par un ſtyle plus recherché, c'eſt qu'il a eu ſans doute la noble franchiſe de les préſenter comme il les avoit conçues; c'eſt le développement naturel de ſes principes & de ſes connoiſſances, l'art n'y eut aucune part.

M. Bordeu étoit très-attaché à ſes malades : il les viſitoit avec zele & avec la plus grande aſſiduité quand le cas le requeroit; mais il étoit trop eſſentiellement occupé, pour perdre ſon temps en viſites peu utiles & ſuperflues. Il a été généralement regretté de tous ceux qui lui avoient accordé leur confiance, & il a fait couler des larmes qui l'honorent & qui la juſtifient.

On dit que M. Rouſſel, docteur en médecine de la faculté Montpellier, ſe propoſe de donner inceſſamment une analyſe exacte des ouvrages de ce grand médecin, & de faire voir la liaiſon de ſes principes & leur conformité avec la doctrine des anciens. L'éloge le plus flatteur que l'on puiſſe faire des gens de lettres eſt ſans contredit l'expoſition raiſonnée de leurs ouvrages & de leurs opinions; c'eſt juſtifier en quelque ſorte l'approbation générale & mettre la derniere main à la réputation qu'ils ont méritée. Perſonne ne peut mieux s'acquitter de ce devoir que m. Rouſſel : il étoit l'ami de m. Bordeu : il vivoit habituellement avec lui, & il a été plus à portée qu'un autre

de le connoître & de l'approfondir : il est beau de pouvoir louer publiquement son maître & son ami.

Il étoit docteur de Paris, depuis le 17 octobre 1754.

AMBROISE-AUGUSTIN BELLANGER, de Paris, médecin ordinaire de madame la comtesse d'Artois.

HENRY HAGUENOT, de Montpellier, né de Pierre Haguenot, docteur-agrégé de l'université de Montpellier. Le premier fut reçu docteur le 7 février 1706. Il succéda à son pere dans la place d'agrégé en 1709. Il fut fait professeur en 1715, par la réunion des deux places d'agrégés, converties en une chaire de la société royale des sciences de Montpellier. Il a fait don en mourant à l'université de médecine, d'une bibliotheque considérable, à condition qu'elle seroit publique.

Ses ouvrages sont :

Mémoire contenant une nouvelle méthode de traiter la vérole. Montpellier, 1734, *in-8.*

An Ileos à motu antiperistaltico. Monsp. 1715, *in-8.*

De nutritione. Monsp. 1727, *in-8.*

De sensibus internis. Monsp. 1728, *in-8.*

De transpiratione insens. Mons. 1733, *in-8.*

Tractatus de morbis externis capitis. Avenione, 1751, *in-12.*

DAUBONS, doyen de la faculté de médecine de Toulouse ; très-recommandable par son honnêteté, la douceur de ses mœurs, son humanité & son zele pour les progrès de la médecine.

PEREZ, professeur de médecine-pratique, à Toulouse. C'est à lui qu'on doit la fondation de la cinquieme chaire de cette faculté, par la dotation qu'il a faite de seize mille livres de capital.

CLUSEAU, médecin de Périgueux.

PICHON, médecin à Excideuil.

SIREJEAN, médecin de Nancy.

BARRY, médecin de Nancy.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de monseigneur le Garde des Sceaux un manuscrit qui a pour titre : *Etat de la médecine, chirurgie & pharmacie en Europe, & principalement en France*, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce vingt-cinq janvier 1777.

COLOMBIER, censeur royal.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Nos amés les Sieurs DEHORNE & de LA SERVOLLE, Nous ont fait exposer qu'ils desireroient faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Etat de Médecine, Chirurgie & Pharmacie en Europe*, s'il Nous plaisoit leur accorder nos Lettres de privilege pour ce nécéssaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposans, Nous leur avons permis & permettons, par ces présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon leur semblera & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. Comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit desdits Exposans, ou de ceux qui auront droit d'eux, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille liv. d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers auxdits Exposans, ou celui qui aura droit d'eux, & de tous dépens, dommages & intérêts : A la charge que ces Pré-

ſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilege; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Seaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL: qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU; & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir leſdits Expoſans ou leurs ayans-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & non-obſtant clameur de haro, charte-Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles, le trente-unieme jour du mois de juillet, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-ſeize, & de notre regne le ſecond. Par le Roi en ſon Conſeil.

LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 742, fol. 210, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes, article 4, à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre huit exemplaires, preſcrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris, ce 31 Août 1776.

HUMBLOT, adjoint.

ERRATA.

Pag. 52, *lig.* 9 & 10, Tronsin, *lisez* Tronchin.
Pag. 92, *lig.* 2, Courtavoz, *lis.* Coutavoz.
Pag. 102, *lig.* 19, totalement, *lis.* tacitement.
Pag. 117, *lig.* 28, Bagien, *lis.* Bagieu.
Pag. 129, *art. de J. Ballay, au lieu de* 1775, *lis.* 1757.
Pag. 144, *au bas de la page, au lieu de* professeurs de pathologie, *lis.* professeurs de physiologie.
Pag. 370, *col. j. lig.* 13, Poulquet, *lis.* Foulquet.
Ibid, *col. ij*, *lig.* 26, Boque, *lis.* Bogues.
Pag. 401, *après* Guillemin, *ajoutez* :
Michel, professeur de chymie.
Pag. 402, *avant le mot* Coste, *parmi les agrégés honoraires du college des Médecins de Nanci, ajoutez* :
Richard de Haute-Sierck, méd. consultant du roi, &c.
Pag. 405, *lig.* 13, Bazeille, *lis.* Bazoille.
Pag. 407, *lig.* 7, *au lieu de* Du Bocq, *lis.* Du Boscq.
Page 412, *lig.* 5 & 6, *au lieu de* 28 Novembre, *lis.* 28 Septembre.



